LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢ | Montréal, mardi 17 mai 1966 / Rogations / 82e année, No 114 / 4 cahiers / 56 pages / La météo : averses le matin, ensoleillé l'après-midi / Minimum 45 / Maximum 65

Les emprunts municipaux et scolaires ont diminué de $150 millions • En page 54

Le climat électoral

Dans le but d'aviver l'intérêt de ses lecteurs pour le scrutin du 5 juin, LA PRESSE a confié à deux de ses journalistes, MM. Claude Gendron et Réginald Martel, la mission de prendre le "pouls électoral" des divers comtés de la province. Hier, M. Gendron a visité les circonscriptions de Terrebonne et de Labelle, pendant que M. Martel faisait la tournée du comté de Maskinongé.

(En page 43)

Désaccord total dans les ports: l'appel d'Ottawa est sans effet

- La conciliation entre les armateurs et les débardeurs des ports de Montréal, Québec et Trois-Rivières n'aura pas lieu; les deux parties la rejettent pour des raisons différentes. Les négociations sont rompues malgré l'appel lancé par M. Nicholson, ministre du Travail.
- Le juge Claude Prévost, qui voulait tenter un ultime effort, se résigne à laisser savoir au ministre du Travail qu'il a été impossible d'amener les parties à la conciliation.
- Pendant ce temps, au moment où l'arrêt de travail entre dans sa deuxième semaine, il se trouve autant d'océaniques à l'ancre dans les bassins de mouillage à Lanoraie et à Longue-Pointe que dans le port même, soit 37.
- La Chambre de commerce de Montréal estime que les ouvriers devraient avoir voix au chapitre au Conseil des ports nationaux. "Un dialogue plus fréquent avec le monde ouvrier, note un porte-parole, ne pourrait qu'améliorer certaines difficultés actuelles". **(Nos informations en page 3).**

Gemini-9 : le vol spatial le plus audacieux

CAP KENNEDY. (AFP, UPI, PA) — Tout portait à croire ce matin que Tom Stafford et Eugene Cernan, les mieux entraînés et les plus prêts de tous les cosmonautes américains seraient effectivement lancés dans leur cabine "Gemini-9" aujourd'hui, à l'issue des préparatifs les plus dénués d'incidents de mémoire de "missile man" au Cap Kennedy.

Les deux pilotes ont étudié leur plan de vol presque pour la forme hier après-midi. Ils ont discuté de leur mission entre eux et avec les dirigeants du centre spatial, après quoi ils ont eu une courte séance dans leur simulateur de vol. Après un léger repas, il se couchèrent relativement tôt.

A la tour de lancement numéro 19, tout était prêt pour la mise à feu de la fusée porteuse "Titan II". Le compte à rebours final a commencé vers 7 h. 49 ce matin.

Le vol "Gemini-9", qui durera trois jours, sera la plus audacieuse et la plus complexe de toutes les tentatives de cosmonautes américains effectuées jusqu'ici. Ce vol comprendra en effet au moins trois rendez-vous et de six à dix arrimages avec une fusée "Agena" mise sur orbite une heure et demie avant "Gemini-9".

Le porte-avions "Wasp" a été chargé d'assurer la récupération de deux cosmonautes vendredi matin dans la mer des Caraïbes.

Sortie spatiale

Pilotant une véritable cabine spatiale indépendante, Eugene Cernan devait être, demain, le premier homme à s'aventurer aussi loin et aussi longtemps de la capsule-mère. Il devait en effet "nager" jusqu'à 150 pieds de "Gemini-9" et ses ébats durèrent deux heures 25 minutes. Ce serait la première fois, d'autre part, qu'un cosmonaute se propulse hors de sa cabine sans

Voir GEMINI-9 en p. 2

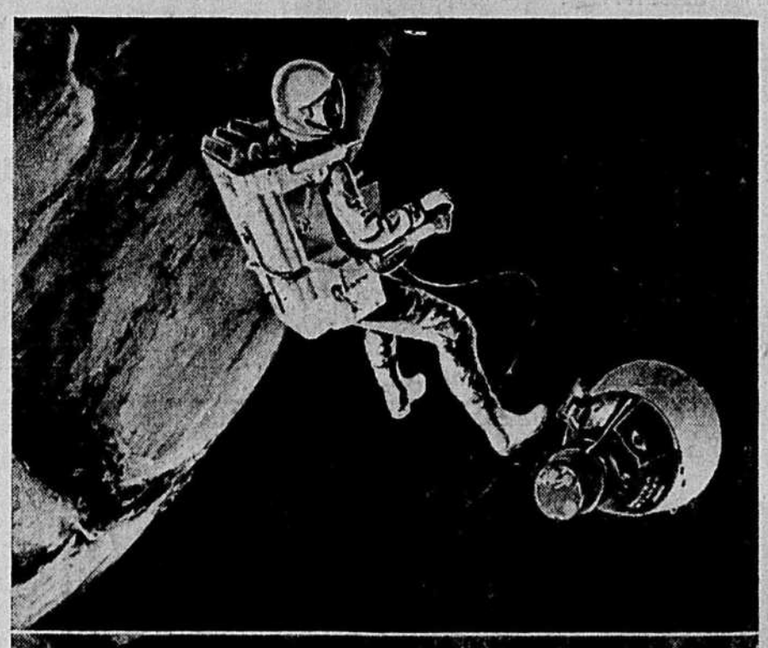

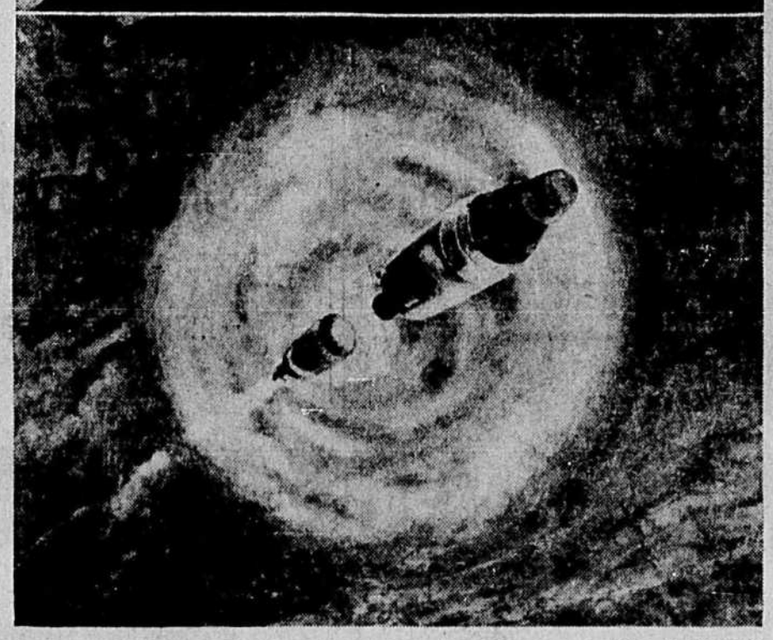

téléphotos PA et UPI

Voici comment le cosmonaute Eugene Cernan, ayant quitté la cabine "Gemini-9", manoeuvrera autour de sa capsule placée sur orbite terrestre, et tentera de battre tous les records de "marche" dans l'espace. Il dispose pour se mouvoir dans le vide — comme le montre ce dessin — d'un appareillage équipé de 12 petites fusées. Le cliché du dessous montre l'engin Gemini qui, filant dans l'espace, semble traverser une boule de feu. Ce "halo" lumineux provient en réalité de l'allumage du second étage de la fusée Titan-II, qui crache ses flammes d'enfer.

L'UN compte remporter douze comtés de plus dans Montréal

par Claude Turcotte
envoyé spécial de LA PRESSE

AMQUI. — Pendant la présente campagne électorale, l'Union nationale entend consacrer ses efforts dans la région de Montréal et dans 20 autres comtés remportés avec une faible majorité par le parti libéral en 1960.

M. Daniel Johnson, chef de l'UN, l'a déclaré hier à l'occasion d'une visite-éclair à Rimouski pour rencontrer les organisateurs de son parti dans ce comté du Bas-Saint-Laurent.

Il y a déjà plusieurs fois que M. Johnson avoue que la faiblesse de l'UN, sur le plan électoral, a toujours été la région de Montréal. Il a rappelé qu'en 1948, le parti dirigé par M. Duplessis avait gagné 80 sièges, mais seulement 54 p. 100 du vote populaire.

Cette année, le chef de l'UN estime essentiel de réaliser des gains d'importance — au moins 12 comtés — dans l'île de Montréal.

Pour y arriver, M. Johnson compte d'abord sur la qualité des candidats. C'est un atout qu'il fait d'ailleurs valoir dans toute la province. Les Léveillé, Dozois, Sauvageau, Fabien, Grandmaison, et les autres.

De plus, un travail d'organisation a été fait en silence depuis quatre ans. Plusieurs des nouveaux candidats représentent d'ailleurs le résultat tangible de ces efforts.

Le chef de l'UN attache également une grande importance à ce qu'il appelle les comtés marginaux, c'est-à-dire ceux où le parti libéral a remporté la victoire avec une majorité inférieure à 1,000 voix.

Comme la plupart de ces circonscriptions sont situées dans un milieu rural, et comme M. Johnson croit que c'est dans les campagnes que le mécontentement est le plus grand, il estime qu'une attention particulière lui méritera des gains précieux.

Confiance de l'UN

La tournée de M. Johnson entre dans sa quatrième journée. Déjà, on peut facilement constater qu'une confiance générale règne dans le camp de ce parti.

Partout, à Saint-Romuald, à Rivière-du-Loup, à Hauterive, à Rimouski, ou dans la vallée de la Matapédia, on dit qu'il y a une vague unioniste.

Plus prudent, M. Johnson conseille à ses organisateurs de ne pas tomber dans un excès de confiance et de se souvenir que l'organisation libérale demeure un instrument puissant et dangereux.

Toutefois, il ne peut s'empêcher de confesser que l'appui est beaucoup plus soutenu maintenant et que les six dernières années ont été très dures pour lui. "J'ai même songé à me retirer de la politique, surtout en 1962", a-t-il ajouté.

Au sujet de la présente campagne, M. Johnson a déclaré hier à Rimouski : "J'ai l'impression que nous allons former le prochain gouvernement, non pas parce que je m'appelle Johnson, mais parce que tout le monde est écoeuré."

Rythme croissant

L'Union nationale avait d'abord prévu une campagne dont l'horaire aurait été bien déterminé à l'avance. On parlait de ne faire que des assemblées régionales. Mais le rythme endiablé de la "tornade" Lesage semble avoir poussé M. Johnson à adopter partiellement ce style.

Dès hier, il y eut des visites à l'hôtel de ville et au sanatorium de Mont-Joli, et des salutations aux ouvriers qui sortaient de l'usine Price dans la petite localité du même nom.

Le manège se poursuit aujourd'hui à Causapscal et dans le comté de Bonaventure, avant la tenue de deux assemblées à Bonaventure et Gaspé.

M. Johnson n'a pas encore quitté la Gaspésie qu'il songe à y revenir avant le 5 juin en passant par Sept-Iles et peut-être Gagnonville.

Autres nouvelles en page 2

La campagne ÉLECTORALE

Des disciples d'Arcand ?

Le premier ministre Lesage n'a pas tenu d'assemblée publique, hier, mais, en plus de serrer de nombreuses mains ici et là, il s'est arrêté à une école secondaire de Saint-Eustache où il a accepté de répondre aux questions des étudiants.

Plusieurs de ces questions ayant une nette inspiration séparatiste, M. Lesage y a répondu, parfois, sur un ton tranchant. Notamment, à une étudiante qui lui demandait ce qu'il pensait de nationaliser la compagnie de téléphone Bell, le premier ministre a répondu qu'il n'en était nullement question. Prenez garde, a-t-il dit à ces étudiants, de ne pas devenir des fascistes, des disciples d'Arcand.

L'UN se concentre dans certains comtés

A Rimouski, M. Daniel Johnson a fait savoir que son parti concentrerait ses efforts sur Montréal et les vingt comtés que les libéraux ont remportés, en 1962, avec une majorité de moins de 1,000 voix.

Egalement à Rimouski, M. Johnson a confié qu'il avait été tenté d'abandonner la politique en 1962, mais que, aujourd'hui, il était content de ne l'avoir point fait, car le peuple se tourne de plus en plus vers l'Union nationale. Même les jeunes, a-t-il ajouté, à Amqui. M. Johnson commentait alors l'entrée en lice sous la bannière de l'Union nationale, de M. Jacques Desjardins, ex-président de l'Union générale des étudiants du Québec (UGEQ). A Amqui, enfin, le chef de l'opposition a accusé les deux derniers ministres de la Santé MM. Couturier et Kierans, d'avoir supprimé du dernier rapport annuel du ministère de la Santé, une section qui aurait révélé que 75 p. 100 des enfants qui mangent à l'école, n'ont pas une nourriture saine.

M. Pierre Bourgault

De son côté, M. Pierre Bourgault, de passage à Rimouski, a réitéré l'appui de son parti, le RIN, au Syndicat des ingénieurs de l'Hydro-Québec et au Conseil syndical des professionnels du gouvernement du Québec, accusant l'Hydro et le gouvernement d'antisyndicalisme.

M. Bourgault a signalé que seuls les ingénieurs anglophones de l'Hydro refusent d'adhérer au syndicat. Il les a comparés à des "scabs" et il s'est inquiété que M. René Lévesque ne dénonce pas semblable attitude.

Au Québec, le chômage fait perdre 47 fois plus d'argent que les grèves — M. Pepin

"Ceux qui s'inquiètent des grèves au point d'accuser avec violence les syndicats, devraient s'inquiéter 47 fois plus du chômage.

"En effet, sur une période d'un an, au Québec, soit de septembre 1964 à août 1965, période où le nombre des grèves fut relativement élevé, 625,975 jours-hommes ont été perdus pour l'économie du Québec par la main-d'oeuvre en grève. Or, pour la même période, le chômage a fait perdre au Québec 29,380,000 jours-hommes, soit 47 fois plus. Ce dernier chiffre est d'ailleurs tenu pour très prudent par certains experts, car il ne tient pas compte du chômage non déclaré ni de certaines catégories de travailleurs dont la semaine ouvrable excède cinq jours."

C'est ce qui ressort d'une conférence de M. Marcel Pepin, président général de la CSN, conférence qui a été lue (en son absence pour cause de maladie) par M. Raymond Parent, vice-président de la centrale syndicale, devant les membres de la Chambre de Commerce des jeunes de Baie St-Paul, dimanche.

M. Pepin, à qui l'on avait demandé de parler de l'influence des grèves sur l'économie, précise dans sa conférence que bien des mesures nous permettent de saisir le peu d'ampleur des pertes de production qu'occasionnent les grèves, par comparaison aux pertes qu'entraînent d'autres phénomènes, comme le chômage." Ces dernières ne sont pourtant pas imputables au syndicalisme, dit-il. Bien au contraire, c'est l'économie ou plutôt le système économique, comme il existe actuellement, qui en est responsable.

"Ceux qui s'inquiètent des grèves devraient s'inquiéter 47 fois plus du chômage... or je n'ai jamais entendu dire que ces mêmes personnes se soient jamais élevées avec force contre le chômage, et certainement pas 47 fois plus énergiquement... et si l'on profère contre les syndicats les accusations les plus violentes à cause des grèves, il faudrait logiquement lancer, à cause du chômage, des accusations 47 fois plus violentes — ce qui me paraît difficile — contre les responsables de cet état."

Le président de la CSN fait aussi remarquer que le nombre de jours-hommes perdus en Ontario et au Québec dans les grèves, pour la période de septembre 1964 à août 1965, a été plus du double en Ontario, soit 1,624,674 en regard de 625,975 au Québec. Les effets sur l'économie ont donc été deux fois plus grands là-bas qu'ici et le Québec n'est donc pas une terre d'agitation qui ferait fuir le capital au profit de nos voisins. Mais quand on

Voir CHOMAGE en p. 2

Ottawa charge la Gendarmerie de bloquer le trafic de la drogue LSD

par Jacques Pigeon

OTTAWA — L'usage de la puissante drogue hallucinogène LSD a pris des proportions inquiétantes, au cours des derniers mois, si bien qu'Ottawa se voit dans l'obligation de prendre des mesures spéciales pour enrayer le fléau.

D'après le ministre de la Santé, la drogue LSD (ce nom est dérivé de l'appellation anglaise : Lysergic Acid Diethylamide) n'est fabriquée, au Canada, que par un seul manufacturier pour les seules fins de recherche dans le domaine psychiatrique.

Mais un fait demeure, un nombre toujours croissant de Canadiens, surtout des jeunes, réussissent à s'en procurer sans trop de difficultés. Et son usage peut être très dangereux.

Le ministre Allan MacEachen croit cependant que de grandes quantités de cette drogue sont amenées en contrebande des Etats-Unis.

C'est pourquoi il a demandé l'aide de la Gendarmerie royale.

Hier, aux Communes, il a rappelé que la vente de cette drogue produisant des hallucinations a été proscrite au Canada en 1963. Le seul manufacturier de la drogue LSD peut en fournir de petites quantités à des institutions approuvées par le ministre de la Santé.

Dans ces cas, la drogue n'est utilisée que pour les essais cliniques et la recherche.

Ailleurs, la vente ou la distribution du LSD sont strictement défendues par la loi.

Le ministre a également soutenu que rien ne permet d'affirmer que la drogue produite par ce manufacturier canadien tombe dans les mains des trafiquants.

Il conclut donc que la source d'approvisionnement est les Etats-Unis, où cette drogue est fabriquée en grande quantité.

Lorsque le Canada a défendu la vente de cette drogue, personne n'a pensé qu'elle pouvait faire l'objet d'un trafic illégal, comme il s'en produit aujourd'hui.

Les événements des derniers mois ont cependant démontré, selon le ministre, qu'un nombre de plus en plus grand de personnes, qui ne sont pas sous traitement médical, utilisent cette drogue.

Et les effets allucinants du LSD ont reçu une grande publicité, donnant souvent l'impression que ses effets sont excessivement plaisants et ne peuvent causer de tort à qui que ce soit.

Selon M. MacEachen, cette affirmation est absolument fausse. Il s'agit là d'une drogue excessivement puissante et des médecins ont souvent noté des effets secondaires très malheureux.

La Gendarmerie royale a donc pris les dispositions nécessaires pour mettre fin à cette contrebande et cette distribution illégale de la drogue.

Les conseillers de mon ministère, a dit le ministre, travaillent en collaboration avec la gendarmerie dans le but d'établir des mesures spéciales pour combattre son usage.

Le ministre a également laissé entendre que de nouvelles mesures législatives sont envisagées pour mettre fin au trafic.

A la fin de sa déclaration, le ministre de la Santé a cependant tenu à rassurer le public. "Je ne veux pas, a-t-il dit, donner l'impression que l'usage du LSD est courant au Canada, mais tout porte à croire que cet usage augmente continuellement."

Et ceux qui s'en servent, le font pour obtenir les effets hallucinants sans connaître les dangers auxquels ils s'exposent.

Les marins avertissent Wilson qu'ils ne laisseront pas la Royal Navy briser leur grève

LONDRES (PC, AFP, UPI) — Le syndicat des marins britanniques a mis en garde aujourd'hui M. Harold Wilson qu'il prendrait des contre-mesures si le gouvernement se sert de la "Royal Navy" pour briser la grève des gens de mer.

M. Bill Hogarth, secrétaire général du syndicat des marins qui groupe 65,000 adhérents, a déclaré que son groupement permettra à la "Royal Navy" de prendre des mesures pour atténuer le congestionnement dans les ports résultant de l'immobilisation des navires par la grève. Toutefois, a-t-il précisé, si les éléments de la marine de guerre entreprennent des initiatives en vue de briser la grève, le syndicat des marins demandera la collaboration des débardeurs pour faire échec à ces mesures.

Le chef du gouvernement britannique, M. Harold Wilson, a déclaré hier au cours d'une émission télévisée qu'il n'hésiterait pas à faire appel à la "Royal Navy" si la grève crée une situation d'urgence.

Les marins ont déclenché leur mouvement de grève en faveur d'heures de travail moins longues sans diminution de salaires à minuit dimanche, immobilisant ainsi tous les navires de la marine marchande qui se trouvent dans les ports du Royaume-Uni. Si la grève continue, le nombre des navires immobilisés augmentera de 300 par semaine au fur et à mesure que les bâtiments britanniques arrivent dans leurs ports d'attache.

Au cours de son allocution télévisée, M. Wilson a lancé, sur un ton conciliant mais ferme, un appel solennel aux gens de mer, les exhortant à mettre fin à leur grève au nom des intérêts supérieurs de la Grande-Bretagne.

Voir LES MARINS en page 2

Lesage aux étudiants : "Faites attention au jeu du fascisme !"

par Gilles Daoust

SAINT-EUSTACHE. — Visiblement mécontent du ton et de la portée "raciste" des questions que lui posaient hier, au cours d'un débat public, certains étudiants (et surtout les étudiantes) de l'école Notre-Dame de Saint-Eustache, le premier ministre Jean Lesage a mis sérieusement ses auditeurs en garde contre leur tendance à "se laisser aller au jeu de la discrimination qui pourrait les mener au fascisme".

"Faites attention, a dit avec force le chef du parti libéral aux étudiants et étudiantes qui étaient âgés de 14 à 18 ans. Faites attention de ne pas devenir des fascistes ou des disciples d'Arcand.

"Avec l'état d'esprit que vous manifestez, c'est là où vous allez et malheur au Québec le jour où le racisme et le fascisme prendront le dessus !

"Nous crèverons au milieu de la richesse sans pouvoir en profiter. Les investissements disparaîtront."

M. Lesage visitait hier, au cours de sa tournée électorale, les comtés de Deux-Montagnes, Argenteuil, Fabre et Papineau, rencontrant à tour de rôle, vers l'heure du midi, les étudiants du Two-Mountains High School et ceux de l'école Notre-Dame de Saint-Eustache.

La Bell

Les étudiants de l'école Notre-Dame qui avaient préparé des questions sur des bouts de papier, voulaient surtout savoir pourquoi on ne nationalisait pas la Bell Telephone et pourquoi, selon certains, on y "refusait de l'emploi aux Canadiens français".

La plupart des questions que les étudiants ont lu sur les bouts de papier et qui touchaient le plus fréquemment la question de l'indépendance au Québec, si on ne peut dire qu'elles étaient fortement "inspirées", du moins peut-on affirmer qu'elles étaient posées avec une certaine animosité envers le chef libéral.

En ce qui a trait à la nationalisation de la compagnie de téléphone Bell, le premier ministre a expliqué qu'il serait ridicule de dépenser un milliard pour un service qui fonctionnait déjà très bien alors qu'il y avait tant à investir dans nos richesses naturelles.

"Ne vous faites pas de lubies, a dit M. Lesage aux étudiants. Lorsque nous avons nationalisé l'électricité, il s'agissait de notre première richesse naturelle.

"Allons-nous nationaliser des fils et des poteaux ? C'est comme si vous me demandiez de nationaliser le service des vidanges."

Répondant ensuite à la question d'une autre étudiante qui demandait pourquoi la compagnie Bell n'employait pas de Canadiens français, mais surtout des Canadiens anglais, le premier ministre a déclaré : "Il est évident que cela se fait comme cela. Il y a beaucoup de Canadiens anglais au Canada, mais au Québec, la Compagnie Bell emploie surtout des Canadiens français. Dans la ville de Québec par exemple, il n'y a que très peu de Canadiens anglais au service de la compagnie."

La jeune étudiante, qui n'avait pas plus de 16 ans, revint encore à la charge et demanda au premier ministre pourquoi les Canadiens français n'avaient pas les postes de commande dans cette compagnie.

M. Lesage a alors fait remarquer que le président actuel de la compagnie était M. Marcel Vincent, un Canadien français.

Une étudiante encore a laissé entendre, lisant un bout de papier qu'elle avait elle-même peiné à comprendre, que les Canadiens français n'avaient aucune chance au pays, qu'ils ne dirigeaient rien.

Le premier ministre a alors répondu que les députés canadiens-français constituaient une forte proportion de la Chambre des Communes et que nombre de Canadiens français avaient été, ou étaient, premiers ministres de provinces.

A une autre étudiante, enfin, qui lui demandait pourquoi le Québec n'était pas aussi libre que les autres provinces, le premier ministre a déclaré : "Venez avec moi faire le tour du pays et vous verrez que c'est Ottawa qui mène dans les autres provinces. Les autres provinces libres chez elles ? Elles

Voir LESAGE en p. 2

Armes, autos, moteurs et TV au fond du Saint-Laurent...

QUEBEC. (PC) — Un lot de treize armes à feu, de moteurs hors-bord, de récepteurs portatifs de télévision et même d'automobiles a été découvert hier au fond du Saint-Laurent, au large de Québec, par trois hommes-grenouilles de la Sûreté provinciale.

Les armes, ont révélé les policiers, sont le fruit d'un vol récemment commis à Trois-Rivières. Quant aux moteurs hors-bord, les appareils de télévision et les automobiles, leur provenance, bien qu'elle laisse peu de doute, reste à déterminer.

SOMMAIRE

Annonces classées / 44 à 54
Bandes dessinées / 35
Courrier "Que faire ?" / 20
Décès, naissances, etc. / 38
Des mots et des phrases / 12
Editorial / 6
Finance / 40 à 42
Horoscope / 28
Immeuble / 53
La bonne table / 15 à 17
Loisirs et récréation / 35
Mots croisés / 47
Navigation / 11
Nouvelles internationales / 24
Nouvelles métro / 9
Nouvelles nationales / 43, 54
Radio et télévision / 10
Spectacles et concerts / 36, 37
Sports / 29 à 34
Tribunaux / 5, 8
Vie féminine / 18 à 22
Vie mondaine / 19
Vie syndicale / 54
Votre médecin / 14

Le dernier rapport annuel du ministre de la Santé a été tronqué — Johnson

par Claude Turcotte
envoyé spécial de La Presse

AMQUI. — M. Daniel Johnson, qui poursuivait sa tournée hier dans le comté de Matapédia, a accusé, à Amqui, les ministres Alphonse Couturier et Eric Kierans d'avoir tronqué le dernier rapport annuel du ministère de la Santé, par crainte de nuire aux chances électorales de leur parti.

Le chef de l'Union nationale, qui parlait devant une salle comble, a soutenu que tout le chapitre traitant de l'alimentation n'apparaît pas dans le rapport 1965-1966, parce que cette partie aurait révélé que 75 p. 100 des enfants d'âge scolaire, qui mangent à l'école, n'ont pas une nourriture suffisante.

"On a tronqué le rapport, car il y avait là ce qu'il faut pour détruire le régime des libéraux parce que les enfants sont sous-alimentés et qu'on prépare une génération de rachitiques.

Les accusations ont été portées contre MM. Couturier et Kierans, parce que le premier a été ministre de la Santé et que le second l'a remplacé.

Au sujet de la réforme scolaire, le chef unioniste a reconnu qu'il fallait aller plus vite, mais qu'on aurait dû le faire "avec des plans d'hommes d'affaires, avec des cafétéria et tout ce qu'il faut pour bien nourrir les enfants."

Pas d'inquisition

Si l'Union nationale avait à former un gouvernement le 5 juin prochain, il n'y aurait pas de commissions d'enquête du type Salvas: "Je n'ai pas l'intention de lancer des commissions d'enquête et d'inquisition, même si je sais que des libéraux ont appris à s'engraisser, comme vous engraissez ce que vous essayez de vendre à un prix raisonnable."

"Nous allons gouverner", a promis M. Johnson.

Par ailleurs, le chef de l'UN n'a pas raté l'occasion de relever la déclaration belliqueuse de M. Lesage, dimanche à Normétal, alors qu'il a lancé à la suite d'une remarque importune: "Venez sur la scène et on verra qui sera le plus beau quand je vous aurai donné quelques taloches."

"Quand un chef de parti en est rendu là, il est temps qu'on le change. Il est nerveux et il a raison d'être nerveux", a mentionné M. Johnson, qui visite aujourd'hui les comtés de Bonaventure et de Gaspé-Sud.

Johnson: les jeunes tournent leurs yeux vers l'UN

AMQUI. (C.T.) — "Les jeunes ont désormais les yeux tournés vers l'Union nationale parce que c'est nous qui leur avons fait confiance."

M. Daniel Johnson, chef de l'Union nationale, qui parlait hier soir à Amqui, a profité du choix de M. Jacques Desjardins, ex-président de l'Union générale des étudiants du Québec, comme candidat dans le comté de Laurier contre M. René Lévesque, pour lancer une chaleureuse invitation aux jeunes.

"Jacques Desjardins, a-t-il dit, va démontrer que la jeunesse n'a plus confiance en ces gens (les libéraux) qui les ont trompés. L'Union nationale leur a fait confiance et leur a donné des postes de responsabilité dans ses commissions des comités d'étude."

"Il y a quatre ans que je dialogue avec les jeunes et c'est avec des jeunes que nous allons gagner l'élection", a ajouté M. Johnson.

L'orateur a proclamé qu'il avait été le premier à prôner le vote à 18 ans et qu'il était tout à fait favorable au syndicalisme étudiant.

"Il ne faut pas s'apeurer de ça, a-t-il commenté, car si l'on veut avoir de l'ordre, il faut engager le dialogue, qui peut être obtenu par le syndicalisme étudiant."

Le procès de Cléophas Couture, relié à l'affaire des incendies criminels, aura lieu en octobre

QUEBEC. — Cléophas Couture, un marchand de 55 ans de Québec, devra comparaître devant les Assises, lors du prochain terme d'octobre, pour répondre à l'accusation d'avoir participé à l'incendie criminel d'un restaurant-roulotte, à l'Ancienne-Lorette, en banlieue de Québec, le 3 décembre 1962.

L'affaire du restaurant-roulotte remonte aux premiers jours de la découverte d'un réseau d'incendies criminels, au mois d'août dernier. L'un des principaux personnages dans cette affaire, Alfred Cyr, avait alors été le premier à comparaître sous l'accusation d'avoir conspiré avec Gerry Arsenault, de Sainte-Foy et de Montréal, et Cléophas Couture, pour mettre le feu à ce petit commerce.

Cyr, a par la suite admis sa culpabilité; il a été condamné au temps fait. Gerry Arsenault, qui a également admis sa culpabilité, a bénéficié d'une sentence suspendue.

Quant à Cléophas Couture, le propriétaire du restaurant-roulotte, il a nié sa culpabilité, hier matin, devant le juge en chef Thomas Tremblay, de la Cour des Assises de la paix, qui siégeait en chambre. L'accusé, qui était représenté par Me Richard Drouin, a accepté que le dossier de l'enquête du Commissariat des incendies ainsi que la preuve faite à l'enquête préliminaire de Cyr soient joints au dossier de sa propre enquête préliminaire.

Auto vs plate-bande: couple et bébé blessés

Trois membres d'une même famille ont été hospitalisés, vers 8 h. hier soir, après que la voiture dans laquelle ils voyageaient eut heurté une plate-bande du viaduc situé à l'intersection des avenues du Parc et des Pins.

M. Alain Viger, âgé de 25 ans, du 7179 rue De Normanville, a été transporté à l'hôpital Hôtel-Dieu, souffrant de blessures à la tête et aux jambes. Sa femme, âgée de 24 ans, a été admise à l'hôpital Général de Montréal, souffrant d'un violent choc nerveux. Leur fille, Nancy, âgée de 13 mois, a été transportée à l'hôpital Children Memorial, souffrant de blessures à la tête.

CHOMAGE

SUITE DE LA PAGE 1

ne connait pas ces réalités, dit M. Pepin, on peut dire n'importe quoi et s'en trouver content.

L'économie ne se dérange pas pour un souffle.

D'après un relevé fait par le comité de défense professionnelle de la CSN, qui administre pour elle le fonds de défense (caisse où sont gardées les réserves liquides utilisables pour secourir les grévistes après la deuxième semaine de grève), il y a eu à la CSN pour une période de 24 mois (du 1er juin 1962 au 31 mai 1964) 20 grèves ou lock-out de plus de deux semaines; pour une période additionnelle de 21 mois (du 1er juin 1964 au 28 février 1966), 20 autres grèves ou lock-out.

Ce total de 40 grèves ou lock-out, dit M. Pepin, représente 6 pour cent des syndicats affiliés à la CSN, soit une moyenne annuelle d'environ 1.5 pour cent des syndicats. Cette moyenne sera un peu plus élevée cette année, je l'admets, puisque, depuis la fin février jusqu'au 1er juin, quelques grèves commencées vers la première date, auront duré plus de deux semaines au 1er juin. Mais le pourcentage ne s'élèvera pas néanmoins à plus de deux pour cent. En d'autres termes, on peut affirmer qu'annuellement, 98.5 pour cent de nos syndicats ne sont pas en grève (ou victimes de lock-out) et que 1.5 pour cent le sont.

Quand on parle d'influence des grèves sur l'économie, il est indispensable de se faire une idée de l'ordre de grandeur du phénomène dont on prétend analyser la portée. Il n'y a, en réalité, presque pas de grèves, malgré les apparences, et certes peu de lock-out. Le phénomène des grèves demeure donc, même dans les périodes un peu plus agitées comme celle que nous vivons depuis environ deux ans, un phénomène extrêmement marginal qu'on ne saurait représenter, sans malhonnêteté intellectuelle et alarmisme ridicule, comme un phénomène d'une ampleur menaçante pour l'économie.

C'est de l'enfantillage et du cinéma à sensation que d'en exagérer ainsi l'importance. Quand on parle de menace pour l'économie, il faudrait bien savoir que celle-ci ne se dérange pas pour un souffle.

De plus, dit le président de la CSN, la grande proportion des salariés qui ne font pas de grève, plus les salariés non syndiqués, plus les travailleurs indépendants, forment une telle masse que les grèves apparaissent davantage encore comme un phénomène d'une ampleur franchement minime, mais à la condition qu'on ne soit pas aveuglé par les préjugés ou poussé par le désir de faire surgir dans l'imagination du public des sorcières auxquelles on se prétendra ensuite justifié de donner la chasse.

Les autres facteurs de dépression de l'économie

M. Pepin cite, en plus du chômage, deux autres facteurs de dépression de l'économie dans sa conférence: l'état de mauvaise santé d'une partie de la population et l'augmentation des profits des compagnies.

Outre le coût de la maladie dans une société telle que la nôtre, dit-il, l'improductivité des citoyens dont la santé laisse à désirer obère l'économie lourdement et, comme toute inutilisation des forces productives, taxe la santé économique d'une hypothèque en comparaison de laquelle on pourrait sans doute tenir les effets de la grève comme d'ordre infinitésimal. Et M. Pepin cite le Rapport Hall qui indique que le taux normalisé de mortalité au Québec en 1960 fut de 9.0 — soit le plus élevé au Canada, à l'exception de celui des territoires du Nord-Ouest.

Quant à l'augmentation des profits, elle est depuis plusieurs années plus accusée que celle des salaires. Elle n'a pas cessé d'être plus forte, de 1960 à 1964. En 1964, par exemple, elle fut plus de deux fois plus forte, soit 9.6 pour cent (augmentation des profits) à comparer à 4.4 pour cent d'augmentation des salaires.

Si l'on recommande aux ouvriers de se serrer la ceinture, déclare M. Pepin, il serait normal, il me semble, de recommander au patronat de se la serrer aussi, ou du moins, de ne pas la désserrer comme il le fait.

Si les profits augmentent à ce point, c'est en partie à cause des prix, et cette augmentation des profits fait une assez bonne preuve que les détenteurs du capital se sont assez peu souciés de l'inflation dans la détermination des prix. La règle d'or commerciale de l'entreprise est la suivante: fixer le plus haut prix que le marché permet. Une morale civique aussi parfaite n'a rien, on en conviendra, pour arrêter l'inflation. Aussi voudrait-on que les travailleurs ne soient pas dans la course générale et fassent les frais d'un effort de modération qu'on évite de faire soi-même.

En même temps que la publicité encourage à acheter des biens de consommation de plus en plus nombreux et dispendieux, on essaie de dissuader les travailleurs de faire les efforts nécessaires pour obtenir des salaires qui leur permettront justement d'acheter...

Au fond, dit M. Pepin, que traduit cet illogisme? A mon avis, tout simplement ceci: un libéralisme sans borne, scandalisé par ses propres conséquences et qui voudrait faire de la liberté économique qu'il prêche, l'apanage des patrons seuls. En même temps qu'il pousse le capital à des profits effrénés, il cherche à modérer l'augmentation des salaires. Tout ceci décrit assez bien un climat dans lequel il devrait être évident pour tout le monde que ce libéralisme sans frein ne prend même pas le temps nécessaire pour penser. On ne sera donc pas surpris que nous tentions de la faire à sa place.

LESAGE

SUITE DE LA PAGE 1

sont à genoux devant Ottawa!"

A un représentant masculin (enfin) qui lui demandait pourquoi il y avait tant de grèves au Québec, M. Lesage a déclaré qu'il n'y en avait pas plus ici qu'en Ontario et que l'an dernier, quelque 2,000 conventions collectives avaient été signées sans qu'il n'y ait aucune grève. Il n'y a eu au Québec, l'an dernier, que 93 grèves.

"C'est que nous avons ouvert au Québec les portes de la liberté, de la liberté syndicale. La différence aujourd'hui, c'est que la PP n'est plus là pour assommer les grévistes, comme cela s'est fait à Asbestos, avant 1960."

M. Lesage, prenant par ailleurs à témoin les professeurs qui se trouvaient sur l'estrade avec lui, a déclaré que les salaires des enseignants avaient doublé depuis 1960. Les professeurs pris à témoin se contentèrent de sourire et de hausser les épaules.

Autre débat

Peu avant de rencontrer les étudiants français, M. Lesage avait rendu visite aux élèves du Two Mountain High School, qui ont surtout demandé pourquoi les panneaux de signalisation sur la Transcanadienne n'étaient pas traduits en anglais.

Le premier ministre, tout en laissant entendre que la signalisation routière internationale (signes conventionnels) serait adoptée bientôt au Québec, a répondu à l'étudiant que nulle part au monde on ne traduisait les panneaux routiers.

Lorsque les Américains vont en France, a dit M. Lesage, ils doivent lire les panneaux en français. Pour le Québec, c'est la même chose. Comment voulez-vous traduire "chemin des sources" en anglais et comment voulez-vous traduire Beaconsfield en français?

Tournée

En plus des deux écoles où il a rencontré un total de 1,000 étudiants, le premier ministre a visité hier de nombreuses usines et industries, serrant la main des ouvriers tout en ayant pour chacun d'eux un bon mot. M. Lesage a notamment visité les usines de pâtes et papier de Thurso, Masson et Gatineau.

Au cours de l'après-midi, après avoir quitté Saint-Eustache, le chef du parti libéral s'est rendu à Lachute, dans le comté unioniste d'Argenteuil, où il a demandé à la population de participer au progrès du Québec "en élisant le seul candidat libéral reconnu du comté, M. Zoël Saindon.

GEMINI-9

SUITE DE LA PAGE 1

lui être relié par un cordon ombilical lui fournissant à la fois l'oxygène et le soutien électronique dont il a besoin. Il sera certes relié à la capsule "Gemini" par un filin, mais à titre de seule précaution de sécurité.

Aux yeux des spécialistes les plus avertis de l'espace au Cap Kennedy, le "clou" du prochain vol sera véritablement la sortie spatiale projetée pour demain.

Dans l'immédiat, les quelque trois rendez-vous assortis de six à dix arrimages auront

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit: 45
Maximum demain: 65

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal, d'Ottawa, des Laurentides et de la Mauricie:** averses ou pluie intermittente dans la matinée. Ensoleillé dans l'après-midi. Minima et maxima à Montréal et Ottawa 45 et 65; Ste-Agathe et La Tuque 40 et 60.

Régions des Cantons de l'Est et de Québec: averses dans la matinée, se dégageant dans l'après-midi. Minimum et maximum à Sherbrooke et Québec 40 et 60.

Régions du Lac-St-Jean, Baie-Comeau, Sept-Iles, Rimouski et Gaspé: nuageux dans la matinée, quelques averses ou orage. Nuageux avec périodes ensoleillées dans l'après-midi. Minima et maxima à Chicoutimi 40 et 55; Baie-Comeau et Sept-Iles 30 et 50; Mont-Joli et Rivière-du-Loup 35 et 50; Gaspé 35 et 50.

Peu d'enthousiasme pour l'Egrégore, à Paris

par PIERRE ST-GERMAIN,
correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS. — On était plutôt mal à l'aise, hier soir, après les débuts parisiens de l'Egrégore, devant la fine fleur de la capitale venue gratis au Vieux-Colombier.

Les 400 invités avaient accueilli sans enthousiasme, mais avec une vive sympathie, la "Femme douce" de Dostoievski, qui connut le succès à Montréal il y a six ou sept ans.

On se félicitait des décors et des éclairages de Mousseau, des costumes de François Barbeau, de la mise en scène de François Laroche. L'interprétation, sans atteindre les sommets, était fort honnête pour une première de gala. Paul Hébert, fatigué à l'excès par les préparatifs du spectacle, avait su préserver quand même l'intensité dramatique, la profondeur humaine de cette pièce difficile, toute en demi-teintes, presque incohérente.

La touchante Marthe Mercure était en pleine forme, les autres comédiens jouaient également avec sensibilité et tout allait comme il faut, même si Hébert eut du mal à se saisir d'une épée qu'on avait oublié de poser à l'endroit voulu, incident qui passa inaperçu.

A l'entracte, donc, la victoire était à demi assurée. On se le disait autour de vedettes de la danse, comme Tessa Beaumont, du cinéma, comme Simone Simon, du théâtre, comme Béatrice Bretty, de la littérature, comme Paul Guth, et même de la magistrature, comme le juge Zollinger (affaire Ben Barka), sans parler des "officiels", ayant en tête l'ambassadeur et Mme Jules Léger, pour le Canada, le ministre des départements et territoires d'outremer, M. Pierre Billotte, du côté français.

Si "Le jour ou les p... vinrent jouer au tennis" marche bien, prédisait-on, la troupe montréalaise n'aura pas à s'inquiéter.

Mais le Kopit n'a pas passé la rampe et le public a été déçu. A peine trois rappels des comédiens et des applaudissements mesurés, sans conviction.

Pourquoi?

La pièce de Kopit est quasi intraduisible, chuchotait-on. Au surplus, l'accent de certains interprètes déroutait un peu le public français. "Cette étude d'un problème américain exposé en un tel langage peut être une transposition excellente pour les Canadiens, mais pas pour nous", m'a confié une personnalité.

En tout cas, le public a eu du mal à saisir les intentions de l'auteur. On n'a pas senti ce drame des Juifs américains dont le parti pris d'isolement invite les Blancs à donner dans la ségrégation, théorie retenue par le metteur en scène Yvan Canuel. Mais comment rendre le langage particulier de ces êtres emmurés dans un country club où ils assistent, sans défense, à l'écroulement de leur petit monde de fausses valeurs?

C'est un sens élargi que l'on a voulu voir dans ce Kopit: une satire, une condamnation d'une certaine société américaine.

Mais la pièce a paru longue, longue. Gilles Pelletier, Yvon Dufour, Paul Hébert, Ovila Légaré, Edgar Fruitier et Jean Doyon étaient dans la peau de leurs personnages, mais ces derniers ne collaient pas. Ni les décors, trop mignons peut-être, ni la mise en scène pourtant intelligente. Seule la crudité du vocabulaire arrivait à toucher certains spectateurs, mais ce n'était que pour choquer ces âmes délicates.

Bref, tout n'est pas perdu. La soirée d'hier, faut-il le rappeler, en était une de gala, donc une salle peu ouverte au théâtre moderne de ton, comme toutes les salles du genre. Un certain nombre de spectateurs français estiment que la pièce prendra auprès des jeunes, comme ce fut le cas en province, et qu'en définitive l'Egrégore va s'en tirer avec les honneurs.

Tout dépendra aussi de la critique, qui assiste au spectacle ce soir, malgré la grève générale qui paralyse la France.

LES MARINS

SUITE DE LA PAGE 1

Sur le front financier, le mouvement de baisse du sterling déclenché hier par la grève des marins britanniques se poursuit ce matin et malgré le soutien de la Banque d'Angleterre, le cours de la livre-dollar cède encore deux points et demi, à 2.7910, son plus bas niveau depuis environ huit mois.

La Bourse des valeurs reste en revanche plus résistante et à l'ouverture les pertes se limitent de nouveau à quelques cents.

Rappelant les efforts de son gouvernement en vue d'empêcher "une grève contre l'Etat et la communauté", le premier ministre a affirmé qu'il prendrait toutes les mesures nécessaires pour faire face à la situation. Le cas échéant et si les circonstances l'exigeaient, il n'hésiterait pas à proclamer l'état d'urgence.

"La marine marchande, a-t-il ajouté, a pris une décision qui ne peut qu'avoir de graves conséquences pour notre pays... La grève est totalement inutile. Notre politique des prix et des salaires est en jeu. Accepter les demandes des gens de mer équivaudrait à faire une entorse à cette politique, entraînant une augmentation progressive du coût de la vie pour notre peuple et une hausse des prix de nos exportations qui nous ferait perdre nos marchés étrangers."

Estimant que certaines revendications des marins de commerce étaient justifiées "en raison de la législation archaïque et datant de la reine Victoria" qui régit la vie des travailleurs en mer, M. Wilson a reproché à certains armateurs d'avoir interprété de façon "stupide et provocatrice" un accord intervenu en avril 1965 relatif aux salaires des gens de mer. "La grève ne réglera rien. Elle ne permettra aux marins ni de défendre leur cause ni de satisfaire leurs revendications" a conclu M. Wilson.

Aucun signe de détente

Aucun signe de détente ne s'est manifesté au terme de la première journée de grève illimitée des gens de mer qui, selon leur syndicat, est observée à cent pour cent.

ALSCO

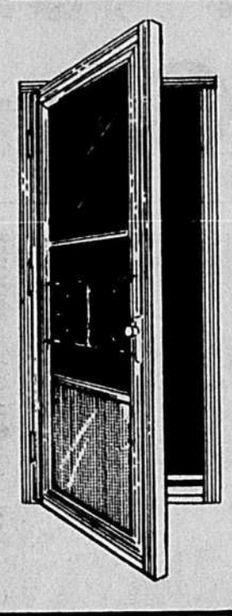

PORTES en ALUMINIUM
4 MODÈLES DIFFÉRENTS:
● Permanente, sans remisage ● Aération en été, confort en hiver ● Indispensable.
FENÊTRES en aluminium
AUVENTS en fibre de verre
CLAPBOARD en aluminium
Appelez
279-8551
1530 EST, BEAUBIEN, MONTREAL

ROOTES SUNBEAM
réputée voiture importée, portant garantie† 5 ANS / 50,000 MILLES sur rouage d'entraînement – maintenant chez

ALIX AUTOMOBILES INC.
Voyez ces messieurs pour vous assurer vente et service impeccables des meilleures importations à Montréal

FERNAND ALIX, président — M. Alix, depuis longtemps, fait partie du groupe des hommes d'affaires du nord-est montréalais. Etant l'un des plus récents dépositaires Rootes/Sunbeam, il desservira ce district en offrant ces plus nouvelles et meilleures voitures ainsi qu'un service impeccable.

PAUL LAROUCHE, gérant des ventes — Les 30 années de Paul dans le commerce prouvent qu'il s'y connaît en occasions d'affaires; il sait aussi que tout client dans une transaction en veut pour son argent. Voyez Paul si vous désirez vous acheter une nouvelle auto; téléphonez-lui ou venez le voir, que vous soyez prêt ou non pour l'achat.

GERARD POITRAS — Acheteur et gérant du département des pièces. Gérard fait partie du personnel chez Alix Automobiles Inc. depuis déjà 10 ans. Il servit dans différents domaines y compris le bureau du trésorier où il travaille actuellement. Mais sa responsabilité première est de voir à ce que le client n'attende pas après les pièces nécessaires. Il remplit cette tâche avec tout le zèle reconnu d'un sergent-major de l'armée.

JEAN RIVARD, gérant du service — Jean travaille aussi depuis 10 ans chez Alix. Quoique mécanicien de métier, il a de plus prouvé ses qualités d'homme d'affaires. Si bien que Jean est vice-président de la compagnie depuis cinq ans.

Sedan Sunbeam "1725" — Tous les avantages économiques d'une voiture importée alliés au confort et à la spacieusité d'une voiture familiale. Puissant moteur de 69.5 c.v. Disponible avec 4 vitesses synchronisées ou avec transmission automatique américaine, au choix. $1,997*

Sunbeam Alpine — C'est une véritable auto sport, une des meilleures au monde. Moteur de 100 c.v. avec carburateurs jumelés. Vous passez de 0 à 60 milles à l'heure en dix secondes seulement et... elle se conduit comme un charme. $2,775*

Sedan sport Sunbeam Imp — Suffisamment spacieuse pour loger toute la famille. Moteur situé à l'arrière. L'Imp allie un rendement maximum à des frais d'entretien et d'essence minimums. En moins d'une minute, vous transformez l'Imp en une wagonnette. $1,699*

*Prix de détail maximum suggéré pour Toronto, Montréal, Halifax, St-Jean, St. John's. Pneus à flanc blanc moyennant supplément.
†Couvre les pièces et la main-d'oeuvre pour le moteur et le rouage d'entraînement.

ALIX AUTOMOBILES INC.
6807 AV. DELORIMIER
RA. 8-3613
ROOTES MOTORS (CANADA) LTD.
ASSOCIES DE CHRYSLER CORP.

Témoin recherché
Accident survenu dimanche, le 24 avril 1966, vers 3 h. p.m., nouvelle route 18, près intersection Montée St-François, Duvernay, Ville de Laval, P.Q., entre auto Austin rouge et Envoy.
Deux personnes décédées et deux blessées gravement.
S.v.p. appeler 388-2041 ou 388-2003 M. Daignault entre 9 h. a.m. et 5 h. p.m.

SOYEZ SUR D'ELLE! SOYEZ GAGNANT!
En achetant une automobile d'occasion de Model Auto Sales, votre vendeur autorisé de voitures Rambler.
Soyez sûr d'effectuer la meilleure transaction possible, d'obtenir une garantie absolue, un meilleur prix, un plan de financement avantageux... Et vous serez sûr d'elle.
MODEL AUTO SALES
6995, boul. St-Laurent
Tél.: 272-5761
2140 est, rue Mont-Royal
Tél.: 522-7289
9171 et 9119 boul. Lajeunesse
Tél.: 387-9886 et 387-5521

TENTES-REMORQUES A LOUER

Aussi peu que $40 par semaine
CAMP & TRAILER RENTALS REG'D
688-2245
Tous les jours jusqu'à 9 h. p.m.
Sam. et dim. jusqu'à 6 h. p.m.

CHARNESS & CHARNESS
AVOCATS
615 ouest, boul. Dorchester
suite 970 UN. 6-1808
I. J. Charness, C.R.
Gerald N. F. Charness, B.A., B.C.L.

LA PRESSE

MONTREAL, MARDI 17 MAI 1966 — 82e ANNEE — No 114

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

Photo René Picard, LA PRESSE

11 familles sans abri à la suite d'un violent incendie

Onze familles ont été jetées sur le pavé par un violent incendie qui a lourdement endommagé, hier après-midi, un immeuble de trois étages situé à l'angle des rues Larivière et Dufresne. Les flammes ont pris naissance dans un hangar, peu après 5 h. hier après-midi, et se sont communiquées aux logements portant les numéros civiques 2344 et 2366 rue Larivière. Répondant à une troisième alerte, plus de 100 pompiers, dirigés par l'assistant-directeur Dollard Boisvert, ont lutté pendant près de deux heures pour maîtriser l'incendie. Le pompier Lucien Gravel, du 2280 rue Des Erables, a été transporté à l'hôpital Notre-Dame après avoir été incommodé par la fumée. Il a pu toutefois, retourner chez lui après avoir été traité. Les dégâts sont très lourds et la plupart des familles éprouvées ont perdu presque tous leurs biens. Il s'agissait du troisième incendie majeur à éclater dans la métropole en moins de 24 heures.

Les armateurs se retirent de la table des négociations

par Pierre PERREAULT

Les armateurs ont provoqué la rupture des négociations, hier, et par le fait même, empêché que se poursuive l'intervention de la commission de conciliation, présidée par le juge Claude Prévost, qui n'a pas réussi à convaincre les deux parties de lui permettre de remplir son mandat.

Par conséquent, la grève se poursuit donc dans les ports de Montréal, Québec et Trois-Rivières, impliquant 4,250 membres de l'Union internationale des débardeurs (CTC) et les membres de la Fédération des armateurs.

De leur côté, à la suite de l'attitude des armateurs, les dirigeants du syndicat des débardeurs ont aussitôt réclamé du ministre du Travail, M. John R. Nicholson, la mise en tutelle des compagnies afin de "faciliter les négociations de bonne foi".

Vaine intervention du juge Prévost

Même l'ultime tentative du juge Claude Prévost, hier après-midi, n'a pas réussi à convaincre les deux parties de permettre à la commission de conciliation de remplir son mandat.

La tension qui existait depuis quelques jours a atteint son paroxysme lorsque le procureur des armateurs, Me Paul-F. Renault, s'est levé pour s'adresser à la commission. Me Renault est venu expliquer qu'à la suite d'une réunion tenue plus tôt dans l'après-midi, ses clients, les armateurs, avaient décidé de ne pos procéder à la conciliation vu que les débardeurs ne s'étaient pas conformés à la condition posée par les armateurs, soit la reprise immédiate du travail.

"Si les débardeurs retournent au travail, a dit Me Renault, mes clients seront heureux de se présenter devant vous et d'accepter vos services comme conciliateurs."

Devant une telle déclaration, le représentant des débardeurs, Me Pierre Langlois, qui remplaçait Me Phil Cutler retenu chez lui pour cause de maladie, a présenté au juge Prévost une lettre écrite par son patron à l'intention du président de la commission.

Dans cette missive, Me Cutler soumet que devant la position prise par la Shipping Federation of Canada Inc., la commission doit "aviser le ministre (du travail) que le conseil de conciliation a terminé son travail et qu'il lui a été impossible de concilier les parties, étant donné l'absence de l'association patronale."

Le procureur du syndicat admet "que les quatorze jours alloués à la commission de conciliation, en conformité avec la loi pour faire son rapport, ne sont pas écoulés". Il soutient néanmoins que "la conduite des employeurs, qui essaient de faire indirectement ce que vous avez refusé directement sur leur objection, rend futile tout délai additionnel et, par conséquent, cette lettre vous demande de formellement au nom de nos clients de faire rapport au ministre".

Pour une troisième fois en trois séances de conciliation, le juge Prévost a demandé aux deux parties un délai de quelques minutes pour discuter la question avec ses deux collègues de la commission, Mes Robert Burns et Roger Cor-

Voir ARMATEURS en p. 4

Photo René Picard, LA PRESSE

Les trois membres de la commission de conciliation

De gauche à droite, les trois membres de la commission de conciliation qui ont passé au cours des derniers jours des moments pénibles et qui ont dû tenir trois caucus en autant de séances pour trancher des questions juridiques. Ce sont Me Robert Burns, représentant des débardeurs, le juge Claude Prévost, président de la commission, et Me Roger Cordeau, représentant des armateurs.

Autant d'océaniques mouillent à l'entrée du port qu'il y en a d'amarrés dans le port même

par Denis MASSE

Au moment où commence une deuxième semaine de léthargie dans le port de Montréal par suite de l'arrêt de travail des débardeurs, on compte pas moins de 37 navires à l'ancre dans des bassins de mouillage à Lanoraie et à Longue-Pointe.

D'après la nomenclature établie hier par le Conseil des ports nationaux, il se trouvait autant d'océaniques au mouillage à l'entrée du port que d'océaniques amarrés dans le port même. Cette situation est probablement sans précédent dans l'histoire du port.

Tous ces navires mouillant aux portes du port attendent la solution du conflit opposant les débardeurs aux armateurs. Mais l'un des litiges principaux porte sur le stationnement des voitures des débardeurs et sort de la compétence des armateurs. A ce titre, le conflit est ouvert avec la direction locale du port.

Les débardeurs ont débrayé il y a une huitaine, soit lundi le 9 mai. Rien ne laisse supposer un règlement très proche.

Equipages en grève

Entre-temps, la situation s'est aggravée d'une autre manifestation hostile de la part des travailleurs : les marins britanniques ont déclenché une grève qui aura ses répercussions dans le port de Montréal déjà paralysé par l'arrêt de travail des débardeurs.

Ainsi, les deux traversées que devaient entreprendre aujourd'hui et demain l' "Empress of England" et le "Franconia" ont-elles dû être contremandées. De son côté, le "Carinthia" de la ligne Cunard, fait actuellement route vers Montréal avec un équipage théoriquement en grève. On ne doute pas que si la grève des marins britanniques persiste, l'équipage du "Carinthia" désertera le paquebot dès qu'il touchera le port de Montréal, demain. Cette désertion massive pourrait même se produire à Québec ce soir si le paquebot accoste à l'Anse-au-Foulon.

Le paquebot "Empress of Canada" a dû rentrer en Grande-Bretagne vendredi dernier sans pouvoir, pour la deuxième fois consécutive, décharger sa cargaison à Montréal. Il navigue actuellement dans l'Atlantique avec un équipage théoriquement en grève.

Reconnu coupable, André LaRivière est passible du pénitencier à vie

par Léopold LIZOTTE

Le psychanalyste consultant André LaRivière, qui, il y a quelques mois encore, recrutait sa clientèle dans les quartiers les plus huppés de Montréal a été déclaré coupable de quatre crimes graves qui, au pis aller, pourraient lui mériter le pénitencier à perpétuité.

Le juge Omer Côté, qui a étayé sa décision en relevant quelque 32 points de corroboration chez les principaux témoins de la Couronne, et en énumérant par ailleurs quelque 49 questions restées sans réponse ou sans réfutation, au cours de l'instruction, a ajourné le prononcé de la sentence, en déclarant qu'il attendrait les notes écrites du procureur de la Couronne, Me Jean-Guy Boilard, et celles des avocats de la défense, Me Raymond Daoust et Claude Danis, avant de se prononcer.

LaRivière a été déclaré coupable des quatre délits commis dans l'ordre chronologique suivant :

- **incitation à la prostitution à l'endroit d'une jeune femme qui était à son emploi, et qui ne peut être identifiée autrement que comme Mlle X, d'ordre du tribunal ;**
- **conspiration pour soumettre ensuite la jeune femme à une opération illégale, celle-ci étant devenue enceinte à la suite de sa "brève rencontre" avec l'un des patients du prévenu ;**
- **complicité dans la "procuration" de cet avortement à la jeune femme ;**
- **fraude de quelque $1,340 à l'endroit du patient qui avait eu ces libertés passagères avec Mlle X, les comptes de l'avorteur, d'un médecin et de l'hôpital étant généreusement "soufflés" pour les besoins de ce vol par fausses représentations.**

Cette simple énumération des accusations portées contre le prévenu, et qui sont forcément schématiques, ne donnent cependant qu'une faible idée des moyens quasi machiavéliques utilisés par le célèbre "docteur" de la rue Marcil pour arriver à ses fins diversifiées, dans ce cas particulier.

Telles que racontées à la cour durant les derniers mois, dans le huis-clos le plus complet, voici donc les grandes lignes de cette peu banale affaire :

Le tout remonte à 1963, alors qu'André LaRivière présente Mlle X à D.F., l'un de ses patients.

Il lui demande alors :

'Soyez gentille avec lui, ne le repoussez pas. Car il me donne de l'argent chaque semaine, et je serais ainsi ingrat envers lui".

Le 12 mai 1965, par ailleurs, Mlle X et D.F. assistent ensemble à une représentation des "Follies Royales", rue Sherbrooke ouest.

Ils y consomment une certaine quantité d'alcool et, à leur retour, André LaRivière leur conseille d'aller . . . au motel.

Ce qu'ils font.

Ils se rendent dans une hôtellerie du boulevard Taschereau, et, le lendemain matin, Mlle X raconte son aventure nocturne à l'accusé.

Mais celui-ci est quelque peu mécontent.

On est allé trop loin, et il y a danger que la jeune femme devienne enceinte.

Le 24 mai, d'ailleurs, ce danger semble se concrétiser.

Un médecin, le Dr Y, est consulté, puis une analyse faite à la pharmacie Montréal se révèle positive.

Le prévenu confie alors à Mlle X qu'elle ne peut rester comme cela. Il la réfère donc à nouveau au Dr Y, qui ne veut pas intervenir, puis à un chiropraticien du boulevard Décarie, qui, lui, accepte de pratiquer l'opération illégale moyennant $250.

Dès ce moment, LaRivière annonce à la jeune femme qu'il va payer pour l'avortement, mais qu'il se fera bien rembourser par D.F.

Il souligne alors que, plus le temps passe, plus son compte sera élevé.

En même temps, toutefois, il conseille à la jeune femme de se laisser embrasser par ceux qui la traitent, "parce que ça peut diminuer leurs comptes à eux".

Les chose toutefois se gâtent, et elle doit être transportée à l'hôpital Notre-Dame-de-l'Espérance, à St-Laurent, pour une péritonite.

Voir LARIVIERE en p. 4

Le "psychanalyste" à sa première comparution

Voici le "psychanalyste" André LaRivière, au moment où il comparaissait pour la première fois, le 9 août dernier, devant le juge Marc-André Blain pour répondre à 12 chefs d'accusation à la suite de son arrestation le samedi matin précédant sa comparution.

L'autopsie des cadavres de Piedmont : balles tirées à bout portant dans la tête

L'autopsie pratiquée sur les cadavres de l'homme et de la femme découverts mardi dernier sous quelques pieds de terre dans un ravin de Piedmont, dans les Laurentides, a permis d'établir que les deux personnes ont été abattues chacune d'un projectile d'arme à feu tiré dans la tête à bout portant, "Il s'agit de balles de petit calibre" a précisé hier le docteur Jean-Paul Valcourt, pathologiste et expert en balistique de l'Institut médico-légal de Montréal.

On sait que, selon les détectives menant la difficile enquête, les corps trouvés côte-à-côte sont ceux d'André Paquette, 44 ans, un repris de justice soupçonné d'avoir monté le vol de $1,400,000 commis à Montréal le 31 mars 1964, et d'Alice Rioux, 24 ans, son amie.

Tous deux, croient les policiers, ont disparu après avoir hébergé dans leur chalet de Piedmont le trafiquant do stupéfiants Lucien Rivard dans les jours qui ont suivi son évasion du 2 mars 1965 à la prison de Bordeaux. Rivard, lors de son arrivée à Piedmont, aurait été accompagné du bagnard André Durocher, 28 ans, son compagnon d'évasion.

Dans la tombe sommaire où les corps ont été retrouvés, l'homme avait les mains menottées derrière le dos et les pieds liés avec du fil électrique. Une balle lui a été tirée dans la nuque. Quant à la femme, dont les membres ne portaient pas d'entrave, le projectile lui a percé le front.

M. Saulnier croit que seule une législation permettrait à Montréal d'amorcer une campagne en vue de se redonner un caractère français

par Florian BERNARD

"On ne peut même plus parler de conserver à Montréal son caractère français. Il faut le lui redonner, le lui restituer. Tôt ou tard une législation devra probablement être adoptée en vue d'amorcer ce redressement indispensable."

C'est la déclaration faite hier soir par le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, alors qu'il s'adressait aux membres de l'Association des hommes d'affaires du nord. Il a expliqué qu'à l'heure actuelle la ville n'est pas autorisée à adopter une législation qui obligerait les entreprises à se donner des raisons sociales en français. M. Saulnier a toutefois précisé que si le gouvernement du Québec adopte des lois en ce sens, la ville de Montréal sera sûrement l'une des premières à les mettre en force. Selon lui, le gouvernement provincial ne devrait pas tarder à se prononcer officiellement sur la question.

Un défi au bon goût !

M. Saulnier est d'avis qu'il paraît particulièrement pressant dans les quartiers de la ville qui sont à 75, 80 et même 90 p. 100 de langue française de corriger la situation présente. Il est essentiel, selon lui, que la population puisse mener sa vie quotidienne en français et que le cadre de sa vie, c'est-à-dire sa ville, parle sa langue et soit conforme à sa culture. On sait l'immense influence, psychologique aussi bien que pratique, qu'exerce sur l'enfant et même sur l'adulte le visage de sa ville et son aspect extérieur. Le complexe d'infériorité aidant, trop de commerçants se donnent des raisons sociales en anglais ou dans un français douteux et bâtard.

M. Saulnier d'ajouter que l'étranger qui parcourt pour la première fois l'annuaire téléphonique de Montréal est stupéfait. Il éclate de rire devant des raisons sociales qui sont à la fois un défi au bon goût, à la langue française et même au respect dû aux saints et à la liturgie.

Le président du comité exécutif a ensuite cité quelques raisons sociales empruntées à tout hasard à l'annuaire téléphonique de Montréal : **Le Roi du Smoked Meat, Champlain**

Voir LEGISLATION en p. 4

Les impressions (imaginaires) d'un Sénégalais ayant visité le Québec à l'occasion de l'Expo

LA CHRONIQUE DE L'EXPO

PAR RAYMOND GRENIER

Voici, publiée par anticipation, une lettre adressée à l'un de ses amis par un Sénégalais de Dakar, à la fin du mois d'août 1967, après un séjour d'une semaine à Montréal où il rêvait depuis plusieurs mois de voir l'Exposition universelle. Comme à la plupart des visiteurs étrangers, de nombreuses et longues visites à l'Expo ne lui ont laissé que tout juste le temps de voir rapidement Montréal et de faire quelques excursions dans certaines régions de la province de Québec. Il n'est pas sans intérêt — même s'il faut déplorer profondément leur caractère injustement superficiel — de lire les impressions que cet Africain francophone a rapportées de son beaucoup trop court séjour au coeur même du Canada français.

R.G.

Cher ami,

T'ayant déjà écrit à peu près tout ce qu'on peut admirer à l'Exposition universelle de Montréal, il me reste à te parler de la ville et de la province canadienne où elle se tient.

Histoire de te dilater la rate.

Elle est un peu sérieuse, leur exposition; et même, par endroits, presque sinistre, comme dans des pavillons dits "thématiques" où l'on vous ressasse de diverses façons ingénieuses qu'il naît plus d'enfants par seconde qu'il ne se fabrique de "pilules" et que l'humanité tout entière (et non plus seulement les deux tiers des humains) est menacée de mourir de faim.

"Mieux est de ris que de larmes écrire, comme dit le bon Rabelais : pour ce que le rire est le propre de l'homme",

Dès que l'on sort du terrain de l'exposition, ce ne sont pas, Dieu merci ! les sujets de rire et même de se tire-bouchonner qui manquent ! Encore que, lors même qu'on ne peut se retenir de pouffer devant des enseignes, des affiches ou des panneaux publicitaires où un vocabulaire français et anglais parait pris de délire, on ne puisse non plus s'empêcher de ressentir un pincement au coeur. Comme si ce délire était celui d'une agonie.

Il faut dire que cette réclame publique qui condescend traîtreusement à utiliser, à tort et à travers, des vocables français est très limitée. On ne la rencontre guère que dans certains quartiers de Montréal (et par-ci par-là le long des principales routes provinciales ouui mènent à cette ville).

En général, par sa réclame publique, Montréal se proclame ville anglaise. Ce qui n'a pas laissé de m'étonner, à mon arrivée, ayant lu à diverses reprises, il me semble, qu'il s'agissait de "la deuxième plus grande ville française du monde".

D'après ce qui frappe le regard d'un visiteur francophone comme moi, qui n'ai guère plus d'nne semaine à partager entre l'exposition, d'une part, et Montréal et ses environs, d'autre part, il faut sans doute entendre cette expression dans le sens où l'on dit que "New York est la plus grande ville juive du monde".

Qu'une partie importante de la population de Montréal — comme du reste du Québec — soit d'origine française et ne

Voir IMPRESSIONS en page 4

6741 ST-HUBERT

Paul-E Talbot Bacheliar en optométrie

EXAMEN DE LA VUE
•
PRESCRIPTION DES VERRES
OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL
•
Autrefois Optométriste consultant à l'Hôpital Sainte-Justine
272-7611 • 272-7616

DODGE
CHRYSLER
VALIANT
CORONET
SIMCA
CAMIONS

L'HOMME L'AUTRE BORD DU PONT VEND MOINS CHER

AUTOS USAGÉES Dependable

Vaste terrain d'autos usagées

Longueuil AUTOMOBILE LTÉE
268 O. St. Charles, Longueuil 674-1571

Location à court et long termes 674-4921

EMBELLISSEZ ET PROTEGEZ VOTRE MAISON

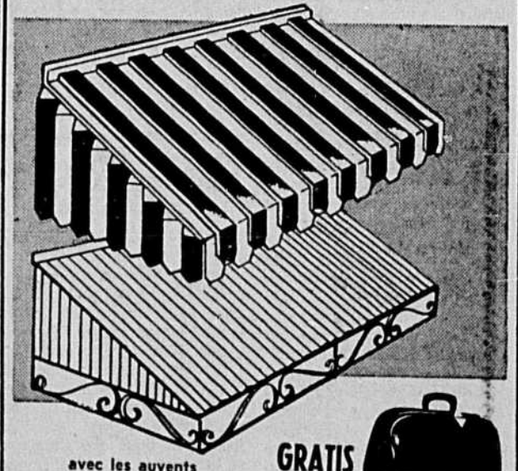

avec les auvents GRATIS

WEATHER-VANE

UN SAC DE FIN DE SEMAINE AVEC CHAQUE ACHAT

ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ PLUS TARD

Auvents Weather-Vane
3055, ave Verdun
VERDUN — Tél. 769-3853

S.V.P. me fournir tous renseignements et votre offre de paiements différés.

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....

☐ Auvents ☐ Portes ☐ Fenêtres ☐ Clapboard d'aluminium

La fondation de Ville-Marie sera commémorée demain par la Société historique de Montréal

par André LUCHAIRE

C'est demain 18 mai que sera commémorée, comme tous les ans la fondation de Ville-Marie par un groupe de colons, de prêtres, de religieuses et de soldats commandés par M. Paul de Chomedey, seigneur de Maisonneuve, le 18 mai 1642, il y a exactement trois cent vingt-quatre ans.

La célébration organisée comme d'habitude par la Société historique de Montréal en collaboration avec le régiment de Maisonneuve aura toutefois cette année une ombre au tableau : la participation officielle et visible de la ville de Montréal sera réduite au minimum car, à l'heure où nous écrivons il n'est pas sûr qu'il y ait un seul conseiller présent — quant au maire, il n'est pas question du tout qu'il y soit. Mon Dieu ! Est-ce la guerre entre la SHM et l'hôtel de ville ? Non, mais un malentendu fâcheux a surgi.

La raison de cette absence insolite ? Un incident postal, qui a fait que n'ayant pas eu connaissance par voie écrite des intentions de la SHM cette année, la Ville a choisi la soirée du 18 mai pour inviter comme chaque année à pareille époque le Corps consulaire, de Montréal — près de 60 consuls et délégués commerciaux accrédités ici.

Il semble en outre que, convaincus à l'avance de l'accord — traditionnellement donné par le maire en pareille circonstance — les dirigeants de la SHM aient lancé des invitations comportant l'annonce de la présence du maire ou de représentants de la Ville.

En fait il n'en sera rien — à moins qu'un conseiller accepte de ne pas assister au banquet du Corps consulaire . . .

Le malentendu est devenu apparent lorsque des invités ont constaté la double invitation dont ils étaient les bénéficiaires pour le même soir et ont questionné l'Hôtel de Ville à ce sujet et lorsque les dirigeants de la SHM ont appris qu'ils ne pourraient pas être reçus à l'hôtel de ville ce soir-là.

Les dirigeants de la SHM seraient, paraît-il d'humeur fort chagrine . . .

A l'hôtel de ville on assure catégoriquement qu'on n'a jamais reçu de lettre annonçant l'intention de la SHM d'organiser une célébration au monument de Maisonneuve le mercredi 18.

Et après avoir reçu visite d'un des dirigeants, avec une liste de services ordinairement accordés par la ville en pareille occasion (il faut des pompiers pour s'occuper des décorations et des fleurs, des agents de police pour l'ordre public, etc.) les dispositions ont été prises, nous dit-on, pour que la manifestation de la SHM bénéficie des mêmes services que d'usage... sans le maire et peut-être sans conseiller.

Les manifestations

Quant à la célébration elle-même elle comporte, le matin à partir de 11 heures la réception des tributs floraux au pied de la tour de l'est de Notre-Dame, sur le parvis.

Le soir, un ralliement des dignitaires et personnalités à 8.15, sur le parvis, où ils recevront le salut du régiment de Maisonneuve.

Puis on se rendra dans l'église Notre-Dame, où sera chanté un "Te Deum", en présence du curé, M. J.-B. Vinet.

A 8.45, le régiment de Maisonneuve, ses corps de cadets et la Compagnie Franche de la Marine prendront position sur le parvis.

Après la sonnerie de clairon "le Dernier Appel", et "le Réveil" les dignitaires déposeront leurs tributs floraux.

Puis la Compagnie Franche de la Marine exécutera une salve d'honneur. Une brève allocution du président de la SHM le Dr A.-D. Archambault et l'exécution de "O Canada" clôtureront la cérémonie à laquelle tous les citoyens de Montréal sont cordialement invités.

IMPRESSIONS

SUITE DE LA PAGE 3

soit pas encore totalement intégrée au milieu dominant anglophone, on s'en aperçoit par l'existence de certains quartiers où ce qui subsiste du vieux fond français s'affiche trop souvent altéré et abâtardi comme le fait le yiddish dans certains coins de "la plus grande ville juive du monde".

Ça donne des résultats étonnants, désopilants à l'extrême.

Un "casse-croûte", par exemple, ce n'est pas un "repas sommaire" mais **l'endroit** où on en mange un. A Montréal, on "entre" dans un casse-croûte . . . Comme si l'on pouvait entrer dans un goûter ou une collation ! En y entrant, lui aussi, le visiteur étranger a forcément l'impression d'être accompagné secrètement par la charmante Alice de Lewis Carroll et se demande s'il ne va pas avoir à soutenir quelque conversation toute en quiproquos.

Comme dit le Petit Larousse: "Beaucoup de vaudevilles sont fondés sur d'invraisemblables quiproquos".

De cette situation vaudevillesque et "ridiculisante", la population est vraisemblablement inconsciente, tout comme ceux qu'elle élit à la direction de ses assemblées locales ("gouvernement" du Québec, conseils municipaux, etc.). C'est la seule explication. En tout cas, l'inconscience est certainement la seule excuse que pourraient invoquer des gouvernants qui ne font manifestement rien d'efficace pour changer un tel état de choses.

S'il subsistait, dans ce coin de l'Amérique, une vocation française, elle se manifesterait à coup sûr, en tout premier lieu, par tout le contraire de ce que l'on voit ici. C'est ce dont témoigne ce qui se fait dans tous les pays entièrement ou partiellement francophones du monde.

Les enseignes, les affiches et tout le reste de la réclame publique seraient français ou, à tout le moins, bilingues, et l'on n'y tolérerait pas autre chose qu'un français impeccable et conforme à l'usage international — de sorte que ce langage soit publiquement témoin et garant d'une volonté et d'une capacité de participation, à part entière, à une culture commune à de nombreux pays et à quelque cent millions de personnes à travers le monde, ainsi qu'à son rayonnement.

Essaie d'imaginer un cas extrême. Suppose l'organisation d'une foire internationale au Caméroun, nouvelle république indépendante d'Afrique où le français et l'anglais sont également langues officielles tout comme au Canada.

Jamais le gouvernement, jamais, en tout cas, la population francophone du pays ne tolérerait qu'un étalage public de petit-nègre "franglais" permit à la foire de servir d'occasion à des millions de visiteurs étrangers de rapporter l'image d'un peuple n'ayant aucun souci des normes internationales de sa langue et de sa culture et résigné à une dégradation de ses valeurs jusqu'au point où le ridicule même n'y trouve plus rien à tuer.

Ce gouvernement imposerait, si vraiment il le fallait, les changements indispensables d'enseignes, d'affiches, etc.; ses services feraient une liste des erreurs courantes et inonderaient le pays de "Dites et ne dites pas !" Des groupes de "vigilantes" seraient constitués ou se constitueraient spontanément pour veiller à ce que tout ce qui doit être corrigé ou remplacé le soit. Avant l'ouverture de la foire et l'arrivée des visiteurs étrangers. Des suvventions seraient prévues pour faciliter, dans certains cas, les transformations nécessaires.

Si l'on en juge par le visage anglais de Montréal et d'une bonne partie des régions du Québec que j'ai pu voir — à la course, comme la plupart des autres visiteurs étrangers — ou encore par l'aveu "publicitaire" du peu de cas que font du français et de sa qualité non seulement les Québécois anglophones mais les Québécois d'origine française eux-mêmes ainsi que leurs "gouvernants", il est manifeste que personne n'a jugé bon de faire ici ce que les Camérounais n'auraient pas manqué de faire.

Tu me diras que ce ne sont là que des impressions recueillies au court d'un très bref séjour au Québec et tout particulièrement à Montréal; que je juge sur les apparences extérieures. C'est vrai. Des millions de visiteurs sont dans mon cas.

Et puis, il faudrait aussi que tu te rendes compte de ce qu'elles sont "les apparences extérieures" !

Faut-il te décrire l'ahurissement des visiteurs étrangers qui parlent ou connaissent le français lorsqu'on leur offre des "hot-dogs stimés ?" . . . Il s'agit de saucisses réchauffées à la vapeur ("steam") et servies dans de petits pains. Leur appétit se bloque définitivement si la même chose leur est présentée en traduction littérale "française" : des "CHIENS CHAUDS" ! ! !

Une fois compris le mécanisme, tu parles s'ils rigolent, ces visiteurs, et chacun note ces appellations incontrôlées qui foisonnent, pour en rapporter les plus ridicules jusqu'au fond de tous les continents.

Si vraiment il existe un Canada français soucieux d'occuper une place honorable dans la communauté culturelle des peuples francophones — souci que je n'ai pas su constater en ne jugeant que par l'extérieur — il va lui falloir des générations pour effacer cette image qu'Expo 67 aura contribué à répandre de lui jusqu'aux sources de l'Amazone et du Congo, jusqu'aux derniers villages de l'Everest et des Carpathes.

Même l'intérêt ne semble pas avoir été suffisant pour provoquer certaines corrections élémentaires d'enseignes ou d'affiches.

S'attendant à recevoir des milliers et des milliers de visiteurs étrangers, on aurait pu penser que les logeurs auraient fait attention à leurs affiches.

Celles-ci, on les voit nombreuses qui annoncent "l'appartement". Les visiteurs, qui n'en demandent pas tant et qui n'ont besoin que d'une chambre, passent devant sans s'arrêter, naturellement. Il est tout de même arrivé à des familles de s'arrêter, prêtes à louer un appartement. Quelle ne fut pas leur stupeur de se voir invitées à se tasser dans une seule chambre !

Si ce n'est pas souci "national", les "gouvernements" locaux de Québec et de Montréal n'auraient-ils pas dû imposer une refrancisation quelconque dans l'intérêt purement commercial de leurs administrés (et pour faciliter leur séjour aux visiteurs francophones attirés par l'Expo) ?

On m'a dit que cette suggestion fut faite. Mais il faut croire que les "gouvernements" locaux en question ne s'en sont pas plus soucié que de la première culotte du roi Dagobert.

En fait, un vrai bilinguisme français-anglais, généralement bien observé, ce n'est guère qu'à l'Exposition même que je l'ai trouvé.

Dès qu'on en sort, on constate un état de choses qui donne long à penser sur l'importance réelle et l'activité d'administrations publiques qui portent de beaux noms ronflants comme "ministère des Affaires culturelles" ou "Office de la langue française" . . .

S'ils avaient quelque autorité dans les domaines que leurs noms leur prêtent, ils auraient sûrement profité de l'Exposition pour l'exercer au moins un peu. Ce que, visiblement, ils n'ont pas fait.

Tout ça, c'est rigolo sur le coup. Mais, je m'en rends compte, quand on l'expose, même dans une simple lettre, c'est plutôt attristant. Pour ramener le sourire sur tes lèvres, je pourrais te citer cent autres exemples du "franglais" que la population et ses "gouvernants" n'éprouvent, semble-t-il, aucune honte à laisser s'étaler publiquement, là où l'anglais n'occupe pas seul la place. Mais je n'en ai plus le coeur.

Cordialement (etc.).

LEGISLATION

SUITE DE LA PAGE 3

Carpets, Montcalm Auto Body, St-Pierre Claver Cut Rate Drug Store, Pie IX Bar-B-Q, Le Christ-Roi Valet Service, St-Sacrement Parking Lot et Saint-Vincent-Ferrier Fish and Chips !

On a envie d'ajouter : priez pour nous ! Cette singulière litanie, d'ajouter M. Saulnier, qui mêle Dieu, les saints, les grands noms de notre histoire aux objets de consommation courante, et cela dans un curieux salmigondis de français et d'anglais, fait réellement notre honte.

"Dans les raisons sociales, dans l'affichage sous toutes ses formes et dans la publicité, le français doit avoir à Montréal la première place et il appartient aux hommes d'affaires canadiens-français de s'y employer." M. Saulnier reconnait qu'il faudra plusieurs années pour corriger cette situation, mais il demande qu'un premier pas soit fait.

Une offensive à l'occasion de l'Expo

Le président du comité exécutif déclare qu'il importe à tout prix que soit déclenchée sans autre délai une mobilisation des groupes et des citoyens, que soit provoqué ce réveil des consciences et que s'affirme enfin la fierté collective. Il le faut à cause de l'impression que donnera Montréal, l'an prochain, à ses millions, à ses dizaines de millions de visiteurs. Que l'Exposition universelle soit l'occasion de déclencher cette offensive permanente qui vise à faire de Montréal une ville jeune, accueillante, claire et propre et surtout française. Et M. Saulnier de conclure : "Le civisme, désormais, sera de donner à Montréal un visage conforme à son âme."

ARMATEURS

SUITE DE LA PAGE 3

deau. Les délibérations ont duré quinze minutes.

Revenu dans la salle d'audience, le juge Prévost a déclaré avoir déployé un effort suprême pour sauver la conciliation. Il a avoué avoir offert à ses deux collègues d'émettre des subpoena ordonnant aux témoins des deux parties de comparaître devant lui. Le juge a expliqué que l'urgence de la question et le danger que l'arrêt de travail ne compromette dangereusement l'économie de notre pays, l'ont incité à tenter un effort supplémentaire, afin d'atténuer les prises de position catégoriques des armateurs et des débardeurs.

"Mais puisque mes collègues ne partagent pas mon opinion, a dit le juge, visiblement désappointé, je dois me soumettre et faire rapport au ministre du Travail que nous avons été incapables de concilier les parties et qu'en conséquence, nous demandons d'être relevés de notre mandat".

Le magistrat a ensuite demandé à ses collègues d'énoncer devant les parties les raisons qui les ont amenés à refuser sa suggestion. A tour de rôle, Mes Burns et Cordeau, respectivement représentants des débardeurs et des armateurs au sein de la commission, ont employé des mots différents pour exprimer la même idée : en tant que conciliateurs, nous ne pouvons accepter que l'une ou l'autre des parties soit absente et vu que nous sommes incapables de rendre une décision, nous préférons envoyer un rapport immédiat à cet effet au ministre.

Dans la soirée d'hier, un porte-parole du syndicat des débardeurs a dévoilé la teneur d'un télégramme, signé Gérard Tremblay, qui a été envoyé au ministre fédéral du travail, M. John R. Nicholson. Les débardeurs demandent que "par acte du parlement, chacune des compagnies soit mise en tutelle pour faciliter les négociations de bonne foi pour la conclusion d'une convention collective des locaux concernés des ports du St-Laurent".

Afin d'appuyer leur télégramme, les débardeurs invoquent le refus des armateurs de procéder devant la commission de conciliation, malgré les conseils du ministre et l'offre du juge Prévost d'entendre la preuve, la décision de la commission d'interrompre son travail et "le manque de responsabilité de la part des armateurs envers le public".

Le pavillon du Venezuela : trois cubes qui illustreront divers aspects de la vie dans ce pays

La vie, le peuple, l'industrie et les arts du Venezuela seront illustrés, à l'Expo 67, dans un pavillon réparti en trois cubes de 45 pieds de côté, qui couvriront une superficie de 27,041 pieds carrés de terrain. L'édifice sera situé dans l'île Notre-Dame, entre les pavillons de la Tchécoslovaquie et du Maroc.

En expliquant les grandes lignes du scénario de la présentation venezuélienne, le Dr Manuel Silveira, commissaire général intérimaire de la participation du Venezuela à l'Expo 67, a précisé que chacun des trois cubes abritera des éléments d'exposition qui offriront tous les aspects de la vie au Venezuela : son peuple, son folklore, sa végétation.

"La tâche de présenter le Venezuela au monde, dans si peu d'espace et en si peu de temps, a été confiée à M. Carlos Raul Villanueva que nous considérons comme l'architecte le plus remarquable du pays. La visite des trois secteurs du pavillon, qui seront reliés entre eux, prendra environ une heure et sera un peu comme une longue conversation sur notre pays".

Pour illustrer le Venezuela, on utilisera surtout le film. Dans une salle qui occupera entièrement le premier cube, plusieurs écrans montreront, sans interruption, l'aspect géographique du Venezuela, la vie des Venezueliens, jeunes et adultes, leur façon de se cultiver, de se récréer. D'autres films montreront en même temps les rues et les villes où ils vivent. Sur d'autres écrans défileront sans arrêt les panoramas du Venezuela : ses montagnes, ses plages, etc.

D'autres films illustreront la croissance industrielle du pays et ses échanges commerciaux avec le Canada, qui vient au deuxième rang parmi ses clients.

A l'intérieur du deuxième cube, le visiteur découvrira l'intensité avec laquelle le Venezuelien puise dans son folklore: sa musique, ses danses, ses chansons. Ce secteur aura trois étages. Au premier, un des plus grands orchestres du pays, la Compagnie de ballet du Venezuela et des groupes de danseurs et de chanteurs folkloriques donneront tour à tour des spectacles. Les deuxième et troisième étages seront occupés par les loges des artistes, un bar-salon et les bureaux d'administration du pavillon.

Le troisième secteur sera à la forêt tropicale et oasis. Au milieu d'une sorte de jardin d'hiver constitué d'arbres tropicaux, de fleurs, de chutes d'eau et de fontaines, le visiteur pourra s'asseoir quelques moments sur des pierres ou dans des anfractuosités pratiquées dans des troncs d'arbres.

Selon les concepteurs du pavillon, la simplicité de la forme géométrique a pour but de créer un contraste avec les pavillons voisins. Par ailleurs, l'usage de couleurs comme le jaune, le noir, le vert, le bleu et le rouge, sur les surfaces, tendra à donner de l'animation et de la gaieté. Les parois extérieures du pavillon seront polies comme un miroir et ne présenteront aucun joint visible.

Les contrats de construction du pavillon et d'aménagement de ses éléments d'exposition n'ont pas encore été adjugés.

LaRIVIERE

SUITE DE LA PAGE 3

Au cours de son traitement, par ailleurs, il tente de la faire travailler dans sa chambre, au dactylo, et il lui recommande de ne pas révéler à D.F. que c'est une compagnie d'assurances, la Continental Casualties, qui va défrayer le coût de son hospitalisation.

A sa sortie, par ailleurs, il entreprend de présenter au malheureux D.F., qui ignorait tout de l'affaire jusqu'à ce moment-là, des factures s'élevant à $1,084 pour les divers traitements. Et ce, tout en lui faisant remarquer que les frais seront encore plus élevés.

Et, comme D.F. n'a pas le comptant nécessaire, il lui facilite un emprunt à la banque et réussit ainsi à se faire verser un total de $1,340, alors que tout ce qu'il aurait déboursé semble avoir été . . . $250.

C'est le moment où la police entre en scène, en août de l'an dernier, alors qu'elle porte contre le prévenu une soixantaine d'accusations d'attentat à la pudeur, en plus des accusations qui ont connu leur aboutissement hier.

"Au profit de leur prestige mondial les Etats-Unis et le Canada doivent reviser l'état de leurs relations"

— *le maire Drapeau*

DETROIT — Invité d'honneur à un dîner tenu au Cobo Hall par l'Economic Club, à Détroit, hier soir, le maire Jean Drapeau a lancé un vibrant appel en faveur d'un idéal commun, d'une volonté collective et d'une action concertée, de la part des Etats-Unis et du Canada, pour maintenir à la face du monde le rang et la valeur d'exemple de l'Amérique du nord.

Selon le maire de Montréal qui a aussi abordé l'épineux problème de l'emprise des Etats-Unis sur l'économie canadienne, il est grand temps que, des deux côtés de la frontière, on examine avec calme et lucidité l'état des relations entre les deux pays et les défis tant du point de vue social que politique que ces relations engendrent.

"Pour continuer de servir d'exemple au monde, nos deux nations doivent en premier lieu surmonter les difficultés auxquelles elles doivent faire face, tant dans leurs rapports mutuels qu'à l'intérieur de leur frontière respective", ajouta M. Drapeau.

Selon lui, "sans que cela obéisse évidemment à aucune volonté arrêtée, à aucun plan préconçu, il se produit un phénomène d'expansion spontanée dans le cas d'un très grand pays comme le sont les Etats-Unis aujourd'hui.

"Sans l'avoir aucunement recherchée, il arrive un jour où il occupe une position dominante chez plusieurs de ses amis et alliés et où il est en mesure même, parce qu'il contrôle leur économie, d'influencer leur politique".

Et M. Drapeau de ne pas hésiter à noter : "C'est cela qui est malsain et qui risque de devenir dangereux".

Il enchaîna aussitôt : "Aussi importe-t-il que nous recherchions ensemble des moyens propres à atténuer progressivement l'emprise des Etats-Unis sur l'économie canadienne sans pour autant risquer par un brusque coup d'arrêt ou une réduction draconienne des investissements d'enrayer le développement du Canada ou de porter un coup mortel à de grands programmes de progrès économique et social.

A cet égard, le maire Drapeau a préconisé deux types principaux de mesures :

1 — **que les investissements américains soient plutôt orientés désormais vers l'achat d'obligations que vers l'acquisition ou le contrôle des entreprises canadiennes;**

2 — **que les sociétés américaines, lorsqu'elles créent des filiales au Canada s'efforcent de faire appel au capital canadien.**

"J'ajouterai, mais alors plutôt sur le plan psychologique, qui a aussi son importance, que les filiales canadiennes de sociétés américaines, se comportent comme des sociétés canadiennes et s'efforcent de se conformer aux directives, aux voeux et, demain, au plan de développement du Canada".

Le maire de Montréal a ensuite traité de la responsabilité particulière des Etats-Unis de favoriser non seulement l'expansion économique de ses voisins, en particulier le Canada, mais aussi de s'associer à l'immense effort que les Canadiens sont en train de faire d'un océan à l'autre pour répondre à leurs aspirations spirituelles et sociales.

"A cette fin, souligna-t-il, le capital américain, s'il doit servir de stimulant à l'économie canadienne, doit être également un instrument dans l'édification de ce que l'on peut appeler un ordre social nouveau. C'est justement l'établissement de cet ordre social nouveau, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, qui maintiendra et renforcera aux yeux du monde entier la position dominante du continent nord-américain".

La participation de la classe ouvrière réclamée au sein du Conseil du port de Montréal

Dans la dernière livraison de son bulletin mensuel, la Chambre de commerce de Montréal relance l'idée d'une participation de la classe ouvrière au Conseil du port.

On sait que le Conseil du port est un organisme qui a pour mandat de promouvoir les intérêts du port de Montréal ; il est maintenu financièrement par le Conseil des ports nationaux, la ville de Montréal, le Board of Trade, la Fédération des armateurs et la Chambre de commerce. Chacun de ces organismes délègue un représentant qui y agit au sein d'un comité exécutif. Plusieurs autres associations et entreprises intéressées à la navigation et au port de Montréal y sont cependant représentées et leurs porte-parole y agissent au titre de conseillers.

"Un dialogue plus fréquent avec le monde ouvrier ne pourrait qu'améliorer certaines des difficultés actuelles", écrit le chef du secrétariat de la Chambre, M. Pierre Shooner, dans cette édition de Commerce-Montréal.

L'éditorial fait même allusion à une causerie que prononçait le directeur du port de Montréal, M. Guy Beaudet, à la tribune de la Chambre de commerce, en reprenant dans ses propres mots l'opinion que "les recommandations contenues dans le rapport Gibb sont aussi vraies aujourd'hui qu'en 1932". Or, le rapport Gibb, rappelle la Chambre, admettait la nécessité d'une représentation ouvrière au sein d'un "Conseil local du havre".

L'éditorial s'appuie encore sur une opinion déjà exprimée par M. Howard Mann, président du Conseil des ports nationaux. Celui-ci, rappelle-t-on, admettait à l'occasion d'une réunion de son Conseil avec le Conseil du port de Montréal, en octobre 1964, que pour être vraiment représentatif et efficace, l'organisme portuaire local devait compter entre autres des représentants de la main-d'oeuvre du port.

La Chambre de commerce, révèle M. Shooner, a pris la peine d'écrire à ce sujet au président du Conseil du port de Montréal, M. D.C. MacCallum, en lui rappelant qu'elle préconise toujours la participation de la classe ouvrière à cet organisme. "En certains milieux, fait remarquer la Chambre de commerce, on a fait valoir les désavantages d'une telle représentation ; la Chambre croit toutefois que les avantages l'emportent sur les inconvénients".

La Chambre précise que ce sont "les ouvriers du port de Montréal" qui devraient avoir voix au chapitre au Conseil du port.

Auto vs camion : automobiliste tué

M. Raymond Marchand, âgé de 35 ans, de St-Isidore d'Oakland, comté de Compton, Qué., a été tué hier, lorsque son auto est entrée en collision avec un camion, sur la route no 17, près de St-Isidore.

ANNONCE

COMMENT SOULAGER LE MAL DE DOS

Prenez des Pilules Dodd's pour un soulagement rapide de l'affection qui cause le mal de dos. Bientôt, vous vous sentez mieux. Vous pouvez compter sur Dodd's

LE QUÉBEC EST RICHE LES QUÉBÉCOIS SONT PAUVRES

C'EST IMMORAL

(Il y a au Québec plus d'un million de pauvres, c'est-à-dire de citoyens ne disposant pas du minimum vital selon les normes de notre société.
Dans certaines régions, de 40 à 80% de la population doit vivre de l'assistance sociale.)

L'Union Nationale a prévu des moyens efficaces pour remédier à cette situation intolérable. L'Union Nationale est le seul parti québécois entièrement libre de prendre ces moyens, sans retard, sans négociations, sans marchandage. En voici quelques-uns :

SITUATION SOUS LES LIBÉRAUX:	SOLUTIONS UNION NATIONALE:
Les travailleurs à leur compte et à revenus modestes contribuent DEUX FOIS PLUS que les salariés au régime de rentes.	L'Union Nationale remboursera à ces travailleurs LA MOITIÉ de leur contribution.
Les Québecois dont le revenu n'est pas suffisant pour vivre paient quand même de l'impôt.	L'Union Nationale exemptera totalement d'impôts les célibataires qui gagnent moins de $2,000 et les gens mariés qui gagnent moins de $4,000.
Les propriétaires, qu'ils en aient ou non les moyens, paient des taxes municipales et scolaires croissantes.	L'Union Nationale accordera la déduction totale des taxes foncières de l'impôt des propriétaires de maisons unifamiliales, de terres et de bâtiments de ferme.
Les vieux, les veuves, les aveugles ont une pension inférieure au strict minimum vital.	L'Union Nationale augmentera à $100. la pension des vieillards, des veuves et des aveugles.
L'économie est au ralenti, nos jeunes n'ont pas de débouchés pour gagner leur vie, le Québec détient le championnat du chômage.	L'Union Nationale relancera l'économie de façon à ce que tous les Québécois travaillent et soient bien payés.

À CES FINS, l'Union Nationale—le seul parti québécois vraiment libre et capable de le faire—exercera immédiatement 100% de nos droits et disposera de

100% *de l'impôt sur le revenu*
100% *de l'impôt sur les successions*
100% *de l'impôt sur les corporations*
100% *de la sécurité sociale*

Consultons le programme de l'Union Nationale. Tous les Québécois, quels que soient leur âge, leur fortune, leur situation sociale, y trouveront la solution à leurs problèmes.

QUÉBEC D'ABORD!

Cette annonce est autorisée par Léo Davignon, 1290 rue Saint-Denis, Montréal, officiel de l'Union Nationale.

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, MARDI 17 MAI 1966 — 82e ANNEE — No 114

Main-d'oeuvre et mobilité

TOUT RAPPEL d'exigences vis-à-vis d'Ottawa en ces matières ramène à une controverse qui n'est pas finie. On se souvient que le ministre du Travail, Me Carrier Fortin, s'était vu accuser de nous préparer "le camp de concentration", en multipliant les empêchements à une politique conçue par Ottawa et visant à déplacer rapidement les travailleurs d'une province à l'autre.

Or, deux interviews données au réseau anglais (CBC-CBM, Montréal), l'une par M. Carrier Fortin (il se défend bien de vouloir mettre la main-d'oeuvre en captivité !), l'autre par M. Jean Marchand, donnent à penser que si un désir réel d'arriver à des accommodements pratiques existe, les positions de fond sont difficilement conciliables. L'émission radiophonique dont il est question est passée le 12 mai, il y a quelques jours seulement.

L'une des intentions d'Ottawa est suffisamment claire. Elle perçait déjà quand ont été dévoilés les premiers plans de caisse de retraite. Il s'agit d'emmener le travailleur en chômage à un lieu de travail nouveau (ce lieu fût-il en Colombie-Britannique) chaque fois qu'un excédent de travailleurs ne peut pas être corrigé rapidement par une reprise immédiate de l'économie dans une région en proie à la dépression. M. Tom Kent, qui sera sous-ministre au nouveau ministère de la Main-d'oeuvre, n'évoque rien moins que les débuts de la Confédération ! On lui prête ce raisonnement : de même que la Confédération a remis au pouvoir fédéral, en 1867, le contrôle des chemins de fer, des douanes et de la banque, de même le gouvernement fédéral doit recevoir, pour fins de développement économique, une grande part d'autorité sur la main-d'oeuvre et sur les mouvements de celle-ci à l'intérieur du territoire.

M. Fortin n'accepte pas cette position dans la mesure où elle paraît signifier qu'au fédéral reviendrait toute la responsabilité sur les mouvements de la main-d'oeuvre, parce que "Québec est responsable de son développement économique".

Les raisons pour lesquelles Québec est prêt à défendre sa propre politique de la main-d'oeuvre paraissent de deux ordres. Le gouvernement de Québec estime être assez près des gens pour les connaître. Il estime être mieux placé que quiconque pour assurer le développement régional et pour appliquer au territoire du Québec une politique faite pour lui. M. Fortin va jusqu'à dire que son ministère aura les données essentielles, pour préparer un inventaire de la main-d'oeuvre, avant Ottawa. Il n'aura pas convaincu tous ses auditeurs...

L'autre argument est souvent amené sous l'espèce de caractéristiques culturelles à préserver au nom des Québecois. C'est l'argument à la fois le plus humain et le moins impressionnant pour des technocrates. L'une des misères auxquelles le Canadien français a été fréquemment condamné pour vivre est l'espèce de nomadisme qui le pousse de ville étrangère en ville étrangère, à la recherche d'un gagne-pain. Qui ne compte dans sa famille des gens qui ont dû, pour vivre, s'expatrier, renoncer à leur langue et à leurs habitudes ? A ce point de vue, si l'employé de Vancouver va travailler à Halifax, il est **mobile.** Mais l'ouvrier qui part de Québec, pour aller travailler à Toronto, risque de devenir un **nomade** sans cadres culturels, linguistiques et même sociaux.

Ceci dit, nécessité fait loi, et M. Fortin est bien obligé de reconnaître que lorsque les moyens n'existent pas pour retenir le Québecois sur le sol natal, son ministère est prêt à aider l'employé en quête de travail à se trouver un emploi "dans les autres provinces", en collaboration avec le service fédéral de placement.

On en a assez dit pour montrer, sans avoir épuisé d'ailleurs le sujet, combien la question est complexe. Les réponses de M. Marchand la simplifient, au moins en ceci qu'elles distinguent nettement entre les collaborations possibles, pour tout ce qui touche à l'enseignement technique, et les programmes de mobilité de la main-d'oeuvre, sur lesquels les réserves du Québec sont connues. Si ces réserves sont telles que le Québec se refuse à signer des ententes que les autres provinces signeront vraisemblablement, le Québec recevra-t-il sa part des $300 millions en disponibilité ? A cette question essentielle, M. Jean Marchand ne donne pas de réponse, se contentant de rappeler que les conclusions de la commission d'étude sur la fiscalité ne sont pas connues.

Seront-elles mieux connues quand la conférence fédérale-provinciale se réunira en juin ? La nébulosité qui entoure les intentions d'Ottawa sur ce plan, expliquable à certains points de vue, n'a malheureusement rien pour clarifier les termes d'une question fort complexe et dont la solution pèsera lourd sur le destin économique des personnes.

Guy CORMIER

L'ivressomètre et au plus tôt

LA RESOLUTION adoptée vendredi par le Barreau du Québec prônant l'analyse obligatoire de l'haleine dans les cas d'ivresse au volant est, de loin, la mesure la plus réaliste pour tenter de mettre fin au carnage sur nos routes.

Nous y avons mis du temps; nous avons un long retard sur la Saskatchewan et l'Alberta; nous avons oublié, semble-t-il, que quarante Etats américains — et la Suisse, l'Allemagne et les pays scandinaves — ont recours à ce procédé depuis des années... mais enfin, le Barreau a pris une décision. La bonne !

Tout de suite nous tenons à féliciter ici Me Guy Boilard, le docteur Jean-Marie Roussel et tous les tenants de l'épreuve de l'ivresse qui avec ténacité — on ne sait depuis combien d'années — n'ont cessé de représenter aux autorités que l'analyse obligatoire de l'haleine fera dix fois, cent fois mieux que tous les moyens utilisés jusqu'à ce jour. Oui, bien sûr, il y a la liberté du citoyen qui mérite d'être rigoureusement respectée. D'autre part, vous ne pensez pas qu'il est temps d'en finir avec le massacre à répétition ?

Le nombre des tragédies routières a de nouveau augmenté, au cours de 1965, au Canada passant de 4,655 à 4,879.

Le taux de mortalité par 100,000 personnes est de 27.7% pour le Québec. Nous occupons la troisième place après la Colombie-Britannique et la Nouvelle-Ecosse. Demandez à des juges de vous dire toute leur pensée sur le problème et ils n'hésiteront pas à affirmer que l'ivresse au volant est la cause numéro un des tragédies de la route. Si le fait est exact — dans le cas contraire qu'on s'empresse de le démontrer — pourquoi hésiter si longtemps à recourir à l'ivressomètre (manipulé correctement il est exempt d'erreurs) qui indique de façon scientifique le degré d'alcool dans l'air pulmonaire et qui traduit en chiffres l'alcool contenu dans l'organisme.

Avoir sous la main un appareil technique aussi précis et ne pas l'utiliser, cela ressemble à de l'indifférence. Coupable, diront certains. En tout état de cause, le Barreau du Québec vient de se prononcer et on voit assez mal comment le législateur pourra ne pas tenir compte d'une aussi éloquente prise de position. Des précautions seront, certes, prises pour protéger la liberté du citoyen mais lorsqu'on traduira un individu accusé de vitesse dangereuse alors que ses facultés sont affaiblies par l'alcool, le tribunal ne perdra plus de temps à écouter du verbiage.

Ayant à sa disposition un élément de preuve (scientifique) il jugera en fonction de cette preuve. Et la crainte (de l'ivressomètre) étant le commencement de la sagesse... les conducteurs en goguette seront moins nombreux.

Roger CHAMPOUX

Une responsabilité partagée

ILS ont certes raison ceux qui, depuis des années, à l'instar de Me Ferguson, du Barreau de l'Ontario, déplorent l'abus que l'on fait des enquêtes publiques. Moyen efficace, dans certains cas, de faire la lumière sur une situation donnée, elles mènent bien souvent à des excès sous certains aspects plus regrettables que le mal qu'elles devraient extirper. Pour en donner des exemples, il suffirait de glaner au hasard dans une actualité encore brûlante.

Mais à qui la faute ? La responsabilité de l'abus est partagée par beaucoup de gens. Le Parlement, les partis d'opposition, souvent aussi les gouvernants, certains députés, sans oublier les organes d'information publique, etc., entrent trop vite dans un concours qui aboutit presque inévitablement à la création d'une nouvelle commission d'enquête gouvernementale. Comme toujours, la voix de la raison, faible et intermittente, se perd dans la clameur générale.

Née de la tradition parlementaire et administrative britannique, l'enquête publique avait à l'origine un caractère exceptionnel qu'elle a peu à peu perdu. Les causes profondes de cette évolution sont assez faciles à déceler. Elles tiennent avant tout à l'envergure et à la complexité croissantes des problèmes que les gouvernements assument sans posséder sur eux le contrôle direct nécessaire.

Normalement, les conflits d'autorité, les difficultés et les injustices qui ne manquent pas de faire jour devraient être réglés par des décisions gouvernementales ou judiciaires. Mais la plupart du temps les gouvernants, débordés par mille autres tâches, et, disons-le, hésitants et trop faibles pour trancher le débat par un acte d'autorité, trouvent bien commode de s'en remettre à une commission à laquelle ils délèguent leur pouvoir.

Comme on l'indiquait au début, ces prolongements du pouvoir gouvernemental ou judiciaire accomplissent dans nombre de cas du bon travail et, de ce fait, ont depuis longtemps démontré leur utilité. Mais comme le dit la sagesse populaire, l'abus des bonnes choses n'est jamais à recommander.

A Québec comme à Ottawa, et plus particulièrement dans l'administration fédérale, certaines enquêtes publiques de ces dernières années ont desservi les objectifs pour lesquels elles avaient été créées. Des gouvernements faibles — d'ailleurs, comment des gouvernements minoritaires pourraient-ils être forts ? — ont dû presqu'à chaque fois céder aux réclamations de l'Opposition et d'une opinion qui ne cessait de s'agiter que lorsqu'elle avait obtenu ce qu'elle réclamait (voire même un peu plus).

Cyrille FELTEAU

L'intrus...

La CSN, la propagande et l'information

Monsieur le Rédacteur,

Dans votre livraison du 11 mai dernier, vous annonciez que les 225 employés de la Compagnie Velan Engineering, de Ville St-Laurent, ont cessé d'être représentés par notre syndicat, l'Association Internationale des Machinistes, et se sont maintenant affiliés à la CSN. Vous dites qu'il s'agit d'une décision de la Commission des Relations de Travail du Québec et d'une nouvelle accréditation.

Eh bien ! je puis vous affirmer qu'il n'en est absolument rien, qu'il s'agit encore une fois d'une énorme malhonnêteté de la part des services de propagande de la CSN. Vous pouvez contrôler mon assertion en tout temps auprès de la CRT, laquelle n'a pas encore pris aucune décision dans ce conflit intersyndical.

Il ne s'agit là que d'une des nombreuses faussetés colportées par la CSN à travers les organes d'information. On pourrait encore citer, entre autres, le cas de la cinquantaine de travailleurs américains employés sur un chantier de construction d'Alma, et les nombreuses peaux d'ours vendues par la CSN à la presse avant de les avoir tués.

Vous comprendrez, monsieur le Rédacteur, que nous, les représentants syndicaux de la FTQ, avons bien autre chose à faire que de passer notre temps à rectifier les erreurs de toutes sortes diffusées par les journaux, la télévision et la radio, victimes plus ou moins complaisantes de la propagande mensongère de la CSN. C'est pourquoi je pense que vous devriez exiger plus d'honnêteté de cette centrale sous peine de lui refuser l'hospitalité de votre journal. Car autrement, vous vous faites les complices de l'imposture.

Je n'ai pas l'intention de vous apprendre votre métier, mais, je me permets de vous faire une suggestion : il me semble que vous devriez établir entre gens de la profession la cote de crédibilité des organismes qui vous fournissent régulièrement des informations, et traiter leurs communiqués en conséquence. Je pense, à cet égard, que vous ne pourriez faire autrement qu'accorder la cote la plus élevée au service d'information de la FTQ, lequel ne s'est jamais permis, à ma connaissance, de tromper sciemment les organes de presse et de diffusion.

A mon humble avis, ce pourrait être là l'une des premières tâches du futur conseil de la presse, dont le projet a été récemment discuté par les journalistes de langue française réunis en congrès. Les journalistes et les propriétaires de journaux ne sont apparemment pas les seuls à avoir besoin d'un code d'éthique dans le domaine de l'information.

Aldo Caluori,
représentant
Association Internationale
des Machiniste (FTQ-CTC)

"OUI" ou "NON" au terrorisme syndical

Monsieur le Rédacteur,

Les éditoriaux de LA PRESSE se suivent et ne se ressemblent pas toujours, même quand ils portent sur la même problème. C'est pourquoi je viens vous demander aujourd'hui si vous dites "oui" ou "non" au terrorisme syndical.

Le 16 août 1965, dans un éditorial intitulé : "Non" au terrorisme syndical, M. Cyrille Felteau me prenait sévèrement à partie pour des paroles "irresponsables", lesquelles m'avaient été prêtées par un journaliste de la LA PRESSE qui avait ce jour-là l'alcool un peu trop généreux, et que je démentais à la même date. Votre éditorialiste m'accusait d'incitation à la violence, alors que je n'avais parlé du sang des syndiqués que pour éviter à Montréal la répétition des incidents sanglants survenus à Québec à l'occasion d'une grève de la CSN dans la construction.

Or, le 12 mai dernier, alors que je dénonce des actes de terrorisme réels survenant presque quotidiennement à Alma, tout ce que M. Guy Cormier trouve à dire, c'est que nous sommes "entrés dans une période de terrorisme larvé, moins par la malice de qui que ce soit que par une appréciation défectueuse des réalités". Et, mettant en doute mon impartialité, il me laisse l'entière responsabilité de mes propos alarmants.

Eh bien ! Devant un pareil fouillis de contradictions, moi aussi, je suis porté à mettre en doute l'impartialité de LA PRESSE "Quand il s'agit des agissements de la CSN", et à lui laisser à son tour l'entière responsabilité de la violence qui s'installe de plus en plus dans les conflits intersyndicaux.

Depuis quelques années, le sang des syndiqués a effectivement coulé, à Tracy, à Québec et à Alma, mais il a toujours coulé à sens unique, et c'était celui de syndiqués de la FTQ. Et il aurait probablement coulé à Montréal si nous n'avions pas fait preuve d'un sens des responsabilités qui a valu à LA PRESSE une page entière de réclame commerciale payée par la CSN.

Je pense que, devant les événements d'Alma, M. Cormier avait mieux à faire que d'expliquer le terrorisme "par une appréciation défectueuse des réalités", et de nous citer "une maxime vieille de 600 ans".

Louis Laberge,
président

VOUS AVEZ LA PAROLE

Témoignage d'estime au peuple canadien

Monsieur le Rédacteur,

Il me semble opportun de citer ici un passage, un témoignage à la louange du "peuple canadien" en raison de sa participation, entre toutes les nations qui ont contribué à la création de la clinique "La Maison" de soulagement de la souffrance, dans un coin perdu de l'Italie méridionale.

"Le peuple canadien — l'un des peuples les plus équilibrés et les plus généreux du monde — a pris à sa charge la constitution et l'entretien d'une "banque de sang et du plasma humain". Grâce à sa découverte récente de gisements de tous les minéraux atomiques, grâce surtout à la noblesse du coeur de ses habitants, grâce surtout à la sagesse proverbiale de ses hommes d'Etat, le Canada est en train de bondir au tout premier rang des nations. La contribution au fonctionnement de la "Clinique" sera d'une importance essentielle.

Cela se passait, il y a déjà quelques années. Mais il est toujours d'actualité de rapporter des faits que le temps ne saurait effacer, puisque la fraternalité en est le mobile.

Et ! voilà bien ce qui peut nous donner confiance, en dépit des divisions sans cesse croissantes qui mettent aux prises les intérêts plus ou moins louables des uns et des autres méconnaissant trop souvent les droits de chacun à la justice.

La justice, il faut en parler ! Ceux-là qui s'efforcent de la faire régner sont en butte à la malveillance, quand ce n'est pas à une guerre ouverte d'hostilités. Que pouvons-nous ? La plupart impuissants à en arrêter le fléau ; sinon assurer les détenteurs de ce lourd fardeau, de toute notre compréhension. Dans tous les domaines où la justice doit s'exercer.

Mme Paul Rainville.

Les élections le dimanche

J'ai été informé récemment que l'hon. Jean Lesage avait fixé l'élection provinciale à un dimanche (le 5 juin).

Là-dessus j'ai écrit au premier ministre, afin de protester, au nom de ma femme et en mon propre nom, contre l'utilisation du jour du Seigneur pour une élection.

Je vous prie instamment de vous servir de votre journal pour blâmer ce manquement aux usages traditionnels de notre pays quant aux élections.

Victor-D. Gaudry,
Grenville, P. Qué.

AU TEXTE

Enquête et tables d'écoute

Voici un extrait des Débats de la Chambre des communes pour le mercredi 11 mai 1966. Les parlementaires discutaient, au chapitre de l'administration de la justice, de la commission royale Spence.

M. R. Gordon L. Fairweather (Royal) : Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au solliciteur général. Voudra-t-il demander à la Gendarmerie royale du Canada de quelle façon elle a obtenu certaines preuves présentées à la Commission royale d'enquête Spence pour s'assurer qu'elles n'ont pas été obtenues au moyen d'une table d'écoute ou d'un dispositif électronique d'écoute dissimulé dans l'appartement de Mme Gerda Munsinger, à Montréal, ces deux pratiques étant illégales ?

L'hon. L. T. Pennell (solliciteur général) : Monsieur l'Orateur, je dois m'en tenir à la réponse donnée ici à maintes reprises par d'autres ministres comptables à la Chambre des communes des méthodes d'enquête de la GRC. Il ne serait pas dans l'intérêt public de révéler ces méthodes d'enquête.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition) : Monsieur l'Orateur, étant donné la façon inouïe et injustifiable dont l'enquête est effectuée par le juge Spence, j'aimerais demander au premier ministre suppléant de déposer toute correspondance relative à la nomination de ce juge et de dire à la Chambre si, avant que le juge accepte la nomination, on a consulté le juge en chef du Canada ? **(Exclamations)**

Je demande au ministre personnellement s'il a communiqué avec le juge pour lui dire que pour certains intérêts — les vis-à-vis pourront intercaler ici les mots qui manquent — il était l'homme qu'il fallait comme commissaire ?

L'hon. Paul Martin (premier ministre suppléant) : Monsieur l'Orateur, mon très honorable ami ne veut sûrement pas porter atteinte d'aucune façon à l'honneur du commissaire. (Exclamations)

Monsieur l'Orateur, j'ai dit que j'étais sûr que le très honorable représentant, député éminent, ancien premier ministre et avocat de grande expérience, ne voudrait pas porter atteinte à l'honneur du président d'une commission royale d'enquête qui a été nommé par le gouvernement du Canada avec l'approbation de la Chambre. Le commissaire siège à la Cour Suprême du Canada et...

Le très hon. M. Diefenbaker: Il n'a pas été nommé avec l'approbation de la Chambre. Sa nomination s'est faite dans un esprit étroit, en ce qui concerne le mandat.

L'hon. M. Martin : Même si mon très honorable ami estime qu'il peut s'agir de provocation — et là-dessus j'ai des doutes — je ne puis, sans protester, écouter le représentant s'exprimer de façon à porter atteinte à l'honneur du président d'une commission royale d'enquête. Si c'est ce qu'a fait mon très honorable ami, je dois protester énergiquement et affirmer que telle n'est pas la voie à suivre dans les circonstances. (Applaudissements)

L'hon. M. Ricard : Répondez à la question.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, j'attends toujours la réponse. Le ministre a-t-il demandé au juge d'accepter ? Lui a-t-il téléphoné pour lui dire : "Voilà un service que vous pourriez me rendre ?"

Des voix : Honte.

L'hon. M. Martin : Monsieur l'Orateur, je ne suis ni le ministre de la Justice ni le premier ministre du Canada. Je n'ai pas parlé au juge. Je n'ai parlé à personne, sans quoi j'aurais outrepassé mes attributions. Mais, même si je l'avais fait, mon honorable ami n'aurait pas plus le droit d'en parler de cette façon, car de tels propos portent atteinte à la réputation d'un juge qui détient un poste honorable... (Applaudissements)... à la cour de dernière instance de notre pays.

Le très hon. M. Diefenbaker : Monsieur l'Orateur, j'attends toujours la réponse. Le ministre a-t-il demandé au juge d'accepter parce que certains intérêts étaient en jeu ? (Exclamations) Voilà ce que je demande.

L'hon. M. Martin : Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur : A l'ordre, s'il vous plaît. Le chef de l'opposition a posé une question, le ministre a répondu et je pense que les choses devraient en rester là.

Le très hon. M. Diefenbaker : Je sais qu'il l'a fait.

M. Erik Nielsen (Yukon) : Monsieur l'Orateur, je désire poser une question complémentaire au solliciteur général. S'est-il renseigné lui-même afin de savoir si les téléphones des députés étaient reliés à des tables d'écoute ou à des dispositifs électroniques ? Si oui, nous donnera-t-il une liste des députés visés ?

M. l'Orateur : A l'ordre. La question n'est pas acceptable sous cette forme parce qu'elle renferme une affirmation.

M. Nielsen : En toute déférence, monsieur l'Orateur...

L'hon. M. McIlraith : Si vous voulez formuler une accusation, faites-le.

L'hon. M. Ricard : C'est ce que vous avez dit il y a un an.

M. Nielsen : En toute déférence, Votre Honneur, je ne faisais aucune affirmation de ce genre. **(Exclamations)**

Je cherchais à obtenir des renseignements du solliciteur général et je lui demandais si les téléphones des députés sont reliés à des tables d'écoute ou des dispositifs électroniques.

M. l'Orateur : A l'ordre. La question de l'honorable député me semble être de caractère général. Elle revêt peut-être une extrême importance aux yeux des honorables députés mais je ne crois pas qu'elle soit assez urgente pour être posée en ce moment. Il serait très facile de l'inscrire au **Feuilleton.** Si l'honorable député estime qu'elle est très urgente, il pourrait en discuter lors de la motion d'ajournement.

M. Nielsen : De nouveau, en toute déférence, la question est urgente parce qu'aucun député n'osera se servir de son téléphone si le solliciteur général ne nous donne cette assurance.

L'hon. M. McIlraith : S'il y a quelqu'un qui a installé des tables d'écoute ici, c'est lui.

L'hon. M. Ricard : Formulez une accusation.

M. Nielson : Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Le ministre des Travaux publics vient de dire, assez fort pour que le sténographe du hansard l'entende, "S'il y a quelqu'un qui a installé des tables d'écoute ici, c'est lui", et il a montré du doigt le chef de l'opposition.

L'hon. M. McIlraith : C'est bien cela.

M. Nielsen : Pareille façon d'agir est indigne d'un ministre de la Couronne, et il devrait formuler une accusation ou se taire.

L'hon. M. McIlraith : J'expliquerai volontiers l'accusation. Alors qu'il était premier ministre du Canada, le chef de l'opposition a fait installer à la Chambre des tables d'écoute reliées à son propre bureau... (Exclamations)... pour se tenir au courant de ce qui se passait ici. Il l'a admis lui-même et a fait enlever l'installation quand la question a été soulevée à la Chambre des communes par l'honorable député de Kootenay-Ouest. (Applaudissements)

L'hon. M. Ricard : Vous êtes un vrai membre du parti libéral.

Le très hon. M. Diefenbaker : Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur. Je tiens à préciser qu'à l'époque où j'étais premier ministre, on a proposé que je puisse suivre les débats à la Chambre tout en travaillant dans mon bureau. Certains s'y sont opposés et l'installation a été enlevée.

L'hon. M. McIlraith : C'est vrai.

Le très hon. M. Diefenbaker : Ce n'est pas de ce genre de tables d'écoute dont nous parlons. (Exclamations).

M. Herridge : Monsieur l'Orateur, je désire expliquer à la Chambre que cette plainte a été formulée par le sénateur Argue. (Exclamations).

L'hon. M. Lambert : C'est pour cela qu'il est devenu sénateur.

Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française en 1931

LA PRESSE est publiée par La Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone : 849-4711.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an :
Canada : $30.00 — Etats-Unis : $45.00

"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA CULTURE DU RIZ A MADAGASCAR
"Il était facile de marcher sur les rebords de boue, pour voir les hommes transporter la glaise."

Un étudiant canadien-français dans l'île de Madagascar

NDLR — M. Normenn Tremblay, étudiant en médecine à l'Université Laval, a obtenu l'an dernier une bourse de la compagnie Smith Kline & French lui permettant de faire un séjour de quelques mois dans un hôpital ou une clinique d'un pays sous-développé. Il choisit la République malgache (Madagascar), grande île de l'océan Indien qui fut longtemps une colonie française. Il nous livre ici une relation de son travail et ses impressions sur cette population pratiquement inconnue au Canada.

J'AVAIS choisi Madagascar parce que c'était un pays lointain, plutôt sous-développé, assez mal connu, mais aussi parce qu'on y parlait français; ainsi je me retrouverais un peu chez moi. Je ne peux pas dire que j'ai été fort surpris, en arrivant, de constater que la plupart des habitants du coin où j'allais passer trois mois employaient le plus souvent le malgache entre eux et dans leur conversation avec les médecins américains; ceux-ci, le reste du personnel étranger et les membres de la mission s'entretenaient en anglais, naturellement. Un peu désemparé dans cette forêt étrangère, je me suis dit que toute expérience, si elle est sentie et honnête, possédait de la valeur. Et je me suis mêlé à ce nouvel univers, ou, ce qui est plus juste, on m'a accepté comme confrère. Après tout, j'étais à trente heures d'avion de chez moi, il fallait m'attendre à trouver de l'inconnu, de l'inattendu.

Nanambaro

Nanambaro est un petit village d'environ 1,000 habitants, à près de quinze milles de Fort-Dauphin, ville qui compte 15,000 âmes, la principale de la côte sud-est de Madagascar. Le village doit surtout son développement à l'établissement, il y a une vingtaine d'années, d'un hôpital, sous l'égide d'une mission de l'Eglise luthérienne des Etats-Unis. Il occupe dans le sud de Madagascar une position assez stratégique, si l'on considère la pauvreté des services médicaux autochtones et l'incidence élevée de la maladie dans un milieu des moins favorisés du globe. Ainsi l'hôpital a acquis une certaine renommée dans la contrée, assez pour lui permettre de se développer d'année en année et d'améliorer les soins.

Personnel américain

L'hôpital est un grand rectangle vert pâle, caché en partie par les eucalyptus, situé au coeur du village.

Le personnel médical se compose surtout d'Américains; trois médecins, dont deux chirurgiens, quatre infirmières, une technicienne de laboratoire et de radiologie. Les infirmiers du pays sont en assez grand nombre : 25 diplômés et 35 étudiants, capables d'assurer un service efficace dans tous les domaines concernant l'hôpital.

Cet hôpital est le seul, à des centaines de milles à la ronde, apte à dispenser des soins d'ordre chirurgical. C'est ce qui explique l'affluence de gens qui viennent de partout dans l'île, nonobstant les distances immenses à parcourir, dans des conditions de transport encore très précaires. C'est d'ailleurs devant ce problème que les autorités de la mission protestante ont décidé d'établir cette année un autre hôpital à quatre-cents-milles à l'ouest.

L'enseignement

On s'est chargé à Nanambaro de préparer des jeunes Malgaches aux tâches d'infirmerie; les médecins dispensent des cours aux élèves, ainsi que l'une des infirmières chargée spécifiquement de leur apprentissage. Celle-ci me demanda de donner quelques leçons, car je pouvais le faire en français, langue assez bien connue des étudiants; c'est ainsi que je fus amené à enseigner l'anatomie et la psychologie, au rythme de trois classes par semaine.

On se lève de bon matin à la mission, car il faut suivre le rythme du pays commandé par le soleil, seule horloge des habitants de l'endroit. Dès que les lueurs rouges de l'aube pointent au-delà des fins eucalyptus, derrière les pics de la côte, on ne peut rester indifférent à l'appel des chiens qui aboient et des coqs qui crient. Vers 6 h. 45 du matin, tout démarre à l'hôpital; les infirmières se rendent à leurs postes; les médecins se rencontrent pour discuter de la journée; on se répartit les chambres pour la première tournée; j'accompagnais l'un d'eux et j'ai essayé de voir le plus de patients possible.

Toute la famille

Le première chose que nous avions à faire en entrant dans une chambre était de faire de la place, car les malades sont à la charge de leur famille et ne relèvent de l'hôpital lui-même que pour les soins thérapeutiques; c'est donc dire que ce sont les parents ou les amis qui s'occupent de pourvoir à l'alimentation des patients et de les surveiller. Quand on a vu le caractère familial que prend la démarche vers le médecin à Madagascar, il n'est pas surprenant de trouver le matin trois ou quatre membres de la parenté étendus sur le plancher autour du lit; comme il y a cinq lits par chambre, la surface est parfois vite recouverte et n'entre pas qui veut. Heureusement ils se laissent aisément inviter à sortir de la chambre, en emportant avec eux, sur la tête ou sous le bras, leur matelas rudimentaire, leurs couvertures et la batterie de cuisine.

Inspection de la viande

De temps en temps, au cours de la tournée, à la sortie d'une chambre, un Malgache, le plus souvent pauvrement vêtu, nous offrait une paire de gants de caoutchouc, sans dire un mot : il y avait une inspection de viande. Avant que les animaux de boucherie ne soient vendus au marché public, le propriétaire se devait d'acquérir un certificat comme preuve de la qualité de son produit.

C'est à l'arrière de l'hôpital, sur une table appuyée au tronc d'un eucalyptus que, d'un panier tressé, on tire un à un les échantillons; les principaux animaux examinés sont : le boeuf, le porc, la chèvre et le mouton; il suffit de regarder et de disséquer les organes les plus importants : le foie, la rate, les reins (qui ont mauvaise réputation chez les Malgaches), le coeur, les poumons ainsi que les ganglions cervicaux profonds et préauriculaires.

Si l'on découvre une lésion suspecte comme un nodule tuberculeux, ou une formation parasitaire, la pièce en question est rejetée, alors que le reste est rapporté; toutefois si une lésion s'avère trop étendue, comme une tuberculose miliaire du poumon, tous les organes de l'animal sont condamnés et il faut se rendre sur la place du marché, faire avec les couteaux du boucher un examen des régions les plus susceptibles d'être atteintes et des viscères, au milieu des curieux qui attendent le verdict final pour s'approprier un quartier musculaire ou une tranche gastrique.

Les patients

Il faut voir la file de gens qui attendent assis pêle-mêle sur les bancs ou sur le plancher, sous les affiches de prophylaxie antipaludique collées au mur, et d'autres qui arrivent continuellement, à pied ou par ces taxis-brousse qui assurent le transport entre les divers villages. Les Malgaches se soucient de leur santé; j'ai même vu un vieil homme qui, venu d'une ville éloignée d'environ 600 milles de l'hôpital, s'était procuré une maison, une hutte à vrai dire, où il vivait avec son épouse depuis un an parce qu'il se faisait traiter pour un syndrome de "dumping". D'ailleurs on arrivait de très loin pour nous faire part des symptômes les plus insignifiants.

Dans la salle de petite chirurgie avaient lieu les interventions minimes : suture, biopsie à l'aiguille ou au bistouri, curetage, ainsi que le tribut payé aux traditions ancestrales, les multiples circoncisions qui s'effectuaient autour de l'âge de quatre ans; cérémonie encore entourée d'un rite familial, si l'on considère le nombre de personnes qui attendaient dehors, près de la porte, la sortie de l'enfant encore sous l'empire des analgésiques, devenu homme et en même temps prétexte à une saoulerie générale.

Pays pittoresque

A part l'intérêt purement médical de mon séjour, l'exotisme de la contrée offrait amplement de quoi occuper mes fins de semaine; et d'ailleurs je tenais à en apprendre davantage sur ces gens qui venaient nous rencontrer tous les jours. La mission hospitalière de Nanambaro se trouve située au milieu du village et entourée de cases telles qu'on en voit dans toutes les agglomérations malgaches; à plusieurs reprises, je me suis promené à travers ces huttes pour observer les enfants qui jouaient, les femmes au travail; le village est bordé de chaque côté par des rizières, principales sources de l'alimentation du pays, et il était facile de marcher le midi, entre les heures de travail, sur les rebords de boue, pour voir les hommes transporter la glaise ou conduire les boeufs au piétinement. Tout le cycle de la culture du riz offre de merveilleuses images à l'étranger.

Le marché, quoique peu étendu, se tenait à deux pas de la maison où je vivais, adjacent à la mairie et à la pierre levée communale; avec ses boutiques exiguës, son étalage de fruits de toutes sortes sur le sable, et la boucherie où les viandes les plus coriaces s'entassaient sur un comptoir sale à la portée des insectes et de la poussière transportée par le vent, il constituait le défilé le plus démonstratif de la diversité des habitants de la côte.

Le bazar le plus intéressant où je me rendais souvent, à une trentaine de milles de Nanambaro, à Amboasary, est un endroit où s'étale, de chaque côté d'une ruelle de sable, un monde curieux d'objets de toutes sortes : lambas aux couleurs vives, vaisselle émaillée, habits et robes, chapeaux de paille qu'on n'atteignait qu'après avoir enjambé les femmes qui cousaient, assises avec leur machine à coudre sur les genoux, et les vendeurs de fruits; étalages de poissons, amas de cannes à sucre, fabricants de tapis et de sacs tressés que visitent des femmes, bébé au dos et panier sur la tête.

Pauvreté et bonheur

Un pasteur de la mission m'offrit de l'accompagner pour une tournée en brousse; lorsque la jeep abordait les villages, au bout de pistes plutôt réservées à la marche à pied, dans les vallées où poussent les baobabs, on s'empressait d'attraper les volailles et de les préparer pour le festin, le "Sakafo gasy"; pendant ces visites, je fus surpris de constater l'hospitalité et le soin que nos hôtes mettaient à nous accueillir, malgré le peu de moyens dont ils disposaient. Dans leurs simplicité, ils savent comment tirer profit du matériel que la nature met à leur portée. Assis près du feu, serrés l'un contre l'autre, sous un toit de cinq pieds de hauteur noirci par la fumée, nous regardions préparer le menu : du riz trois fois par jour; et nous dormions dans un vieux temple délabré : je les ai vus prier, je les ai vus chanter et dans leur pauvreté, ils me sont apparus satisfaits de leur sort. Et cette partie de l'île était, m'a-t-on dit, la moins avancée, la plus primitive.

J'habitais chez les Bolstad, sous la lucarne d'une vieille maison aux lignes coloniales, voisine du temple; dans cette atmosphère familiale que j'ai beaucoup appréciée, j'ai pu goûter la vie malgache dans un confort américain, donc pas de dépaysement. Sous ce climat très sain où poussent les ananas, les bananes, papaya, mandarines que nous pouvons déguster à chaque repas; au milieu d'un peuple docile et sympathique qui donne des poulets en gage d'amitié ou de remerciement et dont le principal désir est d'amasser le plus grand nombre de boeufs possible, véritable signe de la réussite, dans un décor partagé entre la mer et la montagne, sans les bruits de la radio et de la télévision, la vie garde un rythme de sérénité qui n'a d'égal que la douceur des chants des ouvriers le matin à l'office religieux.

Quand les Vietcongs vaccinent la population de Saigon contre le choléra...

par Hélène Tournaire, pour l'AFP

En 1966, personne ne conserve d'illusions. De la guerre du Vietnam peut jaillir, d'un jour à l'autre, un conflit atomique entre deux continents. Hélène Tournaire et Robert Bouteaud sont allés étudier l'affaire vietnamienne sur place, au Sud et au Nord. Partis pour trois mois, ils sont restés près d'un an dans le Sud-Est asiatique. Ils en rapportent un dossier complet, complexe, inquiétant et tumultueux : *Le livre jaune du Vietnam*, que publie la Librairie Académique Perrin. Nous en présentons ci-dessous un bref extrait, tiré du dernier chapitre.

Le premier manifeste du Front national de libération parait le 20 décembre 1960. Sur la couverture figure le nouveau drapeau. Aussi différent de l'étendard du Nord que de celui du Sud, il est fait de deux bandes horizontales, l'une rouge, l'autre bleue brochées d'une étoile d'or. Sur l'ensemble est écrit en vietnamien : "Déterminé à vaincre". Rien ne permet de penser qu'aujourd'hui le FNL veuille changer sa devise.

On entre dans ce front par patriotisme, sans distinction d'appartenance politique. Ce qui nous frappe, c'est l'identité du mouvement avec les alliances anciennes. L'union des "poètes et des paysans" est réalisée, à ceci près que les poètes de notre époque sont aussi bien architectes, avocats, médecins. Tous ces métiers sont représentés (et non par les moins connus en leur spécialité). Il y a même, dans le sein du FNL un romancier et un dramaturge de qualité. Ces messieurs ne sont pas là pour la galerie. Les rencontrer est d'une difficulté extrême mais c'est bien amusant. Le paysage se modifie au fur et à mesure qu'avancent les unités avec leurs paillotes fantômes et les hôpitaux souterrains, les ruses à la fois terrifiantes et fraîches comme des parties de cache-cache, surtout, une complicité avec la nature frisant la magie. Et une organisation extraordinaire. (...)

Une fois, nous avons failli faire perdre la face au gouvernement de Saigon bien involontairement. Il y avait une épidémie de choléra et l'on vaccinait à tour de bras, annonçaient tous les journaux de la capitale. Les étudiants se chargeaient de ces soins après leurs cours, la presse unanime leur rendait hommage et plusieurs ministres les recevaient, louanges aux lèvres. Nous avons voulu les filmer, croyant faire plaisir. Depuis le temps que l'on nous demandait notre programme, insistant pour nous coincer en ville ! Et bien, jamais nous n'avons pu rencontrer ces jouvenceaux dont la photo paraissait chaque jour en première page des quotidiens. Et, naturellement, personne ne nous aidait à percer le sombre mystère entourant ce fait d'aspect innocent. Nous avons eu la clé des mois plus tard.

Laboratoires clandestins

Vivant dans le maquis avec les paysans, ces maîtres, ces professeurs, ces savants et ces prêtres (en plus du bouddhiste et du catholique, il y a un codaïste et un Binh-Xuyên), ne font pas la guerre vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Ils poursuivent leurs travaux dans les laboratoires secrets et les villes sous terre. Dans son centre hospitalier, vaste et invisible jusqu'à ce que l'on soit à l'intérieur des salles, le docteur T... a commencé à inventer des remèdes pour pallier le manque de médicaments. Il mit d'abord au point l'antidote du venin d'un certain serpent familier de ces contrées, et qui est le seul (heureusement) à viser sa proie dans l'ombre et à lui "sauter" dessus. Sa morsure tue dans un temps variable : de trois minutes à deux heures. Il fallait donc obtenir un vaccin; le docteur T... le trouva et n'en resta pas là.

Est-ce lui ou l'un de ses collègues — le docteur K..., le docteur H... qui le découvrit ? Le FNL possède un vaccin contre le choléra, infiniment supérieur à celui actuellement connu, dont l'efficacité se limite à six mois. Un miracle pour des régions où le choléra, endémique, ressurgit chaque année par vagues dévastatrices.

Ces secrets pharmaceutiques, versés par les chercheurs au fonds commun, appartiennent au capital du FNL. Celui-ci pense les exploiter quand le pays sera libre et qu'il faudra lui bâtir une économie.

Le vaccin ne s'inocule pas par télépathie. Avec la complicité générale et la plus grande discrétion, ces hommes que l'on appelle Vietcong vaccinaient la population de Saigon pendant l'épidémie de 1964. Les étudiants ne faisaient que de la figuration.

L'ennemi insaisissable

Les Américains boivent de la bière dans les bars chastes et tristes qu'ils ont fait construire, ils parcourent des lieues de lianes et de boues, se battant "contre des nuages de moustiques avec un sabre de cavalerie", — pour reprendre l'expression du maréchal Leclerc qui connaissait la question, — tandis qu'invisibles autour d'eux, sous leurs pieds ou dans la haie de bambous, les fils de cette terre reconstruisent, brin à brin, leur pays de toujours et de demain.

Impuissants à trouver l'adversaire, les Américains s'étouffent de force inutile, saupoudrent des produits pour détruire les plantations, lancent des mers de napalm pour brûler les villages (les deux, plus les gaz, sont employés depuis 1961) et ne trouvent sur la terre morte que femmes et enfants tués. Alors, ils poursuivent plus loin, avec des bombes plus grosses et des avions plus grands. Ils escaladent.

Il est inutile de raconter cette guerre, sauf pour les amateurs. C'est du massacre pour rien. Du piège à Blancs, douloureux également pour les Jaunes, mais eux le supportent. Ce n'est pas leur terre qui est en cause; c'est la dignité, c'est l'honneur, c'est la fierté de leur pays.

Le tailleur américain Hercule Mulligan faisait exactement ce que font les 'Vietcong' quand, sous des airs de collaborer, dans sa "Nouvelle Angleterre", il prenait mesure des officiers anglais, les soignait bien, entretenait la conversation à seule fin de renseigner son général "rebelle" George Washington. Hercule Mulligan n'était pas communiste pour autant. C'était un patriote. Un bon Américain.

Beaucoup ont oublié que le point de départ de la guerre d'Indépendance des Etats-Unis fut la tentative, osée par les troupes anglaises, de désarmer les unités de la milice locale du comté de Middlesex, dans le Massachusetts. Et les Américains massacrent, au nom du "monde Libre", des hommes semblables à ce que furent leurs propres ancêtres.

COPYRIGHT AGENCE FRANCE-PRESSE ET LIBRAIRIE ACADEMIQUE PERRIN

WALTER LIPPMANN

Washington devrait soutenir sincèrement la tenue d'un scrutin honnête au Vietnam

LE meilleur espoir d'une issue honorable et policée au conflit du Sud-Vietnam, c'est que se constitue à Saigon un gouvernement capable de négocier la paix avec le Vietcong et avec Hanoï.

Rares sont ceux qui puissent supposer qu'une élection franche au Sud-Vietnam mette en place un gouvernement résolu à combattre jusqu'à la victoire. L'invraisemblance que le peuple vietnamien élise pareil ministère ressort de ce que le général Nguyen Cao Ky fait son possible pour remettre le scrutin à un avenir imprécis.

Bien que le secrétaire d'Etat Dean Rusk ait affirmé le dimanche 8 du mois que les intentions du général Nguyen Cao Ky avaient été interprétées à tort et que ce dernier n'était pas contre la politique des Etats-Unis, la vérité est qu'il n'y a pas d'équivoque quant aux intentions du général. La Presse Associée a recommencé le mercredi 11 (heure de Saigon) l'entretien avec le général Nguyen Cao Ky; ce dernier a répété qu'il prévoit rester en fonction jusqu'à juillet 1967, au moins. Il s'est de plus engagé à combattre les "neutralistes" s'ils sont élus.

La situation pose aux Américains une alternative politique extrêmement pénible. S'ils tolèrent que le général Nguyen Cao Ky proclame son intention de se cramponner au pouvoir et continuent à la soutenir, il est probable que la trêve des partis sud-vietnamiens se volatilisera. Il se peut qu'alors le Centre-Vietnam rompe avec le régime Nguyen Cao Ky et que les troubles de la rue se prolongent.

D'autre part, il ne serait pas facile aux Etats-Unis de modérer la junte dont ils dépendent pour soutenir la guerre. Toute intervention comporterait pour les Américains le risque de rester seuls à porter le fardeau du combat.

Le dilemme qui se pose aux Américains est difficile; il restera vraisemblablement sans solution à moins que Washington ne précise ses intentions, ses directives. Si le général Nguyen Cao Ky tient des propos qui reviennent à défier le gouvernement américain, c'est qu'il sait que ce dernier est divisé à l'égard du conflit. Il redit à haute voix ce que nombre de gouvernants chuchotent.

Car si le gouvernement américain approuve les élections et promet d'en respecter le résultat, cette déclaration ne signifie pas la décision irrévocable du président Johnson. Nombre de gouvernants de son entourage ne veulent au Sud-Vietnam ni scrutin ni négociation; ils excluent de toutes leurs forces un règlement qui entraînerait le repli des forces américaines du Sud-Est, du continent asiatique.

La grande décision qui reste à prendre au gouvernement des Etats-Unis, c'est s'il est favorable à une élection sud-vietnamienne et s'engage à se conformer au résultat. Cette décision prise, qu'il l'applique. Il reconnaîtra ainsi qu'il est impossible pour les Etats-Unis de ne pas prendre position à l'égard de l'élection d'un pays où il engage 250,000 soldats et qui dépend entièrement de l'appui des Etats-Unis.

Pour le gouvernement américain, refuser de prendre position, c'est tolérer que le scrutin soit faussé par les mieux pourvus de fusils et d'argent.

La majorité

La position la plus franche, la plus féconde à prendre pour les Américains, c'est, après un sérieux examen de la situation, de protéger ceux qu'ils supposent constituer la majorité, et de contenir ceux qui complotent pour déjouer la volonté de la majorité.

Le parti contraire au jugement qui précède reviendrait à se rendre complice de l'effort clandestin tenté pour fausser le scrutin en faveur du général Nguyen Cao Ky ou de quelque personnage semblable. Dans ce cas il est invraisemblable que le scrutin aboutisse au rétablissement de l'ordre, et que la guerre se termine.

(Tous droits réservés 1966, Washington Post Company)

SONDAGE GALLUP

Tous droits réservés

La situation respective des partis fédéraux se maintient

SI 47% des électeurs consultés par l'institut canadien de l'Opinion publique désapprouvent la manière dont les parlementaires libéraux et conservateurs ont traité l'affaire Munsinger, l'opinion se départage à peu près comme en janvier entre les divers partis. Une légère baisse de popularité du parti libéral et du nouveau parti démocratique, un regain faible du parti conservateur et d'autres groupes, les laissent tous dans la même situation. La proportion de citoyens qui n'indiquent aucune préférence est de 28%, chiffre normal dans les sondages entre scrutins, depuis quelques années.

L'Institut vient de procéder à un de ses sondages périodiques sur la popularité des partis, répétant la question : **"Si une élection fédérale avait lieu aujourd'hui, le candidat de quel parti appuieriez-vous ?"**

Voici comment se départagent 72% des citoyens, qui expriment une préférence de parti :

	Lib.	Cons.	NPD	Créd.
Election du 8 novembre 1965	40%	33%	18%	9%
Sondage de janvier 1966	44%	28%	21%	7%
mai	41%	30%	19%	10%

Voici la situation respective des partis, aux sondages de janvier et de mai en tenant compte des électeurs sans préférence :

	Janvier	Mai
Parti libéral	31%	29%
Parti conservateur	19%	22%
Nouveau parti démocratique	15%	14%
Créditistes, divers	5%	7%
Sans préférence	30%	28%
	100%	100%

ACHETEZ DIRECTEMENT DE NOTRE MANUFACTURE ET EPARGNEZ DE L'ARGENT

AUVENTS en "FIBERGLASS" ou ALUMINIUM

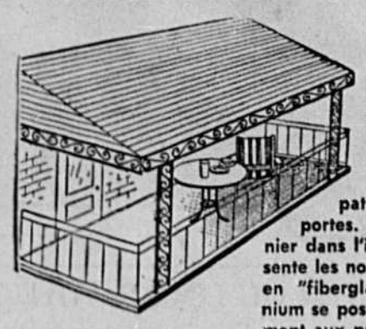

MORRIS

pour balcons, patios, fenêtres ou portes. Morris — pionnier dans l'industrie — présente les nouveaux auvents en "fiberglass" ou aluminium se posant horizontalement aux prix de la manufacture.

$2.25 PAR SEMAINE

TOUTE DIMENSION, TOUTE COULEUR, SUR COMMANDE. A PRIX TRES BAS

ESTIMATIONS GRATUITES JOUR OU SOIR
FACILITES DE PAIEMENT

Wm MORRIS ET FILS LIMITEE

RI. 7-3534
6045 COTE-DE-LIESSE
MONTREAL

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI 8 A.M. A 6 P.M. — SAMEDI : 9 A.M. A 6 P.M.

la bonne table

Les asperges ne font pas toujours le printemps

Asperges sur canapé

1½ livre d'asperges
½ t. de vinaigrette
1 boîte (8 onces) de sauce aux tomates
⅓ t. de bacon frit, émietté
⅓ t. de piment vert haché
¼ c. à thé de marjolaine
¼ c. à thé de sel d'oignon
1 pincée de sel d'ail
6 petits pains ronds
¾ t. de fromage cheddar râpé.

Faire cuire les asperges. Les égoutter et les faire mariner dans la vinaigrette pendant 2 heures environ.

Couper les petits pains en deux, les beurrer et les recouvrir de sauce tomate à laquelle on aura ajouté le bacon, le piment vert et les assaisonnements. Sur le tout déposer les asperges. Saupoudrer le fromage cheddar râpé (2 cuillerées à table par ½ pain) et faire griller, à 6 pouces de la source de chaleur jusqu'à ce que le fromage fonde. Trois à cinq minutes suffiront.

Tartelettes aux asperges

2 t. de lait
1 petit oignon
⅛ c. à thé de marjolaine
6 grains de poivre, non moulu
4 c. à table de beurre
4 c. à table de farine
½ c. à thé de moutarde sèche
½ c. à thé de sel
½ t. de fromage cheddar, râpé
1 t. de dessert de poulet
1 livre d'asperges
½ t. de chapelure, beurrée
Croûtes de tartelettes, 3 à 4 pouces de diamètre.

Trancher l'oignon et le faire infuser dans le lait chaud, avec la marjolaine et les grains de poivre. Laisser refroidir complètement, puis couler.

Faire fondre le beurre, incorporer la farine, la moutarde et le sel ; mouiller graduellement avec le lait et cuire en remuant constamment jusqu'à ce que la sauce épaississe.

Ajouter le fromage et poursuivre la cuisson jusqu'à ce qu'il soit fondu. Ajouter le poulet, coupé en bouchées. Sur chaque fond de tartelette, mettre des morceaux d'asperges ; couvrir d'un peu de sauce et répéter l'opération. Saupoudrer de chapelure beurrée et faire gratiner au grilloir, à 6 pouces de la source de chaleur.

On peut utiliser une partie de l'eau de cuisson des asperges pour préparer la sauce.

Saumon aux asperges

2 livres d'asperges
1 boîte de crème de champignons
½ t. de lait
1 boîte (4 onces) de champignons
1 c. à table de beurre
4 darnes de saumon
¼ t. de beurre
½ c. à thé de basilic
1 c. à table de jus de citron
paprika

Pendant la cuisson des asperges faire chauffer, sur feu doux, la crème de champignons diluée avec le lait. Faire sauter les champignons dans la cuillerée à table de beurre et ajouter à la sauce.

Faire griller les darnes de saumon en les badigeonnant d'une préparation faite de beurre, de jus de citron et de basilic. Saupoudrer le paprika et servir immédiatement avec les asperges. Napper le tout de sauce aux champignons.

Sauces

Au raifort

Bien mélanger une tasse de crème sure, vendue dans le commerce, deux cuillerées à table de raifort préparé et bien égoutté ; deux cuillerées à thé de sucre et une pincée de sel.

Faire refroidir et servir sur des asperges en salade.

Au fromage

2 paquets (3 onces) de fromage-crème
2 jaunes d'oeufs
2 c. à table de jus de citron frais
sel, poivre, paprika

Battre le fromage jusqu'à ce qu'il soit crémeux. Ajouter les jaunes d'oeufs, un à un, en battant bien après chaque addition.

Incorporer le jus de citron, le sel et le poivre. Porter au bain-marie et faire chauffer en remuant constamment. Servir sur des asperges chaudes et saupoudrer légèrement de paprika.

Menus en couleur

TORONTO. (PC) — Le jaune, le vert, le blanc et plusieurs nuances de rouge sont des couleurs printanières susceptibles d'apporter une note brillante aux repas. Ainsi par exemple, le jaune peut apparaître sur la table sous forme de gelée au citron, soit comme dessert soit pour accompagner une salade. Les citrons découpés de façon décorative, en forme de petite roue ou de fleur, rehaussés d'un brin de cresson ou d'un filet de piment rouge, apporteront une note de couleur à un plat de légumes ou de poisson.

Pour obtenir un jaune plus prononcé sur la palette culinaire, on utilise le maïs ou les topinambours ; les oranges fraîches donnent le jaune-orangé.

Le vert apparaît au menu grâce à une variété de légumes. Asperges, épinards, haricots, piments verts et laitue peuvent s'accommoder de maintes façons.

Le blanc est apporté par les pommes de terre, le chou-fleur et les oignons.

VOTRE GUIDE D'ACHAT — LA PRESSE

EPICES - CONDIMENTS

- ☐ Thym
- ☐ moutarde sèche
- ☐ basilic
- ☐ laurier
- ☐ paprika
- ☐ sel
- ☐ poivre
- ☐ clous
- ☐ cannelle
- ☐ sel d'ail
- ☐ moutarde
- ☐ mayonnaise
- ☐ ketchup
- ☐ sauce chili
- ☐ cornichons
- ☐ olives

EPICERIES (BASE)

- ☐ céréales
- ☐ farine
- ☐ fécule de maïs
- ☐ sucre
- ☐ cassonade
- ☐ sucre en poudre
- ☐ riz
- ☐ pâtes alimentaires
- ☐ soda à pâte
- ☐ légumes secs
- ☐ huile
- ☐ vinaigre
- ☐ beurre
- ☐ fromage
- ☐ oeufs
- ☐ crème
- ☐ confitures
- ☐ miel
- ☐ beurre d'arachides
- ☐ café
- ☐ thé

PRODUITS CONGELES

- ☐ fruits
- ☐ légumes
- ☐ plats cuisinés
- ☐ pâtisserie
- ☐ pâte à tarte
- ☐ pâte à biscuits
- ☐ jus de fruits
- ☐ soupes congelées
- ☐ crème glacée

CONSERVES

- ☐ soupes
- ☐ légumes verts
- ☐ haricots verts
- ☐ pois
- ☐ épinards
- ☐ maïs
- ☐ fèves au lard
- ☐ jus de légumes
- ☐ jus de fruits
- ☐ viandes en conserve
- ☐ poissons
- ☐ sardines
- ☐ anchois
- ☐ maquereau
- ☐ crevettes
- ☐ huîtres
- ☐ crabe
- ☐ homard
- ☐ aliments bébé
- ☐ chat
- ☐ chien

PRODUITS D'ENTRETIEN

- ☐ désinfectant
- ☐ cire
- ☐ lessive
- ☐ savon en paillettes
- ☐ savon en pain
- ☐ poudre à récurer
- ☐ eau de javel
- ☐ liquide adoucisseur
- ☐ papier toilette
- ☐ papier mouchoir
- ☐ rouleau de papier-cuisine
- ☐ serviettes de papier
- ☐ papier ciré
- ☐ sacs polyéthylène (poubelles)
- ☐ tampons à récurer

FRUITS ET LEGUMES

On pourra se procurer cette semaine à des prix intéressants, des asperges, des épinards, des pommes de terre nouvelles pour les légumes, et des poires d'Anjou, pour les fruits.

Au chapitre des primeurs, on note des arrivages de cerises de Californie, de melon d'eau, de blé d'inde, de salades (en feuilles) et de tomates de serre.

VIANDE

On note encore peu de changement dans les viandes sauf en ce qui concerne le porc dont le prix est assez élevé.

Asperges en sauce

Le lait et le fromage qui entrent dans la composition de cette sauce crémeuse parfumée à l'aneth nappera bien des asperges tout juste cuites pour rester croquantes.

MAGNIFIQUE!

LE VOL EUROPE 870 D'AIR CANADA ASSURE UN SERVICE QUOTIDIEN SANS ESCALE VERS PARIS...

Le vol *Europe 870* est le moyen le plus agréable et le plus pratique de faire ce voyage en France qui vous tente depuis si longtemps. Des milliers de passagers ravis l'ont déjà constaté. Vous pouvez partir n'importe quel jour de la semaine et, en quelques heures, vous êtes à Paris.

Dès votre arrivée à l'aéroport, vous êtes dans l'ambiance joyeuse de vos vacances en Europe. A bord vous attend le 'maître de service' qui veillera sur votre confort pendant toute la traversée, vous offrira une consommation et des mets raffinés cuisinés à l'européenne. C'est vraiment du service de grand style!

Le vol *Europe 870*—une exclusivité d'Air Canada—quitte Montréal tous les soirs à la même heure et vous conduit sans escale à Paris, porte d'entrée sur toute l'Europe. Consultez votre agent de voyages ou téléphonez à Air Canada: 937-5777.

MONTRÉAL—PARIS: $335

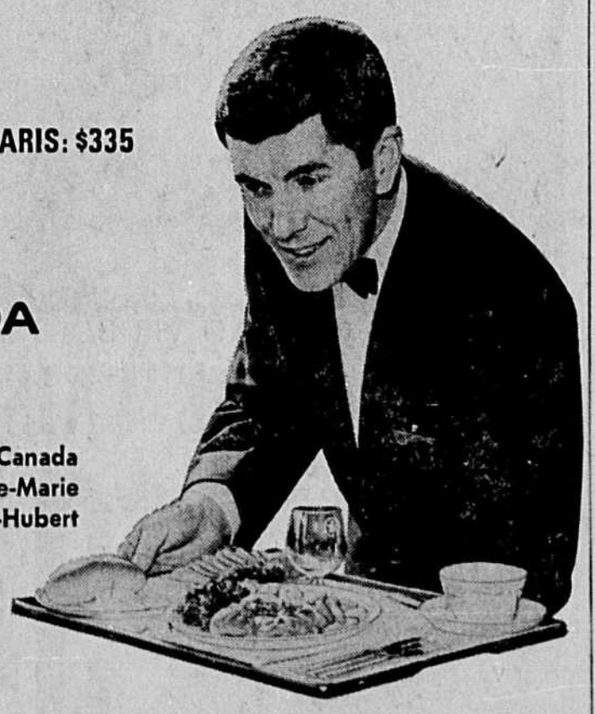

AIR CANADA

Bureaux d'Air Canada à la Place Ville-Marie et 7116 rue St-Hubert

...ET QUEL SERVICE!

Renseignements et service gratuits
MONDIAL AVIOMAR
BUREAU AUTORISÉ CR. 4-7594
445, JEAN-TALON OUEST

VOYAGES TRAVELAIDE LTEE
Semaine, ouvert de 9 h. a.m. à 9 h. p.m. et le samedi jusqu'à 4 heures.
Mezzanine
Edifice Carré
Dominion
861-7272

AGENT AUTORISÉ
RENSEIGNEMENTS et SERVICE GRATUITS
Alfred GAGLIARDI
6900, ST-DENIS
CR. 1-6900

AGENCE DE VOYAGES
VM Ville-Marie
5135, rue ST-DENIS
Tél. 276-2694

Ni produit pour blanchir, ni nettoyeur puissant, ni bleu, ni adoucisseur, ni comprimés coûteux ne sont nécessaires pour vos lavages quotidiens.

Le soda à laver Arm & Hammer, avec votre détergent, vous épargnera 3 dollars sur 4—et accomplira le même travail!

Affirmation exagérée? Non pas! Si vous pouviez lire les lettres élogieuses que nous recevons, vous verriez que c'est vrai. Mais jugez-en par vous-même: pour vos prochains nettoyages, employez le soda à laver Arm & Hammer (les instructions sont sur la boîte). Voyez alors comme tout deviendra éclatant de propreté pour une fraction de ce que coûtent vos nettoyages actuels.

Pour tout ce qu'il faut nettoyer!

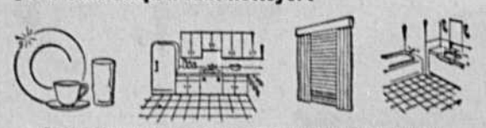

LE NETTOYEUR ARM & HAMMER TOUT-USAGE QUI ADOUCIT L'EAU

Existe maintenant en DEUX formats: 55 oz. (géant) et 1 liv.

*EN BOCAUX DE VERRE PRATIQUES.

Des aliments sains,

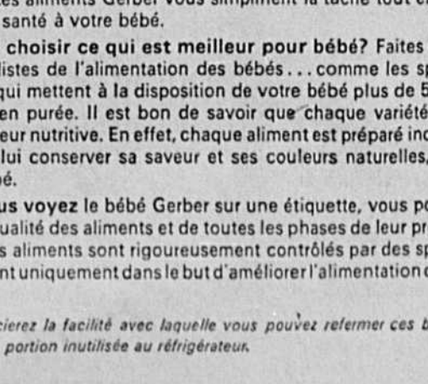

préparés par des spécialistes

Si votre bébé commence à manger des aliments solides, vous ajouterez graduellement à son régime une variété d'aliments sains. Des céréales, fruits, viandes, légumes. De la viande pour le dîner et le souper. Des desserts. Au point de vue nutritif, chaque aliment joue un rôle important dans le régime de bébé. Vous allez donc l'initier aux différentes saveurs des mets, et jeter les bases de son hygiène alimentaire pour le restant de ses jours. Les aliments Gerber vous simplifient la tâche tout en assurant une bonne santé à votre bébé.

Comment choisir ce qui est meilleur pour bébé? Faites confiance aux spécialistes de l'alimentation des bébés... comme les spécialistes de Gerber qui mettent à la disposition de votre bébé plus de 50 variétés d'aliments en purée. Il est bon de savoir que chaque variété conserve toute sa valeur nutritive. En effet, chaque aliment est préparé individuellement pour lui conserver sa saveur et ses couleurs naturelles, qui plaisent au bébé.

Quand vous voyez le bébé Gerber sur une étiquette, vous pouvez être sûre de la qualité des aliments et de toutes les phases de leur préparation. En effet, ces aliments sont rigoureusement contrôlés par des spécialistes qui travaillent uniquement dans le but d'améliorer l'alimentation des bébés.

**Vous apprécierez la facilité avec laquelle vous pouvez refermer ces bocaux pour conserver la portion inutilisée au réfrigérateur.*

Nous nous occupons uniquement de l'alimentation des bébés!

Aliments Gerber pour bébés NIAGARA FALLS, CANADA

la vie mondaine

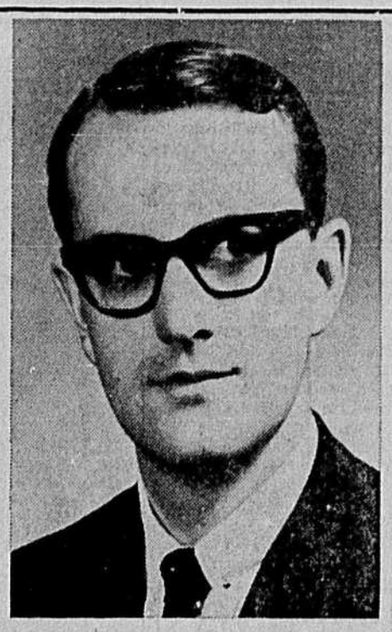

Prochain mariage

Mlle Jocelyne Lamarche, i.l., fille de M. et Mme Lucien Lamarche, de Montréal, et M. Guy Biron, m.d., fils de M. et Mme Gérard Biron, de Drummondville, dont le mariage sera célébré le samedi 18 juin, en l'église de Sainte-Odile.

Prochain mariage

Mlle Almut Lange de Freidberg, Allemagne, fille du docteur Carl Lange, m.d., o.r.l. et du docteur Mia Lange, m.d., et M. Michel Lecours, ing., étudiant post-gradué à "Imperial College", université de Londres, fils de M. Henri Lecours, gérant des ventes de la "Corporation pharmaceutique française Ltée", et de Mme Lecours, de Montréal, dont on annonce le mariage. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi 16 juillet, à Freidberg, Allemagne.

nouvelles brèves

La Maison Blanche devrait être confiée à un "couple présidentiel"

New York. (AFP) — Les Etats-Unis seraient mieux gouvernés si la Maison Blanche était confiée, non plus à un homme, mais à un "couple présidentiel".

C'est du moins le point de vue exprimé par une féministe américaine, Mme R. St-Denis, 87 ans, qui, depuis de longues années, a pris part à de nombreuses campagnes, aux Etats-Unis, en faveur des revendications féminines.

Selon Mme St-Denis, que cite le bulletin "The Insider's Newsletter", les Etats-Unis, dirigés par "M." et Mme les présidents", seraient dotés d'un gouvernement parfaitement "équilibré". Après tout, en adoptant la formule du "ménage au pouvoir", les Etats-Unis n'innoveraient nullement, estime Mme St-Denis, qui évoque, à l'appui de sa thèse, les précédents historiques de Justinien et Théodora, de Marie Stuart et Guillaume II d'Orange et d'Isabelle la catholique et Ferdinand d'Aragon.

Après le départ du bateau

VANCOUVER. (PC) — Une femme, membre de la marine soviétique, paraissait surprise d'être entourée par les journalistes à son arrivée à Vancouver.

La blonde et jolie Tamora Irmokova, âgée de 24 ans, semblait jouer le rôle de vedette devant les caméras et microphones.

Membre de l'équipage du navire marchand "Viktor Vasnetsov", elle avait été emmenée d'urgence dans un hôpital de Prince Rupert pour une appendicectomie.

Après son séjour à l'hôpital, elle se rendit en avion à Vancouver où elle devait s'embarquer sur un autre navire russe pour retourner dans son pays.

Tamora, qui est steward et bibliothécaire, a dit qu'elle avait été bien traitée à Prince Rupert et que les Canadiens étaient "très gentils".

Mais elle a tout de même hâte de rentrer chez elle. Avant son départ, elle se proposait de visiter la ville de Vancouver et d'y faire quelques emplettes.

Broches spirituelles et fantaisistes

(AFP) — Le grand bijoutier parisien de la place Vendôme, Chaumet, vient de réaliser pour le printemps des broches de tailleur spirituelles et fantaisistes, évoquant le passe-temps favoris : pour la bridgeuse, un clip représentant un joker en or ciselé à tête couronnée de diamants et costume en pétales de nacre ; pour la cavalière ; une tête de cheval en corail et or ; pour la flâneuse accompagnée de son chien, un caniche au museau de corail encadré de poils en or ciselé et à collier en petits diamants.

Ascenseur pour la fortune

NEW YORK. (PA) — Une américaine de Manhattan a légué plus de $250,000 à un préposé à l'ascenseur en récompense de ses loyaux services.

Cette somme représente la plus grande partie des biens ayant appartenu à Ella Veronica King, décédée au mois de mars dernier, à l'âge de 85 ans.

Chirtopher Kenny, de Teaneck, New Jersey, préposé à l'ascenseur dans l'immeuble où cette dame logeait, a déclaré qu'il était éberlué par cette fortune inespérée.

La Société Canadienne de l'ouïe du Québec

Le 9 mai dernier, une nouvelle agence sociale pour venir en aide aux personnes atteintes de surdité voyait le jour. Cet organisme privé, qui se veut bilingue, a pour nom officiel : LA SOCIETE CANADIENNE DE L'OUIE DU QUEBEC — THE CANADIAN HEARING SOCIETY OF QUEBEC. Le conseil d'administration se compose de 14 membres. Le président est M. E.-H. Robitaille, de Union Carbide Canada Ltd. et le secrétaire-trésorier Mlle Mary Bridge, de Quota Club of Montreal. Le siège social sera établi à Montréal. L'endroit exact sera déterminé sous peu.

A ses débuts, l'agence concentrera ses efforts sur le plan travail : au placement et à l'information auprès des employeurs. Sur les autres plans elle orientera toute personne atteinte de surdité qui a besoin d'aide vers des services déjà existants.

La tournée des Vanier

Leurs excellences le gouverneur général et Mme Vanier, accompagnés de Mlle Sidney Shakespeare, dame d'honneur et du capitaine d'aviation Claude Filiatrault, aide de camp de service, ont visité l'école secondaire Vanier et l'Université de Moncton lundi.

Le Gouverneur général et Mme Vanier, accompagnés de Mlle Sidney Shakespeare, dame d'honneur et du capitaine d'aviation Claude Filiatrault, aide de camp de service, ont assisté lundi à un déjeuner donné au Holiday Inn, Saint John, Nouveau-Brunswick.

Leurs excellences le gouverneur général et Mme Vanier, accompagnés de Mlle Sidney Shakespeare, dame d'honneur et du lieutenant Michael Price, M.R.C., aide de camp de service, ont assisté samedi à un déjeuner donné par la ville de Halifax à l'hôtel Nova Scotian.

Ecuyère de classe

La gracieuse Caroline Kennedy participait dimanche à un concours hippique où elle s'est classée quatrième. On la voit ici montant son poney Macaroni. Jacqueline Kennedy et sa fille Caroline sont arrivées deuxièmes dans une autre course ouverte à plusieurs membres d'une même famille.

à Noter

Visite du Vieux Montréal

La conférence historique présentée il y a quelque temps au Château de Ramesay par l'Association des femmes diplômées des universités, ayant eu un tel succès, le Comité des arts de l'association a organisé, pour y faire pendant, une "Visite du Vieux Montréal" qui aura lieu le samedi 21 mai prochain. Cette visite revêt un caractère exceptionnel du fait que la maison Pierre Calvet y sera pour la première fois ouverte au public par la maison Ogilvy. On visitera de plus, la maison Papineau où M. Eric McLean sera l'hôte et la maison D.-B. Viger, dont Mme Robert Pager, propriétaire et restauratrice, fera l'historique.

Le nombre des invités devant nécessairement être restreint, les personnes intéressées à cette visite sont priées d'en aviser le comité, le plus tôt possible, en composant un de ces numéros : RE. 9-6666, RI. 4-6360, RE. 3-9397.

Réunion annuelle

La réunion annuelle de l'Institut neurologique de Montréal aura lieu demain, le 18 mai, à 4 h. 30 de l'après-midi dans l'amphithéâtre de l'hôpital, sous la présidence du Principal Robertson. A 8 h. 30, dans la soirée, le docteur Roger Sperry, professeur de psychobiologie à l'Institut de Technologie de la Californie, donnera une conférence intitulée : "Mental Unity and Surgical Disconnection of the Cerebral Hemispheres".

photo LA PRESSE

Chez les dames auxiliaires de l'hôpital Chinois

Les dames auxiliaires de l'hôpital Chinois se réunissaient récemment pour leur assemblée annuelle. Fondée depuis un an cette association a déjà quelques manifestations à son crédit. Les dames auxiliaires annoncent qu'un grand bazar aura lieu à l'automne au bénéfice de leurs oeuvres. Sur la photo, dans l'ordre habituel : Mme Emile Durocher, présidente du bazar ; Mme Stephen Law et Mme Raymond Wong, présidente des dames auxiliaires.

LEO-PAUL TROTTIER
Optométriste et opticien ophtalmique
exerce maintenant au
455 OUEST, RUE FLEURY
Tél.: 389-0361
Examen de la vue. Lunettes. Verres de contact. Ouvert jusqu'à 8 p.m.

NOS ELEGANTES MODES EXCLUSIVES SOULIGNANT VOTRE PERSONNALITE PAR LEURS JOLIES TEINTES

Rayonne similitoile très élégante, aux détails d'allure désinvolte. Haute mode à bas prix. Intéressante combinaison de couleurs: bleu pâle, bleu moyen, avec marine ou vert pâle, vert foncé avec beige.

Tailles : 16½ à 22½

19.98

Pennington's a votre couleur préférée

Pennington's

Là où l'élégance ne se limite pas à la taille

• Galerie de boutiques de la Place Ville-Marie
• Centre d'achats Dorval Gardens

Ouvert les jeudis et vendredis soir jusqu'à 9 heures.
Magasin de Dorval, ouvert jusqu'à 9 h. 30 du soir.

• EDMONTON • QUEBEC • MONTREAL • HALIFAX
• CALGARY • TORONTO • HAMILTON • LONDON • WINNIPEG

Un appareil auditif Zenith peut vous faire pleurer...

Depuis combien de temps n'avez-vous pas éprouvé la grande joie... de pleurer d'émotion... à l'audition d'un film, d'un concert ou simplement à entendre la voix d'un être cher ?...

Si tel est votre cas, vous avez de grandes chances d'entendre de nouveau ces sons qui vous vont droit au coeur, en portant un appareil auditif Zenith. Venez nous voir... nous vous aiderons à trouver l'appareil qui vous convient... Nous en avons 16 différents modèles.

Pour tous renseignements ou démonstration à domicile

composez 842-3241, poste 452

LES APPAREILS AUDITIFS ZENITH AU SON VIVANT

Votre appareil auditif peut être réparé pendant que vous attendez.

SIMPSON — Appareils auditifs Zenith (763) au septième
Aussi à Fairview • Pointe-Claire

Un rêve devenu réalité...

Pour faire de vous la plus jolie mariée "PINK POODLE" *vous offre un vaste choix de ravissantes robes de mariée...*

un modèle pour tous les goûts... à partir de $50 à $495

Vous êtes invitée à visiter le magasin de haute couture le plus moderne de Montréal, comprenant quatre étages de • ROBES DE MARIEE • ROBES POUR FILLES D'HONNEUR ET MERE DE LA MARIEE • ROBES DE BAL • ROBES COCKTAIL ET D'APRES-MIDI • MANTEAUX ET COSTUMES • VETEMENTS SPORT • FOURRURES • CHAPEAUX ET ACCESSOIRES.
Importations de France, Italie, Californie, Floride et New York

Pink Poodle

399 OUEST, RUE STE-CATHERINE — VI. 2-3407
Une rue à l'est de chez Morgan
Ouvert le jeudi et le vendredi soir jusqu'à 9 heures
STATIONNEMENT GRATUIT PARC MUNICIPAL
ANGLE JEANNE-MANCE ET STE-CATHERINE

TRICOTS MOELLEUX A BOUTONS DE NACRE

Orig. 9.98 — ½ prix 4.99

De jolis cardigans en pure fibre d'acrylique qui ressemble par sa texture à de la laine. Les manches 3-quarts sont entièrement façonnées pour plus de confort. Moyennes et grandes, prune, chartreuse, turquoise; petites, moyennes et grandes, bleu poudre, beige.

Téléphonez chez Ogilvy, 842-7711

Ogilvy, Ville et Villa, au deuxième et Fairview — Pointe-Claire

OGILVY

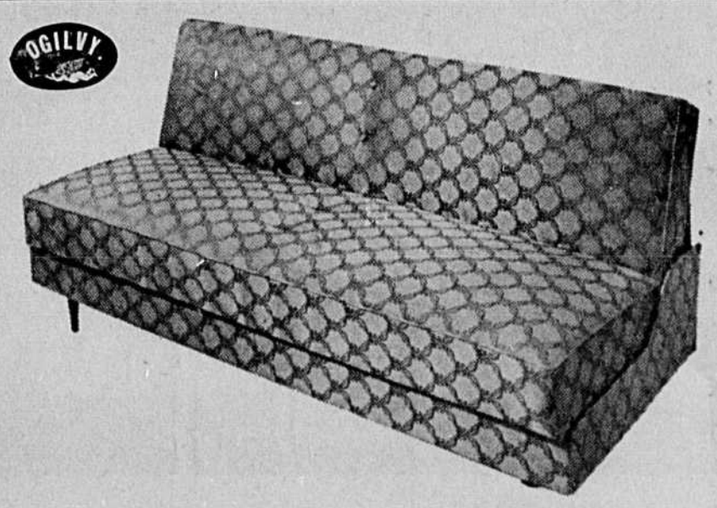

40% DE RABAIS SUR LUXUEUX SOFAS-LITS

Valeur rég. de $95 56.88

De forme élégante avec long tiroir de rangement à la base du sofa pour mettre oreillers, draps, couvertures. Dossier et siège renforcis avec barres de fer. Dos basculant pour agrandir la surface de repos. Recouverts d'un beau matelassé ou damas en bleu, brun, turquoise, beige ou vert.

Paiement à termes si désiré.

Ecrivez ou téléphonez chez Ogilvy, 842-7711

Ogilvy, Lits, au troisième

OGILVY

téléphoto UPI

L'armée et les tanks de Cao Ky "visitent" Danang

L'armée et les tanks dépêchés à Danang par le général-premier ministre Nguyen Cao Ky ont pris position devant la mairie, sous le regard presque indifférent des spectateurs locaux. Cao Ky a fait occuper militairement Danang sous le prétexte d'une contre-attaque possible des forces antigouvernementales de Hué.

Cao Ky mande des renforts à Saigon

SAIGON (AFP, PA, UPI) — Tout semble indiquer aujourd-hui que des événements graves se préparent à Saigon, à Danang et à Hué. Le gouvernement sud-vietnamien a fait venir une division du delta du Mékong (au Sud) pour la poster dans la région même de Saigon. Il s'agit visiblement d'une mesure de prudence prise à la suite des attentats sauvages perpétrés par les Vietcongs dans la capitale depuis le début de la semaine.

Un porte-parole du ministère de la Défense a dit que ce déploiement de troupes avait pour but "d'assurer la sécurité de la capitale", mais s'est refusé à tout autre commentaire".

On sait qu'il y a trois divisions sud-vietnamiennes postées dans le delta du Mékong. Ce secteur plat de la péninsule est tout recouvert de rizières. Le Vietcong y groupe des effectifs considérables. Il n'y a pas d'unité de combat américaine dans cette partie du pays.

Le Vietcong a perpétré cinq attentats cette nuit à Saigon et aux abords. Trois Vietnamiens ont été tués, et 34 autres blessés.

Va-et-vient à Danang

Des avions sud-vietnamiens font pleuvoir des appels à l'ordre et à "la coopération patriotique" aujourd'hui dans le ciel de Danang, une ville virtuellement paralysée par les grèves anti-gouvernementales.

On sait que Danang a été investie dimanche, par les "marines" et les "paras" du général Cao Ky, dans le but de "résister au communisme et au neutralisme".

Les cinq provinces du nord sont sous le commandement du premier corps d'armée sud-vietnamien. Ces provinces sont en révolte depuis que le premier ministre Cao Ky a limogé le général Nguyen Chanh Thi le 10 mars) comme commandant de ce premier corps d'armée. Thi passe pour un héros à Danang et à Hué. Son successeur, le général Ton That Dinh, qui, semble-t-il, avait réussi à calmer les esprits soulevés par le limogeage de Thi, vient de se voir à son tour destitué de ses fonctions et remplacé par le général Huynh Van Cao, un catholique. Il semble que Cao Ky reproche à Ton That Dinh parce qu'il est soupçonné d'avoir donné raison au mouvement bouddhiste du nord au cours d'une récente émission de radio à Hué.

On s'arme en silence

C'est Van Cao, le nouveau commandant des cinq provinces, qui a fait pleuvoir des appels à l'ordre sur Danang aujourd'hui. Il a, de plus, dépêché 120 fusiliers marins à dix milles au nord de la ville pour intercepter toute marche que pourrait organiser Hue — ancienne capitale entièrement aux mains des rebelles — sur Danang.

La grande ville du nord, sise près de la grande base américaine, est placardée de banderolles sur lesquelles on peut lire : "A bas Van Cao !" L'armée vietnamienne n'a pas confiance en Van Cao". La nomination d'un commandant catholique dans un fief qui appartient à des bouddhistes, extrémistes pour la plupart, a tout bonnement l'air d'une provocation.

La tension monte à Danang. Les pagodes sont gardées par les fidèles et les militaires rebelles. Les visiteurs sont fouillés. Dans les cours, les jeunes bouddhistes confectionnent des cocktails Molotov avec des bouteilles de bière. Les boutiques sont fermées. On dirait que la population se prépare à passer de la résistance passive à la résistance active.

La situation à Hué

Après Danang, Hué. Selon la radio de cette ville, 600 fusiliers marins gouvernementaux auraient débarqué à proximité de la vieille capitale impériale. Ils auraient même bombardé aux mortiers une pagode. Les dirigeants bouddhistes ont appelé la population à la résistance. Les étudiants élèvent des barricades et le général Dinh, ancien commande de la région (destitué par Cao Ky), a lancé un appel aux armes, tant aux militaires qu'aux civils.

Le commandement militaire américain de Danang conteste toutefois le bien fondé de cette nouvelle.

Entre-temps, on apprend que les étudiants des milices de Hué circulent ce matin, armes de carabines et grenades à la ceinture. Dans toute la ville, des barricades sont élevées. La radio lance un appel, au nom des dirigeants bouddhistes, demandant aux fidèles de se réunir à la pagode Kiem Diem avec des vivres et des vêtements pour une semaine. Une grève de la faim semble imminente, et les autorités annoncent que plusieurs bonzes sont prêts à s'offrir en holocauste si Cao Ky ne retire pas ses troupes de Danang.

Un lieutenant rebelle fait feu sur un hélicoptère américain

HUE, Sud-Vietnam. (AFP et UPI) — Un lieutenant rebelle de l'armée régulière sud-vietnamienne a ouvert le feu aujourd'hui sur un hélicoptère américain qui transportait le général Huynh Van Cao et plusieurs officiers américains, dont le général de brigade Jonas M. Platt.

Le mitrailleur américain de cet appareil riposta alors et tua l'officier rebelle, blessant en même temps six autres soldats sud-vietnamiens.

L'incident s'est produit au moment où l'hélicoptère quittait la citadelle de Hué où se trouve le quartier-général de la 1ère division. Le général Cao et le général Platt venaient d'être reçus à ce Q.G. avec les honneurs militaires.

Nouveau commandant de la première région tactique, le général Cao visitait la citadelle de Hué, à titre de représentant du premier ministre Ky.

Chef d'état-major des marines américains à Danang, le général Platt s'était rendu à Hué en une mission de conciliation entre le gouvernement de Saigon et les rebelles.

Famine aiguë dans certaines régions de l'Inde

LA NOUVELLE-DELHI. (AFP) — Pour la première fois hier, les autorités indiennes ont admis que la famine existe dans certaines régions du pays.

Mme Indira Gandhi qui rentre d'une tournée d'inspection dans la zone d'Orissa en Inde orientale, a en effet indiqué devant le parlement indien que la disette sévissait dans cette région, mais que toutefois, il s'agissait d'un état de chose endémique. Mme Gandhi a précisé qu'elle avait rencontré au cours de son voyage des personnes qui lui avaient avoué avoir mangé des graines et des fleurs.

De son coté, le ministre indien de l'Alimentation, M. Chidambaram Subramaniam a indiqué que la disette dans l'Etat d'Orissa était presque aussi grave que la famine qui sévit en 1943 dans l'Etat du Bengale, et qui fit près d'un million de victimes. Il a cependant affirmé que le gouvernement indien ne permettrait pas qu'une telle calamité s'étende de nouveau sur le pays.

Mme Gandhi et le ministre de l'Aiimentation ont tous deux indiqué en outre devant le parlement qu'une série de mesures avaient été prises pour venir en aide aux victimes de ce fléau, et en priorité aux enfants.

Fin de la grève des taxis à New York

NEW YORK. (UPI, AFP, PA) — La grève des taxis newyorkais, qui durait depuis mercredi dernier, a pris fin officiellement hier soir. Les 18,000 chauffeurs ont repris le travail et les 11,000 taxis roulent normalement à partir de ce matin.

Par ailleurs, les chauffeurs des autobus privés desservant les trois grands aérodromes newyorkais sont en grève depuis la semaine dernière, tandis que les chauffeurs et employés des autobus "Greyhound" desservant des parties de 11 Etats de l'Ouest ont cessé le travail dimanche. En outre, près de 10,000 employés de téléphone se sont mis en grève hier dans trois Etats de la Nouvelle-Angleterre : le Massachusetts, le New Hampshire et le Rhode Island.

A New York, quelque 1,500 des 3,200 infirmières des 21 hôpitaux municipaux ont donné leur démission qui entrera en vigueur le 23 mai. Elles demandent une augmentation de salaire et l'amélioration des conditions de travail.

Quant au conflit qui oppose depuis 21 jours le Syndicat des journalistes et neuf autres syndicats de l'industrie de la presse à la direction de la nouvelle société de publication "World Journal Tribune", les négociations n'ont pas encore abouti et seuls deux journaux du matin et un journal de l'après-midi paraissent à New York.

Washington est décidé à appuyer un régime militaire au Vietnam

WASHINGTON. (PA, AFP, UPI) — Le gouvernement Johnson, après deux jours de consultations intensives sur la crise vietnamienne, en est arrivé à la conclusion que les militaires doivent jouer un rôle de première importance dans tout futur gouvernement à Saigon. Mais des porte-parole de l'administration ont précisé que cette décision ne signifie pas un endossement personnel du premier ministre Nguyen Cao Ky.

En appuyant un régime militaire à Saigon, les leaders américains raisonnent à peu près comme ceci, a expliqué un porte-parole haut placé :

Il est nécessaire de bâtir la nation tout en menant la guerre. On croit à Washington que les désordres politiques qui agitent le Sud-Vietnam ne dégénéreront pas en une guerre civile, mais on n'écarte pas la possibilité d'une effusion de sang.

On estime que la situation évoluera dans les semaines et les mois à venir et sera loin d'être stable. L'armée, pense-t-on, est la seule influence permettant d'unir la nation dans un pays divisé entre groupes rivaux et sans partis politiques ayant des assises populaires.

Les Etats-Unis reconnaissent en Cao Ky le chef du gouvernement "établi" du Sud-Vietnam, mais cela ne signifie qu'ils l'appuieraient de préférence à un autre candidat dans une élection.

Selon la déclaration faite hier soir par le président Johnson, les Etats-Unis entendent user de leur influence pour consolider l'unité entre toutes les factions politiques non communistes et parvenir à la formation d'un gouvernement constitutionnel selon les plans établis.

L'inquiétude ressentie à Washington devant l'aggravation de la crise politique au Sud-Vietnam influencera sans doute les déclarations que doivent faire aujourd'hui le secrétaire d'Etat Dean Rusk et le sénateur William Fulbright, président de la Commission sénatoriale des affaires étrangères. M. Rusk donne une conférence de presse en fin d'après-midi et le sénateur de l'Arkansas est conférencier à midi au National Press Club. Il a laissé entendre hier que sa commission pourrait bien entreprendre une nouvelle série d'audiences sur le problème vietnamien.

Lodge retourne à Saigon

De son côté, l'ambassadeur des Etats-Unis à Saigon, M. Henry Cabot-Lodge, quitte Washington aujourd'hui pour regagner son poste, au terme d'une série de consultations avec le président Johnson et les responsables de l'administration. M. Lodge s'arrêtera néanmoins 48 heures à Séoul, les 19 et 20 mai, pour s'entretenir avec les dirigeants sud-coréens de la situation au Sud-Vietnam et de leur participation aux opérations militaires.

Message de Johnson pour Tri Quang

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Bill Moyers, a fourni ces précisions, hier, à l'issue du cinquième entretien entre MM. Johnson et Lodge. Le secrétaire d'Etat Dean Rusk, le secrétaire à la Défense Robert McNamara, le directeur de l'AID, M. David Belle, et divers conseillers personnels du président assistaient également à cette conférence.

M. Moyers a également annoncé qu'un message verbal sera transmis au vénérable Tri Quang par M. Lodge, en réponse au télégramme que le dirigeant bouddhiste a envoyé dimanche au président Johnson.

Le porte-parole de la Maison Blanche a ensuite développé les points suivants :

"Le président continue de suivre les événements au Sud-Vietnam et a répété au cours de la conférence d'aujourd'hui que nous devons faire usage de notre influence pour vaincre l'agression communiste ainsi que la misère sociale au Sud-Vietnam, pour accroître l'unité de tous les éléments non-communistes au Sud-Vietnam et pour poursuivre la marche vers un gouvernement constitutionnel."

Morse : "Johnson cache la situation"

Refusant de commenter directement les actions du premier ministre Cao Ky à Saigon et à Danang, M. Moyers a réitéré que la position des Etats-Unis consiste "à pousser le processus des élections le long des voies qui ont été tracées".

Néanmoins, les milieux officiels ont laissé entendre qu'ils déplorent le coup de force contre les Bouddhistes à Danang et regrettent que le général Ky n'ait pas jugé opportun de prévenir les autorités américaines de son action.

M. Moyers s'est par ailleurs montré évasif en ce qui concerne les perspectives d'une nouvelle entrevue entre le président Johnson et le général Ky.

Dans un discours prononcé hier au Sénat, M. Wayne Morse (démocrate de l'Oregon) a de son côté exprimé l'opinion que le président Johnson s'efforce "de cacher la situation qui se détériore au Vietnam, au moyen d'appels de plus en plus claironnants à l'honneur national". Le sénateur a ajouté qu'il partageait la crainte de ceux qui estiment que le président a perdu le contrôle de la politique au Vietnam au profit du département de la Défense.

"Et le Pentagone manoeuvre le président et son pays en les rapprochant toujours davantage de la guerre avec la Chine", a affirmé M. Morse.

Pour sa part, le sénateur Mike Mansfield, leader de la majorité au Sénat, a déclaré que les Etats-Unis doivent "rester en dehors et ne pas intervenir dans les affaires intérieures des Sud-Vietnamiens". Il a en outre exprimé la crainte que, si les factions opposées ne se calment pas, une désastreuse guerre civile pourrait éclater au Sud-Vietnam.

Conférence de presse de Nhat Hanh

Enfin, le révérend Nhat Hanh, moine bouddhiste, directeur de l'Institut d'études sociales de l'Université bouddhiste de Saigon, a déclaré hier au cours d'une conférence de presse à New York, que "les Sud-Vietnamiens aspirent avant tout à la fin de la guerre, estiment que le général Ky n'est pas l'homme qu'il faut au Sud-Vietnam et ne lui accordent aucune confiance".

Thich Nhat Hanh a également affirmé que "la plupart des Sud-Vietnamiens ne croyaient pas en la sincérité des efforts de paix du président Johnson" et a ajouté : "Si les Sud-Vietnamiens n'ont pas confiance en les promesses du président Johnson, comment les Nord-Vietnamiens pourraient-ils y croire ?"

Il a enfin affirmé que les soldats américains ne comprenaient rien à la culture vietnamienne, commettaient énormément d'erreurs, ne faisaient pas la différence entre des paysans inoffensifs et des Vietcongs et, enfin, allaient jusqu'à tirer sur la population quand ils avaient trop bu. "Les Américains ont probablement tué plus de paysans innocents que de guérilleros vietcongs", a-t-il conclu.

Pourparlers anglo-espagnols sur Gibraltar

LONDRES. (PA) — Le ministre espagnol des Affaires étrangères Maria Castiella est arrivé à Londres hier, porteur d'une proposition de compromis visant à reprendre Gibraltar au nom de son pays, après 262 ans d'occupation britannique.

Le diplomate, décoré de la Croix de fer nazie, et qui a été rejeté à titre d'ambassadeur en Grande-Bretagne en 1951, entreprendra demain des pourparlers avec le ministre britannique des Affaires étrangères, M. Michael Stewart.

L'enjeu est l'imposant Roc de Gibraltar, la seule colonie britannique en Europe, que réclame l'Espagne et que ne veulent pas abandonner les Britanniques.

A son arrivée à Londres, M. Castiella a déclaré aux journalistes que "pour la première fois depuis deux siècles et demi de mésentente et de dispute, nous allons essayer de résoudre finalement un problème qui a toujours gêné les relations anglo-espagnoles.

"Si nous réussissons à trouver une solution équitable, nous donnerons au monde un exemple de la façon par laquelle un acte de décolonisation peut être négocié dans la coopération amicale entre les pays en cause."

Pour sa part, la Grande-Bretagne estime que la souveraineté "n'est pas en discussion", mais se déclare prête à rechercher une solution qui tiendrait compte des intérêts des 25,000 Gibraltariens. La Grande-Bretagne envisagerait une formule qui reconnaîtrait la souveraineté "résiduelle" de l'Espagne sur ce territoire qui lui fut enlevé par la signature du traité d'Utrecht. Une telle novation juridique permettrait à la Grande-Bretagne de maintenir "un bail de souveraineté" et de conserver à Gibraltar, sur lequel flotteraient les deux drapeaux, une base militaire dont l'importance pour la défense occidentale bien que réduite, est mutuellement reconnue.

Le geste du général de Gaulle envers l'OTAN sert d'exemple à la Roumanie qui veut réviser le pacte de Varsovie

PARIS. (AFP,UPI) — Le mouvement centrifuge qui, à divers degrés éloigne de Moscou les démocraties populaires d'Europe centrale, atteint aujourd'hui un nouveau stade : La Roumanie ne veut plus, semble-t-il, que l'URSS se taille la part du lion dans les responsabilités militaires du pacte de Varsovie, et maintienne au sein des Etats membres des troupes qui échappent au contrôle de ceux-ci.

Tout se passe comme si l'attitude du général de Gaulle envers l'OTAN avait pour les dirigeants de la Roumanie une valeur d'exemple.

Pour leur part les milieux officiels du ministère roumain des Affaires étrangères à Bucarest ne confirment ni ne démentent la nouvelle de Moscou selon laquelle le gouvernement roumain aurait demandé aux Etats membres du pacte de Varsovie une révision des clauses de l'organisation militaire des pays de l'Est.

Cette information trouve cependant grand crédit dans les milieux diplomatiques de la capitale roumaine, où l'on rappelle que divers signes concrets récemment constatés ne laissent aucun doute sur le désir de la Roumanie de voir apporter, dans le sens de la libéralisation et de l'indépendance nationale, certaines modifications de base au pacte.

Volonté d'indépendance

Jamais la volonté d'indépendance nationale à l'égard du protecteur soviétique ne s'était manifestée avec autant de hardiesse. Cette position avancée de la Roumanie est le résultat d'une évolution dont on peut faire remonter l'origine à la fin de 1961. A cette époque, Gheorghiu Dej, alors premier secrétaire du parti, avait condamné les dirigeants roumains imbus du culte de la personnalité de Staline. Or, il désignait ainsi ceux qui avaient vécu réfugiés à Moscou, tandis que les chefs de la résistance intérieure étaient l'objet des plus vifs éloges.

A la même époque, le gouvernement roumain fit parvenir au Kremlin son premier mémorandum marquant son désaccord avec les projets économiques à long terme élaborés par l'URSS pour les pays du "Comecon" (Conseil d'entraide économique des pays de l'Est) et notamment pour la Roumanie. A partir de ce moment, la Roumanie a pratiquement bloqué les plans d'intégration économique dont les plus ardents défenseurs se trouvent à Berlin-est, à Prague et à Budapest.

Rapports tendus avec l'URSS

Le conflit ne devait cependant se manifester d'une façon voyante qu'en 1964, après que les dirigeants de Bucarest eurent refusé de s'associer à la condamnation des thèses chinoises.

Les principes de la nouvelle politique roumaine ont trouvé leur expression théorique dans une résolution adoptée par le comité central en avril 1964, qui est une véritable proclamation d'indépendance. Elle soulignait la nécessité du respect de la souveraineté nationale et le droit de chaque pays d'édifier une industrie aussi diversifiée que possible.

Conformément à ces principes, la Roumanie s'est sensiblement rapprochée des pays occidentaux notamment de la France. En revanche, les rapports avec l'URSS se sont tendus. Les divergences économiques et politiques ont été amplifiées par une animosité personnelle entre Khrouchtchev et Gheorghiu Dej. L'éviction du premier (octobre 1964) et la mort du second (mars 1965) ont facilité la reprise du dialogue.

téléphoto UPI

L'amitié soviéto-égyptienne... au pied de l'obélisque

Le premier ministre soviétique Alexis Kossyguine (à gauche) et le président Nasser saluent la foule égyptienne massée au pied de l'obélisque, à Port-Saïd. M. Kossyguine, qui effectue en République arabe unie une visite d'Etat, a pris à partie, hier, la politique américaine au Vietnam.

Chou retarde sa visite à Bucarest

VIENNE, (Reuter) — La visite officielle que se propose de faire en Roumanie le premier ministre chinois Chou En-lai a été remise à plus tard, déclarent aujourd'hui des diplomates orientaux.

La date de cette visite, qui n'a jamais été officiellement annoncée mais qui devait débuter, croit-on, vers la fin de cette semaine, est maintenant fixée pour la mi-juin, ont révélé les mêmes diplomates.

Aucune explication n'a été donnée pour ce changement de date, mais on croit généralement qu'en juin, Chou En-lai pourra demeurer plus longtemps en Roumanie qu'il pourrait le faire ce mois-ci.

Les diplomates orientaux croient qu'il est possible que le leader chinois ait décidé de retarder son voyage pour éviter d'arriver à Bucarest si tôt après la visite impromptu de M. Leonid Brejnev la semaine dernière.

La Roumanie s'en est tenu à une certaine neutralité au sujet de l'âpre différend idéologique qui oppose Pékin à Moscou.

Mais la vistie de Chou En-lai à Bucarest prend maintenant une autre signification depuis que l'on a appris qu'il existe des points de vue différents en matière de politique entre la Roumanie et l'Union soviétique. On croit que ce sont ces points de vue différents qui ont provoqué la visite surprise de M. Brejnev à Bucarest la semaine dernière.

Le leader roumain Nicolai Ceausescu a clairement indiqué en public que la Roumanie refusait d'accepter la domination soviétique dans le camp communiste et que le gouvernement de Bucarest croyait que les blocs militaires étaient une idée périmée.

L'URSS pourrait lancer des fusées à partir de bases sous-marines fixes

LONDRES. (UPI) — L'Union soviétique a mis au point des fusées de type "Polaris" qui pourraient être actionnées électroniquement à distance, apprend-on aujourd'hui à Londres. Ces fusées pourraient être placées dans les profondeurs des mers près des côtes ennemies.

Apparemment, les Soviétiques ont mis au point ces fusées pour surmonter la difficulté due au fait que leurs fusées de type "Polaris" actionnées à partir de sous-marins ne possèdent pas un très long rayon d'action. Les nouvelles fusées pourraient être placées à des endroits fixes, par des bâtiments de pêche soviétiques ou même des sous-marins, et mises à feu à distance. Les fusées seraient contenues dans des caissons.

On sait, depuis quelque temps déjà, que l'Union soviétique possède des fusées qui peuvent être lancées à partir d'un sous-marin, mais on doutait que ces fusées aient pu être mises à feu lorsque le submersible était en immersion.

Cependant, on estime que les savants soviétiques ont perfectionné récemment les fusées de type "Polaris". Dorénavant, ces fusées, dit-on, pourraient être lancées même à partir d'un point situé sous la mer.

Selon l'Institut des études stratégiques de Londres, l'Union soviétique possède à l'heure actuelle 40 sous-marins propulsés par l'énergie nucléaire et quelque 370 autres propulsés par un dispositif classique.

Les spécialistes de l'Institut estiment que l'Union soviétique a mis au point un type de fusée qui peut être mise à feu sous l'eau, mais ce type de fusée n'aurait pas un rayon d'action aussi étendu que celui de la fusée "Polaris" américaine.

Certaines fusées à bord des sous-marins soviétiques ne pouvaient atteindre dans le passé que des objectifs situés à une distance de 300 à 500 milles.

En avril dernier, le ministre de la Défense de l'Union soviétique, le maréchal Rodion Malinovsky, avait déclaré à Budapest que son pays avait mis au point un certain nombre de types de fusées d'un caractère inédit.

Le maréchal avait précisé que l'Union soviétique possède une flotte de sous-marins qui sont en mesure d'annihiler des objectifs ennemis sur mer et sur terre.

La Justice décidera si un communiste américain peut travailler pour la Défense

WASHINGTON. (UPI) — La Cour suprême des Etats-Unis a décidé hier d'examiner dans les prochains mois si la loi interdisant aux membres du parti communiste américain de travailler pour un quelconque service de la Défense est constitutionnelle.

Cette interdiction fait partie des mesures anticommunistes prises en 1950, par lesquelles le gouvernement a tenté sans succès d'obliger le parti communiste et les groupes subversifs à s'inscrire officiellement auprès des autorités.

La Cour suprême a accepté d'entendre dès l'automne ou l'hiver prochains, au plus tard, le cas d'un employé de chantier maritime, M. Eugène Frank Robel, et de légiférer à ce sujet.

Le secrétariat de la Justice avait amorcé une poursuite contre Robel, lorsque le parti communiste américain fut obligé de s'inscrire officiellement. Mais, le 4 octobre dernier, le juge en chef William J. Lindberg, de Seattle, déboutait le secrétariat de la Justice. Ce dernier décida alors d'en appeler devant la Cour suprême. Dans sa poursuite, le secrétariat de la Justice alléguait que Roble, membre du parti communiste, travaillait sur un chantier maritime, à Todd, relevant de la Défense.

De son côté l'"Union américaine pour la défense des libertés civiques" a accusé la "Federal Aviation Agency" (FAA) de violer le "1er Amendement" avec son programme de tests psychologiques. Demandant l'arrêt de ce programme, l'union a fait valoir que la FAA a ainsi fait subir à 20,000 contrôleurs du trafic aérien les tests en litige, qui comportent des questions relatives à leurs opinions politiques, raciales et religieuses et à leur appartenance à des associations ou mouvements. L'Union a souligné que "ces tests permettent au gouvernement de faire intrusion dans les croyances personnelles, privées, non pas de quelques travailleurs sélectionnés, mais d'un grand nombre, toujours croissant, d'employés du gouvernement".

Sept millions de travailleurs français font la grève générale

PARIS. (AFP, UPI) — La grève de sept millions de travailleurs appartenant aux services publics paralyse aujourd'hui l'activité économique de la France. En outre, les Français sont totalement privés de journaux, vu que tous les employés de journaux ont quitté le travail hier soir quand les syndicats de métiers ont annoncé qu'aucun journal ne serait publié aujourd'hui à Paris. On prévoit que l'absence de nouvelles sera complète quand les stations de radio et de télévision interrompront leur service d'information pour appuyer les grévistes.

Comme cela s'est produit plusieurs fois depuis le début de l'année, la grève des électriciens et des cheminots entraînera une baisse très importante de la production. Pour la première fois cependant, tous les fonctionnaires et des salariés de branches du secteur privé entreront dans l'action revendicative.

Le mouvement touche donc l'électricité, le gaz, la distribution de l'eau, les chemins de fer, les transports aériens, les transports parisiens, les assurances, les banques, les postes, télégraphes et téléphones, la métallurgie, la chimie, le textile, les journaux, la radio et la télévision, etc.

A Paris, une manifestation se déroulera dans le centre de la ville, de la Place de la Bastille à la Place de la République. Elle est organisée par les syndicats avec le soutien des organisations de la gauche. Des manifestations semblables auront lieu dans la banlieue et en province.

D'autre part, on apprenait hier soir que la Fédération française des navigants de l'aviation civile avait annulé la grève prévue pour aujourd'hui.

La compagnie "Air France" n'est cependant pas en mesure d'assurer un trafic normal au départ de Paris. La décision de la Fédération de surseoir à l'ordre de grève a en effet été prise trop tard pour que la compagnie puisse rétablir les vols annulés. De plus, le personnel au sol observe la grève.

Decker dirigera 5 des 14 concerts de l'OSM

C'est le chef allemand Franz-Paul Decker qui inaugurera la 33e saison de l'Orchestre Symphonique de Montréal, à la Grande Salle de la Place des Arts, les 20 et 21 septembre. L'OSM présentera de nouveau 14 concerts doubles d'abonnement les mardis et mercredis soirs; en plus de ces concerts pour les abonnés, l'orchestre présentera des opéras et des concerts hors-série à la Place des Arts et au Forum, ainsi que dans d'autres villes, notamment Ottawa.

Rappelons encore que l'OSM effectuera, dans la deuxième moitié d'octobre, une tournée dans les pays francophones européens, sous les auspices du gouvernement canadien. Le directeur musical de l'orchestre, Zubin Mehta, prend un congé d'une saison mais il dirigera les concerts de son orchestre en Europe. A Montréal il sera remplacé par M. Decker pour cinq concerts et par Hans Swarowsky, Roberto Benzi, Charles Munch, Colin Davis, Carlo Maria Giulini, Thomas Schippers et Rafael Fruhbeck de Burgos.

Franz-Paul Decker est né à Cologne le 22 juin 1923. Il entra au Conservatoire d'Etat de Cologne dans les classes de direction et de composition des professeurs Eugen Papst et Philipp Jarnach. En même temps, il étudiait à l'université de sa ville natale les sciences musicales de même que la pédagogie, la psychologie et l'ethnologie. Au printemps 1944, il devint directeur du choeur et chef au Théâtre municipal de Giessen. Après la guerre, il fut engagé à l'Opéra de Cologne et en même temps, chef du célèbre Choeur masculin de cette ville.

En septembre 1946, il fut choisi parmi 150 candidats pour remplir les fonctions de Musikdirektor à Krefeld où il assuma la direction des concerts symphoniques, des opéras et de l'école populaire de musique.

En 1950, il fut appelé à Wiesbaden en qualité de premier chef d'orchestre au Théâtre d'Etat. En septembre 1953, la municipalité de cette même ville lui confia la succession de Carl Schuricht à la tête de l'Orchestre Symphonique municipal.

En septembre 1956, Decker est Generalmusikdirektor de la ville de Bochum.

En qualité d'invité, Decker fut également appelé à diriger entre autres l'Orchestre Philharmonique de Berlin, l'Orchestre Symphonique de Radio-Berlin, à Hanovre, à Cologne, à Francfort-sur-le-Main, à Bonn, Dusseldorf et enfin l'Orchestre Philharmonique de Munich.

Les invitations de l'étranger l'amenèrent à Athènes (Orchestre d'Etat, Festival d'Athènes), Bruxelles (Orchestres du Conservatoire, de la Société Philharmonique et de Radio-Bruxelles), Vienne (Wiener Symphoniker), Genève (Orchestre de la Suisse romande), en Hollande (Brabants-Orkest, Residentie-Orkest, Utrecht Orkest), à Zurich, Radio-Basel, Lugano, Paris (Théâtre Sarah Bernhardt), Bari, Naples (Orchestre Scarlatti), Rio de Janeiro, Sao Paulo.

En avril 1958, à l'occasion de l'Exposition mondiale de Bruxelles, Decker et son orchestre furent invités à inaugurer le Festival mondial par un grand concert symphonique au Palais des Beaux-Arts.

En 1954, il fut membre du jury au Concours international de musique à Kranichstein de même qu'au Concours international d'Exécution musicale de Genève en 1955, 1957 et 1959.

Depuis septembre 1962, il est chef de l'Orchestre Philharmonique de Rotterdam.

Le grand prix des Festivals de Musique à un pianiste de 14 ans

SHERBROOKE. (PCf) — Le grand prix des Festivals de Musique du Québec a été remporté dimanche soir, à Sherbrooke, par un jeune pianiste de Montréal, William Tritt, âgé de 14 ans.

Le jeune lauréat reçoit ainsi la bourse de $1,000, en plus d'avoir l'insigne honneur de participer, ainsi que les autres gagnants des Festivals, avec l'Orchestre Symphonique de Montréal, à un gala provincial qui, sous la direction de Wilfrid Pelletier, aura lieu à la Place des Arts de Montréal, le 11 juin.

Les deux bourses de $500 ont été octroyées à Lise Petit, jeune pianiste, également de Montréal, et à Bernard Jean, hautboïste, de Chicoutimi.

Par ailleurs, c'est à l'ensemble Dany, de Sherbrooke, qu'a été accordée la médaille d'argent du lieutenant-gouverneur de la province de Québec. L'ensemble Dany se compose de quatre jeunes flûtistes, dirigés par Soeur Dominique. La médaille de bronze a été méritée par la fanfare de l'école élémentaire de Bersimis, composée de 32 indiens dont l'âge varie entre 7 et 10 ans. Malheureusement, ces derniers avaient déjà quitté Sherbrooke, vu la distance, à parcourir, lors de la proclamation des noms des lauréats.

Outre William Tritt, les participants au gala provincial du 11 juin seront Micheline René, de Montréal, gagnante dans la section chant, Bernard Jean, de Chicoutimi, gagnant dans la section instrumentale, et les chorales Echo-des-Iles, de Baie-Comeau, Gais Pinsons, de Trois-Rivières, Saint-Louis, de Rivière-du-Loup, et Girls Choir, de Montréal.

HORAIRES

ALOUETTE : "Doctor Zhivago" : 6:15. Dimanche : 7:30. Matinées : 2:00.
ASTOR : "Face of Fu Man Chu" : 9:30. Dimanche : 2:30, 5:50, 9:20. "Wild wild winter" : 7:55. Dimanche : 1:05, 4:30, 7:55.
BIJOU : "Un chien dans un jeu de quilles" : 12:15, 3:39, 6:43, 10:07. "Une ravissante idiote" : 1:41, 5:05, 8:29.
CANADIEN : "Le chant du monde" : 12:05, 3:25, 6:30, 10:00. "L'enfant du cirque" : 1:45, 5:00, 8:15.
CAPITOL : "To trap a spy" : 11:55, 3:10, 6:25, 9:50. "The spy with my face" : 10:10, 1:25, 4:40, 8:05.
CHAMPLAIN : "Ne m'envoyez pas de fleurs" : 2:29, 6:09, 9:49. "Gare à la peinture" : 12:40, 4:20, 8:00.
CHATEAU : "Les maitresses du Dr. Jekyll" : 2:50, 6:15, 9:35. "Le monstre de Venise" : 1:15, 4:40, 8:00.
CINEMA DE MONTREAL : "Tarzan chez les coupeurs de têtes" : 1:48, 6:40. "A bout portant" : 3:23, 8:15. "Jerry souffre-douleur" : 12:05, 4:57, 9:49.
CINEMA FESTIVAL : "Onibaba" : Du lundi au samedi : 7:30, 9:30.
CINEMATHEQUE CANADIENNE (360 McGill) "Léon Morin, prêtre" : 6:30. "Le sel de Svanetie" : 9:00.
CREMAZIE : "Gare à la peinture" : 12:40, 4:20, 8:00. "Ne m'envoyez pas de fleurs" : 2:29, 6:09, 9:49.
DAUPHIN : "Muriel" : sur semaine : 7:30, 9:35.
DORVAL : **Salle Rouge** : "The spy who came in from the cold" : 9:30. Merc. sam. : 2:50, 9:30. "Redline 7000" : 7:30. Merc. sam. 1:00, 7:30. Dimanche : 1:30.
Salle Dorée : "Cat Ballou" : 9:50. Merc. sam. : 3:20, 9:50. "Ship of fools" : 7:15. Merc. sam. : 1:00, 7:15. Dimanche : 1:15.
ELECTRA : "James Bond 007 contre Dr. No" : 12:20, 4:11, 8:02. "L'aventurier du Kenya" : 2:14, 6:05, 9:56.
ELYSEE : **Salle Resnais** : "Sandra" : 7:30, 9:45.
Salle Eisenstein : "La vieille dame indigne" : sur semaine 7:30, 9:30.
EMPIRE : "Le couteau dans l'eau" : 6:40, 10:05. "La poupée" : 8:20.
FRANÇAIS : "Les maitresses du Dr. Jekyll" : 12:30, 3:35, 6:40, 9:45. "Le monstre de Venise" : 2:05, 5:10, 8:15.
GRANADA : "Amours célèbres" : 2:20, 5:50, 9:23. "Les longues années" : 12:50, 4:25, 7:55.
JEAN-TALON : "Le chant du monde" : 6:30, 10:00. "L'enfant du cirque" : 8:15.
KENT : "A thousand clowns" : 12:40, 2:45, 4:55, 7:00, 9:10.
LA SCALA : "Jerry souffre-douleur" : 12:50, 4:15, 8:15. "L'homme à tout faire" : 2:50, 6:00, 9:40.
LAVAL : "Médecin pour femmes" : 12:10, 4:50, 9:40. "Sables brûlants" : 1:35, 6:25. "Cirque des horreurs" : 3:15, 8:05.
LIDO (Laval) : "La mariée a du chien". "La Baie aux Emeraudes".
LOEW'S : "The Silencers" : 10:30, 12:45, 2:55, 5:10, 7:25, 9:40.
MERCIER : "L'aventurier du Kenya" : 12:20, 4:06, 7:57. "James Bond contre Dr. No" : 2:12, 6:03, 9:54.
MONKLAND : "The spy who came in from the cold" : 1:20, 5:25, 9:35. "Redline 7000" : 3:25, 7:40.
MONTCALM : "L'aventurier du Kenya" : 6:05, 9:56. "James Bond 007 contre Dr. No" : 8:02.
OUTREMONT : "The spy who came in from the cold" : 1:20, 5:25, 9:35. "Redline 7000" : 3:25, 7:40.
PALACE : "A man could get killed" : 10:25, 12:40, 2:50, 5:05, 7:20, 9:35.
PAPINEAU : "Amours célèbres" : 12:50, 4:25, E.55. "Les longues années" : 2:55, 6:25, 10:00.
PARISIEN : "La Ronde" : 10:10, 12:25, 2:40, 4:50, 7:05, 9:25.
PLACE VILLE-MARIE : "Shop on the Main Street" : 12:00, 2:15, 4:35, 6:55, 9:20.
PLACE VILLE-MARIE : (Petit cinéma) "Zorba the Greek" : 12:50, 3:30, 6:10, 8:50.
PLAZA : "Le chant du monde" : 12:05, 3:25, 6:30, 10:00. "L'enfant du cirque" : 1:45, 5:00, 8:15.
REX : "Rio Conchos". "Quand la terre s'entrouvrira". "Prisonnier récalcitrant".
RIALTO : "Beach Ball" : 3:00, 6:25, 9:50. "Town Tamer" : 1:20, 4:45, 8:10.
RITZ : "Leçons d'amours suédoises". "Dr. Jerry et Mister Love". "Les canons de Batasi" : sur semaine : 6:00.
RIVOLI : "Amours célèbres" : 2:20, 5:45, 9:15. "Les longues années" : 12:55, 4:20, 7:45.
SAINT-DENIS : "Une ravissante idiote" : 12:10, 3:34, 6:38, 10:02. "Un chien dans un jeu de quilles" : 1:48, 5:12, 8:36.
SAVOY : "Tickle Me" : 3:00, 6:30, 10:00. "Mirage" : 1:05, 4:35, 8:05.
SEVILLE : "The Sound of Music" : 8:15. Matinées: merc., sam. 2:15.
SNOWDON : "The Pawnbroker" : 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:05.
STRAND : "Beach Ball" : 11:55, 3:15, 6:35, 9:55. "Town Tamer" : 10:20, 1:40, 5:00, 8:20.
VAN HORNE : "Cat Ballou" : 1:25, 5:35, 10:10. "Ship of fools" : 3:00, 7:40.
VENDOME : Festival du film japonais.
VERDI : "Résurrection" : 1:00, 4:30, 8:10
VERDUN : "Le coup de l'oreiller" : 12:50, 4:25, 8:00. "Ipcress danger immédiat" : 3:35, 6:10, 9:45.
VERSAILLES : **Salle bleue** : "2nd best secret agent in the whole world" : 7:50. Sam. et dim. : 12:50, 4:20, 7:50. "Casanova 70" : 6:00, 9:30. Sam. et dim. : 2:30, 6:00, 9:30.
Salle Rouge : "Les maitresses du Dr. Jekyll" : 2:05, 5:10, 8:05. "Le monstre de Venise" : 6:40, 9:40.
VIAU : "Pas de laurier pour les tueurs". "Les filles de l'air". "La déesse blonde" : sur semaine: 6:00.
VILLERAY : "L'aventurier du Kenya" : 12:30, 4:19, 8:08. "Dr. No" : 2:27, 6:16, 10:08.
WESTMOUNT : "Darling" : 12:30, 2:45, 5:00, 7:15, 9:30.
YORK : "Our Man Flint" : 1:10, 3:15, 5:15, 7:20, 9:35.

Décès de Paul Derval

PARIS. (Reuters f). — L'imprésario Paul Derval, qui avait assumé la direction des Folies-Bergère durant près de 50 ans, est décédé samedi soir à Paris, à l'âge de 87 ans.

Selon la tradition voulant que "le spectacle doit continuer", ce théâtre centenaire était ouvert comme d'habitude dimanche après-midi, présentant ses jolies filles dans de brillants costumes garnis de paillettes et de plumes.

Le célèbre imprésario estimait qu'il avait eu l'occasion de voir 4,000 femmes dévêtues. "C'est ce qui me conserve la jeunesse", déclarait l'octogénaire.

Roman Kroitor élu président

M. Roman Kroitor a été élu président du Syndicat général du Cinéma et de la Télévision, section O.N.F., lors de la dernière assemblée générale de cette section. Le SGCT est affilié à la CSN.

M. Kroitor, cinéaste connu pour sa participation à des films tels que "Lonely Boy", "Universe", et "City of Gold", succède à Georges Dufaux qui fut élu vice-président, après avoir invité l'assemblée à s'élire un président anglophone qui représenterait la majorité des employés de l'O.N.F.

Le SGCT, fondé il y a deux ans, groupe les sections O.N.F., Radio-Canada et industrie privée. Les autres membres du nouvel exécutif élus par l'assemblée sont: Anne-Claire Poirier, secrétaire; Monique Fortier, trésorier; et les directeurs: Fernand Dansereau, Donald Brittain, Guy Glover, Gilles Gascon, Pierre Bernier et Claude Pelletier.

Sidney Harth jouera le Concerto de Sibelius

Le Concours International de violon 1966, qui sera le deuxième concours organisé par l'Institut international de Musique du Canada, sera inauguré le 31 mai par un concert à la Grande Salle de la Place des Arts. Un orchestre sera dirigé par Otto-Werner Mueller et le soliste, Sidney Harth, jouera le Concerto de violon de Sibelius. M. Harth est l'un des juges du Concours de violon.

Rappelons que le Concours International de violon 1966 comportera, outre ce concert d'inauguration, des préliminaires au Plateau, les 2 et 3 juin ; des semi-finales au Plateau également, les 4 et 5 juin ; des finales à la Grande Salle de la Place des Arts les 12, 13, 14, 16, 17 et 18 juin ; et un concert des deux lauréats le 19 juin, à la Place des Arts. Quarante-quatre jeunes violonistes venus de 13 pays participeront à ce concours qui devrait susciter auprès des Montréalais autant d'intérêt que le Concours International de piano de 1965.

Sidney Harth, qui sera le soliste au concert d'inauguration du 31 mai, donne de nombreux concerts et récitals chaque saison et il occupe le poste de chef de la Faculté de musique du Carnegie Institute of Technology. Né à Cleveland, de parents autrichiens, il commença à jouer du violon à l'âge de quatre ans et donna à huit ans son premier concert. A Cleveland, il étudia avec Joseph Fuchs et Joseph Knitzer, à l'Ecole de musique Eastman. Il fit quelques tournées de concerts dans l'ouest des Etats-Unis puis, grâce à une bourse, vint à New York travailler avec Georges Enesco. En 1948, il remporta le Prix Naumburg et donna un premier récital à Town Hall, récital qui attira sur lui l'attention de la critique newyorkaise.

Pour les Jeunesses Musicales des Etats-Unis, il a, en 1952, joué en France, en Suisse, en Corse et en Afrique du Nord. Cette même année, il faisait une tournée en Allemagne pour le département d'Etat et une tournée aux Etats-Unis avec sa femme, la violoniste Teresa Testa, interprétant des oeuvres du répertoire pour deux violons. En 1959, l'éminent artiste fit une tournée de cinq semaines en Pologne ; en 1961, une tournée en Russie ; en 1964, une tournée en Angleterre, en France et en Hollande.

USA et Tchécoslovaquie déçoivent à Cannes

CANNES. (AFP) — Américains et Tchécoslovaques ont déçu hier au Festival de Cannes. Les films qu'ils ont présentés dans la compétition ont laissé de marbre critiques et journalistes, certains d'entre eux n'hésitant pas à quitter la salle avant la fin de la projection.

Quelques-unes des séquences du film américain "The Seconds" "(Opération diabolique") ont été marquées par des murmures de désapprobation de la salle. Le public a manifesté sa mauvaise humeur pendant les très longues scènes d'opérations chirurgicales subies par le héros du film. Celui-ci, interprété par Rock Hudson, est un banquier prospère qui décide de changer de peau. Fatigué de sa vie, il croit qu'en se faisant un nouveau nom et un nouveau visage il pourra être enfin heureux. Cette entreprise échouera lamentablement dans la mort.

Dans la salle, les spectateurs n'ont retrouvé le sourire que vers la fin de la projection du film tchécoslovaque "Dymky" "(Quatre Pipes)".

Prix à Andrée Maillet

La Médaille Madame Rollet Hébert, attribuée au "meilleur livre pour enfants écrit en français", va à Mme Andrée Maillet pour son livre **"Le chêne des tempêtes"** publié chez Fides. Le même livre lui a valu en 1965 le Prix littéraire du Québec.

"Le chêne des tempêtes" est une série de cinq contes. C'est l'histoire d'un mouton rouge qui sauve les enfants d'une famille pauvre, d'une princesse qui s'ennuie dans son grand château espagnol, d'une reine à la chevelure ensorcelée, d'une petite princesse prisonnière d'un monstre, et d'un petit garçon qui façonne des cloches de bois enchantées.

L'American Ballet Theatre en URSS

WASHINGTON. (AFP) — Le département d'Etat annonce qu'aux termes de contrats signés entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique, la troupe de l'American Ballet Theatre effectuera une tournée de six semaines en URSS et donnera une série de représentations qui s'ouvriront le 15 juin à Moscou. Les artistes américains doivent également se rendre à Léningrad, Kiev, Minsk et Kharkov pour y donner 31 représentations.

D'autres groupes artistiques américains qui, conformément aux contrats signés le 19 mars dernier portant sur les échanges culturels américano-soviétiques pour l'année 1966, comprennent le choeur du Conservatoire de la Nouvelle-Angleterre, l'orchestre de jazz Earl Hines, l'orchestre de chambre de l'Orchestre Symphonique de Boston se rendront aussi en URSS.

Les artistes du Bolshoï se trouvent actuellement en Amérique aux termes de ces mêmes accords.

Exposition Sophia Loren

NEW YORK. (AFP) — Sophia Loren, qui préside actuellement le jury du Festival de Cannes, n'assistera pas à l'inauguration de l'exposition photographique que le Musée d'Art moderne de New York va consacrer à sa carrière.

L'actrice italienne ne pourra pas venir aux Etats-Unis avant le 25 mai, date à laquelle un dîner sera offert en son honneur par le Musée d'Art moderne.

C'est la première fois que ce musée consacre toute une exposition à une actrice de cinéma.

La Poudrière
Ile Sainte-Hélène
Première Nord-Américaine
à 8 h. 30
VU DU PONT
d'Arthur Miller
"Le spectacle s'impose par l'homogénéité et l'excellence de son interprétation ... une véritable tragédie moderne."
Martial Dassylva (LA PRESSE)
Prix spéciaux pour étudiants et groupes de plus de 50 les mardi et mercredi.
Relâche les dimanche et lundi
Réservations : 526-0821

LE NOUVEAU FILM PRIMÉ
RESURRECTION
l'oeuvre complète de L. TOLSTOI dans 3 heures et demie de spectacle inoubliable!
5280 St-Laurent Tél. 277-4000
CINEMA VERDI

CINÉMA
33e SEMAINE
Onibaba
sous-titres anglais
Mise en scène de KANETO SHINDO
"C'est sûrement un des grands événements cinématographiques de l'année" François BEAULIEU
Jitsuko Yoshimura Kei Sato
Sur semaine: 7.30, 9.30
Dimanche: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
CINEMA FESTIVAL
1206 est STE-CATHERINE TÉL: 525-8600

"Les insolences de boudoirs ... genre mauvais garçon ..."
N. Y. World Telegram
5e SEM.
JANE FONDA IN
LA RONDE
EN CINEMASCOPE ET COULEURS
10.10 — 12.25 — 2.40
4.50 — 7.05 — 9.25
Dernière représentation complète : 9.00
480 STE-CATHERINE
Tél. : 861-2697
PARISIEN

SALLE RESNAIS 3e SEMAINE
elysée
35 MILTON / 842-6053
SALLE EISENSTEIN
SANDRA a un mari.
SANDRA a un frère
SANDRA aime l'un d'eux beaucoup trop!
12e SEMAINE !
LA VIEILLE DAME INDIGNE
de LUCHINO VISCONTI
avec CLAUDIA CARDINALE
SANDRA
D'APRÈS BERTOLT BRECHT
AVEC SYLVIE
UN FILM DE RENÉ ALLIO
LION D'OR FESTIVAL DE VENISE 1965

une FOLIE DE SACHA GUITRY
AVEC FRANÇOIS ROZET, ANDRÉE LACHAPELLE, GEORGES GROULX, CARMEN TREMBLAY, MONIQUE AUBRY
MISE EN SCÈNE: YVAN CANUEL
L'EGREGORE DORCHESTER & HÔTEL-DE-VILLE 866-9344

CE SOIR À 8H.15
Parc Richelieu
Le dimanche: 2h.15
Pas de courses le jeudi.

Où trouver mieux ... pour un délicieux
BUFFET SANS LIMITE
CHAUD ou FROID
PLUS une bouteille de bière ou un verre de vin pour seulement
du LUNDI au SAMEDI de 5 à 9.30 p.m.
Adulte $1.24 Enfant $1.00
SPECIAL Cuisine viennoise à la carte
TOUS LES DIMANCHES — Grand buffet familial ENFANT $1.25 — ADULTE $2.25
RESTAURANT NASH
1289 boul. LAIRD Ville Mt-Royal Près du CN RE. 8-6161

Grandes vedettes offertes de nouveau par F. Courtemanche LTEE
À PRIX SPÉCIAUX

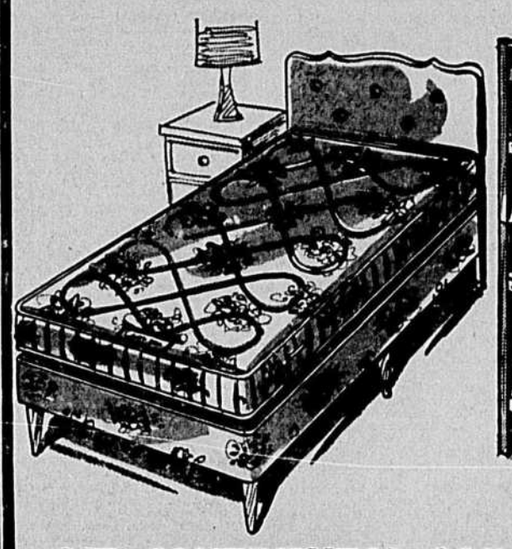

LIT CONTINENTAL 39" AVEC TETE
Le "LAFAYETTE"
Construction TRES ROBUSTE. Matelas piqué des deux côtés. Des centaines de ressorts en spirale dans le matelas et sommier-boîte. Comprises les pattes et la tête. Voici la plus belle valeur à Montréal. Devrait se vendre $79.50
PRIX EXCLUSIF $57.95
Aussi disponible en 36 pouces sur demande

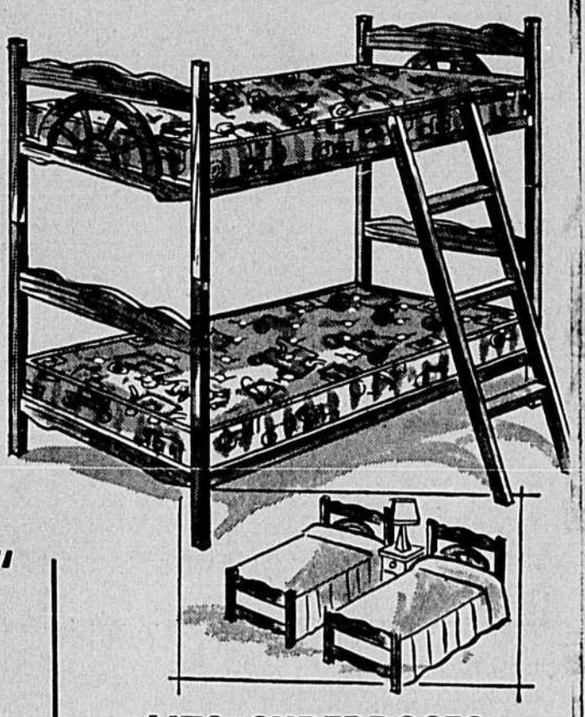

LITS SUPERPOSES
Lits superposés complets tels qu'illustrés, se transformant en lits individuels. Matelas à ressorts de qualité compris.
AUBAINE $79.95

PAR SEALY
LE "RELAXER"
LIT CONTINENTAL 39" COMPLET AVEC TETE
Grand confort et excellente qualité sont inclus dans ce fameux produit "SEALY", matelas piqué des deux côtés. Des centaines de GROS ressorts FORTS et RESISTANTS dans le matelas et le sommier-boîte. TETE CAPITONNEE en vinyle et pattes comprises.
PRIX EXCLUSIF $57.95

LIT CONTINENTAL 30"
Matelas et sommier-boîte à centaine de ressorts, avec 6 pattes. Fabrication très solide. Valeur $44.95
PRIX EXCLUSIF $79.95
OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 10 H.

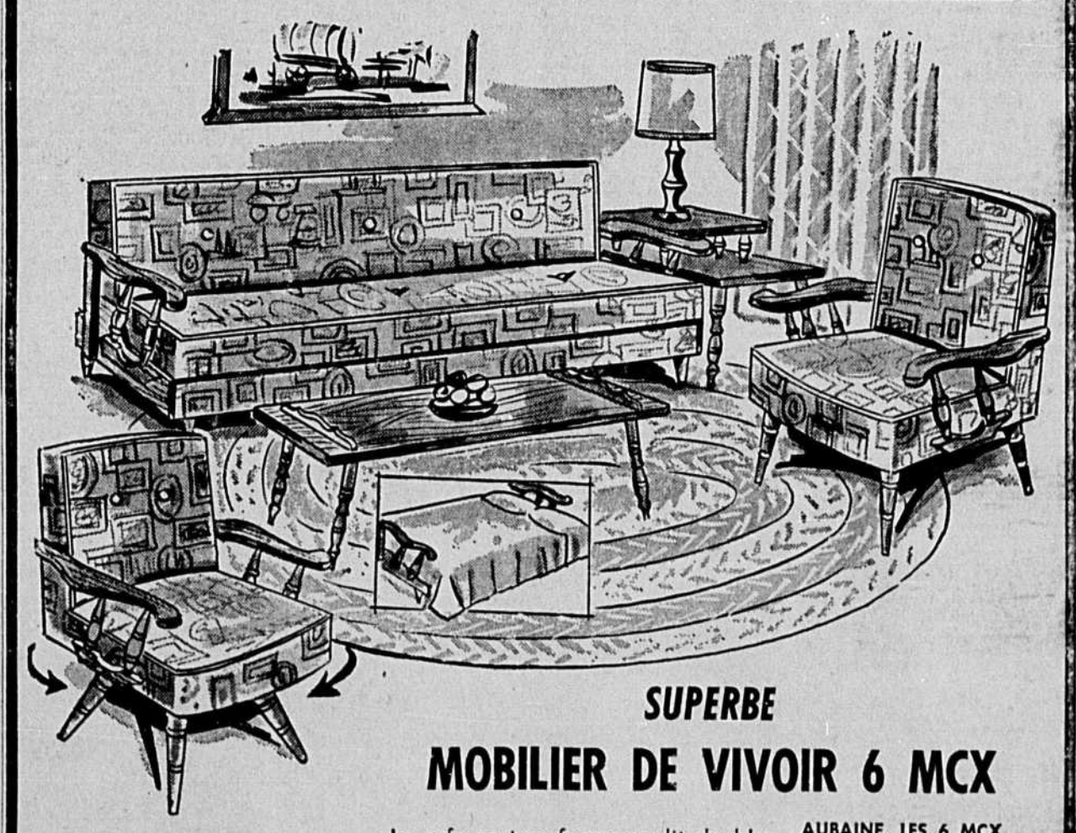

SUPERBE
MOBILIER DE VIVOIR 6 MCX
INSPIRATION ENTIEREMENT COLONIALE
Le sofa se transforme en lit double. C'est un ensemble qui convient aussi parfaitement à votre salle de séjour. Tissus imprimés. Choix de couleurs.
AUBAINE, LES 6 MCX $189.95
VISITEZ NOTRE VASTE DEPARTEMENT DE MEUBLES COLONIAUX UN CHOIX EXTRAORDINAIRE QUI FERA VOTRE JOIE
5 PLANCHERS DE MEUBLES DE CHOIX
F.C. F. Courtemanche LTEE
6729, ST-HUBERT AU NORD DE ST-ZOTIQUE CR. 2-1137-38
Au service d'une distinguée et nombreuse clientèle depuis plus de 26 ans

Naissances Décès Remerciements In memoriam

AUGER (Aurore) — A Montréal, le 15 mai 1966, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Willie Auger, née Aurore Parenteau, demeurant à 2535 Chambly. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
F. Rajotte,
3635, rue Hochelaga,
pour se rendre à l'église Sainte-Jeanne-d'Arc où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLOUIN (Nicole) — A Vaudreuil sur le Lac, le 15 mai 1966 à l'âge de 16 ans 9 mois, est décédée Mlle Nicole Blouin, enfant de M. Cyrille Blouin, et de Simonne Chagnon. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hubert Castonguay
28 rue St-Michel
pour se rendre à l'église paroissiale de Vaudreuil où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOIVIN (Juliette-Aline) — A Montréal, le 15 mai 1966, à l'âge de 60 ans, est décédée Mlle Juliette-Aline Boivin, fille de feu Alfred Boivin et de feu Hermina Bourassa, demeurant à 4405 des Erables. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Paul Marchand,
4228, rue Papineau,
à 8 h. 40 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Roméo) — A Montréal, le 14 mai 1966, à l'âge de 71 ans, est décédé M. le docteur Roméo Boucher, résidant à Westmount. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
ave Notre-Dame-de-Grâce,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Léon de Westmount où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleurs, envoyer dons à la Fondation du Québec des Maladies du coeur.

BROCHU (Marie-Louise) — A Montréal, le 15 mai 1966, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve J.-B.-Adélard Brochu, née Marie-Louise Lachapelle. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 est, rue Crémazie,
à 9 hres 30, pour se rendre à l'église St-Joseph, Rivière-des-Prairies, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAREST (Alida) — A Montréal, le 16 mai 1966 à l'âge de 86 ans est décédée Mme veuve Hormisdas Charest née Alida Chartier. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier
3503 rue Papineau
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCOTEAUX (Philippe) — A Montréal, le 14 mai 1966, à l'âge de 72 ans, est décédé Philippe Descôteaux, époux de feu Alice Duchesne, demeurant à 2 Place Ravel, Cité de Laval (quartier Duvernay). Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11,130, boul. Pie-IX,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Sylvain où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHES (Hélène) — A Montréal, le 16 mai 1966, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Albert Desroches, née Hélène Parent, demeurant à 2079 St-Urbain. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemey Inc.,
26, ave Laurier est,
à 9 hrs, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Salette où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DIONNE (Elzéar) — A Montréal-Est, le 14 mai 1966, à l'âge de 63 ans, est décédé Elzéar Dionne, époux de feu Albertine Genest, demeurant à 41, rue Broadway, à Montréal-Est. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville et Gingras Ltée,
11,813 est, rue Notre-Dame,
Pointe-aux-Trembles,
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église St-Octave de Montréal-Est où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBEAU (Cordélie) — A St-Gabriel de Brandon, le 13 mai 1966 à l'âge de 89 ans 5 mois, est décédée Mme veuve Oscar Dubeau, née Cordélie Poirier. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yves Poitras
St-Gabriel de Brandon
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC (Marie-Reine) — A St-Urbain de Châteauguay, le 15 mai 1966, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme veuve Rodolphe Dubuc, née Marie-Reine Bourcier. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Barrette Ste-Marie
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCHESNE (Dieudonné) — A Hawkesbury, le 15 mai 1966, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Dieudonné Duchesne, fils de feu Napoléon Duchesne, et de feu Nathalie Boileau, oncle de M. l'abbé Percy McGuire, curé de Chute-à-Blondeau et de M. Bernard McGuire de Hawkesbury, des Révs soeurs Ste-Cécilia et St-Jacques, des Soeurs Grises de la Croix d'Ottawa. Ainsi que plusieurs autres neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée,
416, rue McGill, à Hawkesbury
à 10 h. 15 pour se rendre à l'église St-Alphonse-Ligouri, de Hawkesbury où le service sera célébré à 10 h. 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

DUFORT (Georges) — A Montréal, le 16 mai 1966 à l'âge de 85 ans, est décédé M. Georges Dufort, époux en 1ères noces de Antoinette Lacoursière, et en 2èmes noces de Alma Villeneuve. Il laisse dans le deuil son fils Olivier, sa fille Françoise et ses petits-fils Serge et Daniel. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria
8078, rue Drolet angle Jarry
à 8 hres 50 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FLEURY (Marie-Louise) — A Montréal, le 16 mai 1966, à l'âge de 89 ans 5 mois, est décédée Mme veuve Louise Fleury, née Marie-Louise Presseau, demeurant chez son fils Agnas Fleury (Fleury Smallware Enrg.), 8019, 12e avenue, Ville St-Michel. Elle était dame de Ste-Anne. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaires Inc.,
3254, rue Bellechasse,
coin 11e Avenue,
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FONDROUGE (Roger) — A Montréal, le 15 mai 1966, à l'âge de 34 ans, est décédé Roger Fondrouge, époux de Cécile Lanthier, demeurant à 6151, 59e ave, Laval-Ouest. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
ave Notre-Dame-de-Grâce,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Théophile, Laval-Ouest, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIN (Hormidas) — A Napierville, le 15 mai 1966, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Hormidas Fortin, époux d'Emma Hémond, demeurant à Napierville. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons de son frère
René Fortin,
435 rue St-Jacques, à Napierville
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 3 hres p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Georges) — A Verdun, le 15 mai 1966, à l'âge de 66 ans, est décédé Georges Gagnon, époux en premières noces de feu Donalda Racine et en deuxièmes noces d'Yvonne Racine, père de Madeleine (Mme André Rémillard), Robert et Raymond, demeurant à 312, boul. Desmarchais. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault,
512, rue de l'Eglise, Verdun,
à 9 h. 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GASCON (Omer) — A Terrebonne, le 16 mai 1966 à l'âge de 76 ans, est décédé M. Omer Gascon, époux de feu Léontine Lespérance, demeurant à 128, rue Laurier. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
St-Louis
939, rue St-Louis, Terrebonne
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIRARD (Marguerite) — Aux Trois-Rivières, le 15 mai 1966, est décédée Mlle Marguerite Girard, fille de feu Léopold Girard et de feue Marie Bureau, demeurant à 197 rue Bonaventure. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires
Rousseau & Frère
rue des Volontaires
Les funérailles auront lieu mercredi le 18 mai à 3 hres p.m., en la Grande Chapelle du Séminaire St-Joseph. La défunte laisse dans le deuil ses frères Messieurs Jean-Marie et Paul Girard, gérants de Girard & Godin Ltée, son Honneur le Juge Léon Girard, de la Cour des Sessions de la Paix; une belle-soeur Mme Léon Girard, née Aline Héroux, son neveu Léon Girard Jr marié à Claudette Rouette, sa nièce Mariette Girard, mariée au Dr Germain Auger.

HAMELIN (Jeanne) — A Montréal, le 14 mai 1966, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Léon Hamelin, née Jeanne Robert, demeurant à 5100 Parthenais. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Lussier et Fils,
4733, rue Papineau,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JEAN (Germaine) — A Montréal, le 13 mai 1966, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme veuve Horace Jean, née Germaine Larivée, demeurant à 5136 est, rue Notre-Dame. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,
à 7 h. 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré à 8 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S. V. P. pas de fleurs.

JOLY (Marie-Louise) — A l'hôpital, le 13 mai 1966, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme veuve Arsène Joly, née Marie-Louise Morin. Les funérailles auront lieu mardi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Armand Magnan Enrg.,
61 ouest, rue Blainville,
Ste-Thérèse,
pour se rendre à l'église Sainte-Thérèse où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFLAMME (Alice) — A Montréal, le 15 mai 1966, à l'âge de 85 ans, est décédée Mlle Alice Laflamme, soeur de Germaine, Antoinette (Mme Léopold Desmarais), Corrine (Mme Marc Bissonnette). Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
ave Notre-Dame-de-Grâce,
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Saint-Alphonse-sur-Richelieu, lieu de la sépulture, où un libare sera chanté. Parents et amis osnt priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Emélia) — A Hawkesbury, le 13 mai 1966, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Oscar Lalonde, née Emélia Lauzon, demeurant à Canton Ouest, Hawkesbury. Mère de MM. Eugène, Adrien, Henri, Claude, de Hawkesbury, de Mmes René Brenot (Cécile), de Niagara Falls, U.S.A., Mme veuve Jimm Mayotte (Yvonne), Toronto; Benoit Nadeau (Germaine), Gérard Goderre (Anita), de Hawkesbury; soeur de M. Joseph Lauzon de Beaudry, Québec, et de Mme Raoul Legros, de St-Zotique. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée,
1067 rue Landowne, Hawkesbury
pour se rendre à l'église de l'Ascension de Hawkesbury où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES

M. HORMISDAS FORTIN

A Napierville, le 15 mai, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Hormisdas Fortin, époux d'Emma Emmond. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses fils Emile, Wilfrid et Jean-Guy, ses filles Mme Lionel Beaudin (Clarice) et Marie; ses brus Mme Emile Fortin (Emma), Mme Wilfrid Fortin (Juliette), Mme Jean-Guy Fortin (Margaret), un gendre, M. Lionel Beaudin, ses frères M. René Fortin et Léopold Fortin; ses soeurs, Mme Arthur Hébert (Exilda), Mme Victor Hébert (Louisa), Mme Vitallien Bouchard (Irène), 16 petits-enfants et une arrière-petite-fille (Carole). La dépouille mortelle est exposée au salon René Fortin (frère du défunt) de Napierville. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 mai, à l'église St-Cyprien de Napierville à 3 hres p.m. Départ du salon à 2 h. 30. Inhumation au cimetière de Napierville.

LANTHIER (Hector) — A Montréal, le 16 mai, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Hector Lanthier, époux de Rolande Gariépy, demeurant 2507 Duvernay, père de André, Guy, Henri et Gilles. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame ouest,
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVALLEE (Julien) — A Montréal, le 14 mai 1966, à l'âge de 89 ans, est décédé Julien Lavallée, époux d'Alida Hêtu, demeurant à 674, rue Mondor, à St-Vincent-de-Paul, Cité Laval. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Sylvain où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Olivette) — A Montréal, le 14 mai 1966, à l'âge de 47 ans, est décédée Mme Léo Lavoie, née Olivette Blais, demeurant à 8325 St-Urbain, appt 5, Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
Raoul Bourgie Inc.,
1343, rue Notre-Dame à Lachine,
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre à Montréal, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Raoul) — A Saint-Basile-le-Grand, le 15 mai 1966, à l'âge de 84 ans, 6 mois, est décédé Raoul Leduc, époux d'Yvonne Perron, demeurant à 275, boul. Richelieu, à Saint-Basile-le-Grand, père de Jean et Maurice. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Demers,
rue Principale, à Saint-Basile,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Juliette) — A Montréal, le 13 mai 1966, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme Albert Lefebvre, née Juliette Laurin, demeurant à 6776, rue Delaroche. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de La-Chute-à-Blondeau, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Evelina) — A Montréal, le 16 mai 1966, à l'âge de 82 ans, est décédée Mlle Evelina Legault, fille de feu Julien Legault et de feu Rose Léger, demeurant autrefois au 3711 rue Ethel Verdun. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Paul Marchand
4228 rue Papineau
à 6 hrs 45 pour se rendre à l'église Immaculé-Conception, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGER (Napoléon) — A Montréal, le 15 mai 1966, à l'âge de 84 ans est décédé Napoléon Léger, époux de Florestine Cyr, demeurant à 9564 Berri. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, boul. Crémazie est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église du Christ-Roi où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LONGPRE (Antonio) — A Montréal, le 14 mai 1966, à l'âge de 53 ans, est décédé Antonio Longpré, demeurant à 1695, rue Ville-Marie. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955, rue Adam,
à 8 h. 50 pour se rendre à l'église Saint-Clément-de-Viauville où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUPIEN (Alberta) — A Montréal, le 15 mai 1966, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Armand Lupien, née Alberta Bonin, de Joliette. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
185 rue De Castelnau est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSON (Rose-Alma) — A Oka, le 14 mai 1966, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Joseph Elie-Masson, née Rose-Alma Dufresne. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Proulx et Frères
162, rue Notre-Dame, Oka
pour se rendre à l'église paroissiale d'Oka où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MELOCHE (Roland) — A Montréal, le 14 mai 1966, à l'âge de 51 ans, est décédé Roland Meloche, ex-employé de Steinberg Ltée durant 17 ans, fils de Mme Bernadette Meloche, née Teasdale, frère de Laurette (Mme Raymond Beaulieu), demeurant rue Brébeuf. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Paul Marchand,
4228, rue Papineau,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-St-Sacrement où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MENARD (Philias) — Subitement à St-Lazare de Vaudreuil, le 16 mai 1966 à l'âge de 46 ans, est décédé M. Philias Ménard, célibataire, demeurant au rang St-François. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roussin et Leroux
St-Lazare
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MERCIER (Yvonne) — Supbitement, à Salaberry de Valleyfield, le 15 mai 1966, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Paul-Henri Mercier, née Yvonne Lalonde, demeurant 24 rue St-Denis. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
R. Montpetit et Fils,
145, rue St-Laurent, Valleyfiled,
pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOGRIDGE (George-W) — A l'Hôpital des Vétérans Reine-Marie, samedi le 14 mai 1966, est décédé George-William Mogridge, à l'âge de 47 ans époux bien-aimé de Hilda Williams, de LaSalle, père de John et Kenneth, fils de Mme Elizabeth Mogridge. Service funèbre mardi à 10.30 a.m., en la chapelle de
J.W. MacGillivray & Sons,
5644 av. Bannantyne, Verdun.
Inhumation au Champ d'honneur de Pointe-Claire.

MONTBLEAU (Dalvida) — A Montréal, le 16 mai 1966, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Dalvida Montbleau, époux de Graziella Brais, demeurant 1654 Nicolet. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3472, rue Ste-Catherine est,
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Très Saint-Rédempteur où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOREAU (Jean) — A Montréal, le 14 mai 1966, à l'âge de 81 ans, est décédé Jean Moreau, époux de feu Suzanne Raymond, demeurant à 8827, 13e ave, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
8880, boul. St-Michel,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Lucie où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORENCY (Eugénie) — A Montréal, le 13 mai 1966, à l'âge de 93 ans, est décédée Mme veuve Noël Morency, née Eugénie Langevin, demeurant au Foyer Notre-Dame. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955 rue Adam
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Clément de Viauville où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN (Delphina) — A Montréal, le 16 mai 1966, à l'âge de 82 ans, est décédée Delphina David, épouse de feu Ernest Morin. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
2548 rue Beaubien est
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Esprit où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NADON (Ubald) — A Laval-Ouest, le 16 mai 1966, à l'âge de 60 ans, est décédé Ubald Nadon, propriétaire de Nadon Bowling, ex-échevin de la ville de Laval-Ouest, membre des Chevaliers de Colomb, époux de Claire Vaudry, demeurant au 4151, 1ère Av., Laval-Ouest. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette,
3582, 24e Rue, Laval-Ouest
à 2 h. 45 pour se rendre à l'église St-Théophile où le service sera célébré à 3 hres p.m., et de là au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PANNETON (Wilfrid) — A Montréal, le 14 mai 1966, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Wilfrid Panneton, époux de Berthe Foucreault, demeurant au 3062, Bercy. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative de Frais Funéraires,
302 rue Ste-Catherine est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERRON (Fabiola) — A Montréal, le 15 mai 1966, est décédée Mlle Fabiola Perron, fille de feu Edmond Perron et de feu Evelina Tremblay. Elle laisse quatre soeurs, Marguerite, Mme Alexis Foisy (Iberculina), Mme T.-V. Dépatie (Alice), Mme T.-J. de Yaure (Auréa). Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
5650, Chemin Côte-des-Neiges,
à 8 h. 40 pour se rendre à l'église St-Antonin où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RICARD (Omer) — A Montréal, le 16 mai 1966, à l'âge de 74 ans 9 mois, est décédé M. Omer Ricard, époux de Bernadette Lapointe, demeurant à 6789 Louis-Hémon. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville et Gingras Ltée
11813, rue Notre-Dame est
Pointe-aux-Trembles
à 7 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Enfant-Jésus, Pointe-aux-Trembles, où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROULX (Roger) — A Ville Chambly, le 14 mai 1966, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Roger Proulx, époux de Gabrielle Isabelle, demeurant au 1519, rue Baker, Chambly ouest. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.,
330 rue Martel
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Joseph de Chambly où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROCHELEAU (Télesphore) — A Montréal, le 15 mai 1966, à l'âge de 58 ans, est décédé Télesphore Rocheleau, époux d'Alfreda Picard, demeurant à 2742 Aubry. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Langlois,
8628, rue Hochelaga,
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROSE (Marie-Louise) — A Verdun, le 16 mai 1966, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Honoré Rose, née Marie-Louise Côté, demeurant 3830, rue Claude, Verdun. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
1735, rue de l'Eglise
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES

Mme Roméo Séguin

A Montréal, le 15 mai 1966, à l'âge de 53 ans, est decédée Mme Roméo Séguin, née Geneviève Blouin, de 1663, Sicard.

Elle laisse, outre son époux, autrefois d'Ottawa et maintenant à l'emploi de l'hôpital St-Luc; deux frères, Joseph et Henri; deux soeurs, Mme veuve Albert Paiement (Lucienne), Mme Jules Alarie (Jeanne); deux belles-soeurs et plusieurs neveux et nièces; aussi deux beaux-frères et une belle-soeur d'Ottawa.

La dépouille mortelle est léguée par elle, par testament, à l'Université de Montréal, pour fins d'études sur le cancer.

Ses dernières volontés: pas de salon funéraire ni service ni messe et fleurs. Pas de visites. Toute contribution doit être faite à la Société Canadienne du Cancer de Montréal.

ROUTHIER (Mathias) — A Ste-Emélie de l'Energie, le 15 mai 1966 à l'âge de 82 ans, est décédé M. Mathias Routhier, époux de feu Délia Coutu. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Coutu et Desrosiers
Ste-Emélie de l'Energie
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAUVE (Léonie) — A Montréal, le 15 mai 1966, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Jules Sauvé, née Léonie Lévesque. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos et Bonnier,
3503, rue Papineau,
à 8 heures pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIGOUIN (Roger) — Accidentellement à St-Jérôme, le 15 mai 1966, à l'âge de 19 ans, est décédé Roger Sigouin, fils de Josephat Sigouin et de Marie-Rose Deschesne, demeurant à St-Hippolyte. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel & Fils,
40, rue Labelle, St-Jérôme,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Hippolyte où le service sera célébré à 4 hrs p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

STOCKER (Cécile) — A l'Ile Perrot, le 15 mai 1966, à l'âge de 54 ans, est décédée Mlle Cécile Stocker, fille de feu M. Ludger Stocker et feu Alice Legault, de l'Ile Perrot, soeur de Rodolphe, Germaine et Jeanne. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Trudeau,
96, boul. Perrot, à l'Ile Perrot,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-de-Chantal de l'Ile Perrot où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIBAULT (Léda) — A Laflèche, le 16 mai 1966 à l'âge de 84 ans, est décédée Léda Lavoie, épouse de feu Osias Thibault, demeurant chez sa fille, Mme Alfred Lavoie, 3303 Mance, Laflèche. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils Inc,
527, rue Ste-Hélène, Longueuil
à 9 hres pour se rendre à l'église St-Jean-Eudes où le service sera célébré à 9 hres 30 et de là au cimetière de Lachine lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TURCOT-HOULE (Jeannette) — A Montréal, le 14 mai 1966, à l'âge de 47 ans, est décédée Mme Jeannette Turcot-Houle, demeurant à 1177, avenue Seymour, Montréal, nièce d'Henri Turcot, ancien commissaire du Commerce du Canada à l'étranger. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos. C. Wray and Bros.
1234, rue de la Montagne, Montréal
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Clotilde, de Châteauguay, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VADEBONCOEUR (Anna) — A Montréal, le 15 mai 1966, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Joseph-Alfred Vadeboncoeur, née Anna Dionne, demeurant à St-Eustache. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte,
3635, rue Hochelaga,
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de Lasalle où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Remerciements

DESROCHERS (Omer) — De Montréal et St-Calixte, Mme Omer Desrochers et ses enfants remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Omer Desrochers, survenue le 13 avril, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

Messe anniversaire

CHARBONNEAU (Louis) — Une messe anniversaire sera célébrée mercredi, le 18 mai 1966, à 7 heures, en l'église St-Vincent-de-Paul, pour le repos de l'âme de M. Louis Charbonneau. Hommage de son épouse et ses enfants.

FAITS divers

Un cagoulard vole un sac à main contenant $2,125

Une employée de la succursale de Household Finance Company sise au 1802 est, rue Ontario, a été d

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL * * 10¢ | Montréal, mardi 17 mai 1966 / Rogations / 82e année, No 114 / 4 cahiers / 56 pages / La météo: ciel variable demain / Minimum 45 / Maximum 70

Les emprunts municipaux et scolaires ont diminué de $150 millions • *En page 54*

Le climat électoral

Dans le but d'aviver l'intérêt de ses lecteurs pour le scrutin du 5 juin, LA PRESSE a confié à deux de ses journalistes, MM. Claude Gendron et Réginald Martel, la mission de prendre le "pouls électoral" des divers comtés de la province. Hier, M. Gendron a visité les circonscriptions de Terrebonne et de Labelle, pendant que M. Martel faisait la tournée du comté de Maskinongé.

(En page 43)

Le vol de Gemini-9 est retardé; la fusée Agena a raté l'orbite

Téléphoto PA

Mission retardée, Agena ne sera pas au rendez-vous

Les cosmonautes Thomas Stafford (à gauche) et Eugene Cernan, que l'on voit en train de déjeuner ce matin à Cap Kennedy avant de monter dans le vaisseau spatial "Gemini 9", devront maintenant attendre au moins deux semaines avant d'accomplir leur mission. En effet, le vol de "Gemini 9" a été contremandé aujourd'hui parce que la fusée Agena avec laquelle ils avaient rendez-vous dans l'espace n'a pu atteindre son orbite.

L'expérience ne sera reprise que dans deux semaines

CAP KENNEDY, (AFP-UPI-PA) — Le vol "Gemini-9" a été décommandé ce matin après que la fusée "Agena" qui devait devenir la cible des pilotes Thomas Stafford et Eugene Cernan, n'eût pas atteint l'orbite prévue.

La NASA a perdu toute trace de la fusée "Agena" quelques minutes après le lancement. "Nous ne savons pas ce qu'elle est devenue", ont déclaré les dirigeants de l'Agence américaine de l'aéronautique et de l'espace.

A la suite de cet échec, le vol de "Gemini-9" a été remis pour au moins deux semaines.

L'"Agena" semblait avoir pris un excellent départ, à 11 h. 15, ce matin, mais huit minutes plus tard, le centre de contrôle situé à Houston, au Texas, annonçait que le contact radio était perdu. Tout semble indiquer que la fusée s'est inscrite sur une orbite très basse où elle se consumera probablement en peu de temps.

Les deux cosmonautes avaient assisté au départ fulgurant de l'"Agena" à partir de leur navire spatial "Gemini-9" juché au faite d'une fusée "Titan-2" haute de 10 étages.

Les deux hommes s'étaient levés tôt ce matin, et après un dernier examen médical, ils avaient été déclarés prêts à partir.

Et prêts ils étaient puisqu'au moment où leur départ a été contremandé, les écoutilles de leur habitacle étaient déjà fermées. Ils devaient partir à midi 55 minutes et réaliser un premier rendez-vous cet après-midi.

Pour Stafford, c'est le deuxième désappointement du genre.

Il était de l'équipe de Gemini-6", le 25 octobre dernier. Cette expérience fut également contremandée pour la même raison que celle d'aujourd'hui, le mauvais fonctionnement de la fusée "Agena".

Les deux cosmonautes devaient au cours de leur voyage dans l'espace mettre au point des techniques essentielles à la conquête humaine de la Lune, notamment diverses façons d'effectuer le rendez-vous spatial, l'arrimage avec un autre satellite, et la "marche" dans le cosmos.

Ils devaient également mettre au point une technique de sauvetage d'un cosmonaute en difficulté dans l'espace.

Il est possible, a dit un technicien de Cap Kennedy, que la fusée "Agena" ait raté complètement le départ et qu'elle se soit abîmée quelque part dans l'Atlantique, au sud-est de Cap Kennedy. Mais pour le moment, tout le monde se perd en conjectures sur ce qui a pu mal fonctionner à bord de la fusée-cible.

Toute la nuit et toute la matinée, le compte à rebours s'était déroulé à merveille. Seul un retard de 15 minutes s'était produit au moment où les techniciens ont rempli d'acide nitrique les réservoirs de l'"Agena". Un filtre s'était apparemment partiellement bloqué.

En apprenant ce retard, les deux pilotes avaient "grogné" leur désappointement : "Oh non ! s'étaient-ils écrié.

Il appartiendra à la NASA de décider si les cosmonautes de "Gemini-9" partiront à une date non encore fixée à la poursuite d'une autre fusée "Agena", celle qui a été mise sur orbite circulaire au mois de mars dernier lors du vol "Gemini 8", ou d'adopter une des deux solutions suivantes:

1) Utiliser un "rocket" spécial de rendez-vous dit "A.T.-D.A." (ce véhicule existe depuis quelques mois, mais il s'écoulera plusieurs jours, des semaines peut-être, avant que les préparatifs définitifs soient terminés et que le plan de vol soit remanié).

2) Lancer une autre fusée 'Agena" actuellement en préparation dans les usines de la "Lockheed Aircraft".

La campagne ÉLECTORALE

Des disciples d'Arcand ?

Le premier ministre Lesage n'a pas tenu d'assemblée publique, hier, mais, en plus de serrer de nombreuses mains ici et là, il s'est arrêté à une école secondaire de Saint-Eustache où il a accepté de répondre aux questions des étudiants.

Plusieurs de ces questions ayant une nette inspiration séparatiste, M. Lesage y a répondu, parfois, sur un ton tranchant. Notamment, à une étudiante qui lui demandait ce qu'il pensait de nationaliser la compagnie de téléphone Bell, le premier ministre a répondu qu'il n'en était nullement question. Prenez garde, a-t-il dit à ces étudiants, de ne pas devenir des fascistes, des disciples d'Arcand.

L'UN se concentre dans certains comtés

A Rimouski, M. Daniel Johnson a fait savoir que son parti concentrerait ses efforts sur Montréal et les vingt comtés que les libéraux ont remportés, en 1962, avec une majorité de moins de 1,000 voix.

Egalement à Rimouski, M. Johnson a confié qu'il avait été tenté d'abandonner la politique en 1962, mais que, aujourd'hui, il était content de ne l'avoir point fait, car le peuple se tourne de plus en plus vers l'Union nationale. Même les jeunes, a-t-il ajouté, à Amqui. M. Johnson commentait alors l'entrée en lice sous la bannière de l'Union nationale, de M. Jacques Desjardins, ex-président de l'Union générale des étudiants du Québec (UGEQ). A Amqui, enfin, le chef de l'opposition a accusé les deux derniers ministres de la Santé MM. Couturier et Kierans, d'avoir supprimé du dernier rapport annuel du ministère de la Santé, une section qui aurait révélé que 75 p. 100 des enfants qui mangent à l'école, n'ont pas une nourriture saine.

M. Pierre Bourgault

De son côté, M. Pierre Bourgault, de passage à Rimouski, a réitéré l'appui de son parti, le RIN, au Syndicat des ingénieurs de l'Hydro-Québec et au Conseil syndical des professionnels du gouvernement du Québec, accusant l'Hydro et le gouvernement d'antisyndicalisme.

M. Bourgault a signalé que seuls les ingénieurs anglophones de l'Hydro refusent d'adhérer au syndicat. Il les a comparés à des "scabs" et il s'est inquiété que M. René Lévesque ne dénonce pas semblable attitude (page 43).

Le co-leader du Ralliement national, M. Laurent Legault, était hier soir à Beauceville, où il a pris la parole pour appuyer le candidat de son parti dans le comté de Beauce, M. Napoléon Poulin. Il a parlé du régime de rentes et d'un projet de banque provinciale (page 54).

Les ingénieurs syndiqués réclament une enquête sur les octrois des contrats aux ingénieurs-conseils

La Fédération des ingénieurs et cadres du Québec (CNS), appuyant les professionnels du gouvernement qui sont en grève depuis le 9 mai, a réclamé ce matin avec énergie la tenue d'une enquête royale sur "l'administration provinciale actuelle qui pratique une politique excessivement coûteuse dans le domaine du génie".

"Nous affirmons qu'au Québec, les services des bureaux d'ingénieurs-conseils sont les plus coûteux en Amérique du Nord", contrairement aux affirmations de la Corporation des ingénieurs du Québec et de l'Association des ingénieurs-conseils du Canada.

Déjà, l'accusation lancée en fin de semaine par les Ingénieurs syndiqués avait provoqué une réaction de la part de la corporation et de l'association. Ces dernières avaient prétendu que le coût des services de leurs membres n'était pas aussi élevé qu'on le laissait croire.

M. Brunet a déclaré que sa fédération "va publier plus tard (probablement jeudi) des chiffres qui vont effarer tout le monde".

On fait remarquer chez les ingénieurs syndiqués que c'est seulement au Québec que l'on rémunère des contrats par horaires au lieu de procéder par soumissions. La Corporation des ingénieurs, lors de la présentation de son bill, à Québec, il y a deux ans, s'est objectée à une modification prévoyant l'octroi des contrats par soumissions à ses membres.

Les ingénieurs syndiqués soutiennent que le mécanisme du marché des soumissions et partant de la concurrence existe aux Etats-Unis, mais pas au Québec.

La Corporation avait déclaré : "L'entreprise privée qui ne peut certainement pas être accusée de gaspillage et dont le premier but est de réaliser des profits a régulièrement recours, dans une très large mesure, aux services des ingénieurs-conseils".

La fédération répond que la Compagnie de téléphone Bell du Canada et sa filiale, la Northern Electric, ont à leur service plus de 800 ingénieurs salariés.

La Canadian Marconi, pour sa part, verse à ses 300 ingénieurs les mêmes salaires que ceux consentis par la ville de Montréal à ses ingénieurs, ce qui, déclare la fédération, contredit cette fois une prétention de M. Erik Kierans, ministre de la Santé et responsable des négociations entre le gouvernement et les professionnels, voulant que les précédents dans les services publics aient des conséquences dans l'entreprise privée.

"Il est évident qu'au Québec, affirme la fédération, on veut créer un sous-marché des services de professionnels au gouvernement."

La fédération accuse de plus le gouvernement de faire double emploi et de payer trois fois pour les mêmes services de génie : les plans des ingénieurs-conseils sont vérifiés par les ingénieurs-fonctionnaires. Ces derniers voient aussi à leur exécution, à la surveillance et à l'administration des travaux.

Les ingénieurs syndiqués ont des preuves pour démontrer que souvent les services gouvernementaux coûtent cher parce que des plans préparés ne sont pas réalisés.

Ottawa charge la Gendarmerie de bloquer le trafic de la drogue LSD

par Jacques Pigeon

OTTAWA — L'usage de la puissante drogue hallucinogène LSD a pris des proportions inquiétantes, au cours des derniers mois, si bien qu'Ottawa se voit dans l'obligation de prendre des mesures spéciales pour enrayer le fléau.

D'après le ministre de la Santé, la drogue LSD (ce nom est dérivé de l'appellation anglaise : Lysergic Acid Diethylamide) n'est fabriquée, au Canada, que par un seul manufacturier pour les seules fins de recherche dans le domaine psychiatrique.

Mais un fait demeure, un nombre toujours croissant de Canadiens, surtout des jeunes, réussissent à s'en procurer sans trop de difficultés. Et son usage peut être très dangereux.

Le ministre Allan MacEachen croit cependant que de grandes quantités de cette drogue sont amenées en contrebande des Etats-Unis.

C'est pourquoi il a demandé l'aide de la Gendarmerie royale.

Hier, aux Communes, il a rappelé que la vente de cette drogue produisant des hallucinations a été proscrite au Canada en 1963. Le seul manufacturier de la drogue LSD peut en fournir de petites quantités à des institutions approuvées par le ministre de la Santé.

Dans ces cas, la drogue n'est utilisée que pour les essais cliniques et la recherche.

Ailleurs, la vente ou la distribution du LSD sont strictement défendues par la loi.

Le ministre a également soutenu que rien ne permet d'affirmer que la drogue produite par ce manufacturier canadien tombe dans les mains des trafiquants.

Il conclut donc que la source d'approvisionnement est les Etats-Unis, où cette drogue est fabriquée en grande quantité.

Lorsque le Canada a défendu

Voir DROGUE en page 2

Les marins avertissent Wilson qu'ils ne laisseront pas la Royal Navy briser leur grève

LONDRES (PC, AFP, UPI) — Le syndicat des marins britanniques a mis en garde aujourd'hui M. Harold Wilson qu'il prendrait des contre-mesures si le gouvernement se sert de la "Royal Navy" pour briser la grève des gens de mer.

M. Bill Hogarth, secrétaire général du syndicat des marins qui groupe 65,000 adhérents, a déclaré que son groupement permettra à la "Royal Navy" de prendre des mesures pour atténuer le congestionnement dans les ports résultant de l'immobilisation des navires par la grève. Toutefois, a-t-il précisé, si les éléments de la marine de guerre entreprennent des initiatives en vue de briser la grève, le syndicat des marins demandera la collaboration des débardeurs pour faire échec à ces mesures.

Le chef du gouvernement britannique, M. Harold Wilson, a déclaré hier au cours d'une émission télévisée qu'il n'hésiterait pas à faire appel à la "Royal Navy" si la grève crée une situation d'urgence.

Les marins ont déclenché leur mouvement de grève en faveur d'heures de travail moins longues sans diminution de salaires à minuit dimanche, immobilisant ainsi tous les navires de la marine marchande qui se trouvent dans les ports du Royaume-Uni. Si la grève continue, le nombre des navires immobilisés augmentera de 300 par semaine au fur et à mesure que les bâtiments britanniques arrivent dans leurs ports d'attache.

Au cours de son allocution télévisée, M. Wilson a lancé, sur un ton conciliant mais ferme, un appel solennel aux gens de mer, les exhortant à mettre fin à leur grève au nom des intérêts supérieurs de la Grande-Bretagne.

Voir LES MARINS en page 2

Au Québec, le chômage fait perdre 47 fois plus d'argent que les grèves – M. Pepin

"Ceux qui s'inquiètent des grèves au point d'accuser avec violence les syndicats, devraient s'inquiéter 47 fois plus du chômage.

"En effet, sur une période d'un an, au Québec, soit de septembre 1964 à août 1965, période où le nombre des grèves fut relativement élevé, 625,975 jours-hommes ont été perdus pour l'économie du Québec par la main-d'oeuvre en grève. Or, pour la même période, le chômage a fait perdre au Québec 29,380,000 jours-hommes, soit 47 fois plus. Ce dernier chiffre est d'ailleurs tenu pour très prudent par certains experts, car il ne tient pas compte du chômage non déclaré ni de certaines catégories de travailleurs dont la semaine ouvrable excède cinq jours."

C'est ce qui ressort d'une conférence de M. Marcel Pepin, président général de la CSN, conférence qui a été lue (en son absence pour cause de maladie) par M. Raymond Parent, vice-président de la centrale syndicale, devant les membres de la Chambre de Commerce des jeunes de Baie St-Paul, dimanche.

M. Pepin, à qui l'on avait demandé de parler de l'influence des grèves sur l'économie, précise dans sa conférence que bien des mesures nous permettent de saisir le peu d'ampleur des pertes de production qu'occasionnent les grèves, par comparaison aux pertes qu'entraînent d'autres phénomènes, comme le chômage." Ces dernières ne sont pourtant pas imputables au syndicalisme, dit-il. Bien au contraire, c'est l'économie ou plutôt le système économique, comme il existe actuellement, qui en est responsable.

"Ceux qui s'inquiètent des grèves devraient s'inquiéter 47 fois plus du chômage . . . or je n'ai jamais entendu dire que ces mêmes personnes se soient jamais élevées avec force contre le chômage, et certainement pas 47 fois plus énergiquement . . . et si l'on profère contre les syndicats les accusations les plus violentes à cause des grèves, il faudrait logiquement lancer, à cause du chômage, des accusations 47 fois plus violentes — ce qui me paraît difficile

Voir CHOMAGE en p. 2

L'UN compte remporter douze comtés de plus dans Montréal

par Claude Turcotte
envoyé spécial de LA PRESSE

AMQUI. — Pendant la présente campagne électorale, l'Union nationale entend consacrer ses efforts dans la région de Montréal et dans 20 autres comtés remportés avec une faible majorité par le parti libéral en 1960.

M. Daniel Johnson, chef de l'UN, l'a déclaré hier à l'occasion d'une visite-éclair à Rimouski pour rencontrer les organisateurs de son parti dans ce comté du Bas-Saint-Laurent.

Il y a déjà plusieurs fois que M. Johnson avoue que la faiblesse de l'UN, sur le plan électoral, a toujours été la région de Montréal. Il a rappelé qu'en 1948, le parti dirigé par M. Duplessis avait gagné 80 sièges, mais seulement 54 p. 100 du vote populaire.

Cette année, le chef de l'UN estime essentiel de réaliser des gains d'importance — au moins 12 comtés — dans l'île de Montréal.

Pour y arriver, M. Johnson compte d'abord sur la qualité des candidats. C'est un atout qu'il fait d'ailleurs valoir dans toute la province. Les Léveillé, Dozois, Sauvageau, Fabien, Grandmaison, et les autres.

De plus, un travail d'organisation a été fait en silence depuis quatre ans. Plusieurs des nouveaux candidats représentent d'ailleurs le résultat tangible de ces efforts.

Le chef de l'UN attache également une grande importance à ce qu'il appelle les comtés marginaux, c'est-à-dire ceux où le parti libéral a remporté la victoire avec une majorité inférieure à 1,000 voix.

Comme la plupart de ces circonscriptions sont situées dans un milieu rural, et comme M. Johnson croit que c'est dans les campagnes que le mécontentement est le plus grand, il estime qu'une attention particulière lui méritera des gains précieux.

La tournée de M. Johnson entre dans sa quatrième journée. Déjà, on peut facilement constater qu'une confiance générale règne dans le camp de ce parti.

Partout, à Saint-Romuald, à Rivière-du-Loup, à Hauterive, à Rimouski, ou dans la vallée de la Matapédia, on dit qu'il y a une vague unioniste.

Plus prudent, M. Johnson conseille à ses organisateurs de ne pas tomber dans un excès de confiance et de se souvenir que l'organisation libérale demeure un instrument puissant et dangereux.

Toutefois, il ne peut s'empêcher de confesser que l'appui est beaucoup plus soutenu maintenant et que les six dernières années ont été très dures pour lui. "J'ai même songé à me retirer de la politique, surtout en 1962", a-t-il ajouté.

Au sujet de la présente campagne, M. Johnson a déclaré hier à Rimouski : "J'ai l'impression que nous allons former le prochain gouvernement, non pas parce que je m'appelle Johnson, mais parce que tout le monde est écoeuré."

Rythme croissant

L'Union nationale avait d'abord prévu une campagne dont l'horaire aurait été bien déterminé à l'avance. On parlait de ne faire que des assemblées régionales. Mais le rythme endiablé de la "tornade" Lesage semble avoir poussé M. Johnson à adopter partiellement ce style.

Dès hier, il y eut des visites à l'hôtel de ville et au sanatorium de Mont-Joli, et des salutations aux ouvriers qui sortaient de l'usine Price dans la petite localité du même nom.

Le manège se poursuit aujourd'hui à Causapscal et dans le comté de Bonaventure, avant la tenue de deux assemblées à Bonaventure et Gaspé.

M. Johnson n'a pas encore quitté la Gaspésie qu'il songe à y revenir avant le 5 juin en passant par Sept-Iles et peut-être Gagnonville.

Autres nouvelles en pages 2 et 54

Armes, autos, moteurs et TV au fond du Saint-Laurent...

QUEBEC. (PC) — Un lot de treize armes à feu, de moteurs hors-bord, de récepteurs portatifs de télévision et même d'automobiles a été découvert hier au fond du Saint-Laurent, au large de Québec, par trois hommes-grenouilles de la Sûreté provinciale.

Les armes, ont révélé les policiers, sont le fruit d'un vol récemment commis à Trois-Rivières. Quant aux moteurs hors-bord, les appareils de télévision et les automobiles, leur provenance, bien qu'elle laisse peu de doute, reste à déterminer.

Les policiers croient qu'on a voulu faire disparaître là des preuves un peu trop encombrantes.

Les recherches ont débuté samedi, sous les ordres

Voir ARMES en p. 2

Lesage aux étudiants : "Faites attention au jeu du fascisme !"

par Gilles Daoust

SAINT-EUSTACHE. — Visiblement mécontent du ton et de la portée "raciste" des questions que lui posaient hier, au cours d'un débat public, certains étudiants (et surtout les étudiantes) de l'école Notre-Dame de Saint-Eustache, le premier ministre Jean Lesage a mis sérieusement ses auditeurs en garde contre leur tendance à "se laisser aller au jeu de la discrimination qui pourrait les mener au fascisme".

"Faites attention, a dit avec force le chef du parti libéral aux étudiants et étudiantes qui étaient âgés de 14 à 18 ans. Faites attention de ne pas devenir des fascistes ou des disciples d'Arcand.

"Avec l'état d'esprit que vous manifestez, c'est là où vous allez et malheur au Québec le jour où le racisme et le fascisme prendront le dessus !

"Nous crèverons au milieu de la richesse sans pouvoir en profiter. Les investissements disparaîtront."

M. Lesage visitait hier, au cours de sa tournée électorale, les comtés de Deux-Montagnes, Argenteuil, Fabre et Papineau, rencontrant à tour de rôle, vers l'heure du midi, les étudiants du Two-Mountains High School et ceux de l'école Notre-Dame de Saint-Eustache.

La Bell

Les étudiants de l'école Notre-Dame qui avaient préparé des questions sur des bouts de papier, voulaient surtout savoir pourquoi on ne nationalisait pas la Bell Telephone et pourquoi, selon certains, on y "refusait de l'emploi aux Canadiens français".

La plupart des questions que les étudiants ont lu sur les bouts de papier et qui touchaient le plus fréquemment la question de l'indépendance au Québec, si on ne peut dire qu'elles étaient fortement "inspirées", du moins peut-on affirmer qu'elles étaient posées avec une certaine animosité envers le chef libéral.

En ce qui a trait à la nationalisation de la compagnie de téléphone Bell, le premier ministre a expliqué qu'il serait ridicule de dépenser un milliard pour un service qui fonctionnait déjà très bien alors qu'il y avait tant à investir dans nos richesses naturelles.

"Ne vous faites pas de lubies, a dit M. Lesage aux étudiants. Lorsque nous avons nationalisé l'électricité, il s'agissait de notre première richesse naturelle.

"Allons-nous nationaliser des fils et des poteaux ? C'est comme si vous me demandiez de nationaliser le service des vidanges."

Répondant ensuite à la question d'une autre étudiante qui demandait pourquoi la compagnie Bell n'employait pas de Canadiens français, mais surtout des Canadiens anglais, le

Voir LESAGE en p. 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 44 à 53
Bandes dessinées / 35
Courrier "Que faire ?" / 20
Décès, naissances, etc. / 38
Des mots et des phrases / 12
Editorial / 6
Finance / 40 à 42
Horoscope / 28
Immeuble / 53
La bonne table / 15 à 17
Loisirs et récréation / 35
Mots croisés / 47
Navigation / 11
Nouvelles internationales / 24
Nouvelles nationales / 43, 54
Radio et télévision / 10
Spectacles et concerts / 36, 37
Sports / 29 à 34
Tribunaux / 5, 8
Vie féminine / 18 à 22
Vie mondaine / 19
Vie syndicale / 54
Votre médecin / 14

Le dernier rapport annuel du ministre de la Santé a été tronqué — Johnson

par Claude Turcotte
envoyé spécial de La Presse

AMQUI. — M. Daniel Johnson, qui poursuivait sa tournée hier dans le comté de Matapédia, a accusé, à Amqui, les ministres Alphonse Couturier et Eric Kierans d'avoir tronqué le dernier rapport annuel du ministère de la Santé, par crainte de nuire aux chances électorales de leur parti.

Le chef de l'Union nationale, qui parlait devant une salle comble, a soutenu que tout le chapitre traitant de l'alimentation n'apparaît pas dans le rapport 1965-1966, parce que cette partie aurait révélé que 75 p. 100 des enfants d'âge scolaire, qui mangent à l'école, n'ont pas une nourriture suffisante.

"On a tronqué le rapport, car il y avait là ce qu'il faut pour détruire le régime des libéraux parce que les enfants sont sous-alimentés et qu'on prépare une génération de rachitiques.

Les accusations ont été portées contre MM. Couturier et Kierans, parce que le premier a été ministre de la Santé et que le second l'a remplacé.

Au sujet de la réforme scolaire, le chef unioniste a reconnu qu'il fallait aller plus vite, mais qu'on aurait dû le faire "avec des plans d'hommes d'affaires, avec des cafétéria et tout ce qu'il faut pour bien nourrir les enfants."

Pas d'inquisition

Si l'Union nationale avait à former un gouvernement le 5 juin prochain, il n'y aurait pas de commissions d'enquête du type Salvas : "Je n'ai pas l'intention de lancer des commissions d'enquête et d'inquisition, même si je sais que des libéraux ont appris à s'engraisser, comme vous engraissez ce que vous essayez de vendre à un prix raisonnable."

"Nous allons gouverner", a promis M. Johnson.

Par ailleurs, le chef de l'UN n'a pas raté l'occasion de relever la déclaration belliqueuse de M. Lesage, dimanche à Normétal, alors qu'il a lancé à la suite d'une remarque importune : "Venez sur la scène et on verra qui sera le plus beau quand je vous aurai donné quelques taloches."

"Quand un chef de parti en est rendu là, il est temps qu'on le change. Il est nerveux et il a raison d'être nerveux", a mentionné M. Johnson, qui visite aujourd'hui les comtés de Bonaventure et de Gaspé-Sud.

CHOMAGE

SUITE DE LA PAGE 1

— contre les responsables de cet état."

Le président de la CSN fait aussi remarquer que le nombre de jours-hommes perdus en Ontario et au Québec dans les grèves, pour la période de septembre 1964 à août 1965, a été plus du double en Ontario, soit 1,624,674 en regard de 625,975 au Québec. Les effets sur l'économie ont donc été deux fois plus grands là-bas qu'ici et le Québec n'est donc pas une terre d'agitation qui ferait fuir le capital au profit de nos voisins. Mais quand on ne connaît pas ces réalités, dit M. Pepin, on peut dire n'importe quoi et s'en trouver content.

L'économie ne se dérange pas pour un souffle.

D'après un relevé fait par le comité de défense professionnelle de la CSN, qui administre pour elle le fonds de défense (caisse où sont gardées les réserves liquides utilisables pour secourir les grévistes après la deuxième semaine de grève), il y a eu à la CSN pour une période de 24 mois (du 1er juin 1962 au 31 mai 1964) 20 grèves ou lock-out de plus de deux semaines; pour une période additionnelle de 21 mois (du 1er juin 1964 au 28 février 1966), 20 autres grèves ou lock-out.

Ce total de 40 grèves ou lock-out, dit M. Pepin, représente 6 pour cent des syndicats affiliés à la CSN, soit une moyenne annuelle d'environ 1.5 pour cent des syndicats. Cette moyenne sera un peu plus élevée cette année, je l'admets, puisque, depuis la fin février jusqu'au 1er juin, quelques grèves commencées vers la première date, auront duré plus de deux semaines au 1er juin. Mais le pourcentage ne s'élèvera pas néanmoins à plus de deux pour cent. En d'autres termes, on peut affirmer qu'annuellement, 98.5 pour cent de nos syndicats ne sont pas en grève (ou victimes de lock-out) et que 1.5 pour cent le sont.

Quand on parle d'influence des grèves sur l'économie, il est indispensable de se faire une idée de l'ordre de grandeur du phénomène dont on prétend analyser la portée. Il n'y a, en réalité, presque pas de grèves, malgré les apparences, et certes peu de lock-out. Le phénomène des grèves demeuré donc, même dans les périodes un peu plus agitées comme celle que nous vivons depuis environ deux ans, un phénomène extrêmement marginal qu'on ne saurait représenter, sans malhonnêteté intellectuelle et alarmisme ridicule, comme un phénomène d'une ampleur menaçante pour l'économie.

C'est de l'enfantillage et du cinéma à sensation que d'en exagérer ainsi l'importance. Quand on parle de menace pour l'économie, il faudrait bien savoir que celle-ci ne se dérange pas pour un souffle.

De plus, dit le président de la CSN, la grande proportion des salariés qui ne font pas de grève, plus les salariés non syndiqués, plus les travailleurs indépendants, forment une telle masse que les grèves apparaissent davantage encore comme un phénomène d'une ampleur franchement minime, mais à la condition qu'on ne soit pas aveuglé par les préjugés ou poussé par le désir de faire surgir dans l'imagination du public des sorcières auxquelles on se prétendra ensuite justifié de donner la chasse.

Les autres facteurs de dépression de l'économie

M. Pepin cite, en plus du chômage, deux autres facteurs de dépression de l'économie dans sa conférence: l'état de mauvaise santé d'une partie de la population et l'augmentation des profits des compagnies.

Outre le coût de la maladie dans une société telle que la nôtre, dit-il, l'improductivité des citoyens dont la santé laisse à désirer obère l'économie lourdement et, comme toute inutilisation des forces productives, taxe la santé économique d'une hypothèque en comparaison de laquelle on pourrait sans doute tenir les effets de la grève comme d'ordre infinitésimal. Et M. Pepin cite le Rapport Hall qui indique que le taux normalisé de mortalité au Québec en 1960 fut de 9.0 — soit le plus élevé au Canada, à l'exception de celui des territoires du Nord-Ouest.

Quant à l'augmentation des profits, elle est depuis plusieurs années plus accusée que celle des salaires. Elle n'a pas cessé d'être plus forte, de 1960 à 1964. En 1964, par exemple, elle fut plus de deux fois plus forte, soit 9.6 pour cent (augmentation des profits) à comparer à 4.4 pour cent d'augmentation des salaires.

Si l'on recommande aux ouvriers de se serrer la ceinture, déclare M. Pepin, il serait normal, il me semble, de recommander au patronat de se la serrer aussi, ou du moins, de ne pas la desserrer comme il le fait.

Si les profits augmentent à ce point, c'est en partie à cause des prix, et cette augmentation des profits fait une assez bonne preuve que les détenteurs du capital se sont assez peu souciés de l'inflation dans la détermination des prix. La règle d'or commerciale de l'entreprise est la suivante : fixer le plus haut prix que le marché permet. Une morale civique aussi parfaite n'a rien, on en conviendra, pour arrêter l'inflation. Aussi voudrait-on que les travailleurs ne soient pas dans la course générale et fassent les frais d'un effort de modération qu'on évite de faire soi-même.

En même temps que la publicité encourage à acheter des biens de consommation de plus en plus nombreux et dispendieux, on essaie de dissuader les travailleurs de faire les efforts nécessaires pour obtenir des salaires qui leur permettront justement d'acheter ...

Au fond, dit M. Pepin, que traduit cet illogisme ? A mon avis, tout simplement ceci : un libéralisme sans borne, scandalisé par ses propres conséquences et qui voudrait faire de la liberté économique qu'il prêche, l'apanage des patrons seuls. En même temps qu'il pousse le capital à des profits effrénés, il cherche à modérer l'augmentation des salaires. Tout ceci décrit assez bien un climat dans lequel il devrait être évident pour tout le monde que ce libéralisme sans frein ne prend même pas le temps nécessaire pour penser. On ne sera donc pas surpris que nous tentions de la faire à sa place.

LESAGE

SUITE DE LA PAGE 1

premier ministre a déclaré : "Il est évident que cela se fait comme cela. Il y a beaucoup de Canadiens anglais au Canada, mais au Québec, la Compagnie Bell emploie surtout des Canadiens français. Dans la ville de Québec par exemple, il n'y a que très peu de Canadiens anglais au service de la compagnie."

La jeune étudiante, qui n'avait pas plus de 16 ans, revint encore à la charge et demanda au premier ministre pourquoi les Canadiens français n'avaient pas les postes de commande dans cette compagnie.

M. Lesage a alors fait remarquer que le président actuel de la compagnie était M. Marcel Vincent, un Canadien français.

Une étudiante encore a laissé entendre, lisant un bout de papier qu'elle avait elle-même peine à comprendre, que les Canadiens français n'avaient aucune chance au pays, qu'ils ne dirigeaient rien.

Le premier ministre a alors répondu que les députés canadiens-français constituaient une forte proportion de la Chambre des Communes et que nombre de Canadiens français avaient été, ou étaient, premiers ministres de provinces.

A une autre étudiante, enfin, qui lui demandait pourquoi le Québec n'était pas aussi libre que les autres provinces, le premier ministre a déclaré : "Venez avec moi faire le tour du pays et vous verrez que c'est Ottawa qui mène dans les autres provinces. Les autres provinces libres chez elles ? Elles sont à genoux devant Ottawa !"

A un représentant masculin (enfin) qui lui demandait pourquoi il y avait tant de grèves au Québec, M. Lesage a déclaré qu'il n'y en avait pas plus ici qu'en Ontario et que l'an dernier, quelque 2,000 conventions collectives avaient été signées sans qu'il n'y ait aucune grève. Il n'y a eu au Québec, l'an dernier, que 93 grèves.

"C'est que nous avons ouvert au Québec les portes de la liberté, de la liberté syndicale. La différence aujourd'hui, c'est que la PP n'est plus là pour assommer les grévistes, comme cela s'est fait à Asbestos, avant 1960."

M. Lesage, prenant par ailleurs à témoin les professeurs qui se trouvaient sur l'estrade avec lui, a déclaré que les salaires des enseignants avaient doublé depuis 1960. Les professeurs pris à témoin se contentèrent de sourire et de hausser les épaules.

Autre débat

Peu avant de rencontrer les étudiants français, M. Lesage avait rendu visite aux élèves du Two Mountain High School, qui ont surtout demandé pourquoi les panneaux de signalisation sur la Transcanadienne n'étaient pas traduits en anglais.

Le premier ministre, tout en laissant entendre que la signalisation routière internationale (signes conventionnels) serait adoptée bientôt au Québec, a répondu à l'étudiant que nulle part au monde on ne traduisait les panneaux routiers.

Lorsque les Américains vont en France, a dit M. Lesage, ils doivent lire les panneaux en français. Pour le Québec, c'est la même chose. Comment voulez-vous traduire "chemin des sources" en anglais et comment voulez-vous traduire Beaconsfield en français ?

Tournée

En plus des deux écoles où il a rencontré un total de 1,000 étudiants, le premier ministre a visité hier de nombreuses usines et industries, serrant la main des ouvriers tout en ayant pour chacun d'eux un bon mot. M. Lesage a notamment visité les usines de pâtes et papier de Thurso, Masson et Gatineau.

Au cours de l'après-midi, après avoir quitté Saint-Eustache, le chef du parti libéral s'est rendu à Lachute, dans le comté unioniste d'Argenteuil, où il a demandé à la population de participer au progrès du Québec "en élisant le seul candidat libéral reconnu du comté, M. Zoël Saindon.

DROGUE

SUITE DE LA PAGE 1

la vente de cette drogue, personne n'a pensé qu'elle pouvait faire l'objet d'un trafic illégal, comme il s'en produit aujourd'hui.

Les événements des derniers mois ont cependant démontré, selon le ministre, qu'un nombre de plus en plus grand de personnes, qui ne sont pas sous traitement médical, utilisent cette drogue.

Et les effets hallucinants du LSD ont reçu une grande publicité, donnant souvent l'impression que ses effets sont excessivement plaisants et ne peuvent causer de tort à qui que ce soit.

Selon M. MacEachen, cette affirmation est absolument fausse. Il s'agit là d'une drogue excessivement puissante et des médecins ont souvent noté des effets secondaires très malheureux.

La Gendarmerie royale a donc pris les dispositions nécessaires pour mettre fin à cette contrebande et cette distribution illégale de la drogue.

Les conseillers de mon ministère, a dit le ministre, travaillent en collaboration avec la gendarmerie dans le but d'établir des mesures spéciales pour combattre son usage.

Le ministre a également laissé entendre que de nouvelles mesures législatives sont envisagées pour mettre fin au trafic.

A la fin de sa déclaration, le ministre de la Santé a cependant tenu à rassurer le public. "Je ne veux pas, a-t-il dit, donner l'impression que l'usage du LSD est courant au Canada, mais tout porte à croire que cet usage augmente continuellement."

Et ceux qui s'en servent, le font pour obtenir les effets hallucinants sans connaître les dangers auxquels ils s'exposent.

LES MARINS

SUITE DE LA PAGE 1

Sur le front financier, le mouvement de baisse du sterling déclenché hier par la grève des marins britanniques se poursuit ce matin et malgré le soutien de la Banque d'Angleterre, le cours de la livre-dollar cède encore deux points et demi, à 2.7910, son plus bas niveau depuis environ huit mois.

La Bourse des valeurs reste en revanche plus résistante et à l'ouverture les pertes se limitent de nouveau à quelques cents.

Rappelant les efforts de son gouvernement en vue d'empêcher "une grève contre l'Etat et la communauté", le premier ministre a affirmé qu'il prendrait toutes les mesures nécessaires pour faire face à la situation. Le cas échéant et si les circonstances l'exigeaient, il n'hésiterait pas à proclamer l'état d'urgence.

"La marine marchande, a-t-il ajouté, a pris une décision qui ne peut qu'avoir de graves conséquences pour notre pays... La grève est totalement inutile. Notre politique des prix et des salaires est en jeu. Accepter les demandes des gens de mer équivaudrait à faire une entorse à cette politique, entraînant une augmentation progressive du coût de la vie pour notre peuple et une hausse des prix de nos exportations qui nous ferait perdre nos marchés étrangers."

Estimant que certaines revendications des marins de commerce étaient justifiées "en raison de la législation archaïque et datant de la reine Victoria" qui régit la vie des travailleurs en mer, M. Wilson a reproché à certains armateurs d'avoir interprété de façon "stupide et provocatrice" un accord intervenu en avril 1965 relatif aux salaires des gens de mer. "La grève ne réglera rien. Elle ne permettra aux marins ni de défendre leur cause ni de satisfaire leurs revendications" a conclu M. Wilson.

Aucun signe de détente

Aucun signe de détente ne s'est manifesté au terme de la première journée de grève illimitée des gens de mer qui, selon leur syndicat, est observée à cent pour cent.

Une légère augmentation dans les prix de certaines denrées alimentaires importées a été enregistrée en fin de journée : elle concerne notamment les pommes de terre et les pommes. Autre conséquence immédiate de la grève : le fléchissement de la livre sterling. Dans les milieux officiels, on estime cependant que cette augmentation des prix est injustifiée et que le pays dispose de réserves importantes de denrées importées.

ARMES

SUITE DE LA PAGE 1

du caporal C. Sarrazin, de la PP de Montréal.

On recherchait tout d'abord à cet endroit trois armes à feu utilisées pour commettre deux vols au début de mai, à Saint-Donat de Rimouski et à Saint-Honoré de Témiscouata.

C'est tout à fait par hasard que les agents de la PP découvrirent le "gros lot".

Le Conseil de sécurité de l'ONU reprend l'examen du problème du régime rebelle de la Rhodésie

NATIONS UNIES, N.Y. — (AFP, UPI) — Le Conseil de sécurité reprend aujourd'hui, sur la demande de la quasi-totalité des pays indépendants d'Afrique, l'examen du problème de la Rhodésie rebelle, et ses travaux apparaissent caractérisés par un double aspect.

En premier lieu, il s'agit de la reprise du procès depuis longtemps intenté par bon nombre de pays africains à la Grande-Bretagne accusée de complaisance envers le régime illicite et raciste de M. Ian Smith. Cette reprise avait été en quelque sorte bloquée en avril dernier par la Grande-Bretagne, qui avait pris les devants en obtenant du Conseil un droit d'arraisonner par des navires de guerre britanniques des pétroliers faisant route vers Béira pour y décharger des carburants à destination de la Rhodésie.

A présent, les Africains veulent passer du particulier au général et, comme la Grande-Bretagne a demandé elle-même que la boîte de Pandore des sanctions internationales de l'article sept de la charte de l'ONU soit ouverte, veulent aller jusqu'à l'aboutissement logique du précédent de Béira.

Les trois représentants au Conseil de sécurité, le Mali, le Nigéria et l'Ouganda ont déposé un projet de résolution qui enjoint à la Grande-Bretagne d'instaurer un véritable blocus de la Rhodésie, blocus maintenu en vigueur "par des forces navales, aériennes ou terrestres". Ainsi le texte déposé demande au gouvernement britannique, en pratique, d'envisager l'usage de la force armée contre l'Afrique du Sud et contre le Portugal (qui a souveraineté sur le Mozambique) pour étouffer économiquement les rebelles de Salisbury.

D'autre part, il apparaît que les pays indépendants d'Afrique voudraient entacher de nullité par anticipation les pourparlers amorcés entre le gouvernement britannique et les autorités rhodésiennes rebelles. Le but poursuivi à cet égard semble être d'empêcher qu'un arrangement anglo-rhodésien puisse intervenir qui serait, aux yeux des adversaires africains du régime de Ian Smith, un accord entre Européens dont la population majoritaire noire de la Rhodésie ne pourrait faire que les frais.

Le texte déposé devant le Conseil enjoint d'ailleurs à la Grande-Bretagne d'entreprendre des discussions "avec les dirigeants politiques africains" pour la détermination de l'avenir de la Rhodésie.

Le plus grand conquérant est celui qui sait vaincre sans bataille.

Lao-Tseu

Le procès de Cléophas Couture, relié à l'affaire des incendies criminels, aura lieu en octobre

QUEBEC. — Cléophas Couture, un marchand de 55 ans de Québec, devra comparaître devant les Assises, lors du prochain terme d'octobre, pour répondre à l'accusation d'avoir participé à l'incendie criminel d'un restaurant-roulotte, à l'Ancienne-Lorette, en banlieue de Québec, le 3 décembre 1962.

L'affaire du restaurant-roulotte remonte aux premiers jours de la découverte d'un réseau d'incendies criminels, au mois d'août dernier. L'un des principaux personnages dans cette affaire, Alfred Cyr, avait alors été le premier à comparaître sous l'accusation d'avoir conspiré avec Gerry Arsenault, de Sainte-Foy et de Montréal, et Cléophas Couture, pour mettre le feu à ce petit commerce.

Cyr, a par la suite admis sa culpabilité : il a été condamné au temps fait. Gerry Arsenault, qui a également admis sa culpabilité, a bénéficié d'une sentence suspendue.

Quant à Cléophas Couture, le propriétaire du restaurant-roulotte, il a nié sa culpabilité, hier matin, devant le juge en chef Thomas Tremblay, de la Cour des Assises de la paix, qui siégeait en chambre. L'accusé, qui était représenté par Me Richard Drouin, a accepté que le dossier de l'enquête du Commissariat des incendies ainsi que la preuve faite à l'enquête préliminaire de Cyr soient joints au dossier de sa propre enquête préliminaire.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 45
Maximum demain : 70

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal, d'Ottawa, des Laurentides et de la Mauricie** : averses ou pluie intermittente dans la matinée. Ensoleillé dans l'après-midi. Minima et maxima à Montréal et Ottawa 45 et 65; Ste-Agathe et La Tuque 40 et 60.

Régions des Cantons de l'Est et de Québec : averses dans la matinée, se dégageant dans l'après-midi. Minimum et maximum à Sherbrooke et Québec 40 et 60.

Régions du Lac-St-Jean, Baie-Comeau, Sept-Iles, Rimouski et Gaspé : nuageux dans la matinée, quelques averses ou orage. Nuageux avec périodes ensoleillées dans l'après-midi. Minima et maxima à Chicoutimi 40 et 55; Baie-Comeau et Sept-Iles 30 et 50; Mont-Joli et Rivière-du-Loup 35 et 50; Gaspé 35 et 50.

Pour descendre en nous-même, il faut d'abord nous élever.
J. Joubert

Témoin recherché

Accident survenu dimanche, le 24 avril 1966, vers 3 h. p.m., nouvelle route 18, près intersection Montée St-François, Duvernay, Ville de Laval, P.Q., entre auto Austin rouge et Envoy.

Deux personnes décédées et deux blessées gravement.
S.v.p. appeler 388-2041 ou 388-2003 M. Daignault entre 9 h. a.m. et 5 h. p.m.

SOYEZ SUR D'ELLE!
SOYEZ GAGNANT!

En achetant une automobile d'occasion de Model Auto Sales, votre vendeur autorisé de voitures Rambler.

Soyez sûr d'effectuer la meilleure transaction possible, d'obtenir une garantie absolue, un meilleur prix, un plan de financement avantageux... Et vous serez sûr d'elle.

MODEL AUTO SALES
6995, boul. St-Laurent
Tél. : 272-5761
2140 est, rue Mont-Royal
Tél. : 522-7289
9171 et 9119 boul. Lajeunesse
Tél. : 387-9886 et 387-5521

TENTES-REMORQUES A LOUER

Aussi peu que $40 per semaine

CAMP & TRAILER RENTALS REG'D

688-2245

Tous les jours jusqu'à 9 h. p.m.
Sam. et dim. jusqu'à 6 h. p.m.

Le Pakistan oriental achète du blé canadien

DACCA, Pakistan. (Reuter) — Le Pakistan oriental importera 270,000 boisseaux de blé du Canada, a annoncé aujourd'hui le ministre provincial de l'Alimentation, M. Abdul Mannan. Celui-ci a indiqué qu'il fallait en venir à cette mesure parce que la province est à court de blé à la suite d'une sécheresse.

Quelque 380,000 boisseaux de blé sont attendus au début de juin, cadeau de l'Australie.

Le Pakistan oriental, région qui produit surtout du riz, a mis au point le mois dernier un système d'impôt sur les récoltes et a établi le rationnement en vue de faire face à la situation.

CHARNESS & CHARNESS
AVOCATS
615 ouest, Boul. Dorchester
suite 970 UN. 8-1808
I. J. Charness, C.R.
Gerald N. F. Charness, B.A., B.C.L.

ALSCO

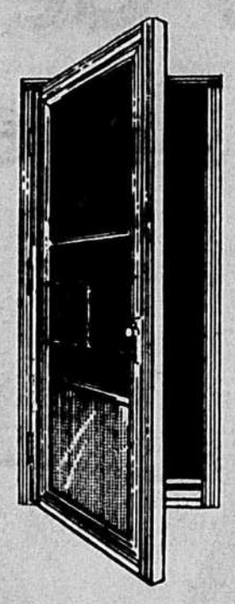

PORTES en ALUMINIUM
4 MODÈLES DIFFÉRENTS :
● Permanente, sans remisage ● Aération en été, confort en hiver ● Indispensable.
FENÊTRES en aluminium
AUVENTS en fibre de verre
CLAPBOARD en aluminium
Appelez
279-8551
1530 EST, BEAUBIEN, MONTREAL

ROOTES SUNBEAM

réputée voiture importée, portant garantie † 5 ANS / 50,000 MILLES sur rouage d'entraînement – maintenant chez

ALIX AUTOMOBILES INC.

Voyez ces messieurs pour vous assurer vente et service impeccables des meilleures importations à Montréal

FERNAND ALIX, président — M. Alix, depuis longtemps, fait partie du groupe des hommes d'affaires du nord-est montréalais. Etant l'un des plus récents dépositaires Rootes/Sunbeam, il desservira ce district en offrant ces plus nouvelles et meilleures voitures ainsi qu'un service impeccable.

PAUL LAROUCHE, gérant des ventes — Les 30 années de Paul dans le commerce prouvent qu'il s'y connaît en occasions d'affaires; il sait aussi que tout client dans une transaction en veut pour son argent. Voyez Paul si vous désirez vous acheter une nouvelle auto; téléphonez-lui ou venez le voir, que vous soyez prêt ou non pour l'achat.

GERARD POITRAS — Acheteur et gérant du département des pièces. Gérard fait partie du personnel chez Alix Automobiles Inc. depuis déjà 10 ans. Il servit dans différents domaines y compris le bureau du trésorier où il travaille actuellement. Mais sa responsabilité première est de voir à ce que le client n'attende pas après les pièces nécessaires. Il remplit cette tâche avec tout le zèle reconnu d'un sergent-major de l'armée.

JEAN RIVARD, gérant du service — Jean travaille aussi depuis 10 ans chez Alix. Quoique mécanicien de métier, il a de plus prouvé ses qualités d'homme d'affaires. Si bien que Jean est vice-président de la compagnie depuis cinq ans.

Sedan Sunbeam "1725" — Tous les avantages économiques d'une voiture importée alliés au confort et à la spacieusité d'une voiture familiale. Puissant moteur de 69.5 c.v. Disponible avec 4 vitesses synchronisées ou avec transmission automatique américaine, au choix. **$1,997***

Sunbeam Alpine — C'est une véritable auto sport, une des meilleures au monde. Moteur de 100 c.v. avec carburateurs jumelés. Vous passez de 0 à 60 milles à l'heure en dix secondes seulement et ... elle se conduit comme un charme. **$2,775***

Sedan sport Sunbeam Imp — Suffisamment spacieuse pour loger toute la famille. Moteur situé à l'arrière. L'Imp allie un rendement maximum à des frais d'entretien et d'essence minimums. En moins d'une minute, vous transformez l'Imp en une wagonnette. **$1,699***

*Prix de détail maximum suggéré pour Toronto, Montréal, Halifax, St-Jean, St. John's. Pneus à flanc blanc moyennant supplément.
†Couvre les pièces et la main-d'oeuvre pour le moteur et le rouage d'entraînement.

ALIX AUTOMOBILES INC.
6807 AV. DELORIMIER
RA. 8-3613
ROOTES MOTORS (CANADA) LTD.
ASSOCIES DE CHRYSLER CORP.

LA PRESSE

MONTREAL, MARDI 17 MAI 1966 — 82e ANNEE — No 114

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

Photo René Picard, LA PRESSE

11 familles sans abri à la suite d'un violent incendie

Onze familles ont été jetées sur le pavé par un violent incendie qui a lourdement endommagé, hier après-midi, un immeuble de trois étages situé à l'angle des rues Larivière et Dufresne. Les flammes ont pris naissance dans un hangar, peu après 5 h. hier après-midi, et se sont communiquées aux logements portant les numéros civiques 2344 et 2366 rue Larivière. Répondant à une troisième alerte, plus de 100 pompiers, dirigés par l'assistant-directeur Dollard Boisvert, ont lutté pendant près de deux heures pour maîtriser l'incendie. Le pompier Lucien Gravel, du 2280 rue Des Erables, a été transporté à l'hôpital Notre-Dame après avoir été incommodé par la fumée. Il a pu toutefois, retourner chez lui après avoir été traité. Les dégâts sont très lourds et la plupart des familles éprouvées ont perdu presque tous leurs biens. Il s'agissait du troisième incendie majeur à éclater dans la métropole en moins de 24 heures.

Désaccord total dans les ports: l'appel d'Ottawa est sans effet

par Pierre PERREAULT

Les armateurs ont provoqué la rupture des négociations, hier, et par le fait même, empêché que se poursuive l'intervention de la commission de conciliation, présidée par le juge Claude Prévost, qui n'a pas réussi à convaincre les deux parties de lui permettre de remplir son mandat.

Par conséquent, la grève se poursuit donc dans les ports de Montréal, Québec et Trois-Rivières, impliquant 4,250 membres de l'Union internationale des débardeurs (CTC) et les membres de la Fédération des armateurs.

De leur côté, à la suite de l'attitude des armateurs, les dirigeants du syndicat des débardeurs ont aussitôt réclamé du ministre du Travail, M. John R. Nicholson, la mise en tutelle des compagnies afin de "faciliter les négociations de bonne foi".

Vaine intervention du juge Prévost

Même l'ultime tentative du juge Claude Prévost, hier après-midi, n'a pas réussi à convaincre les deux parties de permettre à la commission de conciliation de remplir son mandat.

La tension qui existait depuis quelques jours a atteint son paroxysme lorsque le procureur des armateurs, Me Paul-F. Renault, s'est levé pour s'adresser à la commission. Me Renault est venu expliquer qu'à la suite d'une réunion tenue plus tôt dans l'après-midi, ses clients, les armateurs, avaient décidé de ne pos procéder à la conciliation vu que les débardeurs ne s'étaient pas conformés à la condition posée par les armateurs, soit la reprise immédiate du travail.

"Si les débardeurs retournent au travail, a dit Me Renault, mes clients seront heureux de se présenter devant vous et d'accepter vos services comme conciliateurs."

Devant une telle déclaration, le représentant des débardeurs, Me Pierre Langlois, qui remplaçait Me Phil Cutler retenu chez lui pour cause de maladie, a présenté au juge Prévost une lettre écrite par son patron à l'intention du président de la commission.

Dans cette missive, Me Cutler soumet que devant la position prise par la Shipping Federation of Canada Inc., la commission doit "aviser le ministre (du travail) que le conseil de conciliation a terminé son travail et qu'il lui a été impossible de concilier les parties, étant donné l'absence de l'association patronale."

Le procureur du syndicat admet "que les quatorze jours alloués à la commission de conciliation, en conformité avec la loi pour faire son rapport, ne sont pas écoulés". Il soutient néanmoins que "la conduite des employeurs, qui essaient de faire indirectement ce que vous avez refusé directement sur leur objection, rend futile tout délai additionnel et, par conséquent, cette lettre vous demande formellement au nom de nos clients de faire rapport au ministre".

Pour une troisième fois en trois séances de conciliation, le juge Prévost a demandé aux deux parties un délai de quelques minutes pour discuter la question avec ses deux collègues de la commission, Mes Robert Burns et Roger Cordeau. Les délibérations ont duré quinze minutes.

Revenu dans la salle d'audience, le juge Prévost a déclaré avoir déployé un effort suprême pour sauver la conciliation. Il a avoué avoir offert à ses deux collègues d'émettre des subpoena ordonnant aux témoins des deux parties de comparaître devant lui. Le juge a expliqué que l'urgence de la question et le danger que l'arrêt de travail ne compromette dangereusement l'économie de notre pays, l'ont incité à tenter un effort supplémentaire, afin d'atténuer les prises de position catégoriques des armateurs et des débardeurs.

"Mais puisque mes collègues ne partagent pas mon opinion, a dit le juge, visiblement désappointé, je dois me soumettre et faire rapport au ministre du Travail que nous avons été incapables de concilier les parties et qu'en conséquence, nous demandons d'être relevés de notre mandat".

Le magistrat a ensuite demandé à ses collègues d'énon-

Voir ARMATEURS en p. 4

Photo René Picard, LA PRESSE

Les trois membres de la commission de conciliation

De gauche à droite, les trois membres de la commission de conciliation qui ont passé au cours des derniers jours des moments pénibles et qui ont dû tenir trois caucus en autant de séances pour trancher des questions juridiques. Ce sont Me Robert Burns, représentant des débardeurs, le juge Claude Prévost, président de la commission, et Me Roger Cordeau, représentant des armateurs.

Autant d'océaniques mouillent à l'entrée du port qu'il y en a d'amarrés dans le port même

par Denis MASSE

Au moment où commence une deuxième semaine de léthargie dans le port de Montréal par suite de l'arrêt de travail des débardeurs, on compte pas moins de 37 navires à l'ancre dans des bassins de mouillage à Lanoraie et à Longue-Pointe.

D'après la nomenclature établie hier par le Conseil des ports nationaux, il se trouvait autant d'océaniques au mouillage à l'entrée du port que d'océaniques amarrés dans le port même. Cette situation est probablement sans précédent dans l'histoire du port.

Tous ces navires mouillant aux portes du port attendent la solution du conflit opposant les débardeurs aux armateurs. Mais l'un des litiges principaux porte sur le stationnement des voitures des débardeurs et sort de la compétence des armateurs. A ce titre, le conflit est ouvert avec la direction locale du port.

Les débardeurs ont débrayé il y a une huitaine, soit lundi le 9 mai. Rien ne laisse supposer un règlement très proche.

Entre-temps, la situation s'est aggravée d'une autre manifestation hostile de la part des travailleurs : les marins britanniques ont déclenché une grève qui aura ses répercussions dans le port de Montréal déjà paralysé par l'arrêt de travail des débardeurs.

Ainsi, les deux traversées que devaient entreprendre aujourd'hui et demain l' "Empress of England" et le "Franconia" ont-elles dû être contremandées. De son côté, le "Carinthia" de la ligne Cunard, fait actuellement route vers Halifax avec un équipage théoriquement en grève.

Le paquebot de la ligne Cunard transportant 745 passagers est dirigé sur Halifax au lieu de Montréal à cause de la grève des débardeurs; mais son équipage doit déserter le navire aussitôt qu'il touchera le port de la Nouvelle-Ecosse.

Le paquebot "Empress of Canada" a dû rentrer en Grande-Bretagne vendredi dernier sans pouvoir, pour la deuxième fois consécutive, décharger sa cargaison à Montréal. Il navigue actuellement dans l'Atlantique avec un équipage théoriquement en grève.

Reconnu coupable, André LaRivière est passible du pénitencier à vie

par Léopold Lizotte

Le psychanalyste consultant André LaRivière, qui, il y a quelques mois encore, recrutait sa clientèle dans les quartiers les plus huppés de Montréal a été déclaré coupable de quatre crimes graves qui, au pis aller, pourraient lui mériter le pénitencier à perpétuité.

Le juge Omer Côté, qui a étayé sa décision en relevant quelque 32 points de corroboration chez les principaux témoins de la Couronne, et en énumérant par ailleurs quelque 49 questions restées sans réponse ou sans réfutation, au cours de l'instruction, a ajourné le prononcé de la sentence, en déclarant qu'il attendrait les notes écrites du procureur de la Couronne, Me Jean-Guy Boilard, et celles des avocats de la défense, Me Raymond Daoust et Claude Danis, avant de se prononcer.

LaRivière a été déclaré coupable des quatre délits commis dans l'ordre chronologique suivant :

- **incitation à la prostitution à l'endroit d'une jeune femme qui était à son emploi, et qui ne peut être identifiée autrement que comme Mlle X, d'ordre du tribunal ;**
- **conspiration pour soumettre ensuite la jeune femme à une opération illégale, celle-ci étant devenue enceinte à la suite de sa "brève rencontre" avec l'un des patients du prévenu ;**
- **complicité dans la "procuration" de cet avortement à la jeune femme ;**
- **fraude de quelque $1,340 à l'endroit du patient qui avait eu ces libertés passagères avec Mlle X, les comptes de l'avorteur, d'un médecin et de l'hôpital étant généreusement "soufflés" pour les besoins de ce vol par fausses représentations.**

Cette simple énumération des accusations portées contre le prévenu, et qui sont forcément schématiques, ne donnent cependant qu'une faible idée des moyens quasi machiavéliques utilisés par le célèbre "docteur" de la rue Marcil pour arriver à ses fins diversifiées, dans ce cas particulier.

Telles que racontées à la cour durant les derniers mois, dans le huis-clos le plus complet, voici donc les grandes lignes de cette peu banale affaire :

Le tout remonte à 1963, alors qu'André LaRivière présente Mlle X à D.F., l'un de ses patients.

Il lui demande alors :

'Soyez gentille avec lui, ne le repoussez pas. Car il me donne de l'argent chaque semaine, et je serais ainsi ingrat envers lui".

Le 12 mai 1965, par ailleurs, Mlle X et D.F. assistent ensemble à une représentation des "Follies Royales", rue Sherbrooke ouest.

Ils y consomment une certaine quantité d'alcool et, à leur retour, André LaRivière leur conseille d'aller ... au motel.

Ce qu'ils font.

Ils se rendent dans une hôtellerie du boulevard Taschereau, et, le lendemain matin, Mlle X raconte son aventure nocturne à l'accusé.

Mais celui-ci est quelque peu mécontent.

On est allé trop loin, et il y a danger que la jeune femme devienne enceinte.

Le 24 mai, d'ailleurs, ce danger semble se concrétiser.

Un médecin, le Dr Y, est consulté, puis une analyse faite à la pharmacie Montréal se révèle positive.

Le prévenu confie alors à Mlle X qu'elle ne peut rester comme cela. Il la réfère donc à nouveau au Dr Y, qui ne veut pas intervenir, puis à un chiropraticien du boulevard Décarie, qui, lui, accepte de pratiquer l'opération illégale moyennant $250.

Dès ce moment, LaRivière annonce à la jeune femme qu'il va payer pour l'avortement, mais qu'il se fera bien rembourser par D.F.

Il souligne alors que, plus le temps passe, plus son compte sera élevé.

En même temps, toutefois, il conseille à la jeune femme de se laisser embrasser par ceux qui la traitent, "parce que ça peut diminuer leurs comptes à eux".

Les chose toutefois se gâtent, et elle doit être transportée à l'hôpital Notre-Dame-de-l'Espérance, à St-Laurent, pour une péritonite.

Au cours de son traitement, par ailleurs, il tente de la faire travailler dans sa chambre, au dactylo, et il lui recommande de ne pas révéler à D.F. que c'est une compagnie d'assurances, la Continental Casualties, qui va défrayer le coût de son hospitalisation.

Voir LARIVIERE en p. 4

L'affaire de Piedmont: la police se demande si Paquette a été torturé

André Paquette a-t-il été soumis à la torture avant d'être tué ?

A-t-il refusé jusqu'à la mort de divulguer l'endroit où il avait caché non seulement sa part du vol du camion postal du 31 mars 1964, mais également la huitième part que ses sept complices lui auraient laissée pour défrayer les honoraires des avocats ?

A-t-on d'abord occis devant lui d'une balle au front sa servante Alice Rioux, afin de lui prouver qu'on ne badinait pas?

Est-ce enfin Lucien Rivard, qui en apprenant la mort de Paquette, aurait vidé la cache, ce qui aurait expliqué la possession des $16,000 lors de sa capture à Woodlands ?

Toutes ces questions, les limiers de la PP se les posent alors qu'ils tentent de tirer le double meurtre au clair.

L'inspecteur Richard Masson révèle que demain ou après-demain au plus tard, on aura décidé si on enverra des détectives à Laredo, Texas, pour interroger Rivard dans sa cellule.

L'inspecteur Richard Masson que pour cette raison et plusieurs autres relevant de la poursuite de l'investigation, il est très peu probable que l'enquête du coroner dans ce double meurtre soit ouverte cette semaine.

La police fait l'hypothèse suivante : Paquette encaisse deux fois $60,000 lors du vol du camion postal. Ses complices lui

Voir PIEDMONT en page 4

La participation de la classe ouvrière réclamée au sein du Conseil du port de Montréal

Dans la dernière livraison de son bulletin mensuel, la Chambre de commerce de Montréal relance l'idée d'une participation de la classe ouvrière au Conseil du port.

On sait que le Conseil du port est un organisme qui a pour mandat de promouvoir les intérêts du port de Montréal ; il est maintenu financièrement par le Conseil des ports nationaux, la ville de Montréal, le Board of Trade, la Fédération des armateurs et la Chambre de commerce. Chacun de ces organismes délègue un représentant qui y agit au sein d'un comité exécutif. Plusieurs autres associations et entreprises intéressées à la navigation et au port de Montréal y sont cependant représentées et leurs porte-parole y agissent au titre de conseillers.

"Un dialogue plus fréquent avec le monde ouvrier ne pourrait qu'améliorer certaines des difficultés actuelles", écrit le chef du secrétariat de la Chambre, M. Pierre Shooner, dans cette édition de Commerce-Montréal.

L'éditorial fait même allusion à une causerie que prononçait le directeur du port de Montréal, M. Guy Beaudet, à la tribune de la Chambre de commerce, en reprenant dans ses propres mots l'opinion que "les recommandations contenues dans le rapport Gibb sont aussi vraies aujourd'hui qu'en 1932". Or, le rapport Gibb, rappelle la Chambre, admettait la nécessité d'une représentation ouvrière au sein d'un "Conseil local du havre".

L'éditorial s'appuie encore

Voir PARTICIPATION, page 4

M. Saulnier croit que seule une législation permettrait à Montréal d'amorcer une campagne en vue de se redonner un caractère français

par Florian BERNARD

"On ne peut même plus parler de conserver à Montréal son caractère français. Il faut le lui redonner, le lui restituer. Tôt ou tard une législation devra probablement être adoptée en vue d'amorcer ce redressement indispensable."

C'est la déclaration faite hier soir par le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, alors qu'il s'adressait aux membres de l'Association des hommes d'affaires du nord. Il a expliqué qu'à l'heure actuelle la ville n'est pas autorisée à adopter une législation qui obligerait les entreprises à se donner des raisons sociales en français. M. Saulnier a toutefois précisé que si le gouvernement du Québec adopte des lois en ce sens, la ville de Montréal sera sûrement l'une des premières à les mettre en force. Selon lui, le gouvernement provincial ne devrait pas tarder à se prononcer officiellement sur la question.

Un défi au bon goût !

M. Saulnier est d'avis qu'il paraît particulièrement pressant dans les quartiers de la ville qui sont à 75, 80 et même 90 p. 100 de langue française de corriger la situation présente. Il est essentiel, selon lui, que la population puisse mener sa vie quotidienne en français et que le cadre de sa vie, c'est-à-dire sa ville, parle sa langue et soit conforme à sa culture. On sait l'immense influence, psychologique aussi bien que pratique, qu'exerce sur l'enfant et même sur l'adulte le visage de sa ville et son aspect extérieur. Le complexe d'infériorité aidant, trop de commerçants se donnent des raisons sociales en anglais ou dans un français douteux et bâtard.

M. Saulnier d'ajouter que l'étranger qui parcourt pour la première fois l'annuaire téléphonique de Montréal est stupéfait. Il éclate de rire devant des raisons sociales qui sont à la fois un défi au bon goût, à la langue française et même au respect dû aux saints et à la liturgie.

Le président du comité exécutif a ensuite cité quelques raisons sociales empruntées à tout hasard à l'annuaire téléphonique de Montréal : **Le Roi du Smoked Meat, Champlain**

Voir LEGISLATION en p. 4

Les impressions (imaginaires) d'un Sénégalais ayant visité le Québec à l'occasion de l'Expo

LA CHRONIQUE DE L'EXPO

PAR RAYMOND GRENIER

Voici, publiée par anticipation, une lettre adressée à l'un de ses amis par un Sénégalais de Dakar, à la fin du mois d'août 1967, après un séjour d'une semaine à Montréal où il rêvait depuis plusieurs mois de voir l'Exposition universelle. Comme à la plupart des visiteurs étrangers, de nombreuses et longues visites à l'Expo ne lui ont laissé que tout juste le temps de voir rapidement Montréal et de faire quelques excursions dans certaines régions de la province de Québec. Il n'est pas sans intérêt — même s'il faut déplorer profondément leur caractère injustement superficiel — de lire les impressions que cet Africain francophone a rapportées de son beaucoup trop court séjour au coeur même du Canada français.

R.G.

Cher ami,

T'ayant déjà écrit à peu près tout ce qu'on peut admirer à l'Exposition universelle de Montréal, il me reste à te parler de la ville et de la province canadienne où elle se tient.

Histoire de te dilater la rate.

Elle est un peu sérieuse, leur exposition; et même, par endroits, presque sinistre, comme dans des pavillons dits "thématiques" où l'on vous ressasse de diverses façons ingénieuses qu'il nait plus d'enfants par seconde qu'il ne se fabrique de "pilules" et que l'humanité tout entière (et non plus seulement les deux tiers des humains) est menacée de mourir de faim.

"Mieux est de ris que de larmes écrire, comme dit le bon Rabelais : pour ce que le rire est le propre de l'homme".

Dès que l'on sort du terrain de l'exposition, ce ne sont pas, Dieu merci ! les sujets de rire et même de se tire-bouchonner qui manquent ! Encore que, lors même qu'on ne peut se retenir de pouffer devant des enseignes, des affiches ou des panneaux publicitaires où un vocabulaire français et anglais parait pris de délire, on ne puisse non plus s'empêcher de ressentir un pincement au coeur. Comme si ce délire était celui d'une agonie.

Il faut dire que cette réclame publique qui condescend traitreusement à utiliser, à tort et à travers, des vocables français est très limitée. On ne la rencontre guère que dans certains quartiers de Montréal (et par-ci par-là le long des principales routes provinciales qùui mènent à cette ville).

En général, par sa réclame publique, Montréal se proclame ville anglaise. Ce qui n'a pas laissé de m'étonner, à mon arrivée, ayant lu à diverses reprises, il me semble, qu'il s'agissait de "la deuxième plus grande ville française du monde",

D'après ce qui frappe le regard d'un visiteur francophone comme moi, qui n'ai guère plus d'nne semaine à partager entre l'exposition, d'une part, et Montréal et ses environs, d'autre part, il faut sans doute entendre cette expression dans le sens où l'on dit que "New York est la plus grande ville juive du monde".

Qu'une partie importante de la population de Montréal — comme du reste du Québec — soit d'origine française et ne

Voir IMPRESSIONS en page 4

6741 ST-HUBERT

Paul-E Talbot Spécialiste en optométrie

EXAMEN DE LA VUE • PRESCRIPTION DES VERRES

OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Autrefois Optométriste consultant à l'Hôpital Sainte-Justine

272-7611 • 272-7616

DODGE CHRYSLER VALIANT CORONET SIMCA CAMIONS

L'HOMME L'AUTRE BORD DU PONT VEND MOINS CHER

AUTOS USAGÉES Dependable

Vaste terrain d'autos usagées

Longueuil AUTOMOBILE LTÉE

268 O. St. Charles, Longueuil 674-1571

Location à court et long termes 674-4921

EMBELLISSEZ ET PROTEGEZ VOTRE MAISON

avec les auvents GRATIS

WEATHER-VANE

UN SAC DE FIN DE SEMAINE AVEC CHAQUE ACHAT

ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ PLUS TARD

Auvents Weather-Vane
3055, ave Verdun
VERDUN — Tél. 769-3853

S.V.P. me fournir tous renseignements et votre offre de paiements différés.

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....

☐ Auvents ☐ Portes ☐ Fenêtres ☐ Clapboard d'aluminium

IMPRESSIONS

SUITE DE LA PAGE 3

soit pas encore totalement intégrée au milieu dominant anglophone, on s'en aperçoit par l'existence de certains quartiers où ce qui subsiste du vieux fond français s'affiche trop souvent altéré et abâtardi comme le fait le yiddish dans certains coins de "la plus grande ville juive du monde".

Ça donne des résultats étonnants, désopilants à l'extrême.

Un "casse-croûte", par exemple, ce n'est pas un "repas sommaire" mais **l'endroit** où on en mange un. A Montréal, on "entre" dans un casse-croûte . . . Comme si l'on pouvait entrer dans un goûter ou une collation ! En y entrant, lui aussi, le visiteur étranger a forcément l'impression d'être accompagné secrètement par la charmante Alice de Lewis Carroll et se demande s'il ne va pas avoir à soutenir quelque conversation toute en quiproquos.

Comme dit le Petit Larousse: "Beaucoup de vaudevilles sont fondés sur d'invraisemblables quiproquos".

De cette situation vaudevillesque et "ridiculisante", la population est vraisemblablement inconsciente, tout comme ceux qu'elle élit à la direction de ses assemblées locales ("gouvernement" du Québec, conseils municipaux, etc.). C'est la seule explication. En tout cas, l'inconscience est certainement la seule excuse que pourraient invoquer des gouvernants qui ne font manifestement rien d'efficace pour changer un tel état de choses.

S'il subsistait, dans ce coin de l'Amérique, une vocation française, elle se manifesterait à coup sûr, en tout premier lieu, par tout le contraire de ce que l'on voit ici. C'est ce dont témoigne ce qui se fait dans tous les pays entièrement ou partiellement francophones du monde.

Les enseignes, les affiches et tout le reste de la réclame publique seraient français ou, à tout le moins, bilingues, et l'on n'y tolérerait pas autre chose qu'un français impeccable et conforme à l'usage international — de sorte que ce langage soit publiquement témoin et garant d'une volonté et d'une capacité de participation, à part entière, à une culture commune à de nombreux pays et à quelque cent millions de personnes à travers le monde, ainsi qu'à son rayonnement.

Essaie d'imaginer un cas extrême. Suppose l'organisation d'une foire internationale au Caméroun, nouvelle république indépendante d'Afrique où le français et l'anglais sont également langues officielles tout comme au Canada.

Jamais le gouvernement, jamais, en tout cas, la population francophone du pays ne tolérerait qu'un étalage public de petit-nègre "franglais" permit à la foire de servir d'occasion à des millions de visiteurs étrangers de rapporter l'image d'un peuple n'ayant aucun souci des normes internationales de sa langue et de sa culture et résigné à une dégradation de ses valeurs jusqu'au point où le ridicule même n'y trouve plus rien à tuer.

Ce gouvernement imposerait, si vraiment il le fallait, les changements indispensables d'enseignes, d'affiches, etc.: ses services feraient une liste des erreurs courantes et inonderaient le pays de "Dites et ne dites pas !" Des groupes de "vigilantes" seraient constitués ou se constitueraient spontanément pour veiller à ce que tout ce qui doit être corrigé ou remplacé le soit. Avant l'ouverture de la foire et l'arrivée des visiteurs étrangers. Des suvventions seraient prévues pour faciliter, dans certains cas, les transformations nécessaires.

Si l'on en juge par le visage anglais de Montréal et d'une bonne partie des régions du Québec que j'ai pu voir — à la course, comme la plupart des autres visiteurs étrangers — ou encore par l'aveu "publicitaire" du peu de cas que font du français et de sa qualité non seulement les Québécois anglophones mais les Québécois d'origine française eux-mêmes ainsi que leurs "gouvernants", il est manifeste que personne n'a jugé bon de faire ici ce que les Camérounais n'auraient pas manqué de faire.

Tu me diras que ce ne sont là que des impressions recueillies au court d'un très bref séjour au Québec et tout particulièrement à Montréal; que je juge sur les apparences extérieures. C'est vrai. Des millions de visiteurs sont dans mon cas.

Et puis, il faudrait aussi que tu te rendes compte de ce qu'elles sont "les apparences extérieures" !

Faut-il te décrire l'ahurissement des visiteurs étrangers qui parlent ou connaissent le français lorsqu'on leur offre des "hot-dogs stimés ?" . . . Il s'agit de saucisses réchauffées à la vapeur ("steam") et servies dans de petits pains. Leur appétit se bloque définitivement si la même chose leur est présentée en traduction littérale "française" : des "CHIENS CHAUDS" !!!

Une fois compris le mécanisme, tu parles s'ils rigolent, ces visiteurs, et chacun note ces appellations incontrôlées qui foisonnent, pour en rapporter les plus ridicules jusqu'au fond de tous les continents.

Si vraiment il existe un Canada français soucieux d'occuper une place honorable dans la communauté culturelle des peuples francophones — souci que je n'ai pas su constater en ne jugeant que par l'extérieur — il va lui falloir des générations pour effacer cette image qu'Expo 67 aura contribué à répandre de lui jusqu'aux sources de l'Amazone et du Congo, jusqu'aux derniers villages de l'Everest et des Carpathes.

Même l'intérêt ne semble pas avoir été suffisant pour provoquer certaines corrections élémentaires d'enseignes ou d'affiches.

S'attendant à recevoir des milliers et des milliers de visiteurs étrangers, on aurait pu penser que les logeurs auraient fait attention à leurs affiches.

Celles-ci, on les voit nombreuses qui annoncent "l'appartement". Les visiteurs, qui n'en demandent pas tant et qui n'ont besoin que d'une chambre, passent devant sans s'arrêter, naturellement. Il est tout de même arrivé à des familles de s'arrêter, prêtes à louer un appartement. Quelle ne fut pas leur stupeur de se voir invitées à se tasser dans une seule chambre !

Si ce n'est pas souci "national", les "gouvernements" locaux de Québec et de Montréal n'auraient-ils pas dû imposer une refrancisation quelconque dans l'intérêt purement commercial de leurs administrés (et pour faciliter leur séjour aux visiteurs francophones attirés par l'Expo) ?

On m'a dit que cette suggestion fut faite. Mais il faut croire que les "gouvernements" locaux en question ne s'en sont pas plus soucié que de la première culotte du roi Dagobert.

En fait, un vrai bilinguisme français-anglais, généralement bien observé, ce n'est guère qu'à l'Exposition même que je l'ai trouvé.

Dès qu'on en sort, on constate un état de choses qui donne long à penser sur l'importance réelle et l'activité d'administrations publiques qui portent de beaux noms ronflants comme "ministère des Affaires culturelles" ou "Office de la langue française" . . .

S'ils avaient quelque autorité dans les domaines que leurs noms leur prêtent, ils auraient sûrement profité de l'Exposition pour l'exercer au moins un peu. Ce que, visiblement, ils n'ont pas fait.

Tout ça, c'est rigolo sur le coup. Mais, je m'en rends compte, quand on l'expose, même dans une simple lettre, c'est plutôt attristant. Pour ramener le sourire sur tes lèvres, je pourrais te citer cent autres exemples du "franglais" que la population et ses "gouvernants" n'éprouvent, semble-t-il, aucune honte à laisser s'étaler publiquement, là où l'anglais n'occupe pas seul la place. Mais je n'en ai plus le coeur.

Cordialement (etc.).

"Bienvenue à Montréal, Messieurs les congressistes"

Dans son allocution de bienvenue ce matin, aux quelque 500 délégués du congrès de l'American Society of Newspaper Editors, le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a de nouveau fait part de son intention de faire de Montréal une ville internationale et une capitale mondiale. Le premier magistrat, qui prenait la parole à l'hôtel Reine-Elisabeth, où se tient le congrès n'a pas manqué de rappeler aux congressistes que Montréal tiendra en 1967 l'Exposition universelle et il a profité de la circonstance pour apporter plus de précisions sur cet événement. A ses côtés, on aperçoit le président de l'American Society of Newspaper Editors, M. Vermont Royster.

PARTICIPATION

SUITE DE LA PAGE 3

sur une opinion déjà exprimée par M. Howard Mann, président du Conseil des ports nationaux. Celui-ci, rappelle-t-on, admettait à l'occasion d'une réunion de son Conseil avec le Conseil du port de Montréal, en octobre 1964, que pour être vraiment représentatif et efficace, l'organisme portuaire local devait compter entre autres des représentants de la main-d'oeuvre du port.

La Chambre de commerce, révèle M. Shooner, a pris la peine d'écrire à ce sujet au président du Conseil du port de Montréal, M. D.C. MacCallum, en lui rappelant qu'elle préconise toujours la participation de la classe ouvrière à cet organisme. "En certains milieux, fait remarquer la Chambre de commerce, on a fait valoir les désavantages d'une telle représentation ; la Chambre croit toutefois que les avantages l'emportent sur les inconvénients".

La Chambre précise que ce sont "les ouvriers du port de Montréal" qui devraient avoir voix au chapitre au Conseil du port.

ARMATEURS

SUITE DE LA PAGE 3

cer devant les parties les raisons qui les ont amenés à refuser sa suggestion. A tour de rôle, Mes Burns et Cordeau, respectivement représentants des débardeurs et des armateurs au sein de la commission, ont employé des mots différents pour exprimer la même idée : en tant que conciliateurs, nous ne pouvons accepter que l'une ou l'autre des parties soit absente et vu que nous sommes incapables de rendre une décision, nous préférons envoyer un rapport immédiat à cet effet au ministre.

Dans la soirée d'hier, un porte-parole du syndicat des débardeurs a dévoilé la teneur d'un télégramme, signé Gérard Tremblay, qui a été envoyé au ministre fédéral du travail, M. John R. Nicholson. Les débardeurs demandent que "par acte du parlement, chacune des compagnies soit mise en tutelle pour faciliter les négociations de bonne foi pour la conclusion d'une convention collective des locaux concernés des ports du St-Laurent".

Afin d'appuyer leur télégramme, les débardeurs invoquent le refus des armateurs de procéder devant la commission de conciliation, malgré les conseils du ministre et l'offre du juge Prévost d'entendre la preuve, la décision de la commission d'interrompre son travail et "le manque de responsabilité de la part des armateurs envers le public".

LEGISLATION

SUITE DE LA PAGE 3

Carpets, Montcalm Auto Body, St-Pierre Claver Cut Rate Drug Store, Pie IX Bar-B-Q, Le Christ-Roi Valet Service, St-Sacrement Parking Lot et Saint-Vincent-Ferrier Fish and Chips !

On a envie d'ajouter : priez pour nous ! Cette singulière litanie, d'ajouter M. Saulnier, qui mêle Dieu, les saints, les grands noms de notre histoire aux objets de consommation courante, et cela dans un curieux salmigondis de français et d'anglais, fait réellement notre honte.

"Dans les raisons sociales, dans l'affichage sous toutes ses formes et dans la publicité, le français doit avoir à Montréal la première place et il appartient aux hommes d'affaires canadiens-français de s'y employer." M. Saulnier reconnaît qu'il faudra plusieurs années pour corriger cette situation, mais il demande qu'un premier pas soit fait.

Une offensive à l'occasion de l'Expo

Le président du comité exécutif déclare qu'il importe à tout prix que soit déclenchée sans autre délai une mobilisation des groupes et des citoyens, que soit provoqué ce réveil des consciences et que s'affirme enfin la fierté collective. Il le faut à cause de l'impression que donnera Montréal, l'an prochain, à ses millions, à ses dizaines de millions de visiteurs. Que l'Exposition universelle soit l'occasion de déclencher cette offensive permanente qui vise à faire de Montréal une ville jeune, accueillante, claire et propre et surtout française. Et M. Saulnier de conclure : "Le civisme, désormais, sera de donner à Montréal un visage conforme à son âme."

PIEDMONT

SUITE DE LA PAGE 3

font confiance. Rivard connaît Paquette et va lui emprunter de l'argent lors de son évasion. Paquette lui indique le lieu de sa cache.

Des complices de Rivard reviennent auprès de Paquette afin de rafler le trésor. Paquette refuse, et emporte temporairement son secret dans la tombe.

Rivard, apprenant la mort de son ami, va rafler le tout.

Mais les meurtriers de Paquette s'étaient mis dans de beaux draps.

Il ne reste plus d'argent pour payer les avocats si la bande se fait prendre. Les meurtriers, affolés et se doutant bien du sort qui les guette, disparaissent. L'un d'eux se fait prendre, Conrad Brunelle, et se pend en mars dernier dans sa cellule à Saint-Vincent de Paul.

Ce matin, trois limiers chargés de cette enquête, les sergents Roland Gilbert et Denis Viau, ainsi que le caporal Ronald Vaudreuil, se préparaient à compléter l'identification des deux corps.

On sait que l'autopsie a permis d'établir que Paquette et Alice Rioux ont été abattus chacun d'un projectile de petit calibre : Mlle Rioux en plein front et Paquette dans la nuque.

Dans la tombe sommaire où ils ont été retrouvés, Paquette avait les mains menottées derrière le dos et les pieds liés avec du fil de fer. La femme ne portait pas d'entrave.

FAITS divers

Un homme ne retrouve plus les $1,000 qu'il avait cachés

M. Benoit Sainte-Marie, 603, rue Chatham, s'est plaint à la police que sa belle réserve, soit $1,000 en billets, s'était envolée.

Il a précisé qu'il demeurait jusqu'à ces jours derniers dans une maison de pension au no 2543A, rue Albert, où il avait caché son magot.

Après avoir déménagé, il a voulu reprendre son avoir mais la cachette avait été découverte et l'argent s'était envolé.

Montréalais condamnés à l'emprisonnement pour un vol de banque

BAIE-COMEAU (PC) — Trois Montréalais ont été condamnés à la prison hier après avoir admis leur culpabilité à une accusation de vol de banque à Baie-Comeau il y a un an.

Jacques Jarry, âgé de 27 ans, devra purger une sentence de huit ans d'emprisonnement, Réjean Nadeau, âgé de 22 ans, a été condamné à quatre ans et Georges Massicotte, âgé de 21 ans, devra passer trois ans en prison.

Fermeture d'un tronçon de la rue Sainte-Catherine

Un tronçon de la rue Sainte-Catherine, soit le secteur qui s'étend de la rue du Fort à la rue Saint-Mathieu, sera fermé à la circulation à compter de 9 h. jeudi matin, pour une période d'environ une semaine afin de permettre l'installation de conduites d'eau et d'égout.

M. Jean Lacoste, directeur du service municipal de la circulation, souligne aux automobilistes que la circulation sera détournée temporairement par les rues Saint-Luc et Tupper durant les travaux.

Cambriolages

Des cambrioleurs sont entrés dans le restaurant R. Tremblay, au 3552 est, Ste-Catherine, enfonçant une porte de l'arrière, puis une fois sur place, ont raflé 350 cartons de cigarettes d'une valeur de $1,420.

$2,500 de lampes de téléviseurs et des outils sont disparus de l'établissement King TV, 5552, Monkland.

Un ouvrier, M. Denis Bourdon, 584, Gilbert, Fabreville, s'est fait voler son coffre d'outils évalué à $1,000 sur un chantier de construction situé au no 2011, Delorimier.

Une auto heurte un poteau : un mort

Un jeune homme a perdu la vie ce matin, vers 3 h. 30, lorsque le véhicule qu'il conduisait a violemment heurté un poteau à l'intersection des rues Notre-Dame et Moreau.

La victime est Serge Girard, âgé de 23 ans, du 9165, rue Marseille, à Montréal.

Les policiers et les pompiers ont travaillé durant près de trois heures afin de dégager le corps de la victime de l'amas de ferraille qu'était devenu son auto.

L'URSS révèle l'ampleur des séismes à Tachkent

MOSCOU. (UPI) — Les récentes secousses sismiques ont détruit des centaines d'écoles et d'hôpitaux à Tachkent et dans les environs, et ont démoli toutes les maisons unifamiliales, a-t-on annoncé hier, dans la capitale soviétique.

La presse soviétique précise que les secousses ont tué ou blessé des centaines de personnes, et que de nombreuses autres ont été hospitalisées souffrant d'attaques cardiaques ou de dépression nerveuse. Elle ajoute que plus de 100,000 sinistrés sont sans-abri.

L'importance de cette nouvelle diffère sensiblement du principe du silence au sujet des désastres qui peuvent survenir en URSS.

Tué par une auto

M. Dieudonné Corbeil, âgé de 72 ans, Route no 21, à St-Ours, comté de Richelieu, a été mortellement blessé par une auto, vers 6 h. 50 hier soir, près de chez lui.

Transporté à l'Hôtel-Dieu de Sorel, M. Corbeil devait succomber à ses blessures peu après son arrivée.

La Finlande veut accroître ses échanges avec le Canada

Vancouver (PCI) — Une campagne finlandaise en vue d'augmenter les exportations de ce pays au Canada, sera couronnée par l'érection d'un pavillon des cinq nations scandinaves à l'Exposition universelle de 1967, a déclaré l'ambassadeur finlandais au Canada.

"Nous comptons qu'après l'Expo, le Canada augmentera considérablement ses importations de la Finlande," a précisé M. Karl Torsten Tikanvaara dans un discours qu'il a prononcé, dimanche, devant le comité du Centenaire finlandais.

"Vous importez de deux à trois millions de dollars de biens par année de la Finlande, et c'est définitivement trop peu," a-t-il dit lors d'une allocution prononcée en finlandais.

LaRIVIERE

SUITE DE LA PAGE 3

A sa sortie, par ailleurs, il entreprend de présenter au malheureux D.F., qui ignorait tout de l'affaire jusqu'à ce moment-là, des factures s'élevant à $1,084 pour les divers traitements. Et ce, tout en lui faisant remarquer que les frais seront encore plus élevés.

Et, comme D.F. n'a pas le comptant nécessaire, il lui facilite un emprunt à la banque et réussit ainsi à se faire verser un total de $1,340, alors que tout ce qu'il aurait déboursé semble avoir été . . . $250.

C'est le moment où la police entre en scène, en août de l'an dernier, alors qu'elle porte contre le prévenu une soixantaine d'accusations d'attentat à la pudeur, en plus des accusations qui ont connu leur aboutissement hier.

"Au profit de leur prestige mondial les Etats-Unis et le Canada doivent reviser l'état de leurs relations"

— le maire Drapeau

DETROIT — Invité d'honneur à un dîner tenu au Cobo Hall par l'Economic Club, à Détroit, hier soir, le maire Jean Drapeau a lancé un vibrant appel en faveur d'un idéal commun, d'une volonté collective et d'une action concertée, de la part des Etats-Unis et du Canada, pour maintenir à la face du monde le rang et la valeur d'exemple de l'Amérique du nord.

Selon le maire de Montréal qui a aussi abordé l'épineux problème de l'emprise des Etats-Unis sur l'économie canadienne, il est grand temps que, des deux côtés de la frontière, on examine avec calme et lucidité l'état des relations entre les deux pays et les défis tant du point de vue social que politique que ces relations engendrent.

"Pour continuer de servir d'exemple au monde, nos deux nations doivent en premier lieu surmonter les difficultés auxquelles elles doivent faire face, tant dans leurs rapports mutuels qu'à l'intérieur de leur frontière respective", ajouta M. Drapeau.

Selon lui, "sans que cela obéisse évidemment à aucune volonté arrêtée, à aucun plan préconçu, il se produit un phénomène d'expansion spontanée dans le cas d'un très grand pays comme le sont les Etats-Unis aujourd'hui.

"Sans l'avoir aucunement recherchée, il arrive un jour où il occupe une position dominante chez plusieurs de ses amis et alliés et où il est en mesure même, parce qu'il contrôle leur économie, d'influencer leur politique".

Et M. Drapeau de ne pas hésiter à noter : "C'est cela qui est malsain et qui risque de devenir dangereux".

Il enchaîna aussitôt : "Aussi importe-t-il que nous recherchions ensemble des moyens propres à atténuer progressivement l'emprise des Etats-Unis sur l'économie canadienne sans pour autant risquer par un brusque coup d'arrêt ou une réduction draconienne des investissements d'enrayer le développement du Canada ou de porter un coup mortel à de grands programmes de progrès économique et social.

A cet égard, le maire Drapeau a préconisé deux types principaux de mesures :

1 — **que les investissements américains soient plutôt orientés désormais vers l'achat d'obligations que vers l'acquisition ou le contrôle des entreprises canadiennes;**

2 — **que les sociétés américaines, lorsqu'elles créent des filiales au Canada s'efforcent de faire appel au capital canadien.**

"J'ajouterai, mais alors plutôt sur le plan psychologique, qui a aussi son importance, que les filiales canadiennes de sociétés américaines, se comportent comme des sociétés canadiennes et s'efforcent de se conformer aux directives, aux voeux et, demain, au plan de développement du Canada".

Le maire de Montréal a ensuite traité de la responsabilité particulière des Etats-Unis de favoriser non seulement l'expansion économique de ses voisins, en particulier le Canada, mais aussi de s'associer à l'immense effort que les Canadiens sont en train de faire d'un océan à l'autre pour répondre à leurs aspirations spirituelles et sociales.

"A cette fin, souligna-t-il, le capital américain, s'il doit servir de stimulant à l'économie canadienne, doit être également un instrument dans l'édification de ce que l'on peut appeler un ordre social nouveau. C'est justement l'établissement de cet ordre social nouveau, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, qui maintiendra et renforcera aux yeux du monde entier la position dominante du continent nord-américain".

Auto vs camion : automobiliste tué

M. Raymond Marchand, âgé de 35 ans, de St-Isidore d'Oakland, comté de Compton, Qué., a été tué hier, lorsque son auto est entrée en collision avec un camion, sur la route no 17, près de St-Isidore.

ANNONCE

COMMENT SOULAGER LE MAL DE DOS

Prenez des Pilules Dodd's pour les Reins pour en soulager rapidement l'affection qui cause le mal de dos. Bientôt, vous vous sentirez mieux. Vous pouvez compter sur Dodd's

LE QUÉBEC EST RICHE LES QUÉBÉCOIS SONT PAUVRES

C'EST IMMORAL

(Il y a au Québec plus d'un million de pauvres, c'est-à-dire de citoyens ne disposant pas du minimum vital selon les normes de notre société.
Dans certaines régions, de 40 à 80% de la population doit vivre de l'assistance sociale.)

L'Union Nationale a prévu des moyens efficaces pour remédier à cette situation intolérable. L'Union Nationale est le seul parti québécois entièrement libre de prendre ces moyens, sans retard, sans négociations, sans marchandage. En voici quelques-uns:

SITUATION SOUS LES LIBÉRAUX:	SOLUTIONS UNION NATIONALE:
Les travailleurs à leur compte et à revenus modestes contribuent DEUX FOIS PLUS que les salariés au régime de rentes.	L'Union Nationale remboursera à ces travailleurs LA MOITIÉ de leur contribution.
Les Québecois dont le revenu n'est pas suffisant pour vivre paient quand même de l'impôt.	L'Union Nationale exemptera totalement d'impôts les célibataires qui gagnent moins de $2,000 et les gens mariés qui gagnent moins de $4,000.
Les propriétaires, qu'ils en aient ou non les moyens, paient des taxes municipales et scolaires croissantes.	L'Union Nationale accordera la déduction totale des taxes foncières de l'impôt des propriétaires de maisons unifamiliales, de terres et de bâtiments de ferme.
Les vieux, les veuves, les aveugles ont une pension inférieure au strict minimum vital.	L'Union Nationale augmentera à $100. la pension des vieillards, des veuves et des aveugles.
L'économie est au ralenti, nos jeunes n'ont pas de débouchés pour gagner leur vie, le Québec détient le championnat du chômage.	L'Union Nationale relancera l'économie de façon à ce que tous les Québécois travaillent et soient bien payés.

À CES FINS, l'Union Nationale—le seul parti québécois vraiment libre et capable de le faire—exercera immédiatement 100% de nos droits et disposera de

100% *de l'impôt sur le revenu*
100% *de l'impôt sur les successions*
100% *de l'impôt sur les corporations*
100% *de la sécurité sociale*

Consultons le programme de l'Union Nationale. Tous les Québécois, quels que soient leur âge, leur fortune, leur situation sociale, y trouveront la solution à leurs problèmes.

QUÉBEC D'ABORD!

Cette annonce est autorisée par Léo Davignon, 1290 rue Saint-Denis, Montréal, officiel de l'Union Nationale.

Pour 1967, le CN mettra en service un turbotrain qui franchira la distance Montréal-Toronto en 4 heures

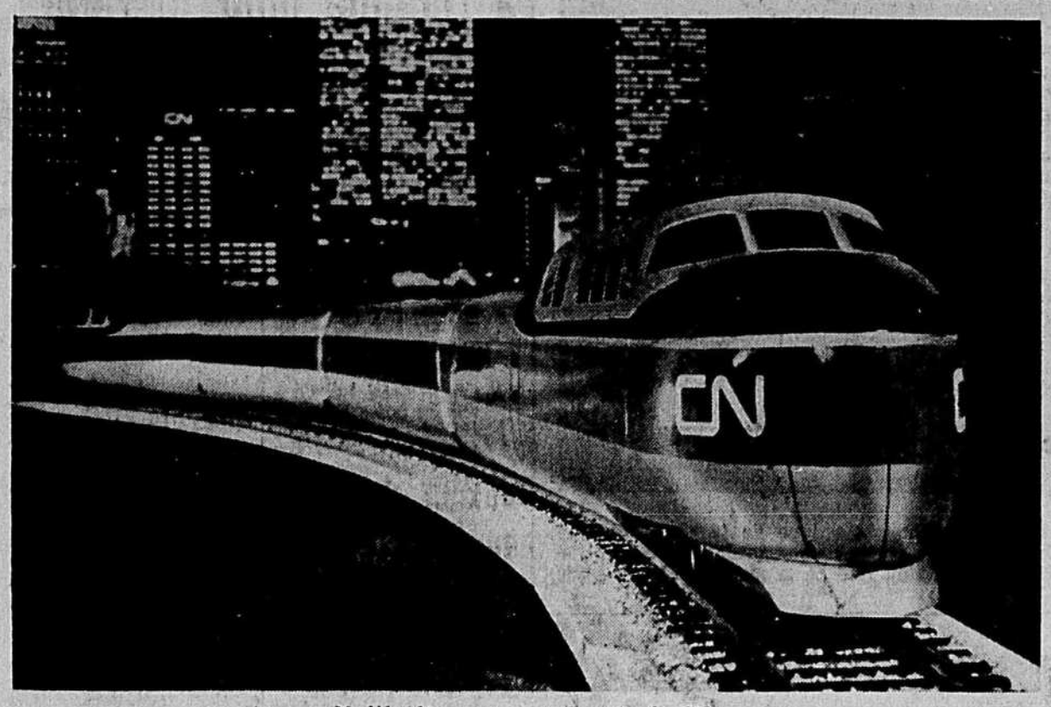

Modèle du nouveau turbotrain du CN

par Oswald Mamo

Un train d'une technologit tout à fait nouvelle, fera son apparition sur la ligne Montréal-Toronto à temps pour le centenaire de la confédération et l'Expo 67.

C'est au cours d'une conférence de presse tenue ce matin au siège social du Canadien National que le vice-président exécutif du CN, M. N. J. MacMillan a révélé que l'entreprise ferroviaire mettra en service entre Montréal et Toronto, en 1967, le turbotrain pouvant transporter 680 passagers en quelque quatre heures sur une distance de plus de 400 milles.

M. MacMillan a lu l'allocution de M. Donald Gordon, président du CN qui est actuellement hospitalisé pour décollement de la rétine.

Les turbotrains sont conçus par la United Aircraft Corporation et loués au CN.

Le nouveau train comprendra cinq rames de sept voitures. Les motrices à dômes placées aux deux extrémités de chaque rame contiendront les turbines assurant la traction.

A leur mise en service, les nouveaux trains pourront atteindre la vitesse de 120 à 130 mph. Cependant cette vitesse sera augmentée jusqu'à 160 mph éventuellement quelque temps plus tard.

L'entretien des turbotrains sera beaucoup simplifié. Toutes les pièces qui s'usent, telles que les turbines, les essieux, les climatiseurs, etc., pourront être remplacées en moins d'une heure et il ne sera plus nécessaire de retirer du service pour un temps considérable les voitures à réparer.

Le prix du passage, entre Montréal et Toronto sur les nouveaux trains n'a pas encore été décidé. Il semble cependant qu'il sera plus élevé que celui actuellement en cours.

D'autre part, le turbotrain nécessite un personnel de bord plus réduit que celui des trains ordinaires et des discussions sont actuellement en cours entre le CN et les différents syndicats concernés en vue d'un accord sur la réduction du personnel.

Celui qui pille avec un petit vaisseau se nomme pirate ; celui qui pille avec un grand navire s'appelle conquérant.

Proverbe grec

La fondation de Ville-Marie sera commémorée demain par la Société historique de Montréal

par André LUCHAIRE

C'est demain 18 mai que sera commémorée, comme tous les ans la fondation de Ville-Marie par un groupe de colons, de prêtres, de religieuses et de soldats commandés par M. Paul de Chomedey, seigneur de Maisonneuve, le 18 mai 1642, il y a exactement trois cent vingt-quatre ans.

La célébration organisée comme d'habitude par la Société historique de Montréal en collaboration avec le régiment de Maisonneuve aura toutefois cette année une ombre au tableau : la participation officielle et visible de la ville de Montréal sera réduite au minimum car, à l'heure où nous écrivons il n'est pas sûr qu'il y ait un seul conseiller présent — quant au maire, il n'est pas question du tout qu'il y soit. Mon Dieu ! Est-ce la guerre entre la SHM et l'hôtel de ville ? Non, mais un malentendu fâcheux a surgi.

La raison de cette absence insolite ? Un incident postal, qui a fait que n'ayant pas eu connaissance par voie écrite des intentions de la SHM cette année, la Ville a choisi la soirée du 18 mai pour inviter comme chaque année à pareille époque le Corps consulaire de Montréal — près de 60 consuls et délégués commerciaux accrédités ici.

Il semble en outre que, convaincus à l'avance de l'accord — traditionnellement donné par le maire en pareille circonstance — les dirigeants de la SHM aient lancé des invitations comportant l'annonce de la présence du maire ou de représentants de la Ville.

En fait il n'en sera rien — à moins qu'un conseiller accepte de ne pas assister au banquet du Corps consulaire . . .

Le malentendu est devenu apparent lorsque des invités ont constaté la double invitation dont ils étaient les bénéficiaires pour le même soir et ont questionné l'Hôtel de Ville à ce sujet et lorsque les dirigeants de la SHM ont appris qu'ils ne pourraient pas être reçus à l'hôtel de ville ce soir-là.

Les dirigeants de la SHM seraient, paraît-il d'humeur fort chagrine . . .

A l'hôtel de ville on assure catégoriquement qu'on n'a jamais reçu de lettre annonçant l'intention de la SHM d'organiser une célébration au monument de Maisonneuve le mercredi 18.

Et après avoir reçu visite d'un des dirigeants, avec une liste de services ordinairement accordés par la ville en pareille occasion (il faut des pompiers pour s'occuper des décorations et des fleurs, des agents de police pour l'ordre public, etc.) les dispositions ont été prises, nous dit-on, pour que la manifestation de la SHM bénéficie des mêmes services que d'usage... sans le maire et peut-être sans conseiller.

Les manifestations

Quant à la célébration elle-même elle comporte, le matin à partir de 11 heures la réception des tributs floraux au pied de la tour de l'est de Notre-Dame, sur le parvis.

Le soir, un ralliement des dignitaires et personnalités à 8.15, sur le parvis, où ils recevront le salut du régiment de Maisonneuve.

Puis on se rendra dans l'église Notre-Dame, où sera chanté un "Te Deum", en présence du curé, M. J.-B. Vinet.

A 8.45, le régiment de Maisonneuve, ses corps de cadets et la Compagnie Franche de la Marine prendront position sur le parvis.

Après la sonnerie de clairon "le Dernier Appel", et "le Réveil" les dignitaires déposeront leurs tributs floraux.

Puis la Compagnie Franche de la Marine exécutera une salve d'honneur. Une brève allocution du président de la SHM le Dr A.-D. Archambault et l'exécution de "O Canada" clôtureront la cérémonie à laquelle tous les citoyens de Montréal sont cordialement invités.

Un messager se fait voler $20

Un apache armé d'un poignard a détroussé hier soir de $20 le messager Richard Carpentier, de la pharmacie Bessette, 2351, Beaubien est, alors qu'il effectuait une course près du no 6396, des Ecores.

Robol
Une ou deux ROBOL ce soir - effet demain matin
CONSTIPATION

DÉCOUVREZ CHAMPLAIN
ET GAGNEZ UN VOYAGE EN FRANCE
via AIR CANADA
100 autres prix À GAGNER
VOUS OBTIENDREZ TOUS LES DÉTAILS ET DES BULLETINS DE PARTICIPATION À VOTRE POSTE D'ESSENCE CHAMPLAIN.

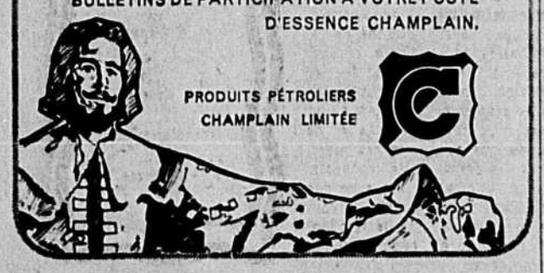

PRODUITS PÉTROLIERS CHAMPLAIN LIMITÉE

Pour savourer chez vous les pâtisseries DU REINE ELIZABETH,

Achetez-les chez nous, à LA PÂTISSERIE DU REINE ELIZABETH
(sur la promenade de la Gare Centrale)

Les restaurants de l'Hôtel Reine Elizabeth sont renommés pour leurs pâtisseries. Mais il n'est pas nécessaire d'y manger pour en manger: vous pouvez les savourer chez vous, car la pâtisserie du Reine Elizabeth reçoit sa part de chaque fournée: gâteaux, tartes, pains spéciaux, pâtisseries y arrivent à leur sortie du four, frais et délicieux. Procurez-vous-en aujourd'hui même.

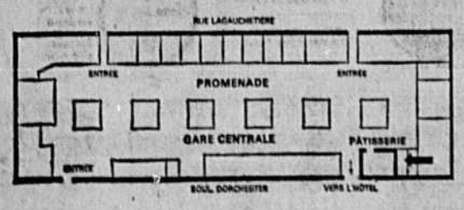

DISTILLÉ AU CANADA PAR TANQUERAY, GORDON & CO. (CANADA) LTD.

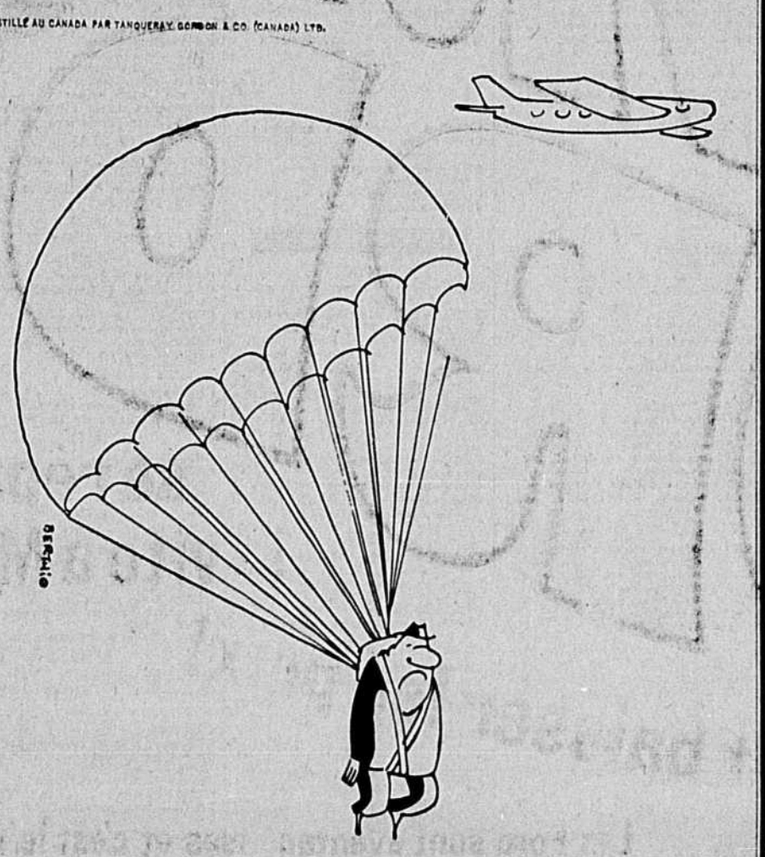

"C'est de leur faute, ils n'avaient qu'à ne pas manquer de Gordon dry gin."

Valiquette
Collection du Printemps
DIRECTEMENT DE NEW YORK

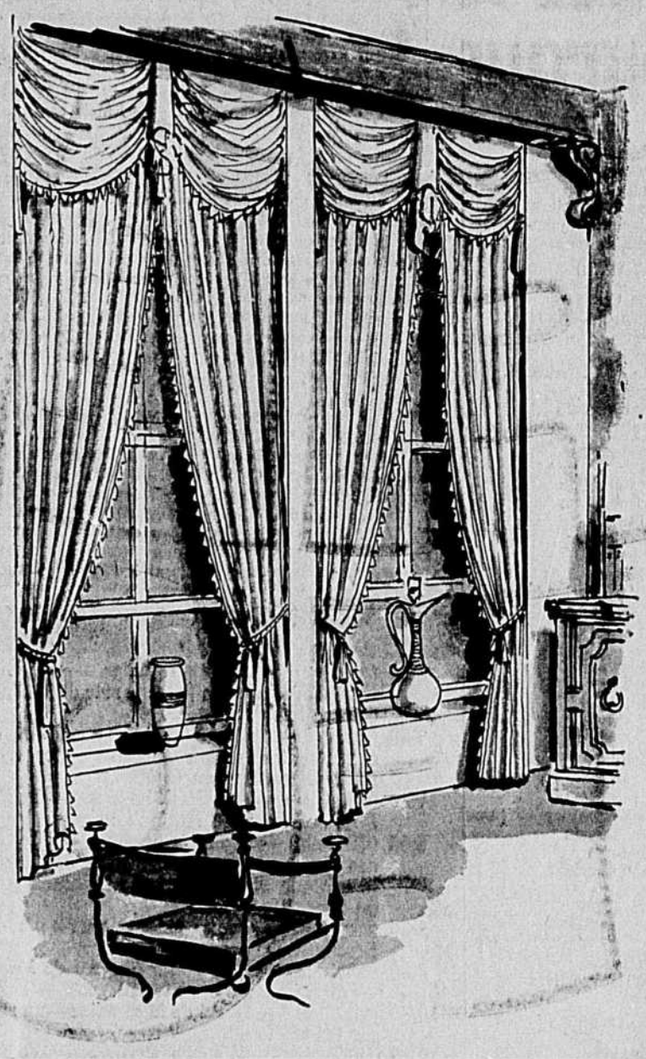

Damassé de coton avec motifs de style.

Choix d'olive, rouge, bleu royal ou or antique.

4.25 vg.

- Confection de qualité
- Service à mesure

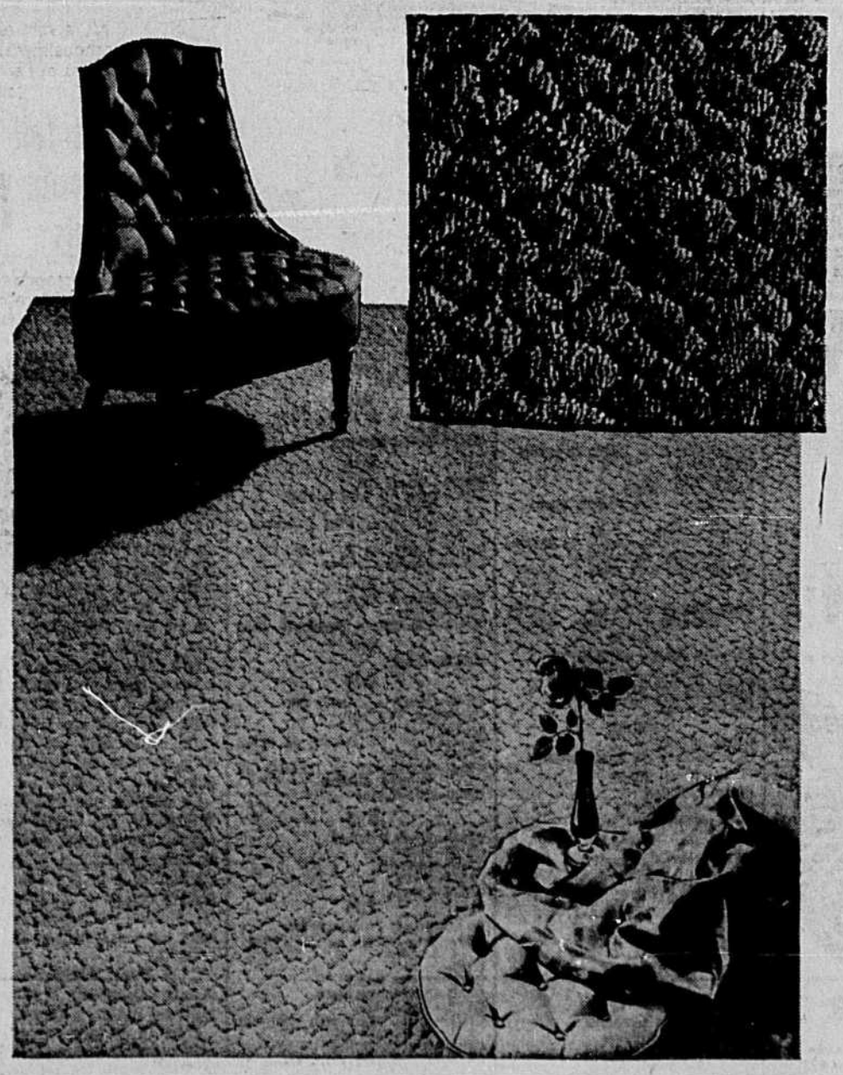

VALIQUETTE
NYLON "501" de DUPONT
Largeur de 12 pieds

CHOIX DE

Or espagnol
Vert avocado
Epice
Bleu royal
Orange brûlée
Or antique
Vert gazon

POSE ET FEUTRE INCLUS

REG. $11.95 POUR 9.00 V. C.

- Service à mesure à domicile
- Pose faite par nos experts

HEURES D'AFFAIRES
Ouvert de 9.30 A.M. jusqu'à 5.30 P.M.
Ouvert le jeudi et le vendredi soir jusqu'à 9 heures

N. G. VALIQUETTE LTEE 510 Ste-Catherine est, près Berri Tél. 842-8811

STATIONNEMENT en face ou à l'arrière du magasin

Le "John Ericcson" sera conservé à Hamilton

ONGLE INCARNÉ

Soulagez *vite* la douleur agaçante avec OUTGRO liquide. Après quelques applications, OUTGRO endurcit la peau tendre et relève l'ongle pour qu'il se coupe facilement et sûrement.

Le dernier cargo des Grands Lacs "à dos de baleine", le "John Ericcson", a été finalement toué dans le port de Hamilton où il sera transformé en musée naval.

Le navire de 410 pieds que l'on désignait de "dos de baleine" ou "whaleback" à cause de la forme arrondie de sa coque, a été donné à la ville de Hamilton par le capitaine J. D. Leitch, président de la firme Upper Lakes Shipping de Toronto.

Cette forme arrondie a été donnée à quelques navires seulement; on en a abandonné rapidement l'idée en raison des grandes difficultés qu'elle suscitait au déchargement. Cette coque spéciale avait été imaginée pour donner moins de prise à la glace et lui permettre de tomber plus facilement.

Le "John Ericcson" avait été construit en 1888. On le voyait encore assidument à Montréal l'année dernière. A Hamilton, le vieux navire sera mouillé dans une lagune du nouveau parc de la Confédération.

QUAIS, NAVIRES ET GRAND LARGE

DENIS MASSE

arrivées et départs des navires

Nomenclature des navires amarrés dans le port de Montréal telle qu'établie à midi le 16 mai par le Conseil des ports nationaux :

Hangars	Nom du navire	Catégorie	Jauge	AGENTS
2	Laurentia	Oc	4726	Cunard SS.
4	Canopic	Oc	6350	Furness Withy
6	Halifax City	Oc	3790	"
7	Alkyone	Oc	5282	McLean Kennedy
10	Transcanada	Oc	1843	B. & K Shipping
11	Manchester Mariner	Oc	4571	Furness Withy
15	City of Perth	Oc	4407	McLean Kennedy
17	Ioannis	Oc	1845	March Ship.
18	City of Winchester	Oc	6079	MANZ Line
25	Falkenstein	Oc	3141	Colley M/S
32	Mormacpine	Oc	4599	Moore McCormack
33	Finnkraft	Oc	1033	CSL
35	Bannercliffe	Oc	3245	B & K Ship.
41	Istina	Oc	4350	Sag. Shipping
42	Sasano	Oc	2847	Can. Overseas Ship.
46	Laarina	Oc	1748	Kerr SS.
49	Jaladhanya	Oc	3349	Montreal Ship.
51	Fundador	Oc	588	Colley M/S
63	Collingwood	Fl.	3496	CSL
64	French River	Fl.	3658	CSL
66	North Voyageur	Côt.	489	Clarke SS.
Quais				
11E	Olyengorsk	Oc	——	March Shipping
9E	Rigmor Nielsen	Oc	791	Can. Overseas Ship.
5W	Anco Spur	Oc	3104	Munro Jorgensson
6W	Kermic	Fl.	195	Empire Stevedoring
6W	CCGS Raven	—	——	Min. des Transports
6W	CCGS Eider	—	——	Min. des Transports
7W	Vborgles	Oc	——	March Ship.
10W	Scott Misener	Fl.	10328	Scott Misener SS.
10W	P. S. No. 1	Fl.	1274	McAllister Towing
10W	International Barge	Fl.	983	"
16E	Iroquois	Fl.	1729	CSL
Jet. 2SW	Eastcliffe Hall	Fl.	2114	Hall Corporation
22E	CCGS Ville Marie	—	——	Min. des Transports
22E	CCGS C.D. Howe	—	——	Min. des Transports
21E	La Madelon II	Fl.	1175	Voyageur Nav.
23	Fort Liberté	Côt.	250	Cab. Unis
24	Thorshope	Oc	3100	Kerr SS.
31	Elisabeth Bergur	Oc	1204	Furness Withy
38	Rathlin Head	Oc	4399	McLean Kennedy
43N	Ocean Star	Oc	9419	Montreal Ship.
44N	Whitefish Bay	Fl.	13552	CSL
48	Dimitrovo	Oc	3287	March Ship.
54SE	Augusta Paulin	Oc	4313	Hurum Ship.
55SE	Elat	Oc	11880	Sutcliffe Ship.
55NW	George M. Carl	Fl.	7405	Scott Misener SS.
Vickers	CCGS N.B. McLean	—	——	Min. des Transports
"	CCGS Montcalm	—	——	Min. des Transports
"	Atheltemplar	Oc	5218	Ship. Ltd.
"	HMCS Frazer	—	——	Naval Service
"	S. Thomas Shaughnessy	Fl.	3994	Beaconsfield SS.
58	Uppland	Oc	9809	Fed Com. & Nav.
71	Sunland	Oc	3000	Sag. Ship.
98	Transbay	Fl.	743	Transit Tankers
99	J. Edouard Simard	Côt.	3446	Branch Lines
101SE	Fairhead	Oc	648	McLean Kennedy
102SW	Imperial Verdun	Côt.	694	Imperial Oil
103S	W. Harold Rea	Côt.	2961	Shell Oil
108E	Hudson Transport	Côt.	2840	Hall Corporation
110W	Transtream	Fl.	1119	Transit Tankers
MOUILLAGE				
Longue - Pointe				
6	Prolegandros	Oc	——	March Ship.
7	Arrian	Oc	7952	Sutcliffe Ship.
Lanerale				
	Amorgos	Oc	9208	Sutcliffe Ship.
	Bariloche	Oc	9478	Montreal Ship.
	Baltijsk	Oc	2851	March Ship.
	Beate Bolten	Oc	1434	Protos Ship.
	Cimbria	Oc	936	March Ship.
	Crystal Crown	Oc	4566	Colley M/S
	Constantia	Oc	7409	Colley M/S
	Cimbria	Oc	3842	Transworld Ship.
	Deborah	Oc	6805	March Ship.
	Dagan	Oc	2789	March Ship.
	Giovani Queirolo	Oc	3933	Hurum Ship.
	Irish Cedar	Oc	6053	Montreal Ship.
	Irish Oak	Oc	2741	Ship. Ltd.
	Jarabella	Oc	13773	March Ship.
	Jalagomati	Oc	3313	Montreal Ship.
	Kanev	Oc	5309	March Ship.
	La Chicra	Oc	10347	Montreal Ship.
	Lake Ontario	Oc	4600	March Ship.
	Monchique	Oc	6597	Montreal Ship.
	Margaret C. Ertel	Oc	3727	Can. Overseas Ship.
	Naharlya	Oc	1337	March Ship.
	Saskadoc	Fl.	2876	N.M. Paterson Sons
	Grovedale	Oc	7567	R. H. Read & Co.
	Saguenay	Fl.	13009	CSL
	Algocen	Fl.	5031	R. H. Read & Co.
	Hamiltonian	Fl.	12203	Papachristidis Co.
	Transoceanica Frances.	Oc	8532	March Ship.
	Thuredrecht	Oc	7426	Montreal Ship.
	Visund	Oc	7388	Fed. Com. & Nav.
	Orient Importer	Oc	——	Transworld Ship.
	Patignies	Oc	10959	Fed. Com. & Nav.
	Susanne Fritzen	Oc	6891	March Ship.
	Sommaro	Oc	1321	Can. Overseas Ship.
	Svanefjell	Oc	2800	Can. Overseas Ship.
	Surrey Trader	Oc	8930	McLean Kennedy

Niveau de l'eau : 37 pieds.

Résumé : Océaniques, 66; Fluviaux, 19; Côtiers, 5.

Mouvement des navires

Le Service de signalisation maritime du ministère des Transports (division du pilotage) a émis le bulletin suivant à 0 h. 30 le 17 mai :

NIVEAU DE LEAU
Montréal 36'10"
Sorel 37'7"

MONTREAL (Sutherland) — Nuageux, sud-est.
(Montant) : 5.25 a.m. "MADELEINE", 5.35 a.m. "FORT PREVEL", 6.05 a.m. "BEAVERFIR".
(hier) : 5.05 p.m. CCGS "VILLE MARIE", 5.40 p.m. "MONT STE MARIE", 7.05 p.m. "BEATE BOLTEN", 9.40 p.m. "MARGARET CERTEL".
(Descendant) : 7.40 a.m. "CALGADOC", 7.45 a.m. "MONDOC".
(hier) : 5.45 p.m. "SNNLEAF", 7.10 p.m. "BAIE ST-PAUL".

CAP ST-MICHEL 14 — Nuageux, sud-est.
Montant) : 2.30 a.m. "OIL TRANSPORT", 3.55 a.m. "STE-FOY", 5 a.m. "CONTINENTAL PIONEER".
(hier) : 7.25 p.m. "IMPERIAL LACHINE", 7.40 p.m. "VERONA", 7.45 p.m. "SILVERBEACH", 8.55 p.m. "FLENSBURG", 9.35 p.m. "IMPERIAL VERDUN".
(Descendant) : 1.30 a.m. "SUNSUNLEAF", 3.45 a.m. "TRANSBAY", 7.10 a.m. "OUTARDE".

SOREL 39 — Pluie légère, sud-ouest.
(Montant) : 5.15 a.m. "LONGBOAT".
(Parti) : 6.55 a.m. "ELPIS II", 7.05 a.m. CCGS "MONTMAGNY", ancré) : 12.05 a.m. "CAPULUS".
(arrivé hier) : 3.45 p.m. 'O'SHIMA MARU", 11.45 p.m. "SALVINA".
(Descendant) : 6 a.m. "CRYSTAL GEM".
arrivé hier) : 7.30 p.m. "HERON BAY".

TROIS-RIVIERES 71 — Pluie légère, sud-est.
(Montant) : 7 a.m. "DOBROPOLJE", 7.40 a.m. "BRAHEHOLM35.
(Descendant) : 6.50 a.m. "W HAROLD RAE", 7.05 "HUDSON TRANSPORT".
arrivé hier) : 1.15 p.m. CCGS "DETECTOR".

BATISCAN 88 — Nuageux, nord-est.
(Montant) : 6.20 a.m. 'ANETTE".
(Descendant) : 6.05 a.m. "MAPLEBRANCH", "J. E. F. MISENER", remorqueur "MICMAC".
parti) : 6.45, remorqueur "SUNVALLEY".

GRONDINES 98 — Nuageux, léger nord.

QUEBEC 139 — Nuageux, léger est.
(Montant):
(Arrivé hier) : 1 p.m. "PERE NOUVEL", 1.30 p.m. "DONA KATERINA".
(Descendant) : 2.30 a.m. "SVANEFJELL", 5.30 a.m. "GOLDEN HIND" et "BERNARD HOWALDT", 5.50 a.m. "IRISH CEDAR", 6.55 a.m. "BALACHIKHA", 3.25 a.m. "CIMBRIA".
(Arrivé) : 3.55 a.m. "NORTH VOYAGEUR".
(Hier) : 3.05 p.m. "AIZU MARU", 6 p.m. "CITY OF HEREFORD".

GOLFE

LES ESCOUMINS 123 — (Montant) : 12.40 a.m. "HEERING ROSE" dest. Québec, 1.45 a.m. "MENIHEK LAKE", 2.45 a.m. "EVANGELIA", 4.25 a.m. "CORNWALL" dest. Port Alfred, 5.20 a.m. "ESPENHAIN", 6 a.m. "GEETJE BUISMAN", 6.50 a.m. "TRANSOCEANICA ELENA".

LES PAQUEBOTS
PORT DE MONTREAL

ATTENDUS : Le "Ryndam", de la ligne Holland-America, attendu au quai no 42 le 18 mai, venant de Rotterdam, Le Havre et Southampton; l'"Arkadia", de la Greek Line, attendu au hangar 42, le 20 mai, venant de Bremerhaven, Amsterdam, Zeebrugge, Londres et Le Havre.

DEPARTS : L'"Arkadia" appareillera de Montréal le 20 mai pour une croisière de quatre jours à Boston; le "Ryndam" partira de Montréal le 20 mai à destination de Southampton, Le Havre et Rotterdam.

GREVE DES MARINS : A cause de la grève des marins britanniques, le départ du "Carinthia" prévu pour le 20 mai, n'est pas certain. Les traversées de l'"Empress of England" et du "Franconia" prévues de Liverpool et Southampton les 19 et 20 mai respectivement, ont été contremandées. Le "Carinthia" est dérouté vers Halifax au lieu de venir à Montréal.

vous ne savez plus trop comment

ÉPARGNER?

Pas étonnant. On annonce de nos jours tant de plans d'épargne: comment s'y retrouver? Pour y voir clair, passez à la Banque Royale, qui vous offre le moyen d'épargner qui vous convient exactement, à *vous:* compte ou autre formule de dépôt. Chaque succursale offre des services complets.

Consultez cette liste. Puis passez vite à votre succursale de la Banque Royale. Pour votre compte en banque, *comptez sur la Banque Royale*

☐ **Comptes d'épargne**—pour épargner régulièrement et accumuler les intérêts. Avec un compte d'épargne à la Banque Royale, vous êtes en sécurité, et vos fonds sont toujours disponibles: vous êtes sûr de vous.

☐ **Comptes de chèques personnels**—pour acquitter vos factures sans toucher à vos économies, ce compte peut vous économiser jusqu'à un tiers des frais d'administration.

☐ **Comptes courants**—la façon simple et logique d'établir une comptabilité; vos chèques endossés vous sont retournés chaque mois.

☐ **Certificats d'épargne**—dépôt à long terme et à revenu élevé, entièrement rachetable en tout temps, avec intérêts payables tous les six mois.

☐ **Reçus de dépôt**—dépôt à long terme et à revenu élevé, avec intérêts payables à l'échéance.

Nos autres services comprennent: Mandats de banque—Chèques de voyageurs—Coffrets de sûreté et garde de titres—Change étranger—Traites bancaires—Lettres de crédit—Dépôt de nuit—Virements de fonds—Services d'investissement—Prêts plan-à-Terme—et bien d'autres encore.

Vous trouverez, près de chez vous, une succursale de la

BANQUE ROYALE

Il y a une succursale dans votre quartier

EATON

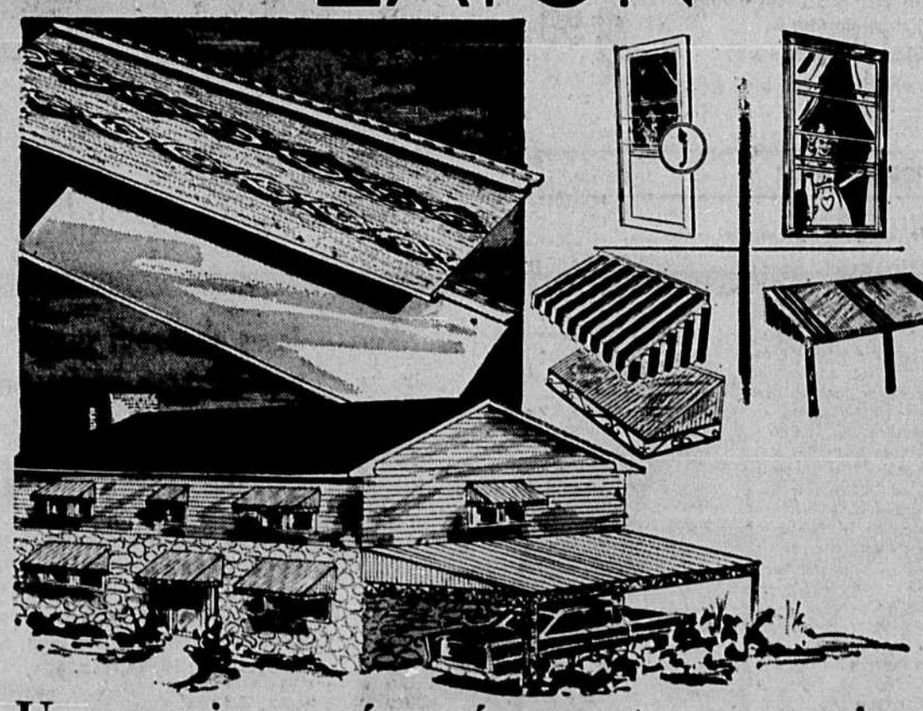

Une maison rénovée vaut une maison neuve... le déménagement en moins !

Voyez le pavillon-modèle au 5e étage chez EATON ou faites appel au SERVICE D'ACHATS A DOMICILE. Estimations effectuées sur place sans obligation ni frais supplémentaires. Modes de paiement faciles, pouvant s'échelonner jusqu'à 36 mois avec le NOUVEAU COMPTE EATON si FLEXIBLE. Et n'oubliez pas l'immuable garantie EATON : "ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS".

APPENTIS-GARAGE
Toiture en "Fiberglas" ou aluminium. Cadre en aluminium robuste avec supports attrayants. Protégez votre auto de la pluie, du soleil, et de la neige. Peut servir pour l'aménagement d'un patio pour l'extérieur.

BALUSTRADE EN FER FORGE
De forme élégante pour la protection et l'embellissement de votre maison.

TOITURE EN ASPHALTE
Bardeaux robustes, de qualité, conçus pour supporter la rigueur des hivers et étés canadiens. Grand choix de couleurs.

AUVENTS MODERNES
En "Fiberglas" ou en aluminium. Procurent un ombrage ventilé en été et une protection contre la neige durant l'hiver. Grand choix de coloris les plus en demande.

REVETEMENT EN ALUMINIUM
Un revêtement qui rehaussera l'apparence de votre demeure. Minimise les frais d'entretien et de peinture. Doublure isolante qui aide à garder votre maison au chaud durant l'hiver et ventilée en été. Fini similibois cuit, blanc ou de couleurs variées. Nouvelles persiennes modernes assorties au revêtement.

FENETRES A AUTO-REMISAGE
Construction en aluminium épais. Action inclinable. Avec 3 rainures et moustiquaire en aluminium inoxydable. Panneau amovible de l'intérieur, facilitant le nettoyage des vitres. Finis variés, dont le blanc ou aluminium anodisé.

PORTES D'INSTALLATION FACILE
Portes de 1½" à 2 rainures. Grillage décoratif et protecteur de 12", poignée à bouton-poussoir et serrure, moustiquaire en aluminium antirouille. Fermeture à pression hydraulique, chaînette de sûreté. Fini blanc et autres couleurs variées ainsi qu'aluminium anodisé.

COMPOSEZ 842-9331, postes 284-703
EATON en ville (rayon 453) au cinquième étage

OMER DESERRES

POUR VOS **TRAVAUX DE PELOUSE...**

TONDEUSES LAWN BOY...
LES PLUS PRATIQUES POUR VOTRE ARGENT!

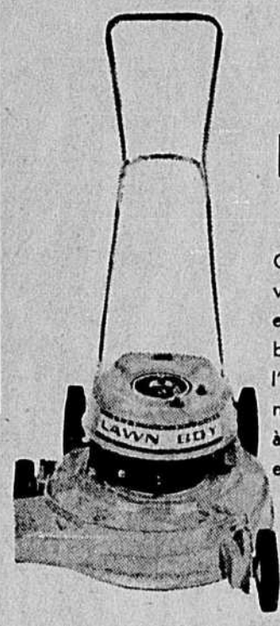

TONDEUSE
LAWN BOY
DE LUXE 19"

C'est la tondeuse qui se vend le plus au Canada, et son démarrage du bout des doigts en est l'une des raisons. Vous n'avez que deux doigts à lever pour la mettre en marche.

modèle 5234
$95.00

TONDEUSE
LAWN BOY
ENSACHEUSE 21"

C'est la tondeuse idéale pour ceux qui possèdent de grandes pelouses et le désir d'en préserver l'apparence. La Lawn-Boy ensacheuse 21" se taille un chemin de 21" de largeur tout en ramassant le gazon, les mauvaises herbes et les feuilles.

modèle 7255
$116.50

CISAILLES "MELNOR"
POUR VOS MENUS TRAVAUX

MODELE M-315 : Lames de 8", en acier trempé, poignée d'aluminium. **$5.95**
MODELE M-320 : Lame de 8" en acier trempé, poignée d'aluminium, poignée de plastique. **$6.75**
MODELE M-325 : Lame de 9", en acier trempé, poignée d'aluminium avec plastique antidérapant. **$8.25**

BROUETTE D'ACIER

"GARDEN PET"

Rég.: $10.25
SPECIAL
$8.95

- Capacité de 2½ pieds cubes
- Plateau de tôle épaisse sur armature d'acier tubulaire
- Roue semi-pneumatique

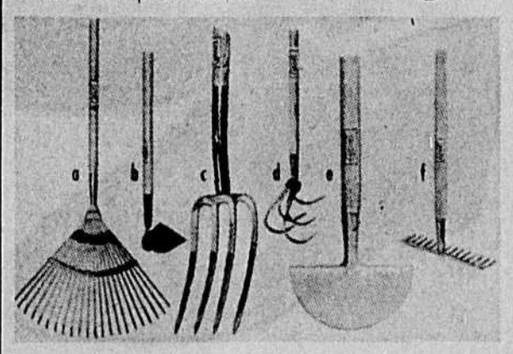

A. Balais à pelouse	$1.59
B. Gratte pour le jardin	$1.99
C. Fourche à bêcher	$2.59
E. Coupe gazon (appui pied relevé)	$1.99
F. Râteau à tête droite	$1.79

BOYAU D'ARROSAGE

- Fabriqué de plastique
- Longueur 50 pieds
- Couleur : noir
- Avec accouplement

SPECIAL **99¢**

MOULURES "MIRATRIM"

- Pour usages multiples, formes variées
- Faciles à appliquer aux :
- Plafonds
- Placards
- Comptoirs
- Etagères
- Panneaux muraux
- Dessus de table
- Planchers
- Bords d'évier

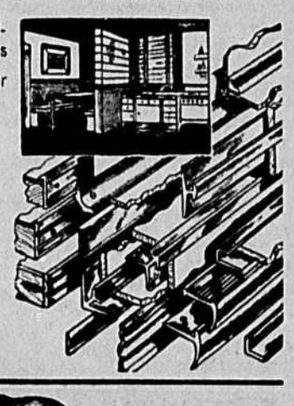

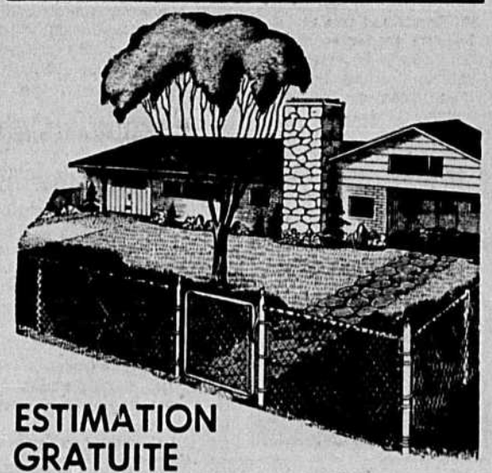

ESTIMATION GRATUITE
SANS OBLIGATION DE VOTRE PART...

Des hommes qualifiés iront à votre domicile évaluer le coût de votre clôture résidentielle.
Clôture à maille de chaîne pour terrasses, parterres. Acier galvanisé, calibres de 13 et 11, maille 2" — Hauteur 36", 42" et 48".

288-0251
FACILITES DE PAIEMENT
1406 rue ST-DENIS 6955 rue ST-HUBERT

MADAME... facilitez votre travail avec le DUO

"INGLIS LIBERATOR"

LESSIVEUSE AUTOMATIQUE
- 3 cycles de lavage pour les différents tissus
- Fameux agitateur "Magimatic"
- 5 réglages automatiques pour la température de l'eau
- 7 rinçages séparés
- Grande cuve de 12 lb de capacité — fini acrylique en blanc étincelant
- Un an de service à domicile plus 4 ans de garantie sur le mécanisme

Dimensions : L. 29"; H. 36"; P. 25½".

$234.50
Norm. $339.50
(AUCUN VERSEMENT COMPTANT)
(TAXE DE VENTE PAYABLE A L'ACHAT)
SOLDE : 24 MENSUALITES DE $11.53

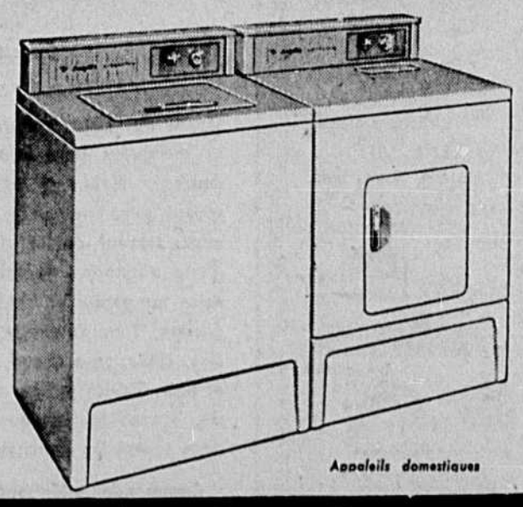

Appareils domestiques

SECHEUSE AUTOMATIQUE
- Réglage multiple de température pour sécher tous les tissus
- Période de refroidissement pour les tissus synthétiques à laver et porter
- Filtre à charpie
- Cuve fini acrylique en blanc étincelant
- Garantie d'un an contre toute défectuosité du fabricant

Dimensions : L. 29"; H. 36"; P. 25½".

PRIX :
$164.50
Norm. $239.50
(AUCUN VERSEMENT COMPTANT)
(TAXE DE VENTE PAYABLE A L'ACHAT)
SOLDE : 24 MENSUALITES DE $8.00

1406 ST-DENIS — 2ème ETAGE

Ouvert tous les jeudis et vendredis soirs jusqu'à 9:30

Stationnement facile et gratuit pour tous nos clients

OMER DESERRES Ltée

1406 rue ST-DENIS 6955 rue ST-HUBERT
CENTRE D'ACHATS WILDERTON
TEL. 288-0251

Profitez de nos différents modes de paiements

Nous acceptons la carte Credico

gérard dagenais

des MOTS et des PHRASES

Il y a un article sur le champ de courses de Windsor dans le dernier numéro de la revue bimestrielle SERVICE que la société de téléphone Bell distribue aux abonnés de son service pour les affaires. Comme je suis loin d'avoir abusé de la patience des chroniqueurs sportifs dans cette chronique dont les journalistes font les frais, je m'y suis arrêté.

C'eût été incroyable qu'il n'y fût pas question de *courses sous harnais*. L'impossible ne s'est pas produit.

Qu'est-ce donc que le *harnais* ? Voici la réponse du Petit Larousse : c'est l'"ensemble des pièces qui servent à équiper un cheval de selle ou de trait". Les chevaux de selle portant le *harnais* comme les chevaux de trait, on ne voit pas comment le *harnais* peut servir à différencier les courses de trotteurs montés des courses de trotteurs attelés à des sulkies.

Le créateur de l'expression *course sous harnais* ne connaissait les chevaux que de loin, car il a confondu *harnais* et *attelage*. L'ensemble des pièces qui servent à attacher un cheval à une voiture n'est pas le *harnais* mais *l'attelage*.

Pourquoi aller chercher midi à quatorze heures ? Le nom que le français donne à une course de trotteurs attelés est simple : *course attelée*. Le sport des *courses attelées* est le *trot attelé*.

On raconte dans le même article que des amateurs du turf *surveillent le terrain sur des écrans de télévision* tout en prenant un repas au restaurant de l'hippodrome.

On *surveille* beaucoup de choses au Canada. On *surveille* l'ouverture d'un magasin dont la porte est solidement fermée pour encore une ou deux semaines. On *surveille* des soldes qui ne seront annoncés que dans plusieurs jours et, pour cela, on *surveille* la réclame des marchands. Bref, il n'est à peu près rien qu'on ne puisse *surveiller* étant donné que le verbe anglais "*to watch*" signifie "surveiller" en plus d'un certain nombre d'autres actions qui se disent en français par les expressions suivantes : *observer, suivre des yeux, suivre attentivement, regarder, suivre ce qui se passe, guetter le moment de*, etc.

On suit des courses sur un écran de télévision, on observe ce qui se passe sur un champ de courses par la télévision, mais on ne *surveille* ce champ de courses que si l'on est chargé de veiller sur lui.

Avant d'écrire de nouveau *surveiller*, allons donc ensemble consulter quelque dictionnaire afin d'apprendre ce que ce verbe signifie !

(tous droits réservés)

M. Gérard Dagenais répond à toutes les questions qu'on lui pose par téléphone sur le français au cours de l'émission "Parlons-nous français ?" qui est diffusée tous les dimanches, de 11 h. 30 à midi, sur les ondes de CKAC.

Le pavillon du Venezuela : trois cubes qui illustreront divers aspects de la vie dans ce pays

La vie, le peuple, l'industrie et les arts du Venezuela seront illustrés, à l'Expo 67, dans un pavillon réparti en trois cubes de 45 pieds de côté, qui couvriront une superficie de 27,041 pieds carrés de terrain. L'édifice sera situé dans l'île Notre-Dame, entre les pavillons de la Tchécoslovaquie et du Maroc.

En expliquant les grandes lignes du scénario de la présentation venezuélienne, le Dr Manuel Silveira, commissaire général intérimaire de la participation du Venezuela à l'Expo 67, a précisé que chacun des trois cubes abritera des éléments d'exposition qui offriront tous les aspects de la vie au Venezuela : son peuple, son folklore, sa végétation.

Pour illustrer le Venezuela, on utilisera surtout le film. Dans une salle qui occupera entièrement le premier cube, plusieurs écrans montreront, sans interruption, l'aspect géographique du Venezuela, la vie des Venezueliens, jeunes et adultes, leur façon de se cultiver, de se récréer. D'autres films montreront en même temps les rues et les villes où ils vivent. Sur d'autres écrans défileront sans arrêt les panoramas du Venezuela : ses montagnes, ses plages, etc.

D'autres films illustreront la croissance industrielle du pays et ses échanges commerciaux avec le Canada, qui vient au deuxième rang parmi ses clients.

A l'intérieur du deuxième cube, le visiteur découvrira l'intensité avec laquelle le Venezuelien puise dans son folklore: sa musique, ses danses, ses chansons. Ce secteur aura trois étages. Au premier, un des plus grands orchestres du pays, la Compagnie de ballet du Venezuela et des groupes de danseurs et de chanteurs folkloriques donneront tour à tour des spectacles.

Le troisième secteur sera à la forêt tropicale et oasis. Au milieu d'une sorte de jardin d'hiver constitué d'arbres tropicaux, de fleurs, de chutes d'eau et de fontaines, le visiteur pourra s'asseoir quelques moments sur des pierres ou dans des anfractuosités pratiquées dans des troncs d'arbres.

N'aie pas confiance et ne cherche pas à avoir confiance, même dans le pays de la confiance.

Proverbe arabe

LIMONADE ASEPTA REDONNE DE L'ENTRAIN
Agréable au goût
LAXATIVE-PURGATIVE

GARANTIE DE REMPLACEMENT aux clients à domicile

DIRECT HOME IMPROVEMENT SERVICE, INC.
105 ELMSLIE, LASALLE, QUEBEC
FOURNISSEURS DE FENÊTRES, PORTES et LAMBRIS

● Exemptes d'entretien (pas de changement au printemps ou à l'automne) ● Couleurs permanentes émaillées à chaud ou fini anodisé ● Étanches à l'air ● Garantie contre le bris par accident.

Pour une estimation gratuite, sans obligation,

COMPOSEZ : 365-3166

SERVICE GARANTI

magasin du SOUS-SOL EATON

OUVERT EN VILLE
JEUDI ET VENDREDI SOIRS
JUSQU'Á 9 H.

33⅓% à 40% DE RABAIS! POUR MESSIEURS !

Un achat spécial "sensas" de chemises sport en coton!

chez un grand manufacturier canadien. Un achat spécial d'EATON signifie pour vous une offre spéciale ! Joli modèle sport à manches courtes en coton de belle qualité et "Sanforized". Choix de styles; tailles petite, moyenne, grande et très grande.

A. A 40% de rabais ! ORDINAIREMENT 3.99; Modèle sport, boutonnées devant et col courant. Rayures et fantaisies; tons de bleu, gris et havane.

B. A 40% de rabais ! ORDINAIREMENT 3.99; chemises "Jac"; choix de fantaisies et rayures. Bleu, gris, havane dans le groupe.

Spécial 3 pour 7.00 — 2.39 chacune

C. A 33⅓% de rabais ! ORDINAIREMENT 2.99; Modèle sport à col courant. Bleu, gris et havane. Rayures et fantaisies. Tailles petite, moyenne et grande seulement. Spécial 1.99 chacune

Commandes téléphoniques acceptées d'après tailles et couleurs seulement

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (rayon 928) au sous-sol

Chaussures habillées pour messieurs!

Spécial 5.99

Un achat spécial et une offre spéciale marquée bien au-dessous du prix courant ! Excellente qualité ; belles empeignes de cuir, solides semelles de cuir et talon coussiné mousse pour plus de confort. Deux modèles ; tailles 7 à 10½. Noir seulement.

A. Modèle oxford à 2 oeillets, bout uni.

B. Oxford mocassin.

"Hopsack" détente pour messieurs

Un solde du manufacturier bien au-dessous du prix courant ! Empeignes légères... fausses semelles coussinées très confortables. Semelles en caoutchouc-mousse d'excellente qualité. Pleines et demi-pointures.

C. Oxford lacé ; tons blanc ou bleu avec gris. 6 à 12.

D. Modèle à enfiler ; empeigne élastifiée ; ton bleu gris. 6 à 11.

Spécial 1.99

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (rayon 937) au sous-sol

Pour ces dames... un achat spécial de vêtements de nuit!

Spécial 1.99

Modes de "rêve" achetées spécialement et marquées bien au-dessous du prix courant. Nylon et acétate souple et soyeux avec surtout en nylon très vaporeux. Devant ourlet et encolure ornés d'une mignonne dentelle blanche. Nuisette au genou et "baby doll" dans le groupe. Tons de rouge, aquamarine, cerise, chair, rose chaud, mandarine, rose et noir. Tailles petite, moyenne et grande. Toutes les couleurs n'existent pas dans toutes les dimensions.

Commandes téléphoniques acceptées d'après modèles et couleurs seulement

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (rayon 909) au sous-sol

Jeans de coutil genre western pour adolescentes

Spécial 2 pour 3.50 — 1.79

Jeans de coupe très fuselée en gros coutil de coton. Glissière devant, ceinture à passants, 2 poches arrière et 2 poches devant. Lavables à la machine. Marine ou bleu pâli ; tailles 8, 10, 12, 14, 14x.

Vestes-coquilles en nylon pour bambins

Spécial 2 pour 3.50 — 1.79

Très jolies vestes en solide nylon madras écossais, lavable à la machine. Glissière devant, cordon coulissant au capuchon et à la taille. Ecossais multicolore ; tailles 3, 4, 5, 6, 6x.

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (rayon 910) au sous-sol

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS. JEUDI ET VENDREDI : 9 H. 30 A 9 H. LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. TOUS LES MATINS : 842-9211
POUR UN RAYON DETERMINE : 842-9331

insaisissable Silhouette

de dentelle française

Lily Simon

1320 Beaubien 273-1771

la vie féminine

Monique Ouellette, première présidente des étudiants de l'Université d'Ottawa

OTTAWA. (PC) — Une étudiante de l'Université d'Ottawa, âgée de 22 ans, devrait bientôt être à même de donner plus d'un tuyau à la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Il s'agit de Monique Ouellette, première femme présidente de l'union des étudiants de l'université qui comprend approximativement 2,500 étudiants de langue française et 2,000 de langue anglaise.

"Ce n'est pas que les deux groupes ne s'entendent pas, dit-elle. Chacun ignore tout simplement la présence de l'autre. Ils ne profitent pas de la richesse d'être ensemble sur le même campus" soutient Monique, une grande jeune fille aux cheveux foncés, originaire de Montréal. Elle suit un cours de science politique depuis trois ans et espère préparer une maitrise. Le sujet de sa thèse sera : "Fédéralisme et éducation".

Dans son programme électoral, Monique a prôné une meilleure compréhension entre les deux groupes et, pense-t-elle, son élection prouve que les étudiants la désirent également. "Les mentalités française et anglaise sont complètement différentes. Les Canadiens français ont l'esprit de déduction. Ils aiment établir des principes de base à partir desquels ils travaillent. Mais les Canadiens anglais aiment agir selon les circonstances et travailler ensuite sur les principes."

Pour que les étudiants apprennent les deux langues

Monique était l'année dernière secrétaire du conseil qui a adopté une résolution visant à améliorer les cours de première année dans les deux langues afin que les étudiants "apprennent vraiment la langue de l'autre groupe pour comprendre sa mentalité en comprenant sa littérature".

La jeune fille espère aussi oeuvrer pour de meilleures relations entre les représentants des étudiants et les gouverneurs de l'université.

Un autre problème concerne les 1,500 étudiants du Québec qui ne savent quoi faire au sujet de leur représentation sur le plan national. "Les étudiants des universités du Québec ont quitté l'Union canadienne des étudiants pour former l'Union générale des étudiants du Québec (UGEQ). Maintenant, un étudiant peut vivre au Québec, y travailler pendant l'été, y obtenir ses bourses d'études, mais n'avoir pas son mot à dire quant à la politique d'éducation que réclame l'UGEQ parce qu'il va à l'université de l'autre côté de la rivière, dans l'Ontario. Et les universités ontariennes sont membres de l'UCE", explique la présidente.

Monique aura le temps de penser à tous ces problèmes cet été, parce que, en tant que présidente, elle est censée rester à l'université en vue de préparer le programme de l'année prochaine, moyennant un salaire de $65 par semaine.

A Repentigny, forum sur l'enfance exceptionnelle

Quels enfants requièrent une éducation spéciale ?... Quels sont ceux qui requièrent une rééducation temporaire ou partielle ?...

Dans les écoles sous la juridiction de la Commission scolaire de Repentigny, quelles mesures a-t-on prises, pour assurer aux enfants exceptionnels une éducation appropriée qui leur permettra de développer leur personnalité, leurs aptitudes, et de jouer un rôle utile dans la société ?...

Autant de questions auxquelles on tentera de répondre, au cours d'une causerie-forum qui aura lieu, à l'Ecole Lucien-Lorange, Repentigny, jeudi, le 26 mai, à 8 h. 30 p.m.

L'animateur sera M. Jean-Pierre Sénécal, coordonnateur du Service à l'Enfance Exceptionnelle, pour la Régionale Le Gardeur. Cette réunion est sous les auspices des Associations Parents-Maitres de Repentigny et le public est cordialement invité.

Seule femme maire au Vietnam Sud

Nguyen Thi Hau, 47 ans, est la seule femme maire dans le Sud Vietnam. Sa ville, Dalat, est située à 185 milles de Saigon, à laquelle elle est reliée par voie des airs seulement, le Viet-Cong ayant coupé toute autre communication. Dalat compte 5,000 habitants. Le maire n'a pas une situation de tout repos et doit souvent faire face à des émeutes, au rationnement, à la guerre; en plus elle exerce la profession d'avocat. Elle a deux fils, étudiants à l'Université de Montréal. Elle porte le traditionnel "ao dai" costume national. Dalat, situé en montagne a longtemps été l'endroit idéal pour voyage de noces et en raison de son climat rafraichi, les Français y affluaient lorsqu'ils étaient en Indochine.

La fille de Lloyd George est décédée

LONDRES. (AFP) — Lady Megan Lloyd George, député travailliste pour la circonscription de Carmarthen (Carmarthenshire), est décédée samedi soir à Criccieth, au pays de Galles, à l'âge de 64 ans. Lady Megan était la fille de M. David Lloyd George, premier ministre britannique pendant la première guerre mondiale.

SUEDE

NOTRE PROCEDE SPECIAL

"Revitalizing"

pour un nettoyage parfait

résultats . . . excellents

Appelez LA. 7-2483

Tip Top

Service de buanderie et nettoyage

SERVICE DE LOCATION D'HABITS de cérémonie

• JAQUETTE
• WINDSOR
• HABIT de GALA
• TUXEDO
• VESTON BLANC

M.A. Brodeur ENRG

TAILLEUR — MERCERIE

9 ouest, rue NOTRE-DAME • 842-3901

ETABLIE EN 1890

VOS TAPIS BROADLOOM MUR-A-MUR

NETTOYES PAR DES SPECIALISTES

Le velouté de vos tapis sera entièrement rénové, après un nettoyage fait sur place par les maitres-nettoyeurs Yervant. Faites confiance à Yervant pour tout nettoyage de tapis à domicile ou dans son atelier.

Yervant TELEPHONE 735-2731

MAITRES-NETTOYEURS de TAPIS

BONNE NOUVELLE!

Sanitone

Maitre Nettoyeur Certifié

Nous venons d'être désignés Maitre nettoyeur Sanitone certifié. Constatez vous-même comme le nouveau procédé Sanitone rend les vêtements impeccables et ultra-doux. Laissez-nous donner à vos vêtements l'entretien le meilleur qui soit!

COMPOSEZ 273-3391

Frais comme un lys!

Nouvelle Méthode

BUANDERIE • NETTOYAGE

6455 CHRISTOPHE-COLOMB

Le sedan 2 portes Epic de luxe

L'Epic: toute une voiture!

Tout agrément, tout économie

...mais à la moitié du prix d'une grosse voiture.

$1,740* seulement chez le concessionnaire Chevrolet-Epic.

L'agrément que vous procurera l'Epic est sans mélange : : : parce qu'il coûte si peu! Que vous fassiez vos courses en ville ou que vous rouliez sur la route des vacances, l'Epic vous mène partout en beauté. En puissance, aussi, grâce à son moteur de 50 CV, et en douceur, grâce à sa moelleuse suspension. L'économie et la sûreté de marche de l'Epic sont de celles qui permettent de jouir sans souci des bons moments. Surtout si vous profitez des offres très avantageuses qui vous sont faites pendant la Grande Saison des belles occasions. Achetez une Epic.

EPIC

L'infatigable petite voiture General Motors

GM CANADA

* Prix de détail maximum suggéré de Sedan Epic standard à 2 portes avec chauffage-dégivrage, livraison comprise à MONTREAL. Le prix mentionné comprend les frais de manutention et de livraison et les taxes fédérales et d'accise. Taxes provinciales et locales et frais d'immatriculation non compris.

Concessionnaires autorisés Epic du Grand Montréal :

J. P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE, 3930 est, rue Ste-Catherine, 526-4471

PATENAUDE AUTOMOBILE LIMITEE, 10830, rue Lajeunesse (angle boul. Gouin), 389-8461

CLERMONT MOTOR LIMITED, 5363 rue St-Denis, 279-6301

SNYDER AUTOMOBILES LTD., 2150 rue Notre-Dame, (angle 21e Ave) Lachine, 637-4651

HAROLD CUMMINGS LTD., 5255 ouest, rue Jean-Talon (près boul. Décarie) 739-1911

CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY OF MONTREAL LIMITED, 2107 ouest, rue Ste-Catherine, 933-6781

GOHIER AUTOMOBILES LTEE, 1580 rue Amherst, 526-3701

DUVAL MOTORS (1960) LTD., 529 est, rue Jarry, 273-5111

PARK AVENUE CHEVROLET LTEE — 5000 est, Jean-Talon 725-9811

BARNABE MOTORS LTD., 925 boul. Laurentien St-Laurent, Qué., 744-6401

DOYLE MOTORS LIMITED, 4501 Ave Bannantyne Verdun, Québec, 769-4501

SALOIS AUTOMOBILES LTEE, 610 boul. Curé-Labelle Chomedey, Qué., 688-3892

JOHN GRAVEL AUTOMOBILE LIMITEE — 680 rue Victoria St-Lambert, Qué., 671-5501

Ne manquez pas de regarder "Cinéma International" tous les vendredis soir à 8 h. 30 et "Tous pour un" tous les jeudis soir à 8 h. sur le réseau complet de Radio-Canada.

EP-766AF

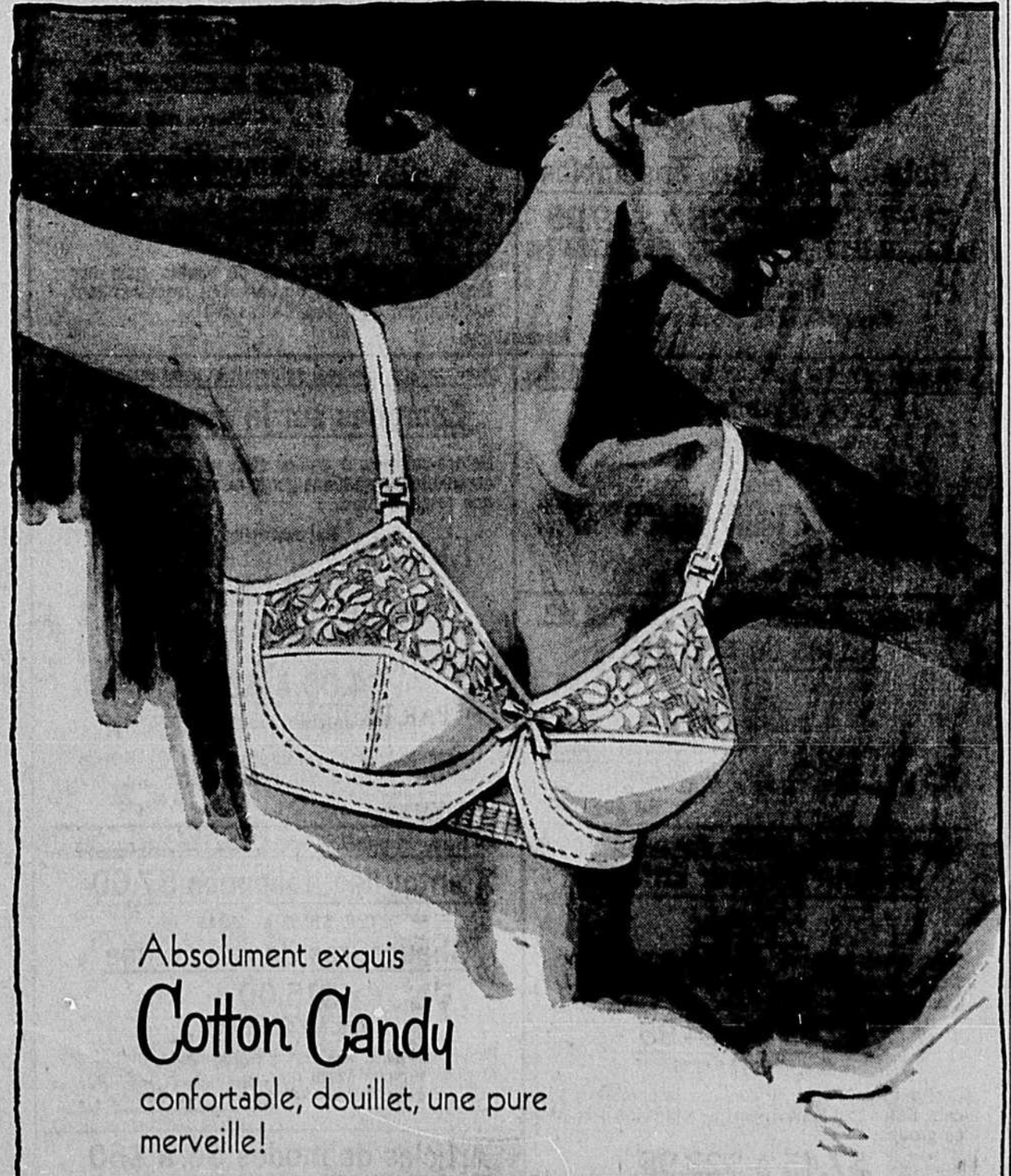

Absolument exquis

Cotton Candy

confortable, douillet, une pure merveille!

Cotton Candy est confortable, douillet, absolument exquis, avec un petit soupçon de dentelle très fripon. Avec Cotton Candy, vous aurez une silhouette ravissante, aux rondeurs harmonieuses, quelle que soit votre toilette. Et il se lave comme un gant, parce qu'il est tout en coton filé très fin. Le modèle, bandeau; la couleur, blanc; l'aspect, absolument exquis!

Tailles A 32-36, B et C 32-38. **Seulement $2.00**

Un nouveau soutien-gorge qui vous laisse vivre à votre guise, par Exquisite Form

téléphoto UPI

L'armée et les tanks de Cao Ky "visitent" Danang

L'armée et les tanks dépêchés à Danang par le général-premier ministre Nguyen Cao Ky ont pris position devant la mairie, sous le regard presque indifférent des spectateurs locaux. Cao Ky a fait occuper militairement Danang sous le prétexte d'une contre-attaque possible des forces antigouvernementales de Hué.

Cao Ky mande des renforts à Saigon

SAIGON (AFP, PA, UPI) — Tout semble indiquer aujourd'hui que des événements graves se préparent à Saigon, à Danang et à Hué. Le gouvernement sud-vietnamien a fait venir une division du delta du Mékong (au Sud) pour la poster dans la région même de Saigon. Il s'agit visiblement d'une mesure de prudence prise à la suite des attentats sauvages perpétrés par les Vietcongs dans la capitale depuis le début de la semaine.

Un porte-parole du ministère de la Défense a dit que ce déploiement de troupes avait pour but "d'assurer la sécurité de la capitale", mais s'est refusé à tout autre commentaire".

On sait qu'il y a trois divisions sud-vietnamiennes postées dans le delta du Mékong. Ce secteur plat de la péninsule est tout recouvert de rizières. Le Vietcong y groupe des effectifs considérables. Il n'y a pas d'unité de combat américaine dans cette partie du pays.

Le Vietcong a perpétré cinq attentats cette nuit à Saigon et aux abords. Trois Vietnamiens ont été tués, et 34 autres blessés.

Des avions sud-vietnamiens font pleuvoir des appels à l'ordre et à "la coopération patriotique" aujourd'hui dans le ciel de Danang, une ville virtuellement paralysée par les grèves anti-gouvernementales.

On sait que Danang a été investie dimanche, par les "marines" et les "paras" du général Cao Ky, dans le but de "résister au communisme et au neutralisme".

Les cinq provinces du nord sont sous le commandement du premier corps d'armée sud-vietnamien. Ces provinces sont en révolte depuis que le premier ministre Cao Ky a limogé le général Nguyen Chanh Thi (le 10 mars) comme commandant de ce premier corps d'armée. Thi passe pour un héros à Danang et à Hué. Son successeur, le général Ton That Dinh, qui, semble-t-il, avait réussi à calmer les esprits soulevés par le limogeage de Thi, vient de se voir à son tour destitué de ses fonctions et remplacé par le général Huynh Van Cao, un catholique. Il semble que Cao Ky fait reproche à Ton That Dinh d'être soupçonné d'avoir donné raison au mouvement bouddhiste du nord au cours d'une récente émission de radio à Hué.

C'est Van Cao, le nouveau commandant des cinq provinces, qui a fait pleuvoir des appels à l'ordre sur Danang aujourd'hui. Il a, de plus, dépêché 120 fusiliers marins à dix milles au nord de la ville pour intercepter toute marche que pourrait organiser Hué — ancienne capitale entièrement aux mains des rebelles — sur Danang.

La grande ville du nord, sise près de la grande base américaine, est placardée de banderoles sur lesquelles on peut lire: "A bas Van Cao!", "L'armée vietnamienne n'a pas confiance en Van Cao". La nomination d'un commandant catholique dans un fief qui appartient à des bouddhistes, extrémistes pour la plupart, a tout bonnement l'air d'une provocation.

La tension monte à Danang. Les pagodes sont gardées par les fidèles et les militaires rebelles. Les visiteurs sont fouillés. Dans les cours, les jeunes bouddhistes confectionnent des cocktails Molotov avec des bouteilles de bière. Les boutiques sont fermées. On dirait que la population se prépare à passer de la résistance passive à la résistance active.

Après Danang, Hué. Selon la radio de cette ville, 600 fusiliers marins gouvernementaux auraient débarqué à proximité de la vieille capitale impériale. Ils auraient même bombardé aux mortiers une pagode. Les dirigeants bouddhistes ont appelé la population à la résistance. Les étudiants élèvent des barricades et le général Dinh, ancien commandant de la région (destitué par Cao Ky), a lancé un appel aux armes, tant aux militaires qu'aux civils.

Le commandement militaire américain de Danang conteste toutefois le bien-fondé de cette nouvelle.

Entre-temps, on apprend que les étudiants des milices de Hué circulent ce matin, armés de carabines et grenades à la ceinture. Dans toute la ville, des barricades sont élevées. La radio lance un appel, au nom des dirigeants bouddhistes, demandant aux fidèles de se réunir à la pagode Kiem Diem avec des vivres et des vêtements pour une semaine. Une grève de la faim semble imminente, et les autorités annoncent que plusieurs bonzes sont prêts à s'offrir en holocauste si Cao Ky ne retire pas ses troupes de Danang.

Washington est décidé à appuyer un régime militaire au Vietnam

WASHINGTON. (PA, AFP, UPI) — Le gouvernement Johnson, après deux jours de consultations intensives sur la crise vietnamienne, en est arrivé à la conclusion que les militaires doivent jouer un rôle de première importance dans tout futur gouvernement à Saigon. Mais des porte-parole de l'administration ont précisé que cette décision ne signifie pas un endossement personnel du premier ministre Nguyen Cao Ky.

En appuyant un régime militaire à Saigon, les leaders américains raisonnent à peu près comme ceci, a expliqué un porte-parole haut placé :

Il est nécessaire de bâtir la nation tout en menant la guerre. On croit à Washington que les désordres politiques qui agitent le Sud-Vietnam ne dégénéreront pas en une guerre civile, mais on n'écarte pas la possibilité d'une effusion de sang.

On estime que la situation évoluera dans les semaines et les mois à venir et sera loin d'être stable. L'armée, pense-t-on, est la seule influence permettant d'unir la nation dans un pays divisé entre groupes rivaux et sans partis politiques ayant des assises populaires.

Les Etats-Unis reconnaissent en Cao Ky le chef du gouvernement "établi" du Sud-Vietnam, mais cela ne signifie qu'ils l'appuieraient de préférence à un autre candidat dans une élection.

Selon la déclaration faite hier soir par le président Johnson, les Etats-Unis entendent user de leur influence pour consolider l'unité entre toutes les factions politiques non communistes et parvenir à la formation d'un gouvernement constitutionnel selon les plans établis.

Lodge retourne à Saigon

De son côté, l'ambassadeur des Etats-Unis à Saigon, M. Henry Cabot-Lodge, quitte Washington aujourd'hui pour regagner son poste, au terme d'une série de consultations avec le président Johnson et les responsables de l'administration. M. Lodge s'arrêtera néanmoins 48 heures à Séoul, les 19 et 20 mai, pour s'entretenir avec les dirigeants sud-coréens de la situation au Sud-Vietnam et de leur participation aux opérations militaires.

Message de Johnson pour Tri Quang

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Bill Moyers, a fourni ces précisions, hier, à l'issue du cinquième entretien entre MM. Johnson et Lodge. Le secrétaire d'Etat Dean Rusk, le secrétaire à la Défense Robert McNamara, le directeur de l'AID, M. David Belle, et divers conseillers personnels du président assistaient également à cette conférence.

M. Moyers a également annoncé qu'un message verbal sera transmis au vénérable Tri Quang par M. Lodge, en réponse au télégramme que le dirigeant bouddhiste a envoyé dimanche au président Johnson.

Refusant de commenter directement les actions du premier ministre Cao Ky à Saigon et à Danang, M. Moyers a réitéré que la position des Etats-Unis consiste "à pousser le processus des élections le long des voies qui ont été tracées".

Néanmoins, les milieux officiels ont laissé entendre qu'ils déplorent le coup de force contre les Bouddhistes à Danang et regrettent que le général Ky n'ait pas jugé opportun de prévenir les autorités américaines de son action.

M. Moyers s'est par ailleurs montré évasif en ce qui concerne les perspectives d'une nouvelle entrevue entre le président Johnson et le général Ky.

Dans un discours prononcé hier au Sénat, M. Wayne Morse (démocrate de l'Oregon) a de son côté exprimé l'opinion que le président Johnson s'efforce "de cacher la situation qui se détériore au Vietnam, au moyen d'appels de plus en plus claironnants à l'honneur national". Le sénateur a ajouté qu'il partageait la crainte de ceux qui estiment que le président a perdu le contrôle de la politique au Vietnam au profit du département de la Défense.

"Et le Pentagone manoeuvre le président et son pays en les rapprochant toujours davantage de la guerre avec la Chine", a affirmé M. Morse.

Pour sa part, le sénateur Mike Mansfield, leader de la majorité au Sénat, a déclaré que les Etats-Unis doivent "rester en dehors et ne pas intervenir dans les affaires intérieures des Sud-Vietnamiens". Il a en outre exprimé la crainte que, si les factions opposées ne se calment pas, une désastreuse guerre civile pourrait éclater au Sud-Vietnam.

Enfin, le révérend Nhat Hanh, moine bouddhiste, directeur de l'Institut d'études sociales de l'Université bouddhiste de Saigon, a déclaré hier au cors d'une conférence de presse à New York, que "les Sud-Vietnamiens aspirent avant tout à la fin de la guerre, estimen que le général Ky n'est pas l'homme qu'il faut au Sud-Vietnam et ne lui accordent aucune confiance".

Thich Nhat Hanh a également affirmé que "la plupart des Sud-Vietnamiens ne croyaient pas en la sincérité des efforts de paix du président Johnson" et a ajouté : "Si les Sud-Vietnamiens n'ont pas confiance en les promesses du président Johnson, comment les Nord-Vietnamiens pourraient-ils y croire ? "

Il a enfin affirmé que les soldats américains ne comprenaient rien à la culture vietnamienne, commettaient énormément d'erreurs, ne faisaient pas la différence entre des paysans inoffensifs et des Vietcongs et, enfin, allaient jusqu'à tirer sur la population quand ils avaient trop bu. "Les Américains ont probablement tué plus de paysans innocents que de guérilleros vietcongs", a-t-il conclu.

Le geste du général de Gaulle envers l'OTAN sert d'exemple à la Roumanie qui veut réviser le pacte de Varsovie

(D'après AFP, UPI, PA) — Certains milieux roumains bien informés avaient eu connaissance dès le 11 mai dernier de la communication adressée par le gouvernement roumain à ses partenaires au sein du pacte de Varsovie, apprend-on aujourd'hui à Bucarest.

Selon les milieux diplomatiques, cette communication indiquait que la Roumanie ne veut plus que l'Union soviétique se taille la part du lion dans les responsabilités militaires du pacte de Varsovie. D'autre part, la communication exprimait l'opposition de la Roumanie quant au maintien de troupes soviétiques sur le sol des autres Etats membres, si ces troupes échappent au contrôle de ces Etats.

Tout se passe, dit-on, comme si l'attitude du général de Gaulle envers les troupes de l'OTAN stationnées en territoire français avait pour les dirigeants de la Roumanie valeur d'exemple.

Certaines ambassades dans la capitale roumaine, précise-t-on, avaient notamment été informées en date du 11 mai du point de vue du gouvernement de Bucarest sur la question de la présence de troupes soviétiques en territoire étranger.

Si cette précision est susceptible d'authentifier officieusement la nouvelle en provenance de Moscou selon laquelle la Roumanie avait effectué une démarche dans ce sens, il est en revanche impossible d'obtenir la moindre confirmation officielle à ce sujet ni même d'approcher un fonctionnaire du ministère roumain des Affaires étrangères. Un porte-parole des services de presse de ce ministère a, en effet, fait savoir qu'aucune audience ne serait accordée aujourd'hui à des journalistes.

Pour les milieux diplomatiques de la capitale roumaine, cependant, il ne fait aucun doute que le dernier voyage de M. Brejnev, fait à l'invitation de M. Ceausescu, avait comme principale raison de mettre au courant le secrétaire général du parti communiste de l'URSS de intentions roumaines à l'égard du pacte de Varsovie. Il est du reste vraisemblable que de semblables contacts seront pris avec les autres pays membres du pacte. A ce propos, on se demande ce matin à Bucarest si le départ pour Prague de M. Corneliu Malesco, ministre roumain des Affaires trangères n'est pas en relation directe avec cette affaire.

Quoi qu'il en soit, les milieux diplomatiques dans la capitale roumaine appellent que divers indices ne laissent aucun doute sur le désir de la Roumanie de voir apporter, dans le sens de la libération et de l'indépendance nationale certaines modifications de base au pacte de Varsovie.

On indique également que les troupes soviétiques ont été retirées de Roumanie en 1958, mais on estime qu'il y a 24 divisions soviétiques en Allemagne orientale, 20.000 soldats en Pologne et cinq divisions en Roumanie.

Volonté d'indépendance

Jamais la volonté d'indépendance nationale à l'égard du protecteur soviétique ne s'était manifestée avec autant de hardiesse. Cette position avancée de la Roumanie est le résultat d'une évolution dont on peut faire remonter l'origine à la fin de 1961. A cette époque, Gheorghiu Dej, alors premier secrétaire du parti, avait condamné les dirigeants roumains imbus du culte de la personnalité de Staline. Or, il désignait ainsi ceux qui avaient vécu réfugiés à Moscou, tandis que les chefs de la résistance intérieure étaient l'objet des plus vifs éloges.

A la même époque, le gouvernement roumain fit parvenir au Kremlin son premier mémorandum marquant son désaccord avec les projets économiques à long terme élaborés par l'URSS pour les pays du "Comecon" (Conseil d'entraide économique des pays de l'Est) et notamment pour la Roumanie. A partir de ce moment, la Roumanie a pratiquement bloqué les plans d'intégration économique dont les plus ardents défenseurs se trouvent à Berlin-est, à Prague et à Budapest.

La France lancera des engins-A dans le Pacifique à la mi-juillet

PARIS. (PA-UPI) — La France a annoncé aujourd'hui qu'elle procédera bientôt à des essais atomiques sur l'atoll Mururoa, dans le sud du Pacifique. Des avis en ce sens ont été envoyés depuis 48 heures à toutes les puissances intéressées et aux compagnies maritimes et aériennes.

La date précise sera annoncée plus tard, mais on estime généralement que les essais devraient commencer entre le 8 et le 14 juillet, les avis étant habituellement donnés 45 jours à l'avance.

Ces essais visent à mettre au point un détonateur pour la bombe à hydrogène française, qui doit être expérimentée en 1967 ou au début de 1968 au même endroit. De plus, apprend-on de sources françaises, les essais atomiques feront partie du programme de développement d'ogives de la "seconde génération" pour les missiles français.

Un lieutenant rebelle fait feu sur un hélicoptère américain

HUE, Sud-Vietnam. (AFP et UPI) — Un lieutenant rebelle de l'armée régulière sud-vietnamienne a ouvert le feu aujourd'hui sur un hélicoptère américain qui transportait le général Huynh Van Cao et plusieurs officiers américains, dont le général de brigade Jonas M. Platt.

Le mitrailleur américain de cet appareil riposta alors et tua l'officier rebelle, blessant en même temps six autres soldats sud-vietnamiens.

L'incident s'est produit au moment où l'hélicoptère quittait la citadelle de Hué où se trouve le quartier-général de la 1ère division. Le général Cao et le général Platt venaient d'être reçus à ce Q.G. avec les honneurs militaires.

Nouveau commandant de la première région tactique, le général Cao visitait la citadelle de Hué, à titre de représentant du premier ministre Ky.

Chef d'état-major des marines américains à Danang, le général Platt s'était rendu à Hué en une mission de conciliation entre le gouvernement de Saigon et les rebelles.

Kossyguine dénonce le projet d'alliance islamique

Le premier ministre soviétique, M. Kossyguine, a dénoncé aujourd'hui le projet d'une alliance islamique qui ne serait, selon lui, qu'une "façade dirigée contre les intérêts du peuple". Ce projet est considéré par plusieurs observateurs comme une tentative de l'Arabie Séoudite pour faire échec au socialisme arabe du président Nasser. Le leader égyptien a d'ailleurs réitéré sa menace d'attaquer les bases d'agression en Arabie Séoudite si ce pays s'en prenait à ses protégés républicains du Yémen. Les deux hommes d'Etat ont pris la parole à l'Assemblée nationale de la RAU, où la visite de M. Kossygine a pris sa fin. Notre photo montre le premier ministre soviétique et le président Nasser saluant la foule égyptienne massée au pied de l'obélisque à Port-Said, hier.

Chou retarde sa visite à Bucarest

VIENNE, (Reuter) — La visite officielle que se propose de faire en Roumanie le premier ministre chinois Chou En-lai a été remise à plus tard, déclarent aujourd'hui des diplomates orientaux.

La date de cette visite, qui n'a jamais été officiellement annoncée mais qui devait débuter, croit-on, vers la fin de cette semaine, est maintenant fixée pour la mi-juin, ont révélé les mêmes diplomates.

Aucune explication n'a été donnée pour ce changement de date, mais on croit généralement qu'en juin, Chou En-lai pourra demeurer plus longtemps en Roumanie qu'il pourrait le faire ce mois-ci.

Les diplomates orientaux croient qu'il est possible que le leader chinois ait décidé de retarder son voyage pour éviter d'arriver à Bucarest si tôt après la visite impromptu de M. Leonid Brejnev la semaine dernière.

La Roumanie s'en est tenu à une certaine neutralité au sujet de l'âpre différend idéologique qui oppose Pékin à Moscou.

Mais la visite de Chou En-lai à Bucarest prend maintenant une autre signification depuis que l'on a appris qu'il existe des points de vue différents en matière de politique entre la Roumanie et l'Union soviétique. On croit que ce sont ces points de vue différents qui ont provoqué la visite surprise de M. Brejnev à Bucarest la semaine dernière.

Le leader roumain Nicolai Ceausescu a clairement indiqué en public que la Roumanie refusait d'accepter la domination soviétique dans le camp communiste et que le gouvernement de Bucarest croyait que les blocs militaires étaient une idée périmée.

AUTOUR DU MONDE

New York; Joe Bonanno se constitue prisonnier

NEW YORK. (UPI) — Joseph Bonanno, le leader de la Mafia qui fait l'objet d'une chasse à l'homme à l'échelle de la planète depuis qu'il a été "kidnappé" il y a 19 mois, s'est livré aux autorités fédérales américaines aujourd'hui.

Celui qu'on surnomme "Joe La Banane" (Jos Bananas) est âgé de 57 ans. Il dirige une famille de la "Cosa Nostra" à New York, et il semblait en pleine forme ce matin quand il est arrivé au bureau de l'Attorney des Etats-Unis, M. Morgenthau.

On sait qu'il avait disparu à New York, le 21 octobre 1964, en même temps que deux tueurs à gages, la veille même de sa comparution devant un grand jury.

On croit que c'est pour se rendre aux instances de sa famille, que le célèbre mafieu a résolu de sortir de sa cachette et de se constituer prisonnier. Il a sans doute aussi obéi aux pressions de ses associés de la "Cosa Nostra" qui ont tous été, maintes fois, sommés de comparaître en haute cour depuis sa disparition. L'un des principaux témoins, ces derniers temps, fut le fils même du célèbre truand, Salvatore Bonannno, de Tucson, en Arizona.

On croit comprendre que ce Salvatore a tout fait pour empêcher que l'empire que dirige son père ne tombe aux mains d'une autre famille de la "Cosa Nostra", dirigée, celle-là, par Garpare Digregorio, surnommé Le Petit Gaspard, et qui serait peut-être l'instigateur du kidnapping mystérieux de Jos La Banane.

Le fils Salvatore a échappé de justesse à la mort le 28 janvier dernier au cours d'une furieuse fusillade à l'intérieur du monde interlope de Brooklyn.

Un chômeur abat 3 étudiants socialistes

DETROIT. (UPI-PA) — Un chauffeur de taxi, actuellement en chômage, est aujourd'hui en prison pour avoir tué un étudiant et en avoir blessé deux autres. Edward Waniolek, âgé de 40 ans, croit que les Etats-Unis sont dominés par les communistes. Imbu de cette idée, il s'est rendu hier après-midi au Socialist Workers Party Hall, de Détroit. Après avoir réclamé un livre écrit par Lénine, il a demandé à trois étudiants de s'aligner le long d'un mur et il a tiré sur eux avec un revolver automatique. Leo Bernard, âgé de 27 ans, est mort presque instantanément, tandis que Jean Garrett, âgé de 22 ans, et Walter Graham, âgé de 19 ans, ont été transportés dans un état critique à l'hôpital. Quand la police est arrivé pour arrêter Waniolek, ce dernier était à écouter la 9e symphonie de Beethoven dans la bibliothèque du Eugene V. Debs Hall; il n'a offert aucune résistance. Le mort et les deux blessés faisaient partie de mouvements socialistes américains.

La grève des taxis prend fin à New York

NEW-YORK, (AFP, UPI, PA) — La grève des taxis newyorkais, qui durait depuis mercredi dernier, a pris fin officiellement hier. Les 18,000 chauffeurs ont repris le travail et les 11,000 taxis roulent normalement à partir de ce matin.

Par ailleurs les chauffeurs des autobus privés desservant les trois grands aérodromes newyorkais sont en grève depuis la semaine dernière, tandis que les employés et les chauffeurs des autobus "Greyhound" dans l'Ouest américain ont cessé le travail dimanche. En outre, près de 10,000 employés de téléphone se sont mis en grève hier en Nouvelle-Angleterre.

A New York, près de la moitié des infirmières en service dans les hôpitaux municipaux cesseront le travail, le 23 mai.

Quant à la grève à la "World Journal Tribune", les négociations n'ont pas encore abouti et seuls deux journaux du matin et un journal de l'après-midi paraissent à New York.

L'URSS pourrait lancer des fusées à partir de bases sous-marines fixes

LONDRES. (UPI) — L'Union soviétique a mis au point des fusées de type "Polaris" qui pourraient être actionnées électroniquement à distance, apprend-on aujourd'hui à Londres. Ces fusées pourraient être placées dans les profondeurs des mers près des côtes ennemies.

Apparemment, les Soviétiques ont mis au point ces fusées pour surmonter la difficulté due au fait que leurs fusées de type "Polaris" actionnées à partir de sous-marins ne possèdent pas un très long rayon d'action. Les nouvelles fusées pourraient être placées à des endroits fixes, par des bâtiments de pêche soviétiques ou même des sous-marins, et mises à feu à distance. Les fusées seraient contenues dans des caissons.

On sait, depuis quelque temps déjà, que l'Union soviétique possède des fusées qui peuvent être lancées à partir d'un sous-marin, mais on doutait que ces fusées aient pu être mises à feu lorsque le submersible était en immersion.

Cependant, on estime que les savants soviétiques ont perfectionné récemment les fusées de type "Polaris". Dorénavant, ces fusées, dit-on, pourraient être lancées même à partir d'un point situé sous la mer.

Selon l'Institut des études stratégiques de Londres, l'Union soviétique possède à l'heure actuelle 40 sous-marins propulsés par l'énergie nucléaire et quelque 370 autres propulsés par un dispositif classique.

Les spécialistes de l'Institut estiment que l'Union soviétique a mis au point un type de fusée qui peut être mise à feu sous l'eau, mais ce type de fusée n'aurait pas un rayon d'action aussi étendu que celui de la fusée "Polaris" américaine.

Certaines fusées à bord des sous-marins soviétiques ne pouvaient atteindre dans le passé que des objectifs situés à une distance de 300 à 500 milles.

En avril dernier, le ministre de la Défense de l'Union soviétique, le maréchal Rodion Malinovsky, avait déclaré à Budapest que son pays avait mis au point un certain nombre de types de fusées d'un caractère inédit.

Le maréchal avait précisé que l'Union soviétique possède une flotte de sous-marins qui sont en mesure d'annihiler des objectifs ennemis sur mer et sur terre.

Les Catalans ne veulent pas d'un archevêque castillan

BARCELONE (AFP) — La nomination d'un archevêque "castillan" a utitre de coadjuteur du diocèse "catalan" de Barcelone provoque, en Espagne, une tempête qui menace aujourd'hui de déferler sur le monde entier.

En effet, on signale l'existence d'un "message à l'épiscopat catholique du monde" pour expliquer "le malaise aigu et le scandale retentissant" qu'a provoqué, en Catalogne, la nomination de Mgr Marcelo Gonzalez, évêque d'Astorga dans le Léon, au poste d'archevêque coadjuteur de Barcelone, avec droit de succession. Mgr Gonzalez parle le castillan, et ses ouailles sont catalans.

Le message original est rédigé en catalan, mais il a été traduit en six langues et signé par les représentants de la plupart des organisations catholiques de Catalogne. Mgr Gonzalez sera intronisé jeudi, et l'on craint que des incidents éclatent. La presse publie les violentes réactions des diocésains.

Le message présente cette affaire comme "le premier conflit populaire postconciliaire provoqué par la non-application d'une décision du concile". Il pose cette question : "Comment se fait-il qu'on reconnaisse aux communautés chrétiennes les plus jeunes le droit d'avoir des évêques autochtones, et que ce même droit soit refusé aux Catalans, fils d'une terre évangélisée depuis le temps des apôtres" ?

Le document insiste sur les décisions conciliaires stipulant que "le droit de nommer les évêques appartient exclusivement à l'église" et souligne que le gouvernement du général Franco a fait usage de son "droit de présentation", conformément au concordat, pour faire nommer Mgr Gonzalez "qui ne connait ni la langue, ni la culture, ni les traditions" de Catalogne. Ce nouvel archevêque coadjuteur "se trouve être déjà, malgré lui, un drapeau anticatalan et le symbole d'une certaine politique", conclut le message.

Sept millions de travailleurs français font la grève générale

PARIS. (AFP, UPI) — La grève de sept millions de travailleurs appartenant aux services publics paralyse aujourd'hui l'activité économique de la France. En outre, les Français sont totalement privés de journaux, vu que tous les employés de journaux ont quitté le travail hier soir quand les syndicats de métiers ont annoncé qu'aucun journal ne serait publié aujourd'hui à Paris. On prévoit que l'absence de nouvelles sera complète quand les stations de radio et de télévision interrompront leur service d'information pour appuyer les grévistes.

Comme cela s'est produit plusieurs fois depuis le début de l'année, la grève des électriciens et des cheminots entraînera une baisse très importante de la production. Pour la première fois cependant, tous les fonctionnaires et des salariés de branches du secteur privé entreront dans l'action revendicative.

Le mouvement touche donc l'électricité, le gaz, la distribution de l'eau, les chemins de fer, les transports aériens, les transports parisiens, les assurances, les banques, les postes, télégraphes et téléphones, la métallurgie, la chimie, le textile, les journaux, la radio et la télévision, etc.

A Paris, une manifestation se déroulera dans le centre de la ville, de la Place de la Bastille à la Place de la République. Elle est organisée par les syndicats avec le soutien des organisations de la gauche. Des manifestations semblables auront lieu dans la banlieue et en province.

D'autre part, on apprenait hier soir que la Fédération française des navigants de l'aviation civile avait annulé la grève prévue pour aujourd'hui.

La compagnie "Air France" n'est cependant pas en mesure d'assurer un trafic normal au départ de Paris. La décision de la Fédération de surseoir à l'ordre de grève a en effet été prise trop tard pour que la compagnie puisse rétablir les vols annulés. De plus, le personnel au sol observe la grève.

LA CHRONIQUE DE

PHILIP
DEANE

Radio-Canada : tous les torts ne sont pas du côté de la direction

Le réseau français de Radio-Canada vient de se joindre à la rébellion des réalisateurs du réseau anglais. Radio-Canada, conçu pour être le lien entre diverses unités régionales de diffusion, traverse actuellement une crise profonde. En effet, jeudi dernier, M. Marc Thibault, superviseur des programmes d'affaires publiques à Montréal, se rangeait du côté de son collègue anglophone, M. Haggan dans la lutte qui l'oppose à M. Alphonse Ouimet.

M. Thibault, faisant geste de solidarité fraternelle, se lance dans la bagarre pour aider son collègue anglais. Son intention est sans doute louable. Malheureusement, il a choisi une mauvaise cause et contribue à accentuer la confusion qui caractérise déjà toute cette affaire. Clarifions un peu les choses.

L'affaire Seven Days

La crise commença à l'occasion du refus des patrons de Radio-Canada de renouveler les contrats de MM. Laurier Lapierre et Patrick Watson, animateurs de l'émission "Seven Days". Il ne saurait être question de discuter du droit patronal à refuser le renouvellement d'un contrat établi pour une durée précise. C'est là justement une des fonctions du contrat.

Or, MM. Haggan et Thibault ont décidé d'appuyer les revendications des deux animateurs. Ils laissent entendre que c'est à eux que revient le droit de diriger les artistes, réalisateurs et animateurs. M. Thibault citait à cet effet le passage d'un discours de M. Carlton Greene, président de la "British Broadcasting Corporation". Il est dit dans ce discours que les réalisateurs et autres artistes doivent pouvoir travailler dans une ambiance de liberté intellectuelle.

Pourtant, quand une émission déplait à M. Carlton Greene, il la supprime. A qui doit alors revenir le droit de décréter qu'un réalisateur commet systématiquement des erreurs de goût, de jugement, et qu'à cet effet, il doit être renvoyé ?

M. Thibault maintient que ce droit lui appartient et non pas à ses patrons. Or présenter ou refuser une émission est la seule décision vraiment importante qui doit concerner la direction d'un réseau de télévision. Elle correspond, en termes militaires, à la décision de lancer ou de ne pas lancer une offensive générale. M. Thibault qui a un grade équivalant à celui de colonel voudrait que les colonels prennent ces décisions fondamentales et non pas les généraux.

Les colonels Thibault et Haggan justifient leur attitude en disant que leurs généraux sont incompétents. Mais quelles preuves avons-nous de la compétence des colonels ? Ont-ils l'infaillibilité qu'ils exigent des généraux ?

L'échec d'un jeune réalisateur

Dernièrement, on a pu voir un jeune réalisateur de talent préparer une série d'émissions qui s'avéra un échec total. Or il était évident pendant la préparation du programme que ce jeune réalisateur était pour le moment dans une période d'éclipse, que son projet d'émission était des plus mauvais. Il était évident aussi que ce jeune réalisateur dépensait trois fois plus que le budget mis à sa disposition par les superviseurs-colonels. Tout cela, les colonels le savaient. Mais, l'émission fut quand même présentée. Elle ruina la réputation d'un jeune homme de talent. Pourquoi les colonels permirent-ils à ce jeune homme de se ruiner ? Nous pourrions citer de multiples cas semblables.

Il est facile pour un colonel de dire que la faute ne relève pas de lui, que ses patrons à Ottawa ne connaissent pas leur métier. Une telle attitude est d'autre part très commode : elle permet d'établir d'excellentes relations avec les réalisateurs de sorte que le superviseur, s'il le veut, peut lancer un défi au patronat. Il est certain que l'administration à Radio-Canada peut laisser à désirer, mais si elle avait été conduite de façon plus ferme par la direction à Ottawa, les réalisateurs et superviseurs auraient été les premiers à s'en plaindre.

Selon les conservateurs, le gouvernement fédéral adopte une attitude négative devant les problèmes économiques

par Jacques Pigeon

OTTAWA. — Tel que l'impose la tradition, les conservateurs ont profité du débat sur les subsides pour présenter une motion de censure à l'endroit du gouvernement qui, d'après eux, combat de façon négative les problèmes économiques du pays.

L'ancien ministre du Commerce, George Hees, s'est fait le porte-parole de son parti pour condamner la politique de restriction du crédit qu'a préconisée le ministre des Finances pour combattre l'inflation.

Le député de Northumberland a également soutenu que la Société centrale d'hypothèques et de logement ne consent pas assez de crédits aux constructions de maisons pour les gens à revenus réduits.

"L'argent est trop cher, a poursuivi l'ancien ministre, donc toute notre économie en souffre."

Cet amendement conservateur qui doit être mis aux voix après huit heures ce soir, ne saurait être plus routinier. Il semble bien évident que le gouvernement survivra aisément au vote de censure.

D'ailleurs, l'ancien ministre n'a pas apporté beaucoup de conviction à son exposé. Pendant une vingtaine de minutes, il a lu un texte préparé à l'avance, sur un ton qui cachait mal l'ennui.

Sa thèse est la suivante :

Le gouvernement, soutient-il, limite l'expansion de notre industrie par la politique de restriction du crédit. Cette même pratique, précise-t-il, nous fait perdre de nombreuses occasions d'augmenter notre production.

Le député conservateur a longuement rappelé les efforts du gouvernement dont il faisait partie pour augmenter nos ventes à l'étranger. En 1957, a-t-il dit, nous avons pris en main une douloureuse situation. Il a fallu travailler d'arrache-pied pour remettre sur pied l'économie du pays.

Aujourd'hui, précise-t-il, les libéraux détruisent ce travail avec leur politique rétrograde.

Mais que ferait M. Hees, à la place du ministre des Finances Mitchell Sharp ?

Il mettrait plutôt en vigueur une politique destinée à accroître nos ventes à l'étranger. Elle consisterait principalement à des stimulants offerts aux industriels pour leur permettre d'augmenter leur production.

Il pousserait ensuite l'entraînement du personnel spécialisé et entreprendrait, à l'étranger, un recrutement pour amener au Canada les travailleurs spécialisés que nous ne pouvons trouver ici.

De plus, il mettrait immédiatement fin à la politique gouvernementale de restriction du crédit et prêterait plus d'argent aux constructeurs de maisons dans les petites villes et régions rurales.

Car, selon lui, les grands constructeurs d'appartements luxueux accaparent presque tous les fonds disponibles.

L'ancien ministre favorise également une réduction du taux des prêts de la Société centrale d'hypothèques. Il ne devrait, selon lui, dépasser six pour cent.

Les jeunes conservateurs de McGill appuient le parti "conservatif"

par Gilles Pratte

Contrairement à l'Association des jeunes progressistes conservateurs du Québec qui a demandé à John Diefenbaker de désavouer le Quebec Conservative Party ou, comme il s'appelle lui-même en français d'Ottawa, le Parti "conservatif" du Québec, un groupe représentant les jeunes conservateurs de l'université McGill a plutôt demandé au vieux chef tory d'appuyer ce parti.

C'est le vice-président des étudiants conservateurs de cette institution de haut savoir, M. Bruce Yale, qui, en compagnie de quatre autres membres du bureau de direction, l'a annoncé hier soir au cours d'un meeting politique du candidat "conservatif" dans Outremont, M. Paul J. Kingwell.

Avant d'apprendre cette nouvelle, M. Kingwell avait eu le temps de dire que son parti ne sollicite aucune affiliation d'aucune sorte avec le parti de M. Diefenbaker, précisant qu'à sa connaissance le mot conservateur ou "conservatif" (pour cause) n'appartenait à personne en particulier.

Par ailleurs, à Ottawa un représentant de M. Diefenbaker a noté que le parti n'entend pas poursuivre en justice le Quebec Conservative Party parce que n'importe qui peut se dire conservateur.

Toutefois, il sera clairement établi qu'il n'existe aucun lien, malgré le nom, entre les deux partis.

Le seul parti antiséparatiste

De son côté, M. Kingwell a répété nombre de fois devant vingt-et-une personnes attirées au Town Hall de Ville Mont-Royal, que son parti n'est pas du tout anticanadien-français.

Mais, à son avis, c'est bien le seul parti antiséparatiste, parce que, dans son esprit, même le premier ministre Jean Lesage considère d'un oeil favorable la sécession du Québec, à plus ou moins brève échéance.

M. Kingwell ne nie pas aux Canadiens français le droit de parler leur langue, mais il est décidé à se battre pour que les Anglais aient le même droit.

Il s'est aussi employé à dénoncer le slogan "Maîtres chez nous", qu'il aimerait remplacer par "Partenaires chez nous".

Mine de rien, le candidat "conservatif" a aussi suggéré un autre slogan au parti libéral : "Laissez le gouvernement gouverner, et les hommes d'affaires, faire des affaires".

Autre chose, pour éviter que le pays ne devienne un "Congo", selon M. Kingwell il est impérieux qu'il y ait une meilleure collaboration entre Québec et Ottawa. Le candidat ne voit toutefois pas pourquoi le Québec jouirait de conditions particulières.

Il a expliqué que déjà sur chaque dollar perçu en taxes par Ottawa, il revient 47 cents au Québec, ce qui est 23 cents de plus que ce qui est retourné aux autres provinces.

M. Kingwell s'en est pris à plusieurs articles du programme libéral, notamment à celui prévoyant la création d'un ministère des Loisirs des "marottes", comme il dit.

C'est rendu, a-t-il lancé, qu'on va vous dire quoi faire durant vos loisirs.

Il voit déjà des régiments d'enfants défilant dans les parcs publics en brandissant de petits drapeaux portant la photo de Jean Lesage.

Et le ministère québécois de l'Immigration ?

Voyez-vous cela, a-t-il demandé à ses vingt-et-un auditeurs, être obligé d'aller à un bureau québécois de l'Immigration pour demander, pour acheter, un visa avant d'aller visiter des parents à Ottawa ?

Quant au régime des rentes, pour M. Kingwell, c'est un "vol de grand chemin" parce que les "droits" de certains petits employeurs ne sont pas à son avis, respectés.

"Tôt ou tard, a-t-il remarqué, vous verrez que ce régime de rentes se retournera contre vous."

Il a, par exemple, trouvé proprement scandaleux qu'un petit employeur ne puisse pas faire passer son épouse comme employée pour fin de perception de cotisations pour ce régime de retraite.

Caouette : "Je suis un Canadien"

BROCKVILLE, (PC) — Dans un discours qu'il a prononcé lundi, M. Réal Caouette, chef du Ralliement des créditistes, s'est déclaré, non pas séparatistes, mais Canadien.

"Je ne vois pas ce que le Québec pourrait faire sans le Canada, ni le Canada sans le Québec. Ils ont besoin l'un de l'autre comme ils ont besoin de toutes les autres provinces.

"Le Québec veut simplement rentrer en possession des droits qu'il avait avant la deuxième grande guerre alors que le gouvernement fédéral a suumé le contrôle de questions de juridiction provinciale, a affirmé le chef créditiste.

Dans un autre ordre d'idée, M. Caouette s'est prononcé en faveur des prêts sans intérêt.

"Si nous pouvons prêter sans intérêt des billions de dollars aux pays étrangers, pourquoi ne pourrions-nous pas le faire pour notre propre peuple ?"

ANNONCE

Soulagez les douleurs de la dentition

avec la LOTION DE DENTITION "WILDER'S". Rapide, agréable. Il est facile de frotter les gencives de bébé, et d'être récompensé d'un sourire. Pourquoi laisser bébé souffrir inutilement... Gardez "Wilder's" à portée de la main. Demandez-la à votre pharmacien.

ATTENTION
Amateurs du film ciné
EKTACHROME II
pour le traitement par
BELLEVUE
PHOTO LABS INC.
Portez-le chez votre marchand préféré
SERVICE LOCAL — 2 JOURS
BELLEVUE
PHOTO LABS INC.
Service - Qualité - Satisfaction

ATTENTION
Amateurs du film ciné
EKTACHROME II
pour le traitement par
ETCO
Portez-le chez votre marchand préféré
SERVICE LOCAL — MOINS DE 48 HEURES
ETCO
PHOTO COLOR LTÉE
Traitement de qualité
DANS NOTRE LABORATOIRE MODERNE

DISPONIBLE MAINTENANT
DANS TOUS LES MAGASINS
STEINBERG
et **STEINBERG**
MIRACLE MART
AVEC DÉVELOPPEMENT RAPIDE ET DE QUALITÉ PAR LE LABORATOIRE **STEINBERG** DE MONTRÉAL
PINKY
25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS
avec tout achat d'une bobine de pellicules. Valable dans tous les magasins Steinberg et Steinberg Miracle Mart.
STEINBERG
STEINBERG MIRACLE MART

Vous verrez bientôt
la salle d'exposition d'automobiles la plus moderne au Canada — jusqu'à son tapis mur à mur.
Vous pouvez voir dès maintenant
des valeurs exceptionnelles, de la luxueuse Lincoln jusqu'à l'économique Anglia, à la salle d'exposition au deuxième chez Toledo. Un petit contretemps compensé par d'attrayantes épargnes. Les transactions sont plus intéressantes que jamais chez Toledo.
LINCOLN — MERCURY — METEOR — COMET — CORTINA — ANGLIA
CAMIONS MERCURY
toledo MERCURY SALES LTD.
QU'ON RECOMMANDE A SES MEILLEURS AMIS
2134 ouest, SAINTE-CATHERINE — à l'est d'Atwater — Tél.: 937-3561

"Qu'est-ce qui a 50 pieds et vous en fait voir de toutes les couleurs?"

(Également Type A pour films-ciné d'intérieur)

Peu d'enthousiasme pour l'Egrégore, à Paris

par PIERRE ST-GERMAIN,
correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS. — On était plutôt mal à l'aise, hier soir, après les débuts parisiens de l'Egrégore, devant la fine fleur de la capitale venue gratis au Vieux-Colombier.

Les 400 invités avaient accueilli sans enthousiasme, mais avec une vive sympathie, la "Femme douce" de Dostoievski, qui connut le succès à Montréal il y a six ou sept ans.

On se félicitait des décors et des éclairages de Mousseau, des costumes de François Barbeau, de la mise en scène de François Laroche. L'interprétation, sans atteindre les sommets, était fort honnête pour une première de gala. Paul Hébert, fatigué à l'excès par les préparatifs du spectacle, avait su préserver quand même l'intensité dramatique, la profondeur humaine de cette pièce difficile, toute en demi-teintes, presque incohérente.

La touchante Marthe Mercure était en pleine forme, les autres comédiens jouaient également avec sensibilité et tout allait comme il faut, même si Hébert eut du mal à se saisir d'une épée qu'on avait oublié de poser à l'endroit voulu, incident qui passa inaperçu.

A l'entracte, donc, la victoire était à demi assurée. On se le disait autour de vedettes de la danse, comme Tessa Beaumont, du cinéma, comme Simone Simon, du théâtre, comme Béatrice Bretty, de la littérature, comme Paul Guth, et même de la magistrature, comme le juge Zollinger (affaire Ben Barka), sans parler des "officiels", ayant en tête l'ambassadeur et Mme Jules Léger, pour le Canada, le ministre des départements et territoires d'outremer, M. Pierre Billotte, du côté français.

Si "Le jour ou les p... vinrent jouer au tennis" marche bien, prédisait-on, la troupe montréalaise n'aura pas à s'inquiéter.

Mais le Kopit n'a pas passé la rampe et le public a été déçu. A peine trois rappels des comédiens et des applaudissements mesurés, sans conviction.

Pourquoi ?

La pièce de Kopit est quasi intraduisible, chuchotait-on. Au surplus, l'accent de certains interprètes déroutait un peu le public français. "Cette étude d'un problème américain exposé en un tel langage peut être une transposition excellente pour les Canadiens, mais pas pour nous", m'a confié une personnalité.

En tout cas, le public a eu du mal à saisir les intentions de l'auteur. On n'a pas senti ce drame des Juifs américains dont le parti pris d'isolement invite les Blancs à donner dans la ségrégation, théorie retenue par le metteur en scène Yvan Canuel. Mais comment rendre le langage particulier de ces êtres emmurés dans un country club où ils assistent, sans défense, à l'écroulement de leur petit monde de fausses valeurs?

C'est un sens élargi que l'on a voulu voir dans ce Kopit : une satire, une condamnation d'une certaine société américaine.

Mais la pièce a paru longue, longue. Gilles Pelletier, Yvon Dufour, Paul Hébert, Ovila Légaré, Edgar Fruitier et Jean Doyon étaient dans la peau de leurs personnages, mais ces derniers ne collaient pas. Ni les décors, trop mignons peut-être, ni la mise en scène pourtant intelligente. Seule la crudité du vocabulaire arrivait à toucher certains spectateurs, mais ce n'était que pour choquer ces âmes délicates.

Bref, tout n'est pas perdu. La soirée d'hier, faut-il le rappeler, en était une de gala, donc une salle peu ouverte au théâtre moderne de ton, comme toutes les salles du genre. Un certain nombre de spectateurs français estiment que la pièce prendra auprès des jeunes, comme ce fut le cas en province, et qu'en définitive l'Egrégore va s'en tirer avec les honneurs.

Tout dépendra aussi de la critique, qui assiste au spectacle ce soir, malgré la grève générale qui paralyse la France.

La Poudrière
Ile Sainte-Hélène
Première Nord-Américaine
à 8 h. 30
VU DU PONT
d'Arthur Miller
"Le spectacle s'impose par l'homogénéité et l'excellence de son interprétation... une véritable tragédie moderne."
Martial Dassylva (LA PRESSE)
Prix spéciaux pour étudiants et groupes de plus de 50 les mardi et mercredi.
Relâche les dimanche et lundi
Réservations : 526-0821

LE NOUVEAU FILM PRIMÉ
RESURRECTION
l'oeuvre complète de L. TOLSTOI
dans
3 heures et demie de spectacle inoubliable!
$360 St-Laurent
Tél. 277-4000
CINEMA VERDI

Exposition Sophia Loren

NEW YORK. (AFP) — Sophia Loren, qui préside actuellement le jury du Festival de Cannes, n'assistera pas à l'inauguration de l'exposition photographique que le Musée d'Art moderne de New York va consacrer à sa carrière.

L'actrice italienne ne pourra pas venir aux Etats-Unis avant le 25 mai, date à laquelle un dîner sera offert en son honneur par le Musée d'Art moderne.

C'est la première fois que ce musée consacre toute une exposition à une actrice de cinéma.

"Les insolences de boudoirs... genre mauvais garçon..."
N. Y. World Telegram
5e SEM.
JANE FONDA
IN
LA RONDE
EN CINEMASCOPE ET COULEURS
10.10 — 12.25 — 2.40
4.50 — 7.05 — 9.25
Dernière représentation complète : 9.00
480 STE-CATHERINE
Tél. : 861-2697
PARISIEN

SALLE BESNAIS 3e SEMAINE
elysee
35 MILTON / 842-5053
SALLE EISENSTEIN
12e SEMAINE !
LA VIEILLE DAME INDIGNE
de LUCHINO VISCONTI
avec CLAUDIA CARDINALE
SANDRA
D'APRÈS BERTOLT BRECHT
AVEC SYLVIE
UN FILM DE RENÉ ALLIO
LION D'OR FESTIVAL DE VENISE 1965

une FOLIE
DE SACHA GUITRY
AVEC
FRANÇOIS ROZET
ANDRÉE LACHAPELLE
GEORGES GROULX
CARMEN TREMBLAY
MONIQUE AUBRY
MISE EN SCÈNE: YVAN CANUEL
L'EGREGORE
DORCHESTER & HÔTEL-DE-VILLE
866-9344

CE SOIR À 8H.15
Parc Richelieu
Le dimanche: 2h.15
Pas de courses le jeudi.

HORAIRES

ALOUETTE : "Doctor Zhivago" : 8:15. Dimanche : 7:30. Matinées : 2:00.

ASTOR : "Face of Fu Man Chu" : 9:30. Dimanche : 2:30, 5:50, 9:20. "Wild wild winter" : 7:55. Dimanche : 1:05, 4:30, 7:55.

BIJOU : "Un chien dans un jeu de quilles" : 12:15, 3:39, 6:43, 10:07. "Une ravissante idiote" : 1:41, 5:05, 8:29.

CANADIEN : "Le chant du monde" : 12:05, 3:25, 6:30, 10:00. "L'enfant du cirque" : 1:45, 5:00, 8:15.

CAPITOL : "To trap a spy" : 11:55, 3:10, 6:25, 9:50. "The spy with my face" : 10:10, 1:25, 4:40, 8:05.

CHAMPLAIN : "Ne m'envoyez pas de fleurs" : 2:29, 6:09, 9:49. "Gare à la peinture" : 12:40, 4:20, 8:00.

CHATEAU : "Les maîtresses du Dr. Jekyll" : 2:50, 6:15, 9:35. "Le monstre de Venise" : 1:15, 4:40, 8:00.

CINEMA DE MONTREAL : "Tarzan chez les coupeurs de têtes" : 1:48, 6:40. "A bout portant" : 3:23, 8:15. "Jerry souffre-douleur" : 12:05, 4:57, 9:49.

CINEMA FESTIVAL : "Onibaba" : Du lundi au samedi : 7:30, 9:30.

CINEMATHEQUE CANADIENNE (360 McGill) "Léon Morin, prêtre" : 6:30. "Le sel de Svanetie" : 9:00.

CREMAZIE : "Gare à la peinture" : 12:40, 4:20, 8:00. "Ne m'envoyez pas de fleurs" : 2:29, 6:09, 9:49.

DAUPHIN : "Muriel" : sur semaine : 7:30, 9:35.

DORVAL : Salle Rouge : "The spy who came in from the cold" : 9:30. Merc. sam. : 2:50, 9:30. "Redline 7000" : 7:30. Merc. sam. 1:00, 7:30. Dimanche : 1:30.

Salle Dorée : "Cat Ballou" : 9:50. Merc. sam. : 3:20, 9:50. "Ship of fools" : 7:15. Merc. sam. : 1:00, 7:15. Dimanche : 1:15.

ELECTRA : "James Bond 007 contre Dr. No" : 12:20, 4:11, 8:02. "L'aventurier du Kenya" : 2:14, 6:05, 9:56.

ELYSEE : Salle Besnais : "Sandra" : 7:30, 9:45.

Salle Eisenstein : "La vieille dame indigne" : sur semaine 7:30, 9:30.

EMPIRE : "Le couteau dans l'eau" : 6:40, 10:05. "La poupée" : 8:20.

FRANÇAIS : "Les maîtresses du Dr. Jekyll" : 12:30, 3:35, 6:40, 9:45. "Le monstre de Venise" : 2:05, 5:10, 8:15.

GRANADA : "Amours célèbres" : 2:20, 5:50, 9:25. "Les longues années" : 12:50, 4:25, 7:55.

JEAN-TALON : "Le chant du monde" : 6:30, 10:00. "L'enfant du cirque" : 8:15.

KENT : "A thousand clowns" : 12:40, 2:45, 4:55, 7:00, 9:10.

LA SCALA : "Jerry souffre-douleur" : 12:50, 4:15, 8:15. "L'homme à tout faire" : 2:50, 6:00, 9:40.

LAVAL : "Médecin pour femmes" : 12:10, 4:50, 9:40. "Sables brûlants" : 1:35, 6:25. "Cirque des horreurs" : 3:15, 8:05.

LIDO (Laval) : "La mariée a du chien". "La Baie aux Emeraudes".

LOEW'S : "The Silencers" : 10:30, 12:45, 2:55, 5:10, 7:25, 9:40.

MERCIER : "L'aventurier du Kenya" : 12:20, 4:06, 7:57. "James Bond contre Dr. No" : 2:12, 6:03, 9:54.

MONKLAND : "The spy who came in from the cold" : 1:20, 5:25, 9:35. "Redline 7000" : 3:25, 7:40.

MONTCALM : "L'aventurier du Kenya" : 6:05, 9:56. "James Bond 007 contre Dr. No" : 8:02.

OUTREMONT : "The spy who came in from the cold" : 1:20, 5:25, 9:35. "Redline 7000" : 3:25, 7:40.

PALACE : "A man could get killed" : 10:25, 12:40, 2:50, 5:05, 7:20, 9:35.

PAPINEAU : "Amours célèbres" : 12:50, 4:25, E:55. "Les longues années" : 2:55, 6:25, 10:00.

PARISIEN : "La Ronde" : 10:10, 12:25, 2:40, 4:50, 7:05, 9:25.

PLACE VILLE-MARIE : "Shop on the Main Street" : 12:00, 2:15, 4:35, 6:55, 9:20.

PLACE VILLE-MARIE : (Petit cinéma) "Zorba the Greek" : 12:30, 3:30, 6:10, 8:50.

PLAZA : "Le chant du monde" : 12:05, 3:25, 6:30, 10:00. "L'enfant du cirque" : 1:45, 5:00, 8:15.

REX : "Rio Conchos", "Quand la terre s'entrouvrira", "Prisonnier récalcitrant".

RIALTO : "Beach Ball" : 3:00, 6:25, 9:50. "Town Tamer" : 1:20, 4:45, 8:10.

RITZ : "Leçons d'amours suédoises", "Dr. Jerry et Mister Love", "Les canons de Batasi" : sur semaine : 6:00.

RIVOLI : "Amours célèbres" : 2:20, 5:45, 9:15. "Les longues années" : 12:55, 4:20, 7:45.

SAINT-DENIS : "Une ravissante idiote" : 12:10, 3:34, 6:38, 10:02. "Un chien dans un jeu de quilles" : 1:48, 5:12, 8:36.

SAVOY : "Tickle Me" : 3:00, 6:30, 10:00. "Mirage" : 1:05, 4:35, 8:05.

SEVILLE : "The Sound of Music" : 8:15. Matinées: merc., sam. 2:15.

SNOWDON : "The Pawnbroker" : 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:05.

STRAND : "Beach Ball" : 11:55, 3:15, 6:35, 9:55. "Town Tamer" : 10:20, 1:40, 5:00, 8:20.

VAN HORNE : "Cat Ballou" : 1:25, 5:35, 10:10. "Ship of fools" : 3:00, 7:40.

VENDOME : Festival du film japonais.

VERDI : "Résurrection" : 1:00, 4:30, 8:10.

VERDUN : "Le coup de l'oreiller" : 12:50, 4:25, 8:00. "Ipcress danger immédiat" : 2:35, 6:10, 9:45.

VERSAILLES : Salle bleue : "2nd best secret agent in the whole world" : 7:50. Sam. et dim. : 12:50, 4:20, 7:50. "Casanova '70" : 6:00, 9:30. Sam. et dim. : 2:30, 6:00, 9:30.

Salle Rouge : "Les maîtresses du Dr. Jekyll" : 3:05, 5:10, 8:05. "Le monstre de Venise" : 6:40, 9:40.

VIAU : "Pas de laurier pour les tueurs". "Les filles de l'air". "La déesse blonde" : sur semaine: 6:00.

VILLERAY : "L'aventurier du Kenya" : 12:30, 4:19, 8:08. "Dr. No" : 2:27, 6:16, 10:08.

WESTMOUNT : "Darling" : 12:30, 2:45, 5:00, 7:15, 9:30.

YORK : "Our Man Flint" : 1:10, 3:15, 5:15, 7:20, 9:35.

Roman Kroitor élu président

M. Roman Kroitor a été élu président du Syndicat général du Cinéma et de la Télévision, section O.N.F., lors de la dernière assemblée générale de cette section. Le SGCT est affilié à la CSN.

M. Kroitor, cinéaste connu pour sa participation à des films tels que "Lonely Boy", "Universe", et "City of Gold", succède à Georges Dufaux qui fut élu vice-président, après avoir invité l'assemblée à s'élire un président anglophone qui représenterait la majorité des employés de l'O.N.F.

Le SGCT, fondé il y a deux ans, groupe les sections O.N.F., Radio-Canada et industrie privée. Les autres membres du nouvel exécutif élus par l'assemblée sont: Anne-Claire Poirier, secrétaire; Monique Fortier, trésorier; et les directeurs: Fernand Dansereau, Donald Brittain, Guy Glover, Gilles Gascon, Pierre Bernier et Claude Pelletier.

Le grand prix des Festivals de Musique à un pianiste de 14 ans

SHERBROOKE. (PC) — Le grand prix des Festivals de Musique du Québec a été remporté dimanche soir, à Sherbrooke, par un jeune pianiste de Montréal, William Tritt, âgé de 14 ans.

Le jeune lauréat reçoit ainsi la bourse de $1,000, en plus d'avoir l'insigne honneur de participer, ainsi que les autres gagnants des Festivals, avec l'Orchestre Symphonique de Montréal, à un gala provincial qui, sous la direction de Wilfrid Pelletier, aura lieu à la Place des Arts de Montréal, le 11 juin.

Les deux bourses de $500 ont été octroyées à Lise Petit, jeune pianiste, également de Montréal, et à Bernard Jean, hautboïste, de Chicoutimi.

Par ailleurs, c'est à l'ensemble Dany, de Sherbrooke, qu'a été accordée la médaille d'argent du lieutenant-gouverneur de la province de Québec. L'ensemble Dany se compose de quatre jeunes flûtistes, dirigés par Soeur Dominique. La médaille de bronze a été méritée par la fanfare de l'école élémentaire de Bersimis, composée de 32 indiens dont l'âge varie entre 7 et 10 ans. Malheureusement, ces derniers avaient déjà quitté Sherbrooke, vu la distance, à parcourir, lors de la proclamation des noms des lauréats.

Outre William Tritt, les participants au gala provincial du 11 juin seront Micheline René, de Montréal, gagnante dans la section chant, Bernard Jean, de Chicoutimi, gagnant dans la section instrumentale, et les chorales Echo-des-Iles, de Baie-Comeau, Gais Pinsons, de Trois-Rivières, Saint-Louis, de Rivière-du-Loup, et Girls Choir, de Montréal.

USA et Tchécoslovaquie déçoivent à Cannes

CANNES. (AFP) — Américains et Tchécoslovaques ont déçu hier au Festival de Cannes. Les films qu'ils ont présentés dans la compétition ont laissé de marbre critiques et journalistes, certains d'entre eux n'hésitant pas à quitter la salle avant la fin de la projection.

Quelques-unes des séquences du film américain "The Seconds" "(Opération diabolique") ont été marquées par des murmures de désapprobation de la salle. Le public a manifesté sa mauvaise humeur pendant les très longues scènes d'opérations chirurgicales subies par le héros du film. Celui-ci, interprété par Rock Hudson, est un banquier prospère qui décide de changer de peau. Fatigué de sa vie, il croit qu'en se faisant un nouveau nom et un nouveau visage il pourra être enfin heureux. Cette entreprise échouera lamentablement dans la mort.

Dans la salle, les spectateurs n'ont retrouvé le sourire que vers la fin de la projection du film tchécoslovaque "Dymky" "(Quatre Pipes)".

Sidney Harth jouera le Concerto de Sibelius

Le Concours International de violon 1966, qui sera le deuxième concours organisé par l'Institut international de Musique du Canada, sera inauguré le 31 mai par un concert à la Grande Salle de la Place des Arts. Un orchestre sera dirigé par Otto-Werner Mueller et le soliste, Sidney Harth, jouera le Concerto de violon de Sibelius. M. Harth est l'un des juges du Concours de violon.

Rappelons que le Concours International de violon 1966 comportera, outre ce concert d'inauguration, des préliminaires au Plateau, les 2 et 3 juin ; des semi-finales au Plateau également, les 4 et 5 juin ; des finales à la Grande Salle de la Place des Arts les 12, 13, 14, 16, 17 et 18 juin ; et un concert des deux lauréats le 19 juin, à la Place des Arts. Quarante-quatre jeunes violonistes venus de 13 pays participeront à ce concours qui devrait susciter auprès des Montréalais autant d'intérêt que le Concours International de piano de 1965.

Sidney Harth, qui sera le soliste au concert d'inauguration du 31 mai, donne de nombreux concerts et récitals chaque saison et il occupe le poste de chef de la Faculté de musique du Carnegie Institute of Technology. Né à Cleveland, de parents autrichiens, il commença à jouer du violon à l'âge de quatre ans et donna à huit ans son premier concert. A Cleveland, il étudia avec Joseph Fuchs et Joseph Knitzer, à l'Ecole de musique Eastman. Il fit quelques tournées de concerts dans l'ouest des Etats-Unis puis, grâce à une bourse, vint à New York travailler avec Georges Enesco. En 1948, il remporta le Prix Naumburg et donna un premier récital à Town Hall, récital qui attira sur lui l'attention de la critique newyorkaise.

Pour les Jeunesses Musicales des Etats-Unis, il a, en 1952, joué en France, en Suisse, en Corse et en Afrique du Nord. Cette même année, il faisait une tournée en Allemagne pour le département d'Etat et une tournée aux Etats-Unis avec sa femme, la violoniste Teresa Testa, interprétant des oeuvres du répertoire pour deux violons. En 1959, l'éminent artiste fit une tournée de cinq semaines en Pologne ; en 1961, une tournée en Russie ; en 1964, une tournée en Angleterre, en France et en Hollande.

L'American Ballet Theatre en URSS

WASHINGTON. (AFP) — Le département d'Etat annonce qu'aux termes de contrats signés entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique, la troupe de l'American Ballet Theatre effectuera une tournée de six semaines en URSS et donnera une série de représentations qui s'ouvriront le 15 juin à Moscou. Les artistes américains doivent également se rendre à Léningrad, Kiev, Minsk et Kharkov pour y donner 31 représentations.

D'autres groupes artistiques américains qui, conformément aux contrats signés le 19 mars dernier portant sur les échanges culturels américano-soviétiques pour l'année 1966, comprennent le choeur du Conservatoire de la Nouvelle-Angleterre, l'orchestre de jazz Earl Hines, l'orchestre de chambre de l'Orchestre Symphonique de Boston se rendront aussi en URSS.

Les artistes du Bolshoï se trouvent actuellement en Amérique aux termes de ces mêmes accords.

Prix à Andrée Maillet

La Médaille Madame Rollet Hébert, attribuée au "meilleur livre pour enfants écrit en français", va à Mme Andrée Maillet pour son livre **"Le chêne des tempêtes"** publié chez Fides. Le même livre lui a valu en 1965 le Prix littéraire du Québec.

"Le chêne des tempêtes" est une série de cinq contes. C'est l'histoire d'un mouton rouge qui sauve les enfants d'une famille pauvre, d'une princesse qui s'ennuie dans son grand château espagnol, d'une reine à la chevelure ensorcelée, d'une petite princesse prisonnière d'un monstre, et d'un petit garçon qui façonne des cloches de bois enchantées.

Décès de Paul Derval

PARIS. (Reuters f). — L'imprésario Paul Derval, qui avait assumé la direction des Folies-Bergère durant près de 50 ans, est décédé samedi soir à Paris, à l'âge de 87 ans.

Selon la tradition voulant que "le spectacle doit continuer", ce théâtre centenaire était ouvert comme d'habitude dimanche après-midi, présentant ses jolies filles dans de brillants costumes garnis de paillettes et de plumes.

Le célèbre imprésario estimait qu'il avait eu l'occasion de voir 4,000 femmes dévêtues. "C'est ce qui me conserve la jeunesse", déclarait l'octogénaire.

CINÉMA
33e SEMAINE
Onibaba
sous-titres anglais
Mise en scène de KANETO SHINDO
"C'est sûrement un des grands événements cinématographiques de l'année" François BEAULIEU
Jitsuko Yoshimura Kei Sato
Sur semaine: 7.30, 9.30
Dimanche: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
CINEMA FESTIVAL
1206 est STE-CATHERINE — TÉL. 525-8608

Où trouver mieux... pour un délicieux
BUFFET SANS LIMITE
CHAUD ou FROID
PLUS une bouteille de bière ou un verre de vin pour seulement du LUNDI au SAMEDI de 5 à 9.30 p.m.
Adulte $1.24 Enfant $1.00
SPECIAL Cuisine viennoise à la carte
TOUS LES DIMANCHES — Grand buffet familial ENFANT $1.25 — ADULTE $2.25
RESTAURANT NASH
1289 boul. LAIRD Ville Mt-Royal Près du CN
RE. 8-6161

Grandes vedettes offertes de nouveau par F. Courtemanche LTEE
À PRIX SPÉCIAUX

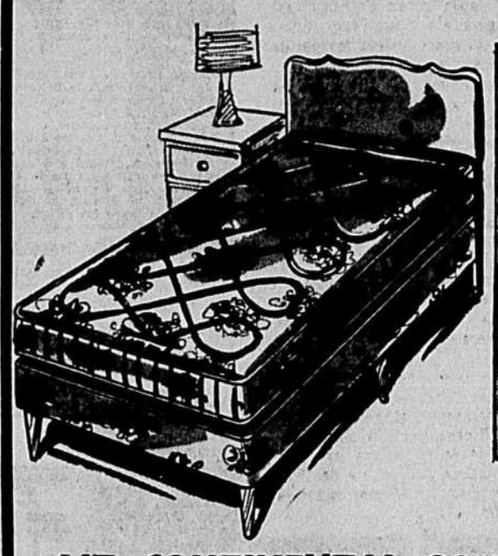

LIT CONTINENTAL 39" AVEC TETE
Le "LAFAYETTE"
Construction TRES ROBUSTE. Matelas piqué des deux côtés. Des centaines de ressorts en spirale dans le matelas et sommier-boîte. Comprises les pattes et la tête. Voici la plus belle valeur à Montréal. Devrait se vendre $79.50
PRIX EXCLUSIF $57.95
Aussi disponible en 36 pouces sur demande

LITS SUPERPOSES
Lits superposés complets tels qu'illustrés, se transformant en lits individuels. Matelas à ressorts de qualité compris.
AUBAINE $79.95

PAR SEALY
LE "RELAXER"
LIT CONTINENTAL 39" COMPLET AVEC TETE
Grand confort et excellente qualité sont inclus dans ce fameux produit "SEALY", matelas piqué des deux côtés. Des centaines de GROS ressorts FORTS et RESISTANTS dans le matelas et le sommier-boîte. TETE CAPITONNEE en vinyle et pattes comprises.
PRIX EXCLUSIF $57.95

LIT CONTINENTAL 30"
Matelas et sommier-boîte à centaine de ressorts, avec 6 pattes. Fabrication très solide.
Valeur $44.95
PRIX EXCLUSIF $79.95

OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 10 H.

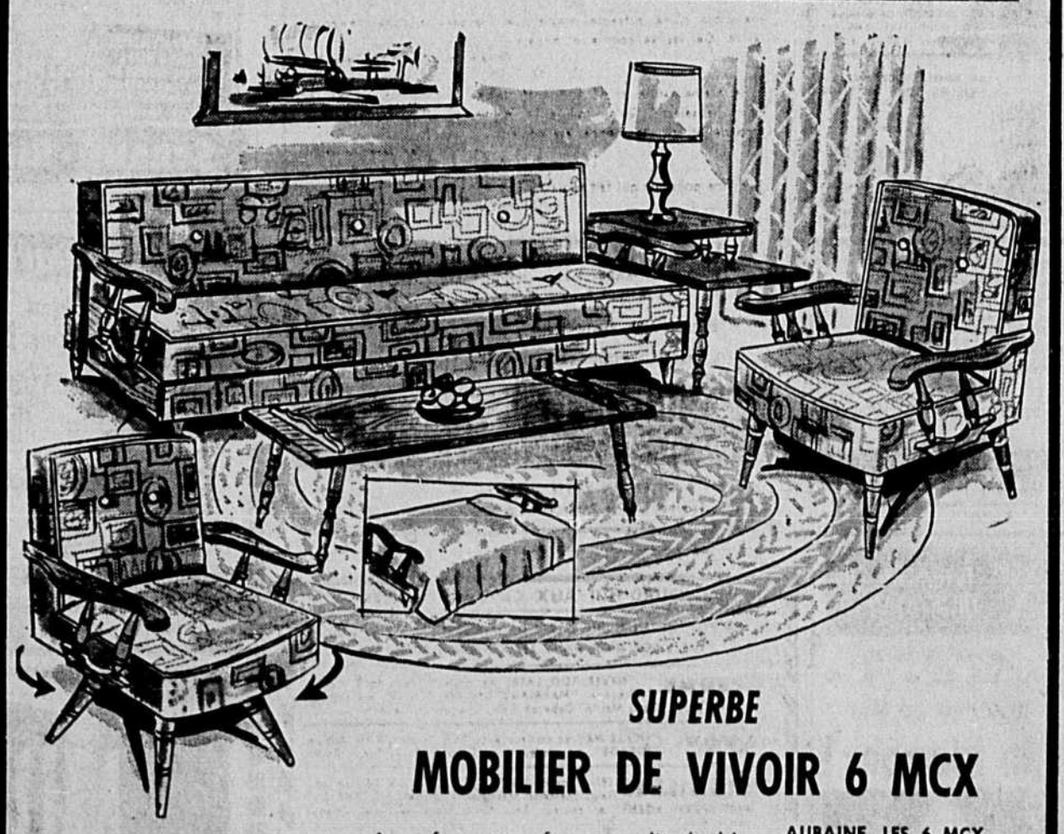

SUPERBE
MOBILIER DE VIVOIR 6 MCX
Le sofa se transforme en lit double. C'est un ensemble qui convient aussi parfaitement à votre salle de séjour. Tissus imprimés. Choix de couleurs.
AUBAINE, LES 6 MCX $189.95
INSPIRATION ENTIEREMENT COLONIALE

VISITEZ NOTRE VASTE DEPARTEMENT DE MEUBLES COLONIAUX
UN CHOIX EXTRAORDINAIRE QUI FERA VOTRE JOIE
5 PLANCHERS DE MEUBLES DE CHOIX

F.C. F. Courtemanche LTEE
6729, ST-HUBERT AU NORD DE ST-ZOTIQUE CR. 2-1137-38
Au service d'une distinguée et nombreuse clientèle depuis plus de 26 ans

Naissances Décès Remerciements In memoriam

AUGER (Aurore) — A Montréal, le 15 mai 1966, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Willie Auger, née Aurore Parenteau, demeurant à 2535 Chambly. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte,
3635, rue Hochelaga,
pour se rendre à l'église Sainte-Jeanne-d'Arc où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDRY (Oscar) — A Verdun, le 16 mai 1966, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Oscar Beaudry, fils de feu Placide Beaudry, et de feu Marie-Louise Blais, demeurant 35 rue Gordon. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.
512, rue de l'Eglise
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 8 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLOUIN (Nicole) — A Vaudreuil sur le Lac, le 15 mai 1966 à l'âge de 16 ans 9 mois, est décédée Mlle Nicole Blouin, enfant de M. Cyrille Blouin, et de Simonne Chagnon. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hubert Castonguay
28 rue St-Michel
pour se rendre à l'église paroissiale de Vaudreuil où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOIVIN (Juliette-Aline) — A Montréal, le 15 mai 1966, à l'âge de 60 ans, est décédée Mlle Juliette-Aline Boivin, fille de feu Alfred Boivin et de feu Hermina Bourassa, demeurant à 4405 des Erables. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Paul Marchand,
4228, rue Papineau,
à 8 h. 40 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Roméo) — A Montréal, le 14 mai 1966, à l'âge de 71 ans, est décédé M. le docteur Roméo Boucher, résidant à Westmount. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
ave Notre-Dame-de-Grâce,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Léon de Westmount où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROCHU (Marie-Louise) — A Montréal, le 15 mai 1966, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve J.-B. Adélard Brochu, née Marie-Louise Lachapelle. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 est, rue Crémazie,
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Joseph, Rivière-des-Prairies, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAREST (Alida) — A Montréal, le 16 mai 1966 à l'âge de 86 ans est décédée Mme veuve Hormisdas Charest née Alida Chartier. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier
3503 rue Papineau
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCOTEAUX (Philippe) — A Montréal, le 14 mai 1966, à l'âge de 72 ans, est décédé Philippe Descôteaux, époux de feu Alice Duchesne, demeurant 2 Place Ravel, Cité-de-Laval (quartier Duvernay). Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11,130, boul. Pie-IX,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Sylvain où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHES (Hélène) — A Montréal, le 16 mai 1966, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Albert Desroches, née Hélène Parent, demeurant à 2079 St-Urbain. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
25, ave Laurier est,
à 9 hrs, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Salette où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DIONNE (Elzéar) — A Montréal-Est, le 14 mai 1966, à l'âge de 63 ans, est décédé Elzéar Dionne, époux de feu Albertine Genest, demeurant à 41, rue Broadway, à Montréal-Est. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville et Gingras Ltée,
11,813 est, rue Notre-Dame,
Pointe-aux-Trembles,
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église St-Octave de Montréal-Est où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBEAU (Cordélia) — A St-Gabriel de Brandon, le 15 mai 1966 à l'âge de 89 ans 5 mois, est décédée Mme veuve Oscar Dubeau, née Cordélia Poirier. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yves Poitras
St-Gabriel de Brandon
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC (Marie-Reine) — A St-Urbain de Châteauguay, le 15 mai 1966, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme veuve Rodolphe Dubuc, née Marie-Reine Bourcier. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Barrette et Ste-Marie
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCHESNE (Dieudonné) — A Hawkesbury, le 15 mai 1966, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Dieudonné Duchesne, fils de feu Napoléon Duchesne, et de feu Nathalie Boileau, oncle de M. l'abbé Percy McGuire, curé de Chute-à-Blondeau et de M. Bernard McGuire de Hawkesbury, des Révs soeurs Ste-Cécilia et St-Jacques, des Soeurs Grises de la Croix d'Ottawa. Ainsi que plusieurs autres neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée,
512, rue de l'Eglise
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFORT (Georges) — A Montréal, le 16 mai 1966 à l'âge de 85 ans, est décédé M. Georges Dufort, époux en 1ères noces de Antoinette Lacoursière, et en 2èmes noces de Alma Villeneuve. Il laisse dans le deuil son fils Olivier, sa fille Françoise et ses petits-fils Serge et Daniel. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria
8078, rue Drolet angle Jarry
à 8 hres 50 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EMOND (Albert) — A Montréal, le 16 mai 1966, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Albert Emond, fils de feu François-Xavier Emond et de feu Parmélie Larochelle, demeurant à la paroisse Ste-Brigide. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
1385 rue Ontario est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Brigide où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FALCO (Amélia) — A Montréal le 16 mai 1966, à l'âge de 44 ans, est décédée Mme Amélia de Pétrillo, épouse de Edouard Falco, mère de Richer, Michel, Linda et Daniel; soeur de Nat. Gioino, Mme Roger Rocheleau (Hélène). Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FLEURY (Marie-Louise) — A Montréal, le 16 mai 1966, à l'âge de 89 ans 5 mois, est décédée Mme veuve Louis Fleury, née Marie-Louise Presseau, demeurant chez son fils Agnas Fleury (Fleury Smallware Enrg.), 8019, 12e avenue, Ville St-Michel. Elle était dame de Ste-Anne. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Sylvain où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FONDROUGE (Roger) — A Montréal, le 15 mai 1966, à l'âge de 34 ans, est décédé Roger Fondrouge, époux de Cécile Lanthier, demeurant à 6151, 59e ave, Laval-Ouest. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345, rue Notre-Dame à Lachine,
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre à Montréal-Ouest, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIN (Hormidas) — A Napierville, le 15 mai 1966, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Hormidas Fortin, époux d'Emma Hémond, demeurant à Napierville. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons de son frère
René Fortin,
435 rue St-Jacques, à Napierville
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 3 hres p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Georges) — A Verdun, le 15 mai 1966, à l'âge de 66 ans, est décédé Georges Gagnon, époux en premières noces de feu Donalda Racine et en deuxièmes noces d'Yvonne Racine, père de Madeleine (Mme André Rémillard), Robert et Raymond, demeurant à 312, boul. Desmarchais. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault,
512, rue de l'Eglise, Verdun,
à 9 h. 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GASCON (Omer) — A Terrebonne, le 16 mai 1966 à l'âge de 76 ans, est décédé M. Omer Gascon, époux de feu Léontine Lespérance, demeurant à 128, rue Laurier. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
St-Louis
939, rue St-Louis, Terrebonne
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIARD (Pierre) — A Montréal, le 16 mai 1966, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Pierre Giard, fils de feu Joseph Giard et de feu Adélaide Lacroix. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
7895 rue Notre-Dame est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-François-d'Assise où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Contrecoeur, où un libéra sera chanté en l'église paroissiale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIRARD (Marguerite) — Aux Trois-Rivières, le 15 mai 1966, est décédée Mlle Marguerite Girard, fille de feu Léopold Girard et de feu Marie Bureau, demeurant à 197 rue Bonaventure. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires
Rousseau & Frère
rue des Volontaires
Les funérailles auront lieu mercredi le 18 mai à 3 hres p.m., en la Grande Chapelle du Séminaire St-Joseph. La défunte laisse dans le deuil ses frères Messieurs Jean-Marie et Paul Girard, gérants de Girard & Godin Ltée, son Honneur le Juge Léon Girard, de la Cour des Sessions de la Paix; une belle-soeur Mme Léon Girard, née Aline Héroux, son neveu Léon Girard Jr marié à Claudette Rouette, sa nièce Mariette Girard, mariée au Dr Germain Auger.

GOYER (Jeanne) — A Montréal, le 14 mai 1966, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Léon Hamelin, née Jeanne Robert, demeurant à 5100 Parthenais. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Jos Lussier et Fils,
4733, rue Papineau,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES

M. HORMISDAS FORTIN

A Napierville, le 15 mai, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Hormisdas Fortin, époux d'Emma Emmond. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses fils Emile, Wilfrid et Jean-Guy, ses filles Mme Lionel Beaudin (Clarice) et Marie; ses brus Mme Emile Fortin (Emma), Mme Wilfrid Fortin (Juliette), Mme Jean-Guy Fortin (Margaret), un gendre, M. Lionel Beaudin, ses frères M. René Fortin et Léopold Fortin; ses soeurs, Mme Arthur Hébert (Exilda), Mme Victor Hébert (Louisa), Mme Vitalien Bouchard (Irène), 16 petits-enfants et une arrière-petite-fille (Carole). La dépouille mortelle est exposée au salon René Fortin (frère du défunt) de Napierville. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 mai, à l'église St-Cyprien de Napierville à 3 hres p.m. Départ du salon à 2 h. 30. Inhumation au cimetière de Napierville.

JEAN (Germaine) — A Montréal, le 15 mai 1966, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme veuve Horace Jean, née Germaine Larivée, demeurant à 5136 est, rue Notre-Dame. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,
à 7 h. 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré à 8 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S. V. P. pas de fleurs.

JOLY (Marie-Louise) — A l'hôpital, le 13 mai 1966, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme veuve Arsène Joly, née Marie-Louise Morin. Les funérailles auront lieu mardi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Armand Magnan Enrg.,
61 ouest, rue Blainville,
Ste-Thérèse,
pour se rendre à l'église Sainte-Thérèse où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFLAMME (Alice) — A Montréal, le 15 mai 1966, à l'âge de 85 ans, est décédée Mlle Alice Laflamme, soeur de Germaine, Antoinette (Mme Léopold Desmarais), Corrine (Mme Marc Bissonnette). Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
ave Notre-Dame-de-Grâce,
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Saint-Alphonse-sur-Richelieu, lieu de la sépulture, où un libare sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Emélia) — A Hawkesbury, le 15 mai 1966, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Oscar Lalonde, née Emélia Lauzon, demeurant à Canton Ouest, Hawkesbury, Mère de MM. Eugène, Adrien, Henri, Claude, de Hawkesbury, de Mmes René Brenot (Cécile), de Niagara Falls, U.S.A., Mme veuve Jimm Mayotte (Yvonne), Toronto; Benoit Nadeau (Germaine), Gérard Goderre (Anita), de Hawkesbury; soeur de M. Joseph Lauzon de Beaudry, Québec, et de Mme Raoul Legros, de St-Zotique. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée,
1067 rue Lansdowne, Hawkesbury
pour se rendre à l'église de l'Ascension de Hawkesbury où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANTHIER (Hector) — A Montréal, le 16 mai, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Hector Lanthier, époux de Rolande Gariépy, demeurant 2507 Duvernay, père de André, Guy, Henri et Gilles. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame ouest,
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVALLEE (Julien) — A Montréal, le 14 mai 1966, à l'âge de 89 ans, est décédé Julien Lavallée, époux d'Alida Hétu, demeurant à 674, rue Mondor, à St-Vincent-de-Paul, Cité Laval. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Sylvain où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Olivette) — A Montréal, le 14 mai 1966, à l'âge de 47 ans, est décédée Mme Léo Lavoie, née Olivette Blais, demeurant à 8325 St-Urbain, appt 5, Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
Raoul Bourgie Inc.,
1345, rue Notre-Dame à Lachine,
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre à Montréal-Ouest, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Raoul) — A Saint-Basile-le-Grand, le 15 mai 1966, à l'âge de 84 ans, 6 mois, est décédé Raoul Leduc, époux d'Yvonne Perron, demeurant à 275, boul. Richelieu, à Saint-Basile-le-Grand, père de Jean et Maurice. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Demers,
rue Principale, à Saint-Basile.
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Juliette) — A Montréal, le 15 mai 1966, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme Albert Lefebvre, née Juliette Laurin, demeurant à 6776, rue Delaroche. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon.
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de La-Chute-à-Blondeau, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Evelina) — A Montréal, le 16 mai 1966, à l'âge de 82 ans, est décédée Mlle Evelina Legault, fille de feu Julien Legault et de feu Rose Léger, demeurant autrefois au 3711 rue Ethel Verdun. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Paul Marchand
4228 rue Papineau
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église Immaculé-Conception, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGER (Napoléon) — A Montréal, le 15 mai 1966, à l'âge de 84 ans est décédé Napoléon Léger, époux de Florestine Cyr, demeurant à 9584 Berri. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, boul. Crémazie est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église du Christ-Roi où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEWIS (Berthe) — A Montréal, le 16 mai 1966, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Joseph Lewis, née Berthe Moreau. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
de Frais funéraires,
4848, rue Papineau,
à 8 hres, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 8 hres 15, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LONGPRE (Antonio) — A Montréal, le 14 mai 1966, à l'âge de 53 ans, est décédé Antonio Longpré, demeurant à 1695, rue Ville-Marie. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4855, rue Adam,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Saint-Clément-de-Viauville où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUPIEN (Alberta) — A Montréal, le 15 mai 1966, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Armand Lupien, née Alberta Bonin, de Joliette. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
185 rue De Castelnau est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSON (Rose-Alma) — A Oka, le 14 mai 1966, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Joseph Elie-Masson, née Rose-Alma Dufresne. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Proulx et Frères
162, rue Notre-Dame, Oka
pour se rendre à l'église paroissiale d'Oka où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MELOCHE (Roland) — A Montréal, le 14 mai 1966, à l'âge de 51 ans, est décédé Roland Meloche, ex-employé de Steinberg Ltée durant 17 ans, fils de Mme Bernadette Meloche, née Teasdale, frère de Laurette (Mme Raymond Beaulieu), demeurant rue Brébeuf. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Paul Marchand,
4228, rue Papineau,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-St-Sacrement où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MENARD (Philias) — Subitement à St-Lazare de Vaudreuil, le 16 mai 1966 à l'âge de 46 ans, est décédé M. Philias Ménard, célibataire, demeurant au rang St-François. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roussin et Leroux
St-Lazare
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MERCIER (Yvonne) — Subitement, à Salaberry de Valleyfield, le 15 mai 1966, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Paul-Henri Mercier, née Yvonne Lalonde, demeurant 24 rue St-Denis. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
R. Montpetit et Fils,
145, rue St-Laurent, Valleyfield,
pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOGRIDGE (George-W) — A l'Hôpital des Vétérans Reine-Marie, samedi le 14 mai 1966, est décédé George-William Mogridge, à l'âge de 47 ans, époux bien-aimé de Hilda Williams, de LaSalle, père de John et Kenneth, fils de Mme Elizabeth Mogridge. Service funèbre mardi à 10.30 a.m., en la chapelle de
J.W. MacGillivray & Sons,
5644 av. Bannantyne, Verdun,
Inhumation au Champ d'honneur de Pointe-Claire.

MONGEAU (Marie-Louise) A Montréal, à l'âge de 64 ans, est décédée Rév. Soeur St-Eugène, C.N.D., née Marie-Louise Mongeau, fille de feu Alexandre Mongeau et de feu Albina Mongeau. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
de la Maison Mère des Soeurs
de la Congrégation Notre-Dame
3440 rue Sherbrooke ouest
pour se rendre à la chapelle où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONTBLEAU (Dalvida) — A Montréal, le 16 mai 1966, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Dalvida Montbleau, époux de Graziella Brais, demeurant 1654 Nicolet. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3472, rue Ste-Catherine est,
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Très Saint-Rédempteur où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOREAU (Jean) — A Montréal, le 14 mai 1966, à l'âge de 81 ans, est décédé Jean Moreau, époux de feu Suzanne Raymond, demeurant à 8827, 13e ave, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
8880, boul. St-Michel,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Lucie où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORENCY (Eugénie) — A Montréal, le 13 mai 1966, à l'âge de 93 ans, est décédée Mme veuve Noël Morency, née Eugénie Langevin, demeurant au Foyer Notre-Dame. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955 rue Adam
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Clément de Viauville où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN (Delphina) — A Montréal, le 16 mai 1966, à l'âge de 82 ans, est décédée Delphina David, épouse de feu Ernest Morin. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
2548 rue Beaubien est
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Esprit où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NADON (Ubald) — A Laval-Ouest, le 16 mai 1966, à l'âge de 60 ans, est décédé Ubald Nadon, propriétaire de Nadon Bowling, ex-échevin de la ville de Laval-Ouest, membre des Chevaliers de Colomb, époux de Claire Vaudry, demeurant au 4151, 1ère Av., Laval-Ouest. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette,
3582, 24e Rue, Laval-Ouest
à 2 h. 45 pour se rendre à l'église St-Théophile où le service sera célébré à 3 hres p.m., et de là au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES

Mme Roméo Séguin

A Montréal, le 15 mai 1966, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme Roméo Séguin, née Geneviève Blouin, de 1663, Sicard.

Elle laisse, outre son époux, autrefois d'Ottawa et maintenant à l'emploi de l'hôpital St-Luc.; deux frères, Joseph et Henri; deux soeurs, Mme veuve Albert Paiement (Lucienne), Mme Jules Alarie (Jeanne); deux belles-soeurs et plusieurs neveux et nièces; aussi deux beaux-frères et une belle-soeur d'Ottawa.

La dépouille mortelle est léguée par elle, par testament, à l'Université de Montréal, pour fins d'études sur le cancer.

Ses dernières volontés: pas de salon funéraire ni service ni messe et fleurs. Pas de visites. Toute contribution doit être faite à la Société Canadienne du Cancer de Montréal.

PANNETON (Wilfrid) — A Montréal, le 14 mai 1966, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Wilfrid Panneton, époux de Berthe Foucreault, demeurant au 2062, Bercy. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative de
Frais Funéraires,
302 rue Ste-Catherine est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUETTE (Lucienne) — A Outremont, le 15 mai 1966, à l'âge de 52 ans, est décédée Lucienne St-Jean, épouse de Lucien Paquette, demeurant 1090 Fairmount ouest. Les funérailles auront lieu mercredi. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
1111, rue Laurier ouest
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERRON (Fabiola) — A Montréal, le 15 mai 1966, est décédée Mlle Fabiola Perron, fille de feu Edmond Perron et de feu Evelina Tremblay. Elle laisse quatre soeurs, Marguerite, Mme Alexis Foisy (Herculina), Mme T.-V. Dépatie (Alice), Mme T.-J. de Yaure (Auréa). Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
5650, Chemin Côte-des-Neiges,
à 8 h. 40 pour se rendre à l'église St-Antonin où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POIRIER (François) — Accidentellement à St-Jérôme, le 15 mai 1966, à l'âge de 9 ans, est décédé François Poirier, fils de feu René Poirier, et de Marguerite Myre, demeurant 585, 7e avenue, Lachine. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative de
Frais Funéraires,
302 rue Ste-Catherine est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POIRIER (René) — Accidentellement, à St-Jérôme, le 15 mai 1966, à l'âge de 57 ans, est décédé M. René Poirier, époux de Marguerite Myre, demeurant 585, 7e avenue, Lachine. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
620 rue Provost, Lachine,
à 10 hres 15, pour se rendre à l'église du Très-Saint-Sacrement, où le service sera célébré à 10 hres 30 et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROULX (Roger) — A Ville Chambly, le 14 mai 1966, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Roger Proulx, époux de Gabrielle Isabelle, demeurant au 1519, rue Baker, Chambly ouest. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.,
330 rue Martel
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Joseph de Chambly où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROCHELEAU (Télesphore) — A Montréal, le 15 mai 1966, à l'âge de 58 ans, est décédé Télesphore Rocheleau, époux d'Alfreda Picard, demeurant à 2742 Aubry. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Langlois,
8628, rue Hochelaga,
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROSE (Marie-Louise) — A Verdun, le 16 mai 1966, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Honoré Rose, née Marie-Louise Côté, demeurant 3830, rue Claude, Verdun. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
1735, rue de l'Eglise
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROUTHIER (Mathias) — A Ste-Emélie de l'Energie, le 15 mai 1966 à l'âge de 82 ans, est décédé M. Mathias Routhier, époux de feu Délia Coutu. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Coutu et Desrosiers
Ste-Emélie de l'Energie
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Abitibi	11⅝	11⅛	—
—	Algoma	30¼	30	—
4600	Alliance	185	180	180
—	Alumin	41½	41½	—
100	Alum 4½	43	43	43
—	Alcan 1 Pr	19½	19½	—
—	Alcan 2 Pr	43	42	—
—	Anz T 4½	38	38	—
—	Anz T 290	50	50	—
—	Argus	19¼	19¼	—
—	ArgC Pr	11¾	11¾	—
850	Alcan Al	38⅛	38	38⅛
—	Alcan Pr	44	44	—
—	Asbestos	21¾	21¼	—
—	Atl Sug	26⅝	26⅝	—
—	Bq CN	63¼	63	—
—	Bq d'Eparg	14½	14½	—
25	Bq Imp-C	62⅞	62⅞	62⅞
—	Bq Mont	59	58¾	—
—	Bq N-E	68½	68½	—
—	Bq PC	46¾	45	—
—	Bq Roy	73¼	73⅛	—
—	Bq Tor-D	61⅜	60⅞	—
—	Bathurst P	24	24	—
—	Bath Wts	10¾	10¼	—
—	Bath P A	54	54	—
275	Bell Phone	51⅜	51⅜	51⅜
—	Bow Mer p	50	50	—
—	Bowater	8⅜	8⅜	—
—	Brazil	10	9⅞	—
100	BA Oil	31½	31½	31½
—	BC Forest	19	18½	—
—	BC Phone	61	61	—
—	BC Ph 4½	86	86	—
1300	Brinco	5⅝	5½	5⅝
—	Bruck A	24	24	—
—	Bruck B	11¼	11¼	—
—	CAE	9½	9	—
—	Cal Pow	27¾	26¾	—
—	CalP 5% pr	97	97	—
—	Can Cem	42¾	42	—
—	Can Cem pr	24½	24½	—
—	CD Sugar	23	22¾	—
125	Can Iron	21	21	21
80	C S L	34	34	34
—	C S L Pr	6¾	6¾	—
100	C Brew	7	7	7
—	C Brew (R)	43	43	—
—	C Br Al (A)	25½	25	—
—	CBAL(A)w	900	900	—
—	CBAL(B)w	10¾	900	—
—	C Chem w	635	595	—
—	C Fn (A) Pr	16¾	16¾	—
—	C I L	17	17	—
80	CI Pow	27½	27½	27½
—	CI Pw 5.2%	18	18	—
—	C Marconi	6¾	6	—
—	CPR	58	57¾	—
—	CPR 4% Pr	8⅞	8⅝	—
—	C Pfina	12⅛	12¼	—
—	C Vickers	18	18	—
—	Central Del	10½	10½	—
—	Chemcell	13	12⅞	—
—	Chem 1.75 P	31½	31½	—
—	Col Cell	7	7	—
—	Cons MS	40⅞	40¼	—
175	Cons Paper	38	38	38
—	Cons Text	21½	21½	—
—	Consu Glass	12	11⅝	—
—	Coronation	175	175	—
—	Corpex	8⅛	8	—
—	Couvrette A	5⅜	5½	—
—	Cr Foncier	64	64	—
—	Cr Cork	18	18	—
—	Cr Zell A	25½	25	—
—	Crush Int	14¼	14¼	—
—	Cygnus B	8¼	8¼	—
—	Denison	46	46¾	—
300	DistSeag	33¼	33¼	33⅛
—	D Bridge	22¾	22½	—
—	D Coal P	400	400	—
—	D Corset	10	10	—
100	De Fasco	23¾	23¾	23¾
100	D Glass	14¾	14⅝	14⅝
—	Dosco	11⅛	11	—
—	D Stores	23	23	—
125	Domtar	18	18	18
100	D Text	35	35	35
—	Donohue	8	7⅝	—
—	Du Pont	40	39½	—
—	Du Pont P	81¾	81⅜	—
—	Dupuis A	7⅛	7⅛	—
—	Eddy Match	38½	38½	—
—	Enamel &	6	6	—
—	Falcon	97¼	95	—
—	Fam Play	25¼	25¼	—
—	Fleetwood	30	30	—
—	Fraser	30½	28	—
—	Freiman	460	460	—
—	Fr Fete	385	385	—
—	G Dynam	61	61	—
—	GMC	93	93	—
—	GB Cn In	14¼	14¼	—
—	GB Cn In p	40	40	—
—	GL Paper	26⅞	26⅞	—
—	Hdy Andy	6¾	6¾	—
—	Harding A	41½	40½	—
—	Hk Sidd	450	450	—
—	Hollinger	21½	21½	—
100	Home A	16½	16½	16½
—	Home B	15¾	15¾	—
—	Horne Pf	285	285	—
—	Hud Bay M	70¼	70	70¼
150	HBC	15⅞	15⅞	15⅞
—	Husky Oil	12¼	12¼	—
—	Imp Oil	53½	53½	—
—	Imp Tob	14¼	14	—
—	Ind Accep	21¼	21¼	—
—	Inglis	8	8	—
250	Int Nickel	97¼	97¼	97¼
—	Int Pap	30¼	30	—
200	Int Util	30½	30½	30½
—	Int Util Pr	33	32	—
—	Inter PL	78¼	78¼	—
—	Inv Gr A	14¼	14	—
—	Jamaica PS	13¼	13	—
—	Jamaica Pr	110	110	—
—	Labatt	18½	18½	—
—	Laur Fin	8¼	8¼	—
—	Laur F 6¼	19	19	—
—	Loblaw A	9⅞	9⅞	—
800	Loblaw B	10¼	10¼	10¼
125	Loeb M	13½	13⅜	13⅜
—	MacKinn	19	19	—
—	MacLaren A	23	23	—
—	MacLaren B	26	26	—
—	MB & PR	26¼	26¼	—
—	Marit Elec	24	24	—
—	Marit Tel	22	21¾	—
1850	Massey F	35	35	35
—	McAllister	7¼	7⅜	—
—	Miron 6%	10¼	9⅞	—
—	MitchR A	12	12	—
—	Molson A	31½	31½	—

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Molson B	32	32	—
—	Mtl Loco	16½	15⅝	—
—	Mtl Trust	18¼	17½	—
—	Moore Corp	82	81¼	—
—	MorseB A	18¼	18¼	—
—	Mussens	8½	8½	—
—	NFLD Light	10½	10½	—
250	Noranda	50¼	50⅛	50¼
—	North&CGas	28¼	28½	—
500	NS LP	12¾	12¾	12¾
—	Ogilvie	14½	14	—
—	Ogilvie p	32	32	—
—	Oshawa A	25	25	—
25	Pac Pete	12	12	12
—	Phillyips C	32	32	—
—	Placer	26	26	—
25	Pow Cp	11¾	11¾	11¾
—	Pw C 4¾	42¾	42¾	—
850	Price Br	14	14	14
—	QN Gas	13	12⅝	—
—	Que Phone	23¼	23¼	—
—	Reitman's	11	11	—
—	Reitman's A	9¼	9	—
—	Rio Alam	21⅞	21¾	—
—	Rolland A	12	11⅝	—
—	Rolnda F	12	11½	—
100	Rothmans	26½	26½	26½
—	St-L Cem A	30½	30½	—
—	St-L Corp A	93½	93	—
—	Salada F	9¾	9⅝	—
—	Scott LaS	15½	15½	—
100	Shell Can	21¾	21¼	21⅛
—	Shell I Pr	25½	25½	—
—	SherW	33	32	—
—	Shop Save	13¼	13¼	—
—	Sicard	6¼	6¼	—
—	Simpsons	28¼	28	—
—	Soc GF	7½	7¼	—
—	Sogemines	11⅜	11⅜	—
—	Southam	36	36	—
100	Steel Can	23	23	23
—	Steinbg A	23½	23½	—
—	Texaco C	30½	30½	—
200	Tr-C Corp	7½	7½	7½
50	T Fin A	10⅝	10⅝	10⅝
—	Tr-C PL	32⅜	32	—
—	Tr Mt PL	17⅛	17⅛	—
—	Triad Oil	230	230	—
300	Un Au A	16¼	16¼	16¼
—	Un Carbide	23¾	23¾	—
—	Union Oil	28½	28½	—
—	Unisu	12	11¾	—
—	Wajax	12½	12½	—
90	Walk GW	32	32	32
—	W Coast T	27	26¾	—
—	Weston A	19	19	—
—	Weston B	21¾	21½	—
—	Zeller's	25	24¾	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
2000	Ajax	16	16	16
—	Alscope	170	185	—
—	Alsof	9½	9½	—
—	Am B Bel	25	23	—
—	Amerarium	4½	4½	—
2000	Assasis	42	42	42
—	Anthonian	16	16	—
—	Arno	5	4	—
—	Atlanta	24½	24½	—
—	Augustus	45½	45	—
—	Band-Ore	17½	17	—
3000	Bateman	6½	6	6
—	Beauce Pl	5	4½	—
—	Beld-Cort	13	13	—
—	Beld-C w	325	320	—
—	Blac Hawk	110	110	—
—	Black River	20	19	—
—	Blue Bon	325	325	—
—	Bluewater	21	20	—
—	Bornite	8½	8½	—
—	B Carpets	35	35	—
—	Br-Presto	11	10½	—
—	Bruneau	21	21	—
—	Burnt Hill	35	33	—
—	Cadamet	320	315	—
—	Camflo	915	900	—
—	CI Inv Tr	30⅜	30⅜	—
—	C Interurb	380	380	—
—	C Magnasite	65	65	—
—	C Security	270	270	—
—	Carbec	21	20	—
300	Cessland	550	550	550
25	Chemalloy	91	91	91
—	Chib Copper	7	7	—
5500	Chipman	21	21	21
—	Coastal M	21	20	—
—	Com H M	52	52	—
—	Com O G	40	35	—
200	Commodore	135	135	135
—	Commodore	35	35	—
—	C Canorama	23	22	—
—	C Manitoba	42	32	—
—	C Mogador	23½	20	—
7500	C Monpas	5	5	5
—	C New P	75	75	—
—	C Persh	10	9½	—
—	CQ Smelt	60	60	—
500	C Virginia	43	43	43
—	Cr MG A	7	7	—
—	Crownbrid	31	31	—
—	Dauphin	16	15	—
—	Delta Elec	195	170	—
—	Delta Min	16	13	—
—	Denault A	7¼	7	—
4500	Devil's El	28	28	28
—	Dolsan	41	40	—
—	Dom Ex	16	16	—
—	Dom Lea	31	28	—
—	D Oilcloth	22	21	—
—	Drum Wel	8	8	—
—	Dumagami	51	46	—
—	Dumont	30	30	—
100	Dyna Pet	350	350	350
—	East Sull	845	845	—
1000	East Vent	28	28	28
—	Empire Mn	21	18	—
800	Equity Ex	66	66	66
—	Guardian	20	18	—
—	Fab Met	16	16	—
—	Fabl	6	6	—
—	Fano	6	6	—
—	First Mar M	410	410	—
—	Fiscal	9	9	—
—	Fiscal p	16	15	—
—	Flint Rock	18½	18	—
—	Fontana	4½	4½	—
200	FT Reliance	48	48	48
—	Fox Lake	20	19	—
—	Freedman	8¼	8	—
500	Frigistors	50	50	50
—	Fundy	5	4½	—
2500	Futurity	97	97	97
—	Furlong	465	460	—
—	Garney	78	78	—

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind. 65	S. Pub. 13	Bq. 7	Comb. 85	Pap. 8
Clôture — 16 mai	159.61	138.39	118.63	151.77	115.58
Clôture — 13 mai	159.66	138.26	119.30	151.85	115.97
Sem. dernière	161.13	140.47	119.86	153.36	118.01
Mois dernier	169.20	146.47	123.17	160.60	119.64
Haut — 1966	171.39	158.41	132.91	164.02	129.44
Bas — 1966	159.66	138.26	119.30	151.85	115.97
Haut — 1965	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas — 1965	151.81	143.06	118.03	147.25	112.39

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA

3	Perpetuels	1965	73 / 74
4	1er avril	1967	98½ / 99¼
5	1er juillet	1970	97¾ / 98½
5½	1er aout	1980	97½ / 98½
2¾	15 juin	1968	96 / 96½
3¼	1er juin	1976	82½ / 83½
4¼	1er sept.	1972	92¼ / 93
5½	1er oct.	1975	98½ / 99¼
4½	1er sept.	1983	87¾ / 88¼
5¼	1 mai	1990	94 / 95
5½	1 oct.	1969	100 / 100¾
CNR	5½ 15 dec	1971	100 / 100¾
CNR	3¾ 1 jan.	1985	100 / 101
CNR	4½ 1 avril	1967	99 / 99¾
CNR	4 1 fev.	1981	82½ / 83½
CNR	5 oct.	1987	90¾ / 91½

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

A M F C	5¼	1967	91¼ / 92¼
BC Elect	3¼	1967	98¼ / 98¾
BC Elect	5½	1989	93¼ / 94½
BC Elect	5¾	1977	97½ / 98½
Man Hyd	5¼	1988	91 / 92
N. B.	5½	1989	92¼ / 93¼
NFLD	5¼	1985	89 / 90
N. S.	5¼	1985	91¾ / 92¾
Ont.	3	1970	90 / 91
Ont.	5½	1985	95½ / 96½
Ont. Hyd.	2¾	1968	94 / 95
Ont. Hyd.	5¼	1965	92¼ / 93¼
Que.	5½	1990	91½ / 92½
Que.	3	1969	91½ / 92½
Que	5¼	1987	89¼ / 90¼
Que. Hyd.	3¼	1974	81¾ / 82¾
Que. Hyd	5½	1988	91¾ / 92¾
Que Hy.	5	1995	84½ / 85½
Saskat.	5½	1985	94½ / 95¼

MUNICIPALITES

Montreal	5¾ juin	1989	92½ / 93½
Tor Mt	5½ 15 juin	1985	94 / 95
Vanc	5¼ 15 juin	1977	92½ / 93½
Hamil	5¼ 15	1977	91¼ / 92¼

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi	4½	1966	99½ / 102
Brazil Tr	4½	1971	90 / 93
Can Petrofina	4	1972	88 / 90
Can Utilities	5¼	1977	135 / —
Inland Cont	4½	1976	90 / —
Int Nat Gas	5½	1977	90 / 93
Loblaw	4¾	1976	160 / —
Lob Lease	5½	1973	99½ / 100
Pace Pete	5	1977	96 / —
Simpson's	5	1976	207 / —
Simpson's	5½	1979	133 / —
TC Pipeline	4	1989	100 / 103
TC Pipeline	5	1988	130 / 135
Triad	4¾	1971	90 / 92
Uted Twn El	6¼	1981	117 / —
W Coast	5½ xd	1988	110 / 113

INDUSTRIES

Abitibi	6¾	1977	100 / 102
Algoma	5¼	1978	91 / 93
Aluminium	4½	1973	90½ / 91½
BP Tanker	6¼	1985	99½ / 100½
BA Oil	5½	1977	91 / 92
Can Cement	3¾	1975	84 / 86
Cdn Br Alum	5¼	1980	95 / 96
CIL	5½	1977	94¼ / 97¼
CPR	3	1983	87½ / 89
Cdn Elect	4	1968	91 / 93
C West NG	5¾	1982	94 / —
Can Gas	5¾	1984	94 / —
Can Gas	5	1978	89 / 91
Gf Lakes	5¾	1977	95 / 97
Lakeland NG	6	1982	92 / 95
Marit El	5¾	1983	94½ / —
NFLD & P	5½	1978	94 / —
N Ont N Gas	5¾	1982	92 / 94
Northw Ut	5¾	1968	95 / —
Que Nat Gas	5¾	1985	89 / 91
Que Nat	6	1988	92 / 94
Que Tel	5¾	1983	92½ / —
TC Pipe	5.85	1987	92 / 94
Union G	5½	1977	93½ / 95½

IMMEUBLES

Bront Coach	6	1978	94 / —
Eaton R	3½	1968	94 / 96
Eaton S	5	1978	89 / 91
Steinbg	6	1984	95½ / 97½
Lobiaw's	5½	1983	92 / —

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Canadian Arena Co.	$2.00	—	22- 6-66	1- 6-66
Codville Distributors "A"	$0.08	sa.	30- 5-66	20- 5-66
Great West Life Assurance	$0.22	tr.	1- 7-66	15- 6-66
National Containers Ltd.	$0.15	sa.	30- 6-66	15- 6-66
Riverside Yarns Ltd. "A"	$0.25	tr.	4- 7-66	15- 6-66
United Towns Electric (ord.)	$0.20	tr.	30- 6-66	1- 6-66

Les marchés débutent lentement et un peu faibles

La tendance des cours est étroitement mixte en début de séance à **Montréal** ce matin.

Parmi les valeurs industrielles, Dominion Glass fléchit de ⅜ à 14, BA Oil de ¼ à 31½ et Shell et Seagrams fléchissent de ⅛ à 21⅛ et 33⅛ respectivement. Walter-Gooderham gagne ⅛ à 32.

Aux services publics et aux banques, Bell gagne ¼ à 51⅜, Brinco ⅛ à 5⅝ et la banque de Commerce ⅛ à 62⅛. Domtar, aux papeteries, gagne ⅛ à 18.

Dans le secteur des métaux, aux cuprifères, Inco perd ½ à 97¼ et Noranda ⅛ à 50⅛. Aux aciers, Stelco et Alcan fléchissent de ⅛ à 23 et 38 respectivement.

Parmi les minières et pétrolières, Jubilee baisse de 25 cents à $1.70 et N. W. Amulet de 1½ à 8½ cents.

* * *

TORONTO — Les cours sont également mixtes et peu actifs à l'ouverture, à Toronto.

Spooner Mines & Oils, dont le commerce a été arrêté de bonne heure hier après-midi, en attendant des informations sur des opérations exigées par les autorités de la Bourse, est retardé à l'ouverture afin de mettre de l'ordre dans les commandes de vente et d'achat en carnet.

Le président de la compagnie, V. Noble Harbinson, a déclaré

aujourd'hui qu'il ne sait pas pour quelle raison on a exigé ce délai temporaire dans le commerce des actions de Spooner.

* * *

NEW YORK — Tendance mixte à légèrement en baisse en début de séance à Wall Street.

Certains titres dans maints secteurs du marché demeurent inchangés ou sont même légèrement en hausse.

Les titres des trois grands de l'industrie-automobile sont inchangés.

Les électroniques sont mixtes et les avionneries ont endance à fléchir. Les aciers demeurent un peu faibles et les chimiques sont mixtes.

Dès l'ouverture, Boeing baisse de 4¼ à 127¼ sur un volume de 8,000 actions. Cette réaction en baisse est provoquée, dit-on, par l'explosion d'un de ses moteurs 720-B sur un avion de Continental Airlines qui s'apprêtait à décoller de Kansas City ce matin.

* * *

LONDRES (Reuter) — L'activité a été restreinte aujourd'hui à la Bourse de Londres, par suite de la grève des gens de mer et la faiblesse de la livre sterling qui s'ensuit. Aucune des entreprises industrielles d'exportation n'a été particulièrement touchée toutefois.

Les titres transigés en dollars ont perdu du terrain à cause de la baisse survenue à Wall Street; mais la prime du dollar a contribué à soutenir les prix. General Motors a été terne.

cote des grains

COTES DES GRAINS

16 MAI 1966

WINNIPEG

Marché à Terme

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
LIN :				
Mai	2 93½	2 93½	2 92¼	2 92¾
Juil.	2 97	2 97	2 96	2 96¾
Oct.	3 02¾	3 02¾	3 01⅜	3 02⅜
Déc.	3 01⅜	3 01⅜	3 00⅛	3 00½
GRAINE DE COLZA :				
Mai	2 66⅛	2 66⅛	2 64⅜	2 65½
Juil.	2 67⅞	2 68⅛	2 66⅞	2 67½
Nov.	2 62¼	2 62¼	2 61½	2 62½
AVOINE :				
Mai	90	90	89¾	89⅞
Juil.	90⅝	90⅛	90¼	90⅛
Oct.	89½	89½	89¼	89⅜
Déc.	—	—	—	87⅜
ORGE :				
Mai	1 29¾	1 29¾	1 28¾	1 29¾
Juil.	1 30⅛	1 30⅛	1 29½	1 30⅛
Oct	1 28	1 28	1 27⅜	1 28⅛
Déc.	—	—	—	1 26½
SEIGLE :				
Mai	1 24⅜	1 24⅜	1 24⅜	1 23⅞
Juil.	1 26⅞	1 27⅛	1 26¾	1 27⅛
Oct.	1 31¼	1 31½	1 31⅛	1 31⅜
Déc.	1 32½	1 32½	1 32¼	1 32½

Marché au comptant

AVOINE — 2 cw 89¾ ; ex 3 cw. 3 cw et ex 1 fourragère ; 1 fourragère 86 ; 2 fourragère 83 ; 3 fourragère 80 ; fourragère mélangée 57.

ORGE — 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.28¼ ; 2 cw 2-rang 1.26⅛ ; 3 cw 6-rang 1.27¾ ; 3 cw 2-rang et 1 fourragère 1.24¼ ; 2 fourragère 1.23 ; 3 fourragère 1.20.

SEIGLE — 1 et 2 cw 1.24¼ ; 3 cw 1.19¼ ; 4 cw 1.00¼ ; ergoté 1.04¼ ; sur voie, 1.24¼.

LIN — 1 cw 2.92¾ ; 2 cw 2.87¾ ; 3 cw 2.62¾ ; sur voie, 2.92¾.

GRAINE DE COLZA — No 1, Cdn 2.64¾ ; No 2 Cdn, 2.49¾.

Marché du lin : Prix comptant : 2.80½.

CHICAGO

BLE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	1 61¾	1.62	1 61	1 61¾
Juil.	1 61	1 61¼	1 60⅛	1 60¾
Sept.	1 63⅛	1 63⅛	1 62⅛	1 62¾
Déc.	1 68½	1 68⅞	1 67⅛	1 68⅛
Mars	1.71½	1.71½	1.70⅝	1.70½
MAIS :				
Mai	1 27¼	1 27¾	1 27⅛	1 27¼
Juil.	1 27¼	1 27½	1 27⅛	1 27⅛
Sept.	1 24½	1 24⅝	1 24¼	1 24⅜
Déc.	1 21¼	1 21¾	1 21¼	1 21½
Mars	1 25½	1 25⅝	1 25¼	1 25
AVOINE :				
Mai	69¾	70⅛	69¾	70½
Juil.	68⅝	68⅞	68¾	68⅝
Sept.	69¾	69¾	69⅛	69⅛
Déc.	71⅛	71⅛	71⅛	71¼
Mars	—	—	—	—
SEIGLE :				
Mai	1 22¼	1 22¼	1 20¾	1 21
Juil.	1 23¾	1 23¾	1 22⅜	1 22⅝
Sept.	1 26¾	1 26¾	1 25⅛	1 25⅜
Déc.	1 30¼	1 30½	1 29⅛	1 29½
Mars	—	—	—	1 32½
FEVES SOYA :				
Mai	3 03	3 05¾	3 02⅛	3 03
Juil.	3 07½	3 08⅛	3 05¼	3 05⅛
Août	3 04⅜	3 04⅜	3 01⅜	3 01⅜
Sept.	2 86¾	2 88⅛	2 84½	2 84⅝
Nov.	2 79⅛	2 79⅜	2 77¼	2 77¼
Jan.	2 83¼	2 83¼	2 81¼	2 81¼
Mars	2 86½	2 86½	2 84½	2 84⅝

amérigaine

par la PRESSE ASSOCIEE

Asamera	2000	3 5-16	3 5-16	3 5-16
Bell Ph	100	49½	49½	49½ — ¾
Brazil	3000	9⅛	9⅛	9⅛
BA Oil	100	29⅛	29⅛	29⅛ — ⅛
Bk Ramo	500	7⅞	7⅞	7⅞ + ⅛
Campb Ch	3300	7¼	7 3-16	7¼ +1-16
CS Pete	1500	2⅜	2⅜	2⅜
C Faraday	2200	3⅛	3	3⅛
C Javelin	1500	8¾	8½	8¾ + ⅛
C Marc	200	6¼	6¼	6¼ — ⅛
Create	800	36	35⅝	35⅝ — ⅜
Dev-Pol	100	17⅞	17⅞	17⅞
Glen Yel	1900	11	10⅞	10⅞ — ⅛
Goldfield	2100	2	2	2 — ⅛
Hunt Ch A	200	25¼	25¼	25¼ — ¼
Imp Oil	100	49⅛	49⅛	49⅛ — ¼
Jupiter	1200	3⅞	3⅞	3⅞ — ⅛
L Shore	100	3⅛	3⅛	3⅛
Merrill	2000	1 3-16	1 3-16	1 3-16 +1-16
Molyb C	2500	1 5-16	1¼	1¼
N C Oils	100	3⅜	3⅜	3⅜
Pac Pete W	200	5¼	5¼	5¼
Peel Elder	500	15	14⅞	15
Peru O M	700	1⅞	1¾	1⅞ + ⅛
Preston	100	11¼	11¼	11¼ — ⅛
Rio Algom	700	20	20	20 — ⅛
Scurry R	1100	25½	25½	25½ — ¼
Seven Arts	700	22½	22½	22½
Technclr	2100	14	13⅞	13⅞ — ⅛
Trs Lux	100	10⅝	10⅜	10⅜ — ⅛
Utah IdS	100	12½	12½	12½ — ¼
Wr Hor	700	1⅜	1⅜	1⅜ —1-16

denrées AGRICOLES

MONTREAL, (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Oeufs : prix moyens, en carton d'une douzaine vendus par les fros-sistes aux détaillants : extra-gros 54.2, A-gros 52.0, A-moyens 50.4 petits 47.8.

Beurre : arrivages courants, no 1 92 pts, 58 cents; 93 pts, 59 cents.

Fromage : livré à Montréal, cour, arrivages courants, québecois blanc en gros 42 : coloré 42¼.

Pommes de terre : prix de gros, Ile du P.-E. 4.00 à 4.10 les 75 lbs ; 2.75 à 2.85 les 50 lbs ; .63 à .65 les 10 lbs, N.-B. 2.50 à 2.60 les 50 livres ; .57 à .60 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation no 1 en sacs : 17½ à 19 ; procédé par rouleau, no 1 en sacs : 15 à 16½ ; autre catégorie pour nourrissage 14 à .14½, poudre de lait de beurre : .13 à .13¼.

Poudre de lait, 5¼ à 5½ cents.

Devises étrangères

Source : Banq. Can. Nationale

Afrique du Sud	Rand	1.51
Allemagne	Mark	.2682
Argentine	Peso	.0058
Australie	Dollar	1.205
Autriche	Schilling	.0418
Belgique	Franc	.0216
Brésil	Escudo	.00050
Chili	Escudo	.2434
Danemark	Couronne	.1537
Espagne	Peseta	.0180
France	Franc	.2198
Hollande	Florin	.2968
Italie	Lire	.001725
Japon	Yen	.002917
Mexique	Peso	.0862
Norvège	Couronne	.1506
Nouvelle-Zélande	Livre	2.9976
Pérou	Sol	.0404
Suède	Couronne	.2094
Suisse	Franc	.2493
Tchécoslovaquie	Couronne	.1500
Venezuela	Bolivar	.2401

fruits LEGUMES

Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division du ministère de l'Agriculture.

Pommes : McIntosh Cortland de fantaisie $1.25 à $1.50, C .75 à $1, Russet et délicieuses de fantaisie $4 à $5 la boîte de verger. McIntosh, atmosphère contrôlée, 8 cellos de 5 livres, $3.25, en cellules de fantaisie $3.75 la boîte, et $2.75 la boîte à verger de 40 livres.

Betteraves : $1 à $1.25 les 50 livres.

Carottes : no 1 $3.75 à $4.50 les 50 livres.

Laitue : en feuilles de Boston $3.25 à $3.50 les deux douzaines.

Navets : no 1 en sacs de 50 livres $5.50 à $6, gros $2, en minot $6.25 à $6.50.

Oignons : jaunes no 1 $3.25 à $4.50

Prix à la consommation

Au cours du mois d'avril, les prix à la consommation ont été plus élevés comparativement au mois de mars, dans dix des douze villes qui servent à déterminer l'indice du Bureau fédéral de la statistique. Les indices, établis sur la base des ... de l'année 1949, n'ont baissé qu'à Vancouver et Winnipeg. A Montréal, il est passé de 141.1 à 141.6, et à Toronto, de 144.5 à 145.8. La plus forte hausse a été enregistrée à Ottawa où il est passé de 142.0 à 143.4.

Six sociétés acceptent des stagiaires du Jeune Commerce à leur bureau de direction

(R.M.) — A la suite de démarches faites par la Chambre de Commerce des Jeunes, six sociétés viennent d'accepter à leur bureau de direction un groupe de stagiaires pour une période d'une année. Ces jeunes y siégeront à titre d'observateur. Les compagnies qui consentent à participer à ce projet unique au pays sont la Compagnie de Téléphone Bell, Dupuis et Frère, les Distilleries Melchers, la maison de courtage J.L. Lévesque & L.G. Beaubien, l'Anglo-French Drug, et le Syndicat d'Epargne des Epiciers du Québec.

Le but de ce projet est de fournir à un groupe de membres de la Chambre de Commerce des Jeunes l'occasion de s'initier à la vie des affaires, en participant aux réunions du comité de planification et du bureau de direction de ces entreprises. Chacune des sociétés s'engage à accepter trois stagiaires.

Appui au projet

Depuis le début, ce projet a reçu l'appui d'hommes d'affaires et de financiers, parmi lesquels nous comptons MM. Jean-Louis Lévesque, Sarto Marchand, Marc Carrière, et Roger Charbonneau. Au cours d'une réception donnée hier aux bureaux des Distilleries Melchers, le président de cette société, M. Sarto Marchand, a présenté officiellement le projet et fait connaître les noms des dix-huit stagiaires choisis parmi trente-deux candidats.

Invité à prendre la parole, M. Jean-Louis Lévesque, président de la maison de courtage J.L. Lévesque et L.G. Beaubien, a souligné qu'une telle initiative peut aider à former chez nous un plus grand nombre d'administrateurs. Il a rappelé qu'il poursuivait un but identique en travaillant il y a quelques années à la création de la société FIC (finance-industrie-commerce), société de gestion qui groupait dix jeunes d'une vingtaine d'années. Pour y être admis, il fallait avoir plus de 21 ans et faire une mise de fonds. M. Lévesque a admis que le montant alors fixé était beaucoup trop élevé.

Les représentants des sociétés qui participent au projet de la Chambre des Jeunes ont tous souligné la nécessité d'accorder confiance aux jeunes. Ils estiment qu'en raison de leur dynanisme, les jeunes apportent beaucoup à l'entreprise. Ils ont également mentionné que la moyenne d'âge dans leur entreprise se situe à environ trente ans et souvent au-dessous. Selon eux, un bon patron doit avoir dans sa société quelqu'un qui puisse le remplacer rapidement. Ils ont enfin mis l'accent sur la nécessité du travail d'équipe et de la collaboration.

Cours de finance

Ces stages dans l'entreprise font suite à une série de cours que la Chambre de Commerce des Jeunes offrait l'an dernier à ses membres. Ces cours portaient sur la finance et le placement, et furent donnés par un expert en placement, M. André Désaulniers de la maison de courtage Geoffrion, Robert et Gélinas. On comptait en moyenne soixante participants à chacun des six cours.

En raison du succès que ces cours ont connu l'an dernier, ils seront de nouveau donnés cette année, à l'automne. On prévoit également des cours avancés sur le placement et la finance; les participants y étudieront les opérations des sociétés qui ont accepté de collaborer au projet. L'année prochaine, la Chambre des Jeunes compte trouver un nombre encore plus grand de sociétés qui pourront accepter des stagiaires.

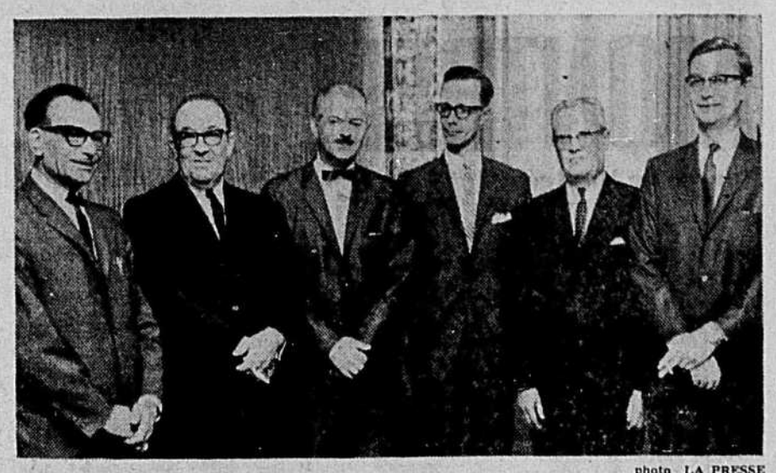

photo LA PRESSE

Stages dans les entreprises

Les représentants de six sociétés qui ont accepté un groupe de stagiaires à leur bureau de direction ont assisté hier à une réception offerte par les Distilleries Melchers, à l'occasion de l'annonce officielle de ce projet. Apparaissent sur la photo, MM. Florian Tessier de Dupuis & Frères, Jean-Louis Lévesque de la maison de courtage Lévesque et Beaubien, Guy Marinier des Distilleries Melchers, Léo Charron de la Compagnie Bell, Wilfrid Paquin du Syndicat d'Epargne des Epiciers du Québec, et Roger Demers de l'Anglo-French Drug.

Un truc publicitaire du Québec a un effet sensationnel à Milan

MILAN. (PC) — Le gouvernement du Québec a récemment publié une annonce dans deux des journaux les plus influents d'Italie, le "Corriere della Sera", de Milan, et le "Ore", un quotidien se spécialisant dans le domaine financier.

L'annonce était ainsi rédigée: "735,000 volts — la tension la plus élevée au monde; 4 lires le kilowatt-heure — Le plus bas prix au monde".

Puisqu'en Italie, la tension la plus élevée se limite à 380,000 volts et que le prix est de 22 lires le kilowatt-heure, soit six fois le prix du Québec, il va sans dire que le truc publicitaire a produit un effet sensationnel parmi les hommes d'affaires de Milan, centre nerveux du nord industriel du pays.

"Vous pouvez être assurés que tous les hommes d'affaires de Milan ont pris connaissance de l'annonce du Québec", a avoué le directeur d'une importante entreprise immobilière italienne. Alors que l'Italie ne s'est pas encore complètement remise de la récession qui a suivi la seconde Grande Guerre et avec la tendance du monde des affaires italien de ne pas faire confiance au gouvernement centre-gauche de M. Aldo Moro, de nombreux hommes d'affaires italiens et de professionnels regardent à l'étranger pour trouver des endroits où investir des capitaux ou refaire leur vie.

Le Canada est l'un des pays qui vient au premier rang. Aussi, le gouvernement de la province de Québec, qui vient d'ouvrir un bureau à Milan, ne néglige rien pour convaincre les Italiens de se joindre à leurs "cousins latins" dans le développement économique de la province.

Le délégué du Québec

M. Ettore Lanfranco, représentant du Québec à Milan, déclare que le succès de sa mission, qui consiste à convaincre les Italiens à investir ou à émigrer au Québec, dépend dans une grande mesure de la façon psychologique d'aborder la question.

"L'homme d'affaires italien est intéressé à voir quelque chose de différent et il réclame des faits crus", a-t-il confié alors qu'il expliquait ses techniques de promotion au cours d'une interview interrompue à maintes reprises par des appels téléphoniques de la part d'hommes d'affaires désireux d'obtenir plus de précisions sur cette annonce parue dans les journaux milanais.

M. Lanfranco étant originaire de la ville industrielle de Turin, où il a d'ailleurs fait ses études de génie avant d'émigrer au Canada en 1946, il va sans dire qu'il est dans son élément à Milan. Qui plus est, à titre d'ancien directeur du département d'expansion industrielle de l'Hydro-Québec, il est familier avec les possibilités économiques du Québec.

M. Lanfranco est passé au ministère provincial de l'Industrie et du Commerce après que le gouvernement eut exproprié les compagnies d'électricité, en 1963. Il a abouti à Milan l'automne dernier avec le titre de conseiller économique. La Maison du Québec à Milan a été inaugurée par le premier ministre, M. Jean Lesage, le 27 octobre.

Jusqu'à maintenant, M. Lanfranco a mené sa barque seul mais il est question qu'un adjoint soit bientôt désigné. A l'heure actuelle, le personnel se limite à une réceptionniste et à une secrétaire, deux charmantes Milanaises âgées toutes deux de 22 ans qui sont multilingues, et un chauffeur qui est aussi homme-à-tout-faire.

"Il y a un adage qui dit que plus le personnel est restreint, plus il y a du travail d'accompli", rappelle le délégué du Québec. M. Lanfranco applique cette maxime dans sa routine quotidienne. Levé à 6 heures, il s'occupe de son courrier jusqu'à 7 heures. Après le petit déjeuner, il met 15 minutes pour se rendre à pied à son bureau situé à proximité de La Scalla de Milan où il arrive à 8 h. 30. dès 9 h. 30 sa table de travail est nettoyée, ce qui lui laisse le reste de la journée pour promouvoir les intérêts de sa province et pour s'occuper personnellement des enquêtes menées en Italie et au Québec avant qu'une société décide de s'établir dans la Belle Province.

Canadien d'abord

Des relations amicales se sont établies entre le consulat canadien ouvert à Milan il y a deux ans, le représentant du gouvernement d'Ontario et M. Lanfranco qui représente le gouvernement de la province de Québec.

"Même lorsqu'une société italienne est perdue pour le Québec, cela ne signifie pas qu'elle soit perdue pour le Canada", de souligner M. Lanfranco qui conclut: "Après tout, nous sommes Canadiens d'abord".

13 pays et 500 compagnies participent à l'Exposition canadienne de machinerie

On compte qu'au moins treize pays et quelque 500 compagnies seront représentés à l'Exposition canadienne de machinerie et d'entretien d'usine qui se tient au Palais du Commerce du 17 au 20 mai.

L'ouverture officielle, qui a lieu aujourd'hui est présidée par M. Jean Marchand, ministre fédéral de la Main-d'oeuvre de la Citoyenneté et de l'Immigration.

L'équipement en montre dans les divers kiosques est évalué à environ $10 millions. C'est la deuxième année que cette exposition hautement technique se tient à Montréal. Elle est commanditée par les Clubs d'administration industrielle du Canada et dirigée par les Expositions industrielles et commerciales du Canada.

Les principaux pays représentés sont, outre le Canada, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne, l'Italie, la Tchécoslovaquie, la Pologne, la Suisse, le Japon, la Suède, l'Autriche et l'Espagne. Les compagnies de ces pays se partagent les 250 stands.

L'an dernier, l'expo avait attiré quelque 14,000 visiteurs, dont des acheteurs, techniciens spécialisés en machinerie industrielle et en entretien, chefs d'atelier, ingénieurs, surveillants à l'entretien, etc.

Le but de l'expo est de présenter les plus récentes machines de la grande et la petite industries. La gamme des produits en montre va de l'outillage très simple aux commandes électroniques.

Parmi les produits en montre, on compte de l'équipement de manutention, des élingues et fardiers; de l'outillage de production, des freins hydrauliques, des appareils à r...oyer, des balais industriels, ...s outils et moteurs, de nouveaux modes de compilation des coûts et de programmation d'entretien d'usine, etc.

NORANDA MANUFACTURING LTD.

M. L.-G. LUMBERS

M. WILLIAM STEVENSON

Les filiales manufacturières de Noranda Mines seront réunies en une nouvelle compagnie, la Noranda Manufacturing Ltd. M. L.-G. Lumbers a été élu président et M. William Stevenson, vice-président. M. Lumbers, directeur de Noranda Mines, est aussi chairman et président de Canada Wire and Cable Company et chairman de Noranda Copper Mills. M. Stevenson est vice-président de ces deux compagnies qui deviennent filiales importantes de Noranda Manufacturing Ltd. Les autres compagnies dont la Noranda Manufacturing aura la responsabilité, comprennent Quebec Iron Foundries et ses filiales, le groupe manufacturier Coulter et les compagnies de fonte de matrices Wolverine, dont Noranda a consenti récemment à acquérir 80% des parts.

Resserrement du crédit bancaire en Grande-Bretagne

LONDRES. (AFP) — Les banques britanniques vont se montrer plus sévères envers leurs clients. Bien que le gouvernement leur ait demandé au début de l'an dernier de freiner leurs avances et de favoriser les exportateurs et les entreprises de production aux dépens des consommateurs, elles n'avaient pas eu jusqu'à présent à appliquer de restrictions rigoureuses.

Mais le montant de leurs avances atteint désormais le plafond fixé par la Banque d'Angleterre (105 pour cent du montant enregistré au 1er avril 1965) et afin d'éviter les dépassements, les banques viennent d'envoyer à leurs agences de nouvelles instructions leur demandant de resserrer davantage le crédit, surtout à la consommation. La politique d'encadrement du crédit risque ainsi d'avoir à l'avenir un effet plus prononcé sur l'activité économique.

Les ventes d'automobiles

Les ventes de véhicules automobiles neufs ont augmenté de 12.5 p. 100 en février pour s'établir à 61,452 (51,630 un an plus tôt), y compris 50,959 (47,203) voitures particulières et 10,493 (7,427) véhicules commerciaux. La valeur de détail de ces ventes a monté de 15.3 p. 100 au regard d'un an auparavant ($205,988,000 contre $178,737,000). Les ventes de voitures particulières ont été évaluées à $164,641,000 ($151,116,000) et celles de véhicules commerciaux, à $41,347,000 ($27,621,000).

CARRIÈRES et PROFESSIONS

COMPTABLE DEMANDÉ

Devra être capable de préparer des budgets, d'agir comme analyste de systèmes et procédures, d'établir un système de prix de revient et d'assumer l'administration d'une usine. Salaire pour débuter $125.00 par semaine.

Ecrire en envoyant son curriculum vitae à

CASE 8654 LA PRESSE, MONTREAL

Superviseur des Publications Radio-Canada

Dirige la production des publications et surveille le travail exécuté par les rédacteurs de communiqué et d'articles de journaux.
Baccalauréat ès arts.

Maîtrise de la langue française et très bonne connaissance des procédés d'impression.
Plusieurs années d'expérience dans le domaine de l'édition ou du journalisme.

Expérience dans l'administration ainsi que dans la direction de personnel.

Echelle de traitement, $8,250. — $10,920.

Age: 28-40 ans

Faire parvenir curriculum vitae au:

Bureau d'emploi
Case postale 6000
Montréal 3

TRADUCTEURS
(de l'anglais au français)

Pour le service des relations publiques d'une grande compagnie, à Montréal

Qualités requises:

Diplôme universitaire (au moins B.A.) OU bonne instruction combinée avec deux ans d'expérience en traduction ou dans un domaine connexe.

Avantages sociaux habituels. Salaire selon l'expérience et la compétence.

Faire parvenir "curriculum vitae" à:

Case 8002, LA PRESSE
Montréal, Québec

GERANT
SERVICE DU RECRUTEMENT

Le Poste . . .
Une importante compagnie manufacturière de la Province a créé ce poste pour son bureau de l'embauchage. Relevant du Chef du Personnel, le titulaire sera responsable des entrevues, de la sélection et de l'embauchage du personnel de la compagnie. Il conseillera le Chef du Personnel dans l'élaboration des politiques d'embauchage et devra planifier cette fonction pour la compagnie. Il sera aussi responsable de l'administration des tests d'aptitudes, de la préparation et du maintien des dossiers des employés. Salaire attrayant.

L'Homme . . .
Bilingue, il est âgé de 30 à 45 ans et possède une bonne éducation. Il a plusieurs années d'expérience dans la gérance de la fonction du recrutement du personnel d'une compagnie. Il aime les contacts humains et sait évaluer les qualifications d'un personnel varié et nombreux. Il verra dans ce poste l'occasion de s'intégrer à une compagnie en plein essor qui reconnaîtra ses talents et lui donnera toute la latitude qui lui permettra de s'organiser tout en travaillant sous un minimum de surveillance.

Vous référant au dossier AB-11-289, veuillez adresser votre demande qui sera traitée confidentiellement à:

P. S. ROSS ET ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
PLACE VILLE MARIE, MONTRÉAL

ADMINISTRATEUR PUBLICITAIRE

LE POSTE
L'administrateur publicitaire aura la responsabilité de la direction des programmes de publicité coordonnée pour le compte d'une importante entreprise ayant son siège social à Montréal. Il lui faudra interpréter les objectifs de communication coordonnée de façon à donner à son client une réclame publicitaire hautement créatrice.

LE CANDIDAT
Administrateur publicitaire canadien-français ayant le sens de la promotion publicitaire, possédant au moins huit années d'expérience en publicité ou dans domaine connexe.
Il doit être capable d'innover en trouvailles publicitaires et en mesure de les mettre à profit sur le marché.
L'habileté à communiquer en anglais, comme langue seconde, est une nécessité.

Ecrivez ou téléphonez à:

Bureau Canadien de Personnel Publicitaire
2100 rue Drummond, 860, 849-5368

JUSQU'À 6 1/8 % D'INTÉRÊT avec les CERTIFICATS de PLACEMENTS GARANTIS de la SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE
41 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal 1
Tél.: 845-3291
S N F

LES COTES DE LA BOURSE
du lundi au vendredi à midi 45 et à 6 h. 12 p.m.
Les principales fluctuations des bourses de Montréal, de Toronto, de New York et de la bourse Canadienne
à
CKAC/73 AU CADRAN
Soyez les premiers renseignés!

TOUS LES JOURS, UNE FOULE DE GENS...

...se rendent compte qu'il est plus avantageux de louer un chauffe-eau alimenté à l'huile pour obtenir toute l'eau chaude dont ils ont besoin!...

Découvrez par vous-même les avantages que vous offre un chauffe-eau alimenté à l'huile. Vous obtiendrez plus d'eau chaude, plus vite qu'auparavant, à meilleur compte. Ajoutez à cela l'assurance d'un débit maximum garanti et d'un service d'entretien immédiat, au besoin. Rien d'étonnant que, pour un nombre toujours grandissant de personnes satisfaites, notre plan de location de chauffe-eau constitue la seule et la plus économique solution au problème de l'eau chaude en quantité illimitée. Une famille de quatre personnes utilise jusqu'à 3,000 gallons d'eau par mois.

COMPAREZ VOUS-MÊME LE COÛT:
NOMBRE DE GALLONS D'EAU CHAUDE UTILISÉS CHAQUE MOIS

	1000	2000	3000	4000
Ce qu'il vous en coûterait pour l'électricité.....	$2.62	$5.23	$7.85	$10.46
Ce qu'il vous en coûterait pour le gaz.....	$2.55	$5.10	$7.65	$10.20
Ce qu'il vous en coûte pour L'HUILE.....	$1.30	$2.60	$3.90	$5.20

TOLHURST
SEULEMENT $2.50 PAR MOIS
(PLUS LA TAXE DE VENTE PROVINCIALE)

INSTALLATION REGULIERE ET SERVICE GRATUITS!
Installation, entretien, service et pièces de remplacement... tout vous est fourni gratuitement.

COÛT MOINS ÉLEVÉ!
D'après les calculs ci-dessus, il est prouvé que l'huile alimentant notre chauffe-eau vous coûte moins cher que le gaz ou l'électricité — même en incluant le coût minime de la location mensuelle.

UNE PLUS GRANDE PROVISION D'EAU CHAUDE EN MOINS DE TEMPS!
Un chauffe-eau alimenté à l'huile peut vous procurer 110 gallons d'eau très chaude en 60 minutes seulement. Si vous faites la comparaison, cela veut dire quatre fois plus vite que le gaz, huit fois plus vite que l'électricité. Vous ne manquez pas d'eau chaude quand vous en avez le plus besoin.

RENDEMENT MAXIMUM GARANTI SANS CONDITIONS!
S'il vous arrivait de n'être pas pleinement satisfait du rendement, de l'économie ou du service d'entretien du chauffe-eau que vous avez loué, nous l'enlèverons sans qu'il vous en coûte un cent.

COÛT DE LOCATION DES PLUS BAS!
Vous économisez ainsi à tous points de vue . . . et vous êtes libéré de tout souci.

Le service de chauffage domestique le plus complet à Montréal
TOLHURST OIL LIMITED
845, AVENUE QUERBES, MONTREAL 8 — TELEPHONE 277-7271

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ Montréal, mardi 17 mai 1966 / Rogations / 82e année, No 114 / 4 cahiers / 56 pages / La météo : ciel variable demain / Minimum 45 / Maximum 70

Les emprunts municipaux et scolaires ont diminué de $150 millions • En page 54

Le vol de Gemini-9 est retardé; la fusée Agena a raté l'orbite

La fusée Agena
Un bon départ, mais on ignore ce qu'elle est devenue

L'expérience ne sera reprise que dans trois semaines

CAP KENNEDY. (AFP-UPI-PA) — C'est exactement 130 secondes après le lancement de la fusée "Agena" qui devait servir de cible aux cosmonautes de "Gemini-9" que le contact radio a été perdu avec elle.

M. George Mueller, directeur des vols à équipages de l'Agence américaine de l'aéronautique et de l'espace (NASA), a donné cette précision au cours d'une conférence de presse qui a suivi l'annulation du lancement des pilotes Thomas Stafford et Eugene Cernan.

Une demi-seconde après la perte des signaux radio, devait se produire la séparation de l'"Agena", le premier étage "Atlas" retombant alors à la mer. Une anomalie s'est alors produite, a dit M. Mueller, mais nous ne savons pas laquelle.

Il n'a pas voulu confirmer la possibilité d'une explosion au moment de la séparation, ni que la fusée se soit mise à culbuter peu après son démarrage.

Il a cependant affirmé que la reprise du vol ne pourrait avoir lieu avant trois semaines.

Il est possible que des précisions soient bientôt fournies après étude des films pris par les caméras géantes qui suivent tous les lancements depuis les postes de repérage.

Tout semble indiquer qu'à la reprise de l'essai, la fusée 'Agena" sera remplacée par le véhicule baptisé 'A.T.D.A. (Alternate Target Docking Adaptor) mis au point en octobre dernier au lendemain de l'échec de "Gemini-6". Cet engin comporte les parties avant et arrière (adapteur) de la fusée "Agena", ainsi que l'appareillage de direction de la cabine "Gemini". Il reste également possible que la NASA décide d'utiliser la fusée "Agena" qui gravite actuellement dans le cosmos depuis le vol de "Gemini-8" en mars de cette année.

Cependant, la NASA croit essentielle la mise au point parfaite de l'"Agena". Certaines conséquences de l'échec de cette fusée risquent d'être importantes, car, a dit M. Mueller, "nous n'allons pas être en mesure de réaliser toutes les choses que nous avions projetées de faire sans cette fusée".

L'"Agena" utilisée ce matin n'a pas atteint l'orbite prévue et on croit généralement qu'elle retombée dans l'Atlantique, au sud-est de Cap Kennedy.

Désappointement

"Oh zut", s'est écrié Thomas Stafford en apprenant l'ajournement du lancement de "Gemini-9" dont il devait être le chef-pilote. Mais philosophe, Stafford a conclu : "Après tout, j'ai déjà été installé ici (au faite d'une fusée "Titan-2") plusieurs fois.

En effet, Stafford, en plus des centaines d'heures d'exercice effectuées en prévision du vol de "Gemini-9", était de l'équipe de "Gémini-6" dont le vol, en octobre dernier, a dû être également décommandé à la suite d'une avarie à la fusée "Agena" qui devait être prise en chasse.

Voir GEMINI-9 en p. 2

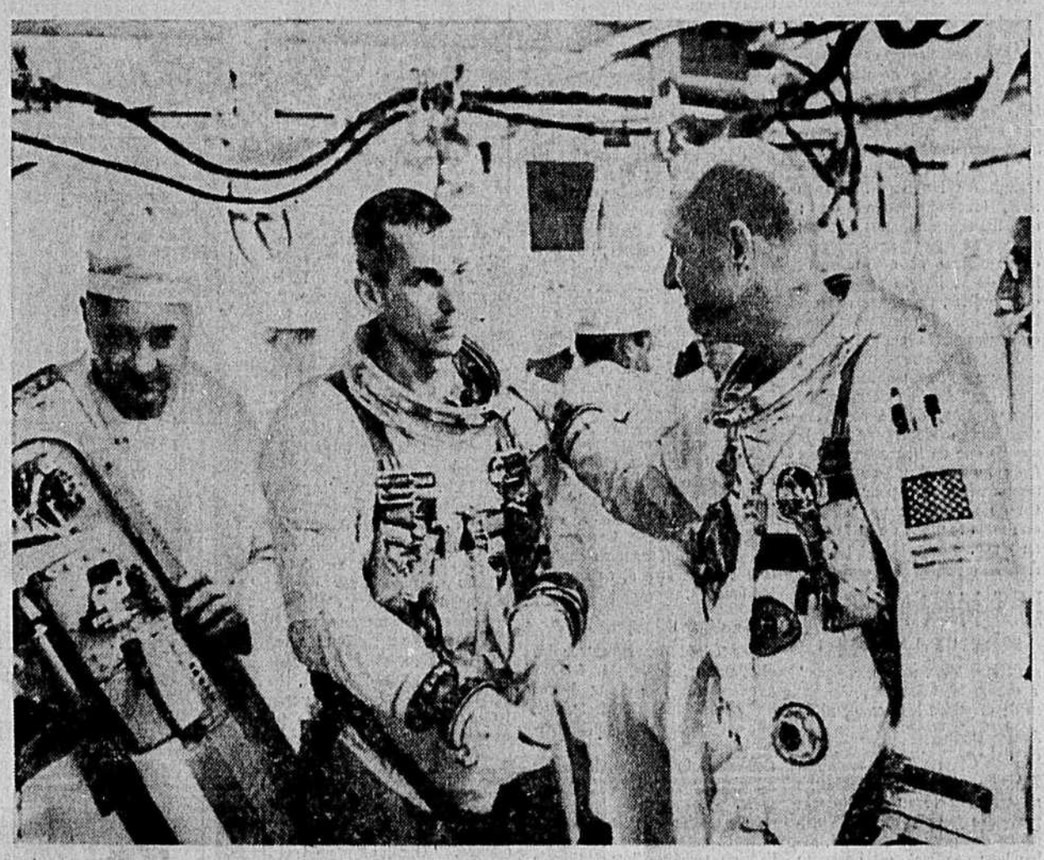

Téléphoto P.A

Des astronautes désappointés

Les deux astronautes de Gemini-9, Eugene Cernan (à gauche) et Thomas Stafford, sont naturellement fort débinés d'apprendre que leur capsule ne sera pas mise en orbite du fait de l'échec du lancement de la fusée-cible Agena. Le voyage spatial qu'ils étaient tout à fait prêts à entreprendre est remis à au moins trois semaines. "Zut !" s'est écrié Stafford.

Le climat électoral

Dans le but d'aviver l'intérêt de ses lecteurs pour le scrutin du 5 juin, LA PRESSE a confié à deux de ses journalistes, MM. Claude Gendron et Réginald Martel, la mission de prendre le "pouls électoral" des divers comtés de la province. Hier, M. Gendron a visité les circonscriptions de Terrebonne et de Labelle, pendant que M. Martel faisait la tournée du comté de Maskinongé.

(En page 43)

La campagne ÉLECTORALE

Des disciples d'Arcand ?

Le premier ministre Lesage n'a pas tenu d'assemblée publique, hier, mais, en plus de serrer de nombreuses mains ici et là, il s'est arrêté à une école secondaire de Saint-Eustache où il a accepté de répondre aux questions des étudiants.

Plusieurs de ces questions ayant une nette inspiration séparatiste, M. Lesage y a répondu, parfois, sur un ton tranchant. Notamment, à une étudiante qui lui demandait ce qu'il pensait de nationaliser la compagnie de téléphone Bell, le premier ministre a répondu qu'il n'en était nullement question. Prenez garde, a-t-il dit à ces étudiants, de ne pas devenir des fascistes, des disciples d'Arcand.

L'UN se concentre dans certains comtés

A Rimouski, M. Daniel Johnson a fait savoir que son parti concentrerait ses efforts sur Montréal et les vingt comtés que les libéraux ont remportés, en 1962, avec une majorité de moins de 1,000 voix.

Egalement à Rimouski, M. Johnson a confié qu'il avait été tenté d'abandonner la politique en 1962, mais que, aujourd'hui, il était content de ne l'avoir point fait, car le peuple se tourne de plus en plus vers l'Union nationale. Même les jeunes, a-t-il ajouté, à Amqui. M. Johnson commentait alors l'entrée en lice sous la bannière de l'Union nationale, de M. Jacques Desjardins, ex-président de l'Union générale des étudiants du Québec (UGEQ). A Amqui, enfin, le chef de l'opposition a accusé les deux derniers ministres de la Santé MM. Couturier et Kierans, d'avoir supprimé du dernier rapport annuel du ministère de la Santé, une section qui aurait révélé que 75 p. 100 des enfants qui mangent à l'école, n'ont pas une nourriture saine.

M. Pierre Bourgault

De son côté, M. Pierre Bourgault, de passage à Rimouski, a réitéré l'appui de son parti, le RIN, au Syndicat des ingénieurs de l'Hydro-Québec et au Conseil syndical des professionnels du gouvernement du Québec, accusant l'Hydro et le gouvernement d'antisyndicalisme.

M. Bourgault a signalé que seuls les ingénieurs anglophones de l'Hydro refusent d'adhérer au syndicat. Il les a comparés à des "scabs" et il s'est inquiété que M. René Lévesque ne dénonce pas semblable attitude (page 43).

Le RN propose des amendements à la loi de la Régie des rentes

Le co-leader du Ralliement national, M. Laurent Legault, était hier soir à Beauceville, où il a pris la parole pour appuyer le candidat de son parti dans le comté de Beauce, M. Napoléon Poulin. Il a parlé du régime de rentes et d'un projet de banque provinciale (page 54).

Les marins avertissent Wilson qu'ils ne laisseront pas la Royal Navy briser leur grève

LONDRES (PC, AFP, UPI) — Le syndicat des marins britanniques a mis en garde aujourd'hui M. Harold Wilson qu'il prendrait des contre-mesures si le gouvernement se sert de la "Royal Navy" pour briser la grève des gens de mer.

M. Bill Hogarth, secrétaire général du syndicat des marins qui groupe 65,000 adhérents, a déclaré que son groupement permettra à la "Royal Navy" de prendre des mesures pour atténuer le congestionnement dans les ports résultant de l'immobilisation des navires par la grève. Toutefois, a-t-il précisé, si les éléments de la marine de guerre entreprennent des initiatives en vue de briser la grève, le syndicat des marins demandera la collaboration des débardeurs pour faire échec à ces mesures.

Le chef du gouvernement britannique, M. Harold Wilson, a déclaré hier au cours d'une émission télévisée qu'il n'hésiterait pas à faire appel à la "Royal Navy" si la grève crée une situation d'urgence.

Les marins ont déclenché leur mouvement de grève en faveur d'heures de travail moins longues sans diminution de salaires à minuit dimanche, immobilisant ainsi tous les navires de la marine marchande qui se trouvent dans les ports du Royaume-Uni. Si la grève continue, le nombre des navires immobilisés augmentera de 300 par semaine au fur et à mesure que les bâtiments britanniques arrivent dans leurs ports d'attache.

Au cours de son allocution télévisée, M. Wilson a lancé, sur un ton conciliant mais ferme, un appel solennel aux gens de mer, les exhortant à mettre fin à leur grève au nom des intérêts supérieurs de la Grande-Bretagne.

Sur le front financier, le mouvement de baisse du sterling déclenché hier par la grève des marins britanniques se poursuit ce matin et malgré le soutien de la Banque d'Angleterre, le cours de la livre-dollar cède encore deux points et demi, à 2.7910, son plus bas niveau depuis environ huit mois.

La Bourse des valeurs reste en revanche plus résistante et à l'ouverture les pertes se limitent de nouveau à quelques cents.

Rappelant les efforts de son gouvernement en vue d'empêcher "une grève contre l'Etat et la communauté", le premier ministre a affirmé qu'il prendrait toutes les mesures nécessaires pour faire face à la situation. Le cas échéant et si les circonstances l'exigeaient, il n'hésiterait pas à proclamer l'état d'urgence.

"La marine marchande, a-t-il ajouté, a pris une décision qui ne peut qu'avoir de graves conséquences pour notre pays... La grève est totalement inutile. Notre politique des prix et des salaires est en jeu. Accepter les demandes des gens de mer équivaudrait à faire une entorse à cette politique, entraînant une augmentation progressive du coût de la vie pour notre peuple et une hausse des prix de nos exportations qui nous ferait perdre nos marchés étrangers."

Estimant que certaines revendications des marins de commerce étaient justifiées "en raison de la législation archaïque et datant de la reine Victoria" qui régit la vie des travailleurs en mer, M. Wilson a reproché à certains armateurs d'avoir interprété de façon "stupide et provocatrice" un accord intervenu en avril 1965 relatif aux salaires des gens de mer. "La grève ne réglera rien. Elle ne permettra aux marins

Voir LES MARINS en page 2

Radio-Canada a voulu abolir l'émission Commentaires

OTTAWA (PC) — Un superviseur de Radio-Canada a soutenu aujourd'hui que les dirigeants du réseau français ont voulu abolir une série d'émissions de radio après qu'un commentateur eut critiqué le premier ministre Pearson au cours d'une de ces émissions.

M. Marc Thibault, superviseur des affaires publiques au réseau français, a révélé devant le comité parlementaire de la radiodiffusion que ses supérieurs se sont affolés l'hiver dernier après qu'un ministre du cabinet provincial eut protesté publiquement contre une émission de la série "Commentaires", défavorable à M. Pearson.

M. Thibault a expliqué que certains réalisateurs et lui-même se sont efforcés durant plusieurs semaines par la suite pour convaincre la direction de maintenir à l'horaire les commentaires radiodiffusés après le bulletin d'information de la soirée.

Selon lui, c'est un commentaire de Clément Brown, correspondant parlementaire du "Montréal-Matin" à Ottawa qui a motivé la décision prise par la société.

M. Brown avait alors comparé les efforts infructueux faits par le premier ministre Pearson pour intervenir dans le conflit in-

Voir "COMMENTAIRES" en page 2

Les ingénieurs syndiqués réclament une enquête sur les octrois des contrats aux ingénieurs-conseils

La Fédération des ingénieurs et cadres du Québec (CSN), appuyant les professionnels du gouvernement qui sont en grève depuis le 9 mai, a réclamé ce matin avec énergie la tenue d'une enquête royale sur "l'administration provinciale actuelle qui pratique une politique excessivement coûteuse dans le domaine du génie".

Le président de la fédération, M. Yvan Brunet a déclaré qu'un mémoire sera préparé à ce sujet "à l'intention du public et du gouvernement", pour appuyer cette demande, "car la politique suivie par le gouvernement du Québec n'a pas sa pareille en Amérique du Nord."

"Nous affirmons qu'au Québec, les services des bureaux d'ingénieurs-conseils sont les plus coûteux en Amérique du Nord", contrairement aux affirmations de la Corporation des ingénieurs du Québec et de l'Association des ingénieurs-conseils du Canada.

Déjà, l'accusation lancée en fin de semaine par les ingénieurs syndiqués avait provoqué une réaction de la part de la corporation et de l'association. Ces dernières avaient prétendu que le coût des services de leurs membres n'était pas aussi élevé qu'on le laissait croire.

M. Brunet a déclaré que sa fédération "va publier plus tard (probablement jeudi) des chiffres qui vont effarer tout le monde".

On fait remarquer chez les ingénieurs syndiqués que c'est seulement au Québec que l'on rémunère des contrats par horaires au lieu de procéder par soumissions. La Corporation des ingénieurs, lors de la présentation de son bill, à Québec, il y a deux ans, s'est objectée à une modification prévoyant l'octroi des contrats par soumissions à ses membres.

Les ingénieurs syndiqués soutiennent que le mécanisme du marché des soumissions et partant de la concurrence existe aux Etats-Unis, mais pas au Québec.

La Corporation avait déclaré : "L'entreprise privée qui ne peut certainement pas être accusée de gaspillage et dont le premier but est de réaliser des profits a régulièrement recours, dans une très large mesure, aux

Voir INGENIEURS en page 2

L'interdépendance favorise mieux le Québec que l'indépendance

—Lesage

Le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, a affirmé qu'il entendait réformer le fédéralisme et non mettre en jeu l'existence même du Canada. "Seuls les esprits fantaisistes peuvent se permettre de dire que l'unité du pays est menacée. Le Québec est actuellement à la recherche d'une liberté d'action qui sont conforme aux aspirations de son peuple. Cette liberté peut être acquise aux dépens de la Confédération", a déclaré M. Lesage.

Le premier ministre québécois expliquait, ce matin, aux membres de la Société américaine des chefs de rédaction de journaux, le rôle que doit occuper le Québec dans la Confédération canadienne et l'évolution qu'il lui semble souhaitable d'imprimer à celle-ci.

"Par notre affirmation collective, en édifiant un Québec économiquement et politiquement fort et sûr de lui, a précisé le premier ministre, nous avons modifié une situation à laquelle le Canada tout entier s'était habitué. Nos compatriotes de langue anglaise doivent aujourd'hui se faire une autre image du Québec."

Après avoir admis que "c'est là un processus psychologique... très difficile", M. Lesage a dit que le pays tout entier fait face à des préjugés et à des impatiences qu'il importe de dissiper au plus tôt.

"Le groupement canadien-français et le groupement canadien-anglais comptent chacun des extrémistes et des personnes qui ne veulent ni comprendre ni accepter la réalité des faits", a souligné le premier ministre.

M. Lesage a affirmé que le Québec veut s'épanouir dans tous les domaines de l'activité humaine, qu'il vient d'entrer dans une nouvelle ère et qu'il faut "abandonner l'image bucolique" que plusieurs se font encore de nous.

En ce qui concerne le secteur économique, M. Lesage a signalé que le Québec est encore à la période où il doit prendre connaissance des expériences qui se poursuivent ailleurs pour s'en inspirer.

"Nous devons encore compter sur l'appui et l'aide des autres pour atteindre les objectifs d'ordre économique que nous nous sommes fixés", a-t-il dit.

M. Lesage a parlé ensuite de l'Acte de l'Amérique du nord britannique pour souligner que cet acte garantissait, en 1867, l'autonomie provinciale, une des exigences primordiales des Canadiens français.

"Tout cela explique pourquoi, a-t-il dit, le Québec s'oppose tellement chaque fois qu'il constate que le gouvernement central s'introduit dans des secteurs d'activités qui, à notre sens, relèvent de la juridiction provinciale."

Le Québec, a ajouté le premier ministre, ne défend pas le principe de l'autonomie des provinces parce qu'il s'agit d'un principe, mais plutôt parce qu'"elle est pour nous la condition concrète non pas de notre survivance qui est désormais assurée, mais de notre affirmation comme peuple."

M. Lesage a insisté sur le fait que la politique actuelle du gouvernement québécois permet d'obtenir une interdépendance qui favorise le plein épanouissement du peuple du Québec de manière plus digne qu'une séparation qui risquerait fortement de n'être qu'illusoire.

Lesage aux étudiants : "Faites attention au jeu du fascisme !"

par Gilles Daoust

SAINT-EUSTACHE. — Visiblement mécontent du ton et de la portée "raciste" des questions que lui posaient hier, au cours d'un débat public, certains étudiants (et surtout les étudiantes) de l'école Notre-Dame de Saint-Eustache, le premier ministre Jean Lesage a mis sérieusement ses auditeurs en garde contre leur tendance à "se laisser aller au jeu de la discrimination qui pourrait les mener au fascisme".

"Faites attention, a dit avec force le chef du parti libéral aux étudiants et étudiantes qui étaient âgés de 14 à 18 ans. Faites attention de ne pas devenir des fascistes ou des disciples d'Arcand.

"Avec l'état d'esprit que vous manifestez, c'est là où vous allez et malheur au Québec le jour où le racisme et le fascisme prendront le dessus !

"Nous crèverons au milieu de la richesse sans pouvoir en profiter. Les investissements disparaîtront."

M. Lesage visitait hier, au cours de sa tournée électorale, les comtés de Deux-Montagnes, Argenteuil, Fabre et Papineau, rencontrant à tour de rôle, vers l'heure du midi, les étudiants du Two-Mountains High School et ceux de l'école Notre-Dame de Saint-Eustache.

Voir LESAGE en p. 2

Au Québec, le chômage fait perdre 47 fois plus d'argent que les grèves — M. Pepin

"Ceux qui s'inquiètent des grèves au point d'accuser avec violence les syndicats, devraient s'inquiéter 47 fois plus du chômage.

"En effet, sur une période d'un an, au Québec, soit de septembre 1964 à août 1965, période où le nombre des grèves fut relativement élevé, 625,975 jours-hommes ont été perdus pour l'économie du Québec par la main-d'oeuvre en grève. Or, pour la même période, le chômage a fait perdre au Québec 29,380,000 jours-hommes, soit 47 fois plus. Ce dernier chiffre est d'ailleurs tenu pour très prudent par certains experts, car il ne tient pas compte du chômage non déclaré ni de certaines catégories de travailleurs dont la semaine ouvrable excède cinq jours."

C'est ce qui ressort d'une conférence de M. Marcel Pepin, président général de la CSN, conférence qui a été lue (en son absence pour cause de maladie) par M. Raymond Parent, vice-président de la centrale syndicale, devant les membres de la Chambre de Commerce des jeunes de Baie St-Paul, dimanche.

M. Pepin, à qui l'on avait demandé de parler de l'influence des grèves sur l'économie, précise dans sa conférence que bien des mesures nous permettent de saisir le peu d'ampleur des pertes de production qu'occasionnent les grèves, par comparaison aux pertes qu'entraînent d'autres phénomènes, comme le chômage." Ces dernières ne sont pourtant pas imputables au syndicalisme, dit-il. Bien au contraire, c'est l'économie ou plutôt le système économique, comme il existe actuellement, qui en est responsable.

"Ceux qui s'inquiètent des grèves devraient s'inquiéter 47 fois plus du chômage... or je n'ai jamais entendu dire que ces mêmes personnes se soient jamais élevées avec force contre le chômage, et certainement pas 47 fois plus énergiquement... et si l'on profère contre les syndicats les accusations les plus violentes à cause des grèves, il faudrait logiquement lancer, à cause du chômage, des accusations 47 fois plus violentes — ce qui me paraît difficile

Voir CHOMAGE en p. 2

L'UN compte remporter douze comtés de plus dans Montréal

par Claude Turcotte
envoyé spécial de LA PRESSE

AMQUI. — Pendant la présente campagne électorale, l'Union nationale entend consacrer ses efforts dans la région de Montréal et dans 20 autres comtés remportés avec une faible majorité par le parti libéral en 1960.

M. Daniel Johnson, chef de l'UN, l'a déclaré hier à l'occasion d'une visite-éclair à Rimouski pour rencontrer les organisateurs de son parti dans ce comté du Bas-Saint-Laurent.

Il y a déjà plusieurs fois que M. Johnson avoue que la faiblesse de l'UN, sur le plan électoral, a toujours été la région de Montréal. Il a rappelé qu'en 1948, le parti dirigé par M. Duplessis avait gagné 80 sièges, mais seulement 54 p. 100 du vote populaire.

Cette année, le chef de l'UN estime essentiel de réaliser des gains d'importance — au moins 12 comtés — dans l'île de Montréal.

Pour y arriver, M. Johnson compte d'abord sur la qualité des candidats. C'est un atout qu'il fait d'ailleurs valoir dans

Voir L'UN en page 2

Autres nouvelles en pages 2 et 54

SOMMAIRE

Annonces classées / 44 à 53
Bandes dessinées / 35
Courrier "Que faire ?" / 20
Décès, naissances, etc. / 38
Des mots et des phrases / 12
Editorial / 6
Finance / 40 à 42
Horoscope / 28
Immeuble / 53
La bonne table / 15 à 17
Loisirs et récréation / 35
Mots croisés / 47
Navigation / 11
Nouvelles internationales / 24
Nouvelles nationales / 43, 54
Radio et télévision / 10
Spectacles et concerts / 36, 37
Sports / 29 à 34
Tribunaux / 5, 8
Vie féminine / 18 à 22
Vie mondaine / 19
Vie syndicale / 54
Votre médecin / 14

Le dernier rapport annuel du ministre de la Santé a été tronqué — Johnson

par Claude Turcotte
envoyé spécial de La Presse

AMQUI. — M. Daniel Johnson, qui poursuivait sa tournée hier dans le comté de Matapédia, a accusé, à Amqui, les ministres Alphonse Couturier et Eric Kierans d'avoir tronqué le dernier rapport annuel du ministère de la Santé, par crainte de nuire aux chances électorales de leur parti.

Le chef de l'Union nationale, qui parlait devant une salle comble, a soutenu que tout le chapitre traitant de l'alimentation n'apparait pas dans le rapport 1965-1966, parce que cette partie aurait révélé que 75 p. 100 des enfants d'âge scolaire, qui mangent à l'école, n'ont pas une nourriture suffisante.

"On a tronqué le rapport, car il y avait là ce qu'il faut pour détruire le régime des libéraux parce que les enfants sont sous-alimentés et qu'on prépare une génération de rachitiques.

Les accusations ont été portées contre MM. Couturier et Kierans, parce que le premier a été ministre de la Santé et que le second l'a remplacé.

Au sujet de la réforme scolaire, le chef unioniste a reconnu qu'il fallait aller plus vite, mais qu'on aurait dû le faire "avec des plans d'hommes d'affaires, avec des cafétéria et tout ce qu'il faut pour bien nourrir les enfants."

Pas d'inquisition

Si l'Union nationale avait à former un gouvernement le 5 juin prochain, il n'y aurait pas de commissions d'enquête du type Salvas : "Je n'ai pas l'intention de lancer des commissions d'enquête et d'inquisition, même si je sais que des libéraux ont appris à s'engraisser, comme vous engraissez ce que vous essayez de vendre à un prix raisonnable."

"Nous allons gouverner", a promis M. Johnson.

Par ailleurs, le chef de l'UN n'a pas raté l'occasion de relever la déclaration belliqueuse de M. Lesage, dimanche à Normétal, alors qu'il a lancé à la suite d'une remarque importune : "Venez sur la scène et on verra qui sera le plus beau quand je vous aurai donné quelques taloches."

"Quand un chef de parti en est rendu là, il est temps qu'on le change. Il est nerveux et il a raison d'être nerveux", a mentionné M. Johnson, qui visite aujourd'hui les comtés de Bonaventure et de Gaspé-Sud.

CHOMAGE

SUITE DE LA PAGE 1

— contre les responsables de cet état."

Le président de la CSN fait aussi remarquer que le nombre de jours-hommes perdus en Ontario et au Québec dans les grèves, pour la période de septembre 1964 à août 1965, a été plus du double en Ontario, soit 1,624,674 en regard de 625,975 au Québec. Les effets sur l'économie ont donc été deux fois plus grands là-bas qu'ici et le Québec n'est donc pas une terre d'agitation qui ferait fuir le capital au profit de nos voisins. Mais quand on ne connait pas ces réalités, dit M. Pepin, on peut dire n'importe quoi et s'en trouver content.

L'économie ne se dérange pas pour un souffle.

D'après un relevé fait par le comité de défense professionnelle de la CSN, qui administre pour elle le fonds de défense (caisse où sont gardées les réserves liquides utilisables pour secourir les grévistes après la deuxième semaine de grève), il y a eu à la CSN pour une période de 24 mois (du 1er juin 1962 au 31 mai 1964) 20 grèves ou lock-out de plus de deux semaines; pour une période additionnelle de 21 mois (du 1er juin 1964 au 28 février 1966), 20 autres grèves ou lock-out.

Ce total de 40 grèves ou lock-out, dit M. Pepin, représente 6 pour cent des syndicats affiliés à la CSN, soit une moyenne annuelle d'environ 1.5 pour cent des syndicats. Cette moyenne sera un peu plus élevée cette année, je l'admets, puisque, depuis la fin février jusqu'au 1er juin, quelques grèves commencées vers la première date, auront duré plus de deux semaines au 1er juin. Mais le pourcentage ne s'élèvera pas néanmoins à plus de deux pour cent. En d'autres termes, on peut affirmer qu'annuellement, 98.5 pour cent de nos syndicats ne sont pas en grève (ou victimes de lock-out) et que 1.5 pour cent le sont.

Quand on parle d'influence des grèves sur l'économie, il est indispensable de se faire une idée de l'ordre de grandeur du phénomène dont on prétend analyser la portée. Il n'y a, en réalité, presque pas de grèves, malgré les apparences, et certes peu de lock-out. Le phénomène des grèves demeure donc, même dans les périodes un peu plus agitées comme celle que nous vivons depuis environ deux ans, un phénomène extrêmement marginal qu'on ne saurait représenter, sans malhonnêteté intellectuelle et alarmisme ridicule, comme un phénomène d'une ampleur menaçante pour l'économie.

C'est de l'enfantillage et du cinéma à sensation que d'en exagérer ainsi l'importance. Quand on parle de menace pour l'économie, il faudrait bien savoir que celle-ci ne se dérange pas pour un souffle.

De plus, dit le président de la CSN, la grande proportion des salariés qui ne font pas de grève, plus les salariés non syndiqués, plus les travailleurs indépendants, forment une telle masse que les grèves apparaissent davantage encore comme un phénomène d'une ampleur franchement minime, mais à la condition qu'on ne soit pas aveuglé par les préjugés ou poussé par le désir de faire surgir dans l'imagination du public des sorcières auxquelles on se prétendra ensuite justifié de donner la chasse.

Les autres facteurs de dépression de l'économie

M. Pepin cite, en plus du chômage, deux autres facteurs de dépression de l'économie dans sa conférence: l'état de mauvaise santé d'une partie de la population et l'augmentation des profits des compagnies.

Outre le coût de la maladie dans une société telle que la nôtre, dit-il, l'improductivité des citoyens dont la santé laisse à désirer obère l'économie lourdement et, comme toute inutilisation des forces productives, taxe la santé économique d'une hypothèque en comparaison de laquelle on pourrait sans doute tenir les effets de la grève comme d'ordre infinitésimal. Et M. Pepin cite le Rapport Hall qui indique que le taux normalisé de mortalité au Québec en 1960 fut de 9.0 — soit le plus élevé au Canada, à l'exception de celui des territoires du Nord-Ouest.

Quant à l'augmentation des profits, elle est depuis plusieurs années plus accusée que celle des salaires. Elle n'a pas cessé d'être plus forte, de 1960 à 1964. En 1964, par exemple, elle fut plus de deux fois plus forte, soit 9.6 pour cent (augmentation des profits) à comparer à 4.4 pour cent d'augmentation des salaires.

Si l'on recommande aux ouvriers de se serrer la ceinture, déclare M. Pepin, il serait normal, il me semble, de recommander au patronat de se la serrer aussi, ou du moins, de ne pas la désserrer comme il le fait.

Si les profits augmentent à ce point, c'est en partie à cause des prix, et cette augmentation des profits fait une assez bonne preuve que les détenteurs du capital se sont assez peu souciés de l'inflation dans la détermination des prix. La règle d'or commerciale de l'entreprise est la suivante : fixer le plus haut prix que le marché permet. Une morale civique aussi parfaite n'a rien, on en conviendra, pour arrêter l'inflation. Aussi voudrait-on que les travailleurs ne soient pas dans la course générale et fassent les frais d'un effort de modération qu'on évite de faire soi-même.

En même temps que la publicité encourage à acheter des biens de consommation de plus en plus nombreux et dispendieux, on essaie de dissuader les travailleurs de faire les efforts nécessaires pour obtenir des salaires qui leur permettront justement d'acheter . . .

Au fond, dit M. Pepin, que traduit cet illogisme ? A mon avis, tout simplement ceci : un libéralisme sans borne, scandalisé par ses propres conséquences et qui voudrait faire de la liberté économique qu'il prêche, l'apanage des patrons seuls. En même temps qu'il pousse le capital à des profits effrénés, il cherche à modérer l'augmentation des salaires. Tout ceci décrit assez bien un climat dans lequel il devrait être évident pour tout le monde que ce libéralisme sans frein ne prend même pas le temps nécessaire pour penser. On ne sera donc pas surpris que nous tentions de la faire à sa place.

LES MARINS

SUITE DE LA PAGE 1

satisfaire leurs revendications" a conclu M. Wilson.
ni de défendre leur cause ni de

Aucun signe de détente

Aucun signe de détente ne s'est manifesté au terme de la première journée de grève illimitée des gens de mer qui, selon leur syndicat, est observée à cent pour cent.

Une légère augmentation dans les prix de certaines denrées alimentaires importées a été enregistrée en fin de journée : elle concerne notamment les pommes de terre et les pommes. Autre conséquence immédiate de la grève : le fléchissement de la livre sterling. Dans les milieux officiels, on estime cependant que cette augmentation des prix est injustifiée et que le pays dispose de réserves importantes de denrées importées.

LESAGE

SUITE DE LA PAGE 1

La Bell

Les étudiants de l'école Notre-Dame qui avaient préparé des questions sur des bouts de papier, voulaient surtout savoir pourquoi on ne nationalisait pas la Bell Telephone et pourquoi, selon certains, on y "refusait de l'emploi aux Canadiens français".

La plupart des questions que les étudiants ont lu sur les bouts de papier et qui touchaient le plus fréquemment la question de l'indépendance au Québec, si on ne peut dire qu'elles étaient fortement "inspirées", du moins peut-on affirmer qu'elles étaient posées avec une certaine animosité envers le chef libéral.

En ce qui a trait à la nationalisation de la compagnie de téléphone Bell, le premier ministre a expliqué qu'il serait ridicule de dépenser un milliard pour un service qui fonctionnait déjà très bien alors qu'il y avait tant à investir dans nos richesses naturelles.

"Ne vous faites pas de lubies, a dit M. Lesage aux étudiants. Lorsque nous avons nationalisé l'électricité, il s'agissait de notre première richesse naturelle.

"Allons-nous nationaliser des fils et des poteaux ? C'est comme si vous me demandiez de nationaliser le service des vidanges."

Répondant ensuite à la question d'une autre étudiante qui demandait pourquoi la compagnie Bell n'employait pas de Canadiens français, mais surtout des Canadiens anglais, le premier ministre a déclaré : "Il est évident que cela se fait comme cela. Il y a beaucoup de Canadiens anglais au Canada, mais au Québec, la Compagnie Bell emploie surtout des Canadiens français. Dans la ville de Québec par exemple, il n'y a que très peu de Canadiens anglais au service de la compagnie."

La jeune étudiante, qui n'avait pas plus de 16 ans, revint encore à la charge et demanda au premier ministre pourquoi les Canadiens français n'avaient pas les postes de commande dans cette compagnie.

M. Lesage a alors fait remarquer que le président actuel de la compagnie était M. Marcel Vincent, un Canadien français.

Une étudiante encore a laissé entendre, lisant un bout de papier qu'elle avait elle-même peine à comprendre, que les Canadiens français n'avaient aucune chance au pays, qu'ils ne dirigeaient rien.

Le premier ministre a alors répondu que les députés canadiens-français constituaient une forte proportion de la Chambre des Communes et que nombre de Canadiens français avaient été, ou étaient, premiers ministres de provinces.

A une autre étudiante, enfin, qui lui demandait pourquoi le Québec n'était pas aussi libre que les autres provinces, le premier ministre a déclaré : "Venez avec moi faire le tour du pays et vous verrez que c'est Ottawa qui mène dans les autres provinces. Les autres provinces libres chez elles ? Elles sont à genoux devant Cttawa !"

A un représentant masculin (enfin) qui lui demandait pourquoi il y avait tant de grèves au Québec, M. Lesage a déclaré qu'il n'y en avait pas plus ici qu'en Ontario et que l'an dernier, quelque 2,000 conventions collectives avaient été signées sans qu'il n'y ait aucune grève. Il n'y a eu au Québec, l'an dernier, que 93 grèves.

"C'est que nous avons ouvert au Québec les portes de la liberté, de la liberté syndicale. La différence aujourd'hui, c'est que la PP n'est plus là pour assommer les grévistes, comme cela s'est fait à Asbestos, avant 1960."

M. Lesage, prenant par ailleurs à témoin les professeurs qui se trouvaient sur l'estrade avec lui, a déclaré que les salaires des enseignants avaient doublé depuis 1960. Les professeurs pris à témoin se contentèrent de sourire et de hausser les épaules.

Autre débat

Peu avant de rencontrer les étudiants français, M. Lesage avait rendu visite aux élèves du Two Mountain High School, qui ont surtout demandé pourquoi les panneaux de signalisation sur la Transcanadienne n'étaient pas traduits en anglais.

Le premier ministre, tout en laissant entendre que la signalisation routière internationale (signes conventionnels) serait adoptée bientôt au Québec, a répondu à l'étudiant que nulle part au monde on ne traduisait les panneaux routiers.

Lorsque les Américains vont en France, a dit M. Lesage, ils doivent lire les panneaux en français. Pour le Québec, c'est la même chose. Comment voulez-vous traduire "chemin des sources" en anglais et comment voulez-vous traduire Beaconsfield en français ?

Tournée

En plus des deux écoles où il a rencontré un total de 1,000 étudiants, le premier ministre a visité hier de nombreuses usines et industries, serrant la main des ouvriers tout en ayant pour chacun d'eux un bon mot. M. Lesage a notamment visité les usines de pâtes et papier de Thurso, Masson et Gatineau.

Au cours de l'après-midi, après avoir quitté Saint-Eustache, le chef du parti libéral s'est rendu à Lachute, dans le comté unioniste d'Argenteuil, où il a demandé à la population de participer au progrès du Québec "en élisant le seul candidat libéral reconnu du comté, M. Zoël Saindon.

GEMINI-9

SUITE DE LA PAGE 1

Pour sa part, le co-pilote Eugene Cernan, a été plus laconique. Il s'est borné à s'écrier plusieurs fois "Oh non !"

De son côté, interviewée à sa demeure, Mme Barbara Carnan a déclaré qu'il ne pouvait y avoir que deux personnes au monde plus désappointés qu'elle-même : "elles étaient assises dans la cabine de "Gemini-9", a-t-elle dit.

Ce matin, au centre spatial du Cap Kennedy, tout s'était déroulé comme prévu depuis le lever du soleil, exception faite d'un retard de quinze minutes dû à la lenteur avec laquelle s'était effectué le remplissage du réservoir d'acide nitrique de la fusée "Agena".

Un tel retard toutefois ne paraissait pas devoir compromettre le déroulement de la double opération de lancement, précédée par un compte à rebours complexe qui n'était pas fait pour effrayer les experts de la N.A.S.A., désormais parfaitement rodés à ce genre d'exercices.

Au faite de la tour de lancement no 19, Thomas Stafford et Eugene Cernan, après avoir subi un dernier examen médical, avaient pris place à l'intérieur de la cabine spatiale dont les écoutilles avaient été fermées.

Tout était normal et les responsables de la N.A.S.A. se déclaraient très satisfaits des conditions entourant le déclenchement d'une mission à laquelle ils attachaient une importance particulière.

A 11 h. 15, la fusée "Agena" s'élevait dans le ciel, crachant des flammes d'un rouge orange, dans un grondement assourdissant. Elle ne devait jamais se placer sur l'orbite prévue à 185 milles d'altitude.

Quelques minutes après le lancement, en effet, alors qu'on s'attendait à l'annonce de la mise en orbite, la N.A.S.A. déclarait avoir perdu tout contact radio avec la fusée-cible et ne pas savoir ce qu'elle était devenue.

"Nous ne savons pas exactement ce qui s'est passé, a admis M. William Schneider, directeur du vol. En conséquence, "Gemini-9" ne sera pas lancé aujourd'hui". Il était 11 h. 26.

L'UN

SUITE DE LA PAGE 1

toute la province. Les Léveillé, Dozois, Sauvageau, Fabien, Grandmaison, et les autres.

De plus, un travail d'organisation a été fait en silence depuis quatre ans. Plusieurs des nouveaux candidats représentent d'ailleurs le résultat tangible de ces efforts.

Le chef de l'UN attache également une grande importance à ce qu'il appelle les comtés marginaux, c'est-à-dire ceux où le parti libéral a remporté la victoire avec une majorité inférieure à 1,000 voix.

Comme la plupart de ces circonscriptions sont situées dans un milieu rural, et comme M. Johnson croit que c'est dans les campagnes que le mécontentement est le plus grand, il estime qu'une attention particulière lui méritera des gains précieux.

La tournée de M. Johnson entre dans sa quatrième journée. Déjà, on peut facilement constater qu'une confiance générale règne dans le camp de ce parti.

Partout, à Saint-Romuald, à Rivière-du-Loup, à Hauterive, à Rimouski, ou dans la vallée de la Matapédia, on dit qu'il y a une vague unioniste.

Plus prudent, M. Johnson conseille à ses organisateurs de ne pas tomber dans un excès de confiance et de se souvenir que l'organisation libérale demeure un instrument puissant et dangereux.

Toutefois, il ne peut s'empêcher de confesser que l'appui est beaucoup plus soutenu maintenant et que les six dernières années ont été très dures pour lui. "J'ai même songé à me retirer de la politique, surtout en 1962", a-t-il ajouté.

Au sujet de la présente campagne, M. Johnson a déclaré hier à Rimouski : "J'ai l'impression que nous allons former le prochain gouvernement, non pas parce que je m'appelle Johnson, mais parce que tout le monde est écoeuré."

Rythme croissant

L'Union nationale avait d'abord prévu une campagne dont l'horaire aurait été bien déterminé à l'avance. On parlait de ne faire que des assemblées régionales. Mais le rythme endiablé de la "tornade" Lesage semble avoir poussé M. Johnson à adopter partiellement ce style.

Dès hier, il y eut des visites à l'hôtel de ville et au sanatorium de Mont-Joli, et des salutations aux ouvriers qui sortaient de l'usine Price dans la petite localité du même nom.

Le manège se poursuit aujourd'hui à Causapscal et dans le comté de Bonaventure, avant la tenue de deux assemblées à Bonaventure et Gaspé.

M. Johnson n'a pas encore quitté la Gaspésie qu'il songe à y revenir avant le 5 juin en passant par Sept-Iles et peut-être Gagnonville.

Armes, autos, moteurs et TV au fond du Saint-Laurent...

QUEBEC. (PC) — Un lot de treize armes à feu, de moteurs hors-bord, de récepteurs portatifs de télévision et même d'automobiles a été découvert hier au fond du Saint-Laurent, au large de Québec, par trois hommes-grenouilles de la Sûreté provinciale.

Les armes, ont révélé les policiers, sont le fruit d'un vol récemment commis à Trois-Rivières. Quant aux moteurs hors-bord, les appareils de télévision et les automobiles, leur provenance, bien qu'elle laisse peu de doute, reste à déterminer.

Les policiers croient qu'on a voulu faire disparaître là des preuves un peu trop encombrantes.

Les recherches ont débuté samedi, sous les ordres du caporal C. Sarrazin, de la PP de Montréal.

On recherchait tout d'abord à cet endroit trois armes à feu utilisées pour commettre deux vols au début de mai, à Saint-Donat de Rimouski et à Saint-Honoré de Témiscouata.

C'est tout à fait par hasard que les agents de la PP découvrirent le "gros lot".

COMMENTAIRES

SUITE DE LA PAGE 1

do-pakistanais avec ceux du premier ministre soviétique Kosygin qui ont été beaucoup plus heureux.

C'est le secrétaire de la province de Québec, M. Bona Arsenault qui a accusé M. Brown de fanatisme politique à ce sujet.

Au cours de son témoignage, M. Thibault a expliqué que le commentaire était discutable mais que ce n'était pas une raison suffisante pour canceller une série d'émissions.

Il a précisé qu'en deux autres occasions la direction de Radio-Canada avait menacé des journalistes et des panelistes de suspension ou de renvoi.

Dans un cas, il s'agit d'un reportage sur le congrès de fondation de la Fédération libérale du Canada, section du Québec, tenu le printemps dernier et qui fut considéré comme étant défavorable au parti libéral par la direction.

INGENIEURS

SUITE DE LA PAGE 1

services des ingénieurs-conseils".

La fédération répond que la Compagnie de téléphone Bell du Canada et sa filiale, la Northern Electric, ont à leur service plus de 800 ingénieurs salariés.

La Canadian Marconi, pour sa part, verse à ses 300 ingénieurs les mêmes salaires que ceux consentis par la ville de Montréal à ses ingénieurs, ce qui, déclare la fédération, contredit cette fois une prétention de M. Erik Kierans, ministre de la Santé et responsable des négociations entre le gouvernement et les professionnels, voulant que les précédents dans les services publics aient des conséquences dans l'entreprise privée.

"Il est évident qu'au Québec, affirme la fédération, on veut créer un sous-marché des services de professionnels au gouvernement."

La fédération accuse de plus le gouvernement de faire double- emploi et de payer trois fois pour les mêmes services de génie : les plans des ingénieurs-conseils sont vérifiés par les ingénieurs-fonctionnaires. Ces derniers voient aussi à leur exécution, à la surveillance et à l'administration des travaux.

Les ingénieurs syndiqués ont des preuves pour démontrer que souvent les services gouvernementaux coûtent cher parce que des plans préparés ne sont pas réalisés.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 45
Maximum demain : 70

Bureau météorologique du Canada, Dorval, (PC) — **Région de Montréal: Laurentides et Cantons de l'Est:** Nuages sauf éclaircies après-midi; ciel dégagé ce soir; ensoleillé demain matin, nuageux après-midi, averses le soir. Température à peu près sans changement. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain: Montréal, 45 et 70; Sainte-Agathe, 40 et 65; Sherbrooke, 40 et 70.
Région d'Ottawa : Nuages, puis éclaircies après-midi; demain, généralement nuageux, averses le soir. Températures à peu près sans changement. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Ottawa, 40 et 65.

Témoin recherché

Accident survenu dimanche, le 24 avril 1966, vers 3 h. p.m., nouvelle route 18, près intersection Montée St-François, Duvernay, Ville de Laval, P.Q., entre auto Austin rouge et Envoy.

Deux personnes décédées et deux blessées gravement.
S.v.p. appeler 388-2041 ou 388-2003 M. Daignault entre 9 h. a.m. et 5 h. p.m.

SOYEZ SUR D'ELLE!
SOYEZ GAGNANT!

En achetant une automobile d'occasion de Model Auto Sales, votre vendeur autorisé de voitures Rambler.

Soyez sûr d'effectuer la meilleure transaction possible, d'obtenir une garantie absolue, un meilleur prix, un plan de financement avantageux... Et vous serez sûr d'elle.

MODEL AUTO SALES
6995, boul. St-Laurent
Tél.: 272-5761
2140 est, rue Mont-Royal
Tél.: 522-7289
9171 et 9119 boul. Lajeunesse
Tél.: 387-9886 et 387-5521

TENTES-REMORQUES A LOUER

Aussi peu que $40 par semaine
CAMP & TRAILER RENTALS REG'D
688-2245
Tous les jours jusqu'à 9 h. p.m.
Sam. et dim. jusqu'à 6 h. p.m.

CHARNESS & CHARNESS
AVOCATS
615 ouest, Boul. Dorchester
suite 970 UN. 8-1808
I. J. Charness, C.R.
Gerald N. F. Charness, B.A., B.C.L.

ALSCO

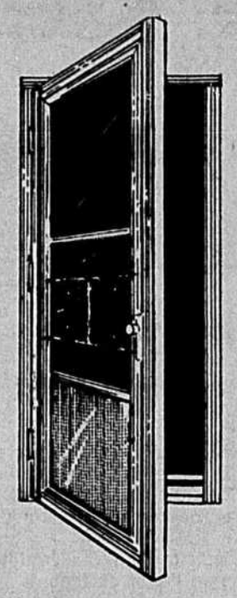

PORTES en ALUMINIUM
4 MODÈLES DIFFÉRENTS :
● Permanente, sans remisage ● Aération en été, confort en hiver ● Indispensable.
FENÊTRES en aluminium
AUVENTS en fibre de verre
CLAPBOARD en aluminium
Appelez
279-8551
1530 EST, BEAUBIEN, MONTREAL

ROOTES SUNBEAM
réputée voiture importée, portant garantie† 5 ANS / 50,000 MILLES sur rouage d'entraînement – maintenant chez

ALIX AUTOMOBILES INC.
Voyez ces messieurs pour vous assurer vente et service impeccables des meilleures importations à Montréal

FERNAND ALIX, président — M. Alix, depuis longtemps, fait partie du groupe des hommes d'affaires du nord-est montréalais. Etant l'un des plus récents dépositaires Rootes/Sunbeam, il desservira ce district en offrant ces plus nouvelles et meilleures voitures ainsi qu'un service impeccable.

PAUL LAROUCHE, gérant des ventes — Les 30 années de Paul dans le commerce prouvent qu'il s'y connait en occasions d'affaires; il sait aussi que tout client dans une transaction en veut pour son argent. Voyez Paul si vous désirez vous acheter une nouvelle auto; téléphonez-lui ou venez le voir, que vous soyez prêt ou non pour l'achat.

GERARD POITRAS — Acheteur et gérant du département des pièces. Gérard fait partie du personnel chez Alix Automobiles Inc. depuis déjà 10 ans. Il servit dans différents domaines y compris le bureau du trésorier où il travaille actuellement. Mais sa responsabilité première est de voir à ce que le client n'attende pas après les pièces nécessaires. Il remplit cette tâche avec tout le zèle reconnu d'un sergent-major de l'armée.

JEAN RIVARD, gérant du service — Jean travaille aussi depuis 10 ans chez Alix. Quoique mécanicien de métier, il a de plus prouvé ses qualités d'homme d'affaires. Si bien que Jean est vice-président de la compagnie depuis cinq ans.

Sedan Sunbeam "1725" — Tous les avantages économiques d'une voiture importée alliés au confort et à la spacieusité d'une voiture familiale. Puissant moteur de 69.5 c.v. Disponible avec 4 vitesses synchronisées ou avec transmission automatique américaine, au choix. $1,997*

Sunbeam Alpine — C'est une véritable auto sport, une des meilleures au monde. Moteur de 100 c.v. avec carburateurs jumelés. Vous passez de 0 à 60 milles à l'heure en dix secondes seulement et . . . elle se conduit comme un charme. $2,775*

Sedan sport Sunbeam Imp — Suffisamment spacieuse pour loger toute la famille. Moteur situé à l'arrière. L'Imp allie un rendement maximum à des frais d'entretien et d'essence minimums. En moins d'une minute, vous transformez l'Imp en une wagonnette. $1,699*

*Prix de détail maximum suggéré pour Toronto, Montréal, Halifax, St-Jean, St. John's. Pneus à flanc blanc moyennant supplément.
†Couvre les pièces et la main-d'oeuvre pour le moteur et le rouage d'entraînement.

ALIX AUTOMOBILES INC.
6807 AV. DELORIMIER
RA. 8-3613
ROOTES MOTORS (CANADA) LTD.
ASSOCIES DE CHRYSLER CORP.

IMPRESSIONS

SUITE DE LA PAGE 3

soit pas encore totalement intégrée au milieu dominant anglophone, on s'en aperçoit par l'existence de certains quartiers où ce qui subsiste du vieux fond français s'affiche trop souvent altéré et abâtardi comme le fait le yiddish dans certains coins de "la plus grande ville juive du monde".

Ça donne des résultats étonnants, désopilants à l'extrême.

Un "casse-croûte", par exemple, ce n'est pas un "repas sommaire" mais **l'endroit** où on en mange un. A Montréal, on "entre" dans un casse-croûte... Comme si l'on pouvait entrer dans un goûter ou une collation ! En y entrant, lui aussi, le visiteur étranger a forcément l'impression d'être accompagné secrètement par la charmante Alice de Lewis Carroll et se demande s'il ne va pas avoir à soutenir quelque conversation toute en quiproquos.

Comme dit le Petit Larousse: "Beaucoup de vaudevilles sont fondés sur d'invraisemblables quiproquos".

De cette situation vaudevillesque et "ridiculisante", la population est vraisemblablement inconsciente, tout comme ceux qu'elle élit à la direction de ses assemblées locales ("gouvernement" du Québec, conseils municipaux, etc.). C'est la seule explication. En tout cas, l'inconscience est certainement la seule excuse que pourraient invoquer des gouvernants qui ne font manifestement rien d'efficace pour changer un tel état de choses.

S'il subsistait, dans ce coin de l'Amérique, une vocation française, elle se manifesterait à coup sûr, en tout premier lieu, par tout le contraire de ce que l'on voit ici. C'est ce dont témoigne ce qui se fait dans tous les pays entièrement ou partiellement francophones du monde.

Les enseignes, les affiches et tout le reste de la réclame publique seraient français ou, à tout le moins, bilingues, et l'on n'y tolérerait pas autre chose qu'un français impeccable et conforme à l'usage international — de sorte que ce langage soit publiquement témoin et garant d'une volonté et d'une capacité de participation, à part entière, à une culture commune à de nombreux pays et à quelque cent millions de personnes à travers le monde, ainsi qu'à son rayonnement.

Essaie d'imaginer un cas extrême. Suppose l'organisation d'une foire internationale au Caméroun, nouvelle république indépendante d'Afrique où le français et l'anglais sont également langues officielles tout comme au Canada.

Jamais le gouvernement, jamais, en tout cas, la population francophone du pays ne tolérerait qu'un étalage public de petit-nègre "franglais" permit à la foire de servir d'occasion à des millions de visiteurs étrangers de rapporter l'image d'un peuple n'ayant aucun souci des normes internationales de sa langue et de sa culture et résigné à une dégradation de ses valeurs jusqu'au point où le ridicule même n'y trouve plus rien à tuer.

Ce gouvernement imposerait, si vraiment il le fallait, les changements indispensables d'enseignes, d'affiches, etc.; ses services feraient une liste des erreurs courantes et inonderaient le pays de "Dites et ne dites pas !" Des groupes de "vigilantes" seraient constitués ou se constitueraient spontanément pour veiller à ce que tout ce qui doit être corrigé ou remplacé le soit. Avant l'ouverture de la foire et l'arrivée des visiteurs étrangers. Des suvventions seraient prévues pour faciliter, dans certains cas, les transformations nécessaires.

Si l'on en juge par le visage anglais de Montréal et d'une bonne partie des régions du Québec que j'ai pu voir — à la course, comme la plupart des autres visiteurs étrangers — ou encore par l'aveu "publicitaire" du peu de cas que font du français et de sa qualité non seulement les Québécois anglophones mais les Québécois d'origine française eux-mêmes ainsi que leurs "gouvernants", il est manifeste que personne n'a jugé bon de faire ici ce que les Camérounais n'auraient pas manqué de faire.

Tu me diras que ce ne sont là que des impressions recueillies au court d'un très bref séjour au Québec et tout particulièrement à Montréal; que je juge sur les apparences extérieures. C'est vrai. Des millions de visiteurs sont dans mon cas.

Et puis, il faudrait aussi que tu te rendes compte de ce qu'elles sont "les apparences extérieures" !

Faut-il te décrire l'ahurissement des visiteurs étrangers qui parlent ou connaissent le français lorsqu'on leur offre des "hot-dogs stimés ?"... Il s'agit de saucisses réchauffées à la vapeur ("steam") et servies dans de petits pains. Leur appétit se bloque définitivement si la même chose leur est présentée en traduction littérale "française": des "CHIENS CHAUDS" ! ! !

Une fois compris le mécanisme, tu parles s'ils rigolent, ces visiteurs, et chacun note ces appellations incontrôlées qui foisonnent, pour en rapporter les plus ridicules jusqu'au fond de tous les continents.

Si vraiment il existe un Canada français soucieux d'occuper une place honorable dans la communauté culturelle des peuples francophones — souci que je n'ai pas su constater en ne jugeant que par l'extérieur — il va lui falloir des générations pour effacer cette image qu'Expo 67 aura contribué à répandre de lui jusqu'aux sources de l'Amazone et du Congo, jusqu'aux derniers villages de l'Everest et des Carpathes.

Même l'intérêt ne semble pas avoir été suffisant pour provoquer certaines corrections élémentaires d'enseignes ou d'affiches.

S'attendant à recevoir des milliers et des milliers de visiteurs étrangers, on aurait pu penser que les logeurs auraient fait attention à leurs affiches.

Celles-ci, on les voit nombreuses qui annoncent "l'appartement". Les visiteurs, qui n'en demandent pas tant et qui n'ont besoin que d'une chambre, passent devant sans s'arrêter, naturellement. Il est tout de même arrivé à des familles de s'arrêter, prêtes à louer un appartement. Quelle ne fut pas leur stupeur de se voir invitées à se tasser dans une seule chambre !

Si ce n'est pas souci "national", les "gouvernements" locaux de Québec et de Montréal n'auraient-ils pas dû imposer une refrancisation quelconque dans l'intérêt purement commercial de leurs administrés (et pour faciliter leur séjour aux visiteurs francophones attirés par l'Expo) ?

On m'a dit que cette suggestion fut faite. Mais il faut croire que les "gouvernements" locaux en question ne s'en sont pas plus soucié que de la première culotte du roi Dagobert.

En fait, un vrai bilinguisme français-anglais, généralement bien observé, ce n'est guère qu'à l'Exposition même que je l'ai trouvé.

Dès qu'on en sort, on constate un état de choses qui donne long à penser sur l'importance réelle et l'activité d'administrations publiques qui portent de beaux noms ronflants comme "ministère des Affaires culturelles" ou "Office de la langue française"...

S'ils avaient quelque autorité dans les domaines que leurs noms leur prêtent, ils auraient sûrement profité de l'Exposition pour l'exercer au moins un peu. Ce que, visiblement, ils n'ont pas fait.

Tout ça, c'est rigolo sur le coup. Mais, je m'en rends compte, quand on l'expose, même dans une simple lettre, c'est plutôt attristant. Pour ramener le sourire sur tes lèvres, je pourrais te citer cent autres exemples du "franglais" que la population et ses "gouvernants" n'éprouvent, semble-t-il, aucune honte à laisser s'étaler publiquement, là où l'anglais n'occupe pas seul la place. Mais je n'en ai plus le coeur.

Cordialement (etc.).

Photo LA PRESSE

"Bienvenue à Montréal, Messieurs les congressistes"

Dans son allocution de bienvenue ce matin, aux quelque 500 délégués du congrès de l'American Society of Newspaper Editors, le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a de nouveau fait part de son intention de faire de Montréal une ville internationale et une capitale mondiale. Le premier magistrat, qui prenait la parole à l'hôtel Reine-Elisabeth, où se tient le congrès n'a pas manqué de rappeler aux congressistes que Montréal tiendra en 1967 l'Exposition universelle et il a profité de la circonstance pour apporter plus de précisions sur cet événement. A ses côtés, on aperçoit le président de l'American Society of Newspaper Editors, M. Vermont Royster.

PARTICIPATION

SUITE DE LA PAGE 3

sur une opinion déjà exprimée par M. Howard Mann, président du Conseil des ports nationaux. Celui-ci, rappelle-t-on, admettait à l'occasion d'une réunion de son Conseil avec le Conseil du port de Montréal, en octobre 1964, que pour être vraiment représentatif et efficace, l'organisme portuaire local devait compter entre autres des représentants de la main-d'oeuvre du port.

La Chambre de commerce, révèle M. Shooner, a pris la peine d'écrire à ce sujet au président du Conseil du port de Montréal, M. D.C. MacCallum, en lui rappelant qu'elle préconise toujours la participation de la classe ouvrière à cet organisme. "En certains milieux, fait remarquer la Chambre de commerce, on a fait valoir les désavantages d'une telle représentation; la Chambre croit toutefois que les avantages l'emportent sur les inconvénients".

La Chambre précise que ce sont "les ouvriers du port de Montréal" qui devraient avoir voix au chapitre au Conseil du port.

ARMATEURS

SUITE DE LA PAGE 3

cer devant les parties les raisons qui les ont amenés à refuser sa suggestion. A tour de rôle, Mes Burns et Cordeau, respectivement représentants des débardeurs et des armateurs au sein de la commission, ont employé des mots différents pour exprimer la même idée: en tant que conciliateurs, nous ne pouvons accepter que l'une ou l'autre des parties soit absente et vu que nous sommes incapables de rendre une décision, nous préférons envoyer un rapport immédiat à cet effet au ministre.

Dans la soirée d'hier, un porte-parole du syndicat des débardeurs a dévoilé la teneur d'un télégramme, signé Gérard Tremblay, qui a été envoyé au ministre fédéral du travail, M. John R. Nicholson. Les débardeurs demandent que "par acte du parlement, chacune des compagnies soit mise en tutelle pour faciliter les négociations de bonne foi pour la conclusion d'une convention collective des locaux concernés des ports du St-Laurent".

Afin d'appuyer leur télégramme, les débardeurs invoquent le refus des armateurs de procéder devant la commission de conciliation, malgré les conseils du ministre et l'offre du juge Prévost d'entendre la preuve, la décision de la commission d'interrompre son travail et "le manque de responsabilité de la part des armateurs envers le public".

PIEDMONT

SUITE DE LA PAGE 3

font confiance. Rivard connaît Paquette et va lui emprunter de l'argent lors de son évasion. Paquette lui indique le lieu de sa cache.

Des complices de Rivard reviennent auprès de Paquette afin de rafler le trésor. Paquette refuse, et emporte temporairement son secret dans la tombe.

Rivard, apprenant la mort de son ami, va rafler le tout.

Mais les meurtriers de Paquette s'étaient mis dans de beaux draps.

Il ne reste plus d'argent pour payer les avocats si la bande se fait prendre. Les meurtriers, affolés et se doutant bien du sort qui les guette, disparaissent. L'un d'eux se fait prendre, Conrad Brunelle, et se pend en mars dernier dans sa cellule à Saint-Vincent de Paul.

Ce matin, trois limiers chargés de cette enquête, les sergents Roland Gilbert et Denis Viau, ainsi que le caporal Ronald Vaudreuil, se préparaient à compléter l'identification des deux corps.

On sait que l'autopsie a permis d'établir que Paquette et Alice Rioux ont été abattus chacun d'un projectile de petit calibre: Mlle Rioux en plein front et Paquette dans la nuque.

Dans la tombe sommaire où ils ont été retrouvés, Paquette avait les mains menottées derrière le dos et les pieds liés avec du fil de fer. La femme ne portait pas d'entrave.

Une offensive à l'occasion de l'Expo

Le président du comité exécutif déclare qu'il importe à tout prix que soit déclenchée sans autre délai une mobilisation des groupes et des citoyens, que soit provoqué ce réveil des consciences et que s'affirme enfin la fierté collective. Il le faut à cause de l'impression que donnera Montréal, l'an prochain, à ses millions, à ses dizaines de millions de visiteurs. Que l'Exposition universelle soit l'occasion de déclencher cette offensive permanente qui vise à faire de Montréal une ville jeune, accueillante, claire et propre et surtout française. Et M. Saulnier de conclure: "Le civisme, désormais, sera de donner à Montréal un visage conforme à son âme."

FAITS divers

Un homme ne retrouve plus les $1,000 qu'il avait cachés

M. Benoit Sainte-Marie, 603, rue Chatham, s'est plaint à la police que sa belle réserve, soit $1,000 en billets, s'était envolée.

Il a précisé qu'il demeurait jusqu'à ces jours derniers dans une maison de pension au no 2543A, rue Albert, où il avait caché son magot.

Après avoir déménagé, il a voulu reprendre son avoir mais la cachette avait été découverte et l'argent s'était envolé.

Montréalais condamnés à l'emprisonnement pour un vol de banque

BAIE-COMEAU (PC) — Trois Montréalais ont été condamnés à la prison hier après avoir admis leur culpabilité à une accusation de vol de banque à Baie-Comeau il y a un an.

Jacques Jarry, âgé de 27 ans, devra purger une sentence de huit ans d'emprisonnement, Réjean Nadeau, âgé de 22 ans, a été condamné à quatre ans et Georges Massicotte, âgé de 21 ans, devra passer trois ans en prison.

Fermeture d'un tronçon de la rue Sainte-Catherine

Un tronçon de la rue Sainte-Catherine, soit le secteur qui s'étend de la rue du Fort à la rue Saint-Mathieu, sera fermé à la circulation à compter de 9 h. jeudi matin, pour une période d'environ une semaine afin de permettre l'installation de conduites d'eau et d'égout.

M. Jean Lacoste, directeur du service municipal de la circulation, souligne aux automobilistes que la circulation sera détournée temporairement par les rues Saint-Luc et Tupper durant les travaux.

Cambriolages

Des cambrioleurs sont entrés dans le restaurant R. Tremblay, au 3552 est, Ste-Catherine, enfonçant une porte de l'arrière, puis une fois sur place, ont raflé 350 cartons de cigarettes d'une valeur de $1,420.

$2,500 de lampes de téléviseurs et des outils sont disparus de l'établissement King TV, 5552, Monkland.

Un ouvrier, M. Denis Bourdon, 584, Gilbert, Fabreville, s'est fait voler son coffre d'outils évalué à $1,000 sur un chantier de construction situé au no 2011, Delorimier.

LEGISLATION

SUITE DE LA PAGE 3

Carpets, Montcalm Auto Body, St-Pierre Claver Cut Rate Drug Store, Pie IX Bar-B-Q, Le Christ-Roi Valet Service, St-Sacrement Parking Lot et Saint-Vincent-Ferrier Fish and Chips !

On a envie d'ajouter: priez pour nous ! Cette singulière litanie, d'ajouter M. Saulnier, qui mêle Dieu, les saints, les grands noms de notre histoire aux objets de consommation courante, et cela dans un curieux salmigondis de français et d'anglais, fait réellement notre honte.

"Dans les raisons sociales, dans l'affichage sous toutes ses formes et dans la publicité, le français doit avoir à Montréal la première place et il appartient aux hommes d'affaires canadiens-français de s'y employer." M. Saulnier reconnaît qu'il faudra plusieurs années pour corriger cette situation, mais il demande qu'un premier pas soit fait.

L'auto heurte un poteau : un mort

Un jeune homme a perdu la vie ce matin, vers 3 h. 30, lorsque le véhicule qu'il conduisait a violemment heurté un poteau à l'intersection des rues Notre-Dame et Moreau.

La victime est Serge Girard, âgé de 23 ans, du 9165, rue Marseille, à Montréal.

Les policiers et les pompiers ont travaillé durant près de trois heures afin de dégager le corps de la victime de l'amas de ferraille qu'était devenu son auto.

L'URSS révèle l'ampleur des séismes à Tachkent

MOSCOU, (UPI) — Les récentes secousses sismiques ont détruit des centaines d'écoles et d'hôpitaux à Tachkent et dans les environs, et ont démoli toutes les maisons unifamiliales, a-t-on annoncé hier, dans la capitale soviétique.

La presse soviétique précise que les secousses ont tué ou blessé des centaines de personnes, et que de nombreuses autres ont été hospitalisées souffrant d'attaques cardiaques ou de dépression nerveuse. Elle ajoute que plus de 100,000 sinistrés sont sans-abri.

L'importance de cette nouvelle diffère sensiblement du principe du silence au sujet des désastres qui peuvent survenir en URSS.

Tué par une auto

M. Dieudonné Corbeil, âgé de 72 ans, Route no 21, à St-Ours, comté de Richelieu, a été mortellement blessé par une auto, vers 6 h. 50 hier soir, près de chez lui.

Transporté à l'Hôtel-Dieu de Sorel, M. Corbeil devait succomber à ses blessures peu après son arrivée.

La Finlande veut accroître ses échanges avec le Canada

Vancouver (PCf) — Une campagne finlandaise en vue d'augmenter les exportations de ce pays au Canada, sera couronnée par l'érection d'un pavillon des cinq nations scandinaves à l'Exposition universelle de 1967, a déclaré l'ambassadeur finlandais au Canada.

"Nous comptons qu'après l'Expo, le Canada augmentera considérablement ses importations de la Finlande," a précisé M. Karl Torsten Tikanvaara dans un discours qu'il a prononcé, dimanche, devant le comité du Centenaire finlandais.

"Vous importez de deux à trois millions de dollars de biens par année de la Finlande, et c'est définitivement trop peu," a-t-il dit lors d'une allocution prononcée en finlandais.

LaRIVIERE

SUITE DE LA PAGE 3

A sa sortie, par ailleurs, il entreprend de présenter au malheureux D.F., qui ignorait tout de l'affaire jusqu'à ce moment-là, des factures s'élevant à $1,084 pour les divers traitements. Et ce, tout en lui faisant remarquer que les frais seront encore plus élevés.

Et, comme D.F. n'a pas le comptant nécessaire, il lui facilite un emprunt à la banque et réussit ainsi à se faire verser un total de $1,340, alors que tout ce qu'il aurait déboursé semble avoir été... $250.

C'est le moment où la police entre en scène, en août de l'an dernier, alors qu'elle porte contre le prévenu une soixantaine d'accusations d'attentat à la pudeur, en plus des accusations qui ont connu leur aboutissement hier.

"Au profit de leur prestige mondial les Etats-Unis et le Canada doivent reviser l'état de leurs relations"

— le maire Drapeau

DETROIT — Invité d'honneur à un dîner tenu au Cobo Hall par l'Economic Club, à Détroit, hier soir, le maire Jean Drapeau a lancé un vibrant appel en faveur d'un idéal commun, d'une volonté collective et d'une action concertée, de la part des Etats-Unis et du Canada, pour maintenir à la face du monde le rang et la valeur d'exemple de l'Amérique du nord.

Selon le maire de Montréal qui a aussi abordé l'épineux problème de l'emprise des Etats-Unis sur l'économie canadienne, il est grand temps que, des deux côtés de la frontière, on examine avec calme et lucidité l'état des relations entre les deux pays et les défis tant du point de vue social que politique que ces relations engendrent.

"Pour continuer de servir d'exemple au monde, nos deux nations doivent en premier lieu surmonter les difficultés auxquelles elles doivent faire face, tant dans leurs rapports mutuels qu'à l'intérieur de leur frontière respective", ajouta M. Drapeau.

Selon lui, "sans que cela obéisse évidemment à aucune volonté arrêtée, à aucun plan préconçu, il se produit un phénomène d'expansion spontanée dans le cas d'un très grand pays comme le sont les Etats-Unis aujourd'hui.

"Sans l'avoir aucunement recherchée, il arrive un jour où il occupe une position dominante chez plusieurs de ses amis et alliés et où il est en mesure même, parce qu'il contrôle leur économie, d'influencer leur politique".

Et M. Drapeau de ne pas hésiter à noter: "C'est cela qui est malsain et qui risque de devenir dangereux".

Il enchaîna aussitôt: "Aussi importe-t-il que nous recherchions ensemble des moyens propres à atténuer progressivement l'emprise des Etats-Unis sur l'économie canadienne sans pour autant risquer par un brusque coup d'arrêt ou une réduction draconienne des investissements d'enrayer le développement du Canada ou de porter un coup mortel à de grands programmes de progrès économique et social.

A cet égard, le maire Drapeau a préconisé deux types principaux de mesures:

1 — **que les investissements américains soient plutôt orientés désormais vers l'achat d'obligations que vers l'acquisition ou le contrôle des entreprises canadiennes;**

2 — **que les sociétés américaines, lorsqu'elles créent des filiales au Canada s'efforcent de faire appel au capital canadien.**

"J'ajouterai, mais alors plutôt sur le plan psychologique, qui a aussi son importance, que les filiales canadiennes de sociétés américaines, se comportant comme des sociétés canadiennes et s'efforcent de se conformer aux directives, aux voeux et, demain, au plan de développement du Canada".

Le maire de Montréal a ensuite traité de la responsabilité particulière des Etats-Unis de favoriser non seulement l'expansion économique de ses voisins, en particulier le Canada, mais aussi de s'associer à l'immense effort que les Canadiens sont en train de faire d'un océan à l'autre pour répondre à leurs aspirations spirituelles et sociales.

"A cette fin, souligna-t-il, le capital américain, s'il doit servir de stimulant à l'économie canadienne, doit être également un instrument dans l'édification de ce que l'on peut appeler un ordre social nouveau. C'est justement l'établissement de cet ordre social nouveau, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, qui maintiendra et renforcera aux yeux du monde entier la position dominante du continent nord-américain".

Auto vs camion : automobiliste tué

M. Raymond Marchand, âgé de 35 ans, de St-Isidore d'Oakland, comté de Compton, Qué., a été tué hier, lorsque son auto est entrée en collision avec un camion, sur la route no 17, près de St-Isidore.

ANNONCE

COMMENT SOULAGER LE MAL DE DOS

Prenez des Pilules Dodd's pour les Reins pour un soulagement rapide de l'affection qui cause le mal de dos. Bientôt, vous vous sentez mieux. Vous pouvez compter sur Dodd's

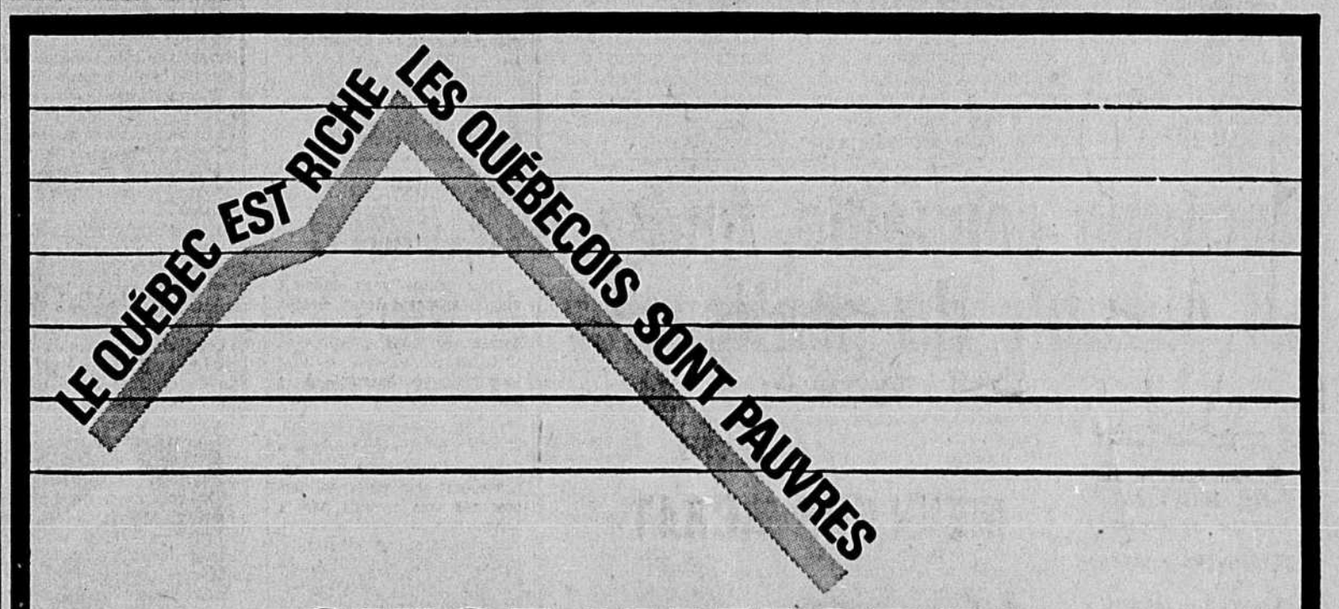

C'EST IMMORAL

(Il y a au Québec plus d'un million de pauvres, c'est-à-dire de citoyens ne disposant pas du minimum vital selon les normes de notre société.
Dans certaines régions, de 40 à 80% de la population doit vivre de l'assistance sociale.)

L'Union Nationale a prévu des moyens efficaces pour remédier à cette situation intolérable. L'Union Nationale est le seul parti québécois entièrement libre de prendre ces moyens, sans retard, sans négociations, sans marchandage. En voici quelques-uns:

SITUATION SOUS LES LIBÉRAUX:	SOLUTIONS UNION NATIONALE:
Les travailleurs à leur compte et à revenus modestes contribuent DEUX FOIS PLUS que les salariés au régime de rentes.	L'Union Nationale remboursera à ces travailleurs LA MOITIÉ de leur contribution.
Les Québecois dont le revenu n'est pas suffisant pour vivre paient quand même de l'impôt.	L'Union Nationale exemptera totalement d'impôts les célibataires qui gagnent moins de $2,000 et les gens mariés qui gagnent moins de $4,000.
Les propriétaires, qu'ils en aient ou non les moyens, paient des taxes municipales et scolaires croissantes.	L'Union Nationale accordera la déduction totale des taxes foncières de l'impôt des propriétaires de maisons unifamiliales, de terres et de bâtiments de ferme.
Les vieux, les veuves, les aveugles ont une pension inférieure au strict minimum vital.	L'Union Nationale augmentera à $100. la pension des vieillards, des veuves et des aveugles.
L'économie est au ralenti, nos jeunes n'ont pas de débouchés pour gagner leur vie, le Québec détient le championnat du chômage.	L'Union Nationale relancera l'économie de façon à ce que tous les Québécois travaillent et soient bien payés.

À CES FINS, l'Union Nationale—le seul parti québécois vraiment libre et capable de le faire—exercera immédiatement 100% de nos droits et disposera de

100% de l'impôt sur le revenu
100% de l'impôt sur les successions
100% de l'impôt sur les corporations
100% de la sécurité sociale

Consultons le programme de l'Union Nationale. Tous les Québécois, quels que soient leur âge, leur fortune, leur situation sociale, y trouveront la solution à leurs problèmes.

QUÉBEC D'ABORD!

Cette annonce est autorisée par Léo Davignon, 1290 rue Saint-Denis, Montréal, officiel de l'Union Nationale.

Le "John Ericcson" sera conservé à Hamilton

Le dernier cargo des Grands Lacs "à dos de baleine", le "John Ericcson", a été finalement toué dans le port de Hamilton où il sera transformé en musée naval.

Le navire de 410 pieds que l'on désignait de "dos de baleine" ou "whaleback" à cause de la forme arrondie de sa coque, a été donné à la ville de Hamilton par le capitaine J. D. Leitch, président de la firme Upper Lakes Shipping de Toronto.

Cette forme arrondie a été donnée à quelques navires seulement; on en a abandonné rapidement l'idée en raison des grandes difficultés qu'elle suscitait au déchargement. Cette coque spéciale avait été imaginée pour donner moins de prise à la glace et lui permettre de tomber plus facilement.

Le "John Ericcson" avait été construit en 1888. On le voyait encore assidument à Montréal l'année dernière. A Hamilton, le vieux navire sera mouillé dans une lagune du nouveau parc de la Confédération.

ONGLE INCARNÉ

Soulagez *vite* la douleur agaçante avec OUTGRO liquide. Après quelques applications, OUTGRO endurcit la peau tendre et relève l'ongle pour qu'il se coupe facilement et sûrement.

QUAIS, NAVIRES ET GRAND LARGE

DENIS MASSE

arrivées et départs des navires

Nomenclature des navires amarrés dans le port de Montréal telle qu'établie à midi le 16 mai par le Conseil des ports nationaux :

Hangars	Nom du navire	Catégorie	Jauge	AGENTS
2	Laurentia	Oc	4726	Cunard SS.
4	Canopic	Oc	6350	Furness Withy
6	Halifax City	Oc	3790	"
7	Alkyone	Oc	5282	McLean Kennedy
10	Transcanada	Oc	1843	B. & K Shipping
11	Manchester Mariner	Oc	4571	Furness Withy
15	City of Perth	Oc	4407	McLean Kennedy
17	Ioannis	Oc	1845	March Ship.
18	City of Winchester	Oc	6079	MANZ Line
25	Falkenstein	Oc	3141	Colley M/S
32	Mormacpine	Oc	4599	Moore McCormack
33	Finnkraft	Oc	1033	CSL
35	Bannercliffe	Oc	3245	B & K Ship.
41	Istina	Oc	4359	Sag. Shipping
42	Bassano	Oc	2647	Can. Overseas Ship.
46	Lesrina	Oc	1748	Kerr SS.
49	Jaladhanya	Oc	3549	Montreal Ship.
51	Fundador	Oc	588	Colley M/S
63	Collingwood	Fl.	3498	CSL
64	French River	Fl.	3858	CSL
66	North Voyageur	Cét.	459	Clarke SS.
Quais				
11E	Olvengorsk	Oc	—	March Shipping
9E	Rigmor Nielsen	Oc	791	Can. Overseas Ship.
8W	Anco Spur	Oc	3104	Munro Jorgenson
6W	Kermic	Fl.	195	Empire Stevedoring
6W	CCGS Raven	—	—	Min. des Transports
6W	CCGS Eider	—	—	Min. des Transports
7W	Vborgles	Oc	—	March Ship.
10W	Scott Misener	Fl.	10328	Scott Misener SS.
10W	P. S. No. 1	Fl.	1274	McAllister Towing
10W	International Barge	Fl.	983	"
16E	Iroquois	Fl.	1729	CSL
Jet. 2SW	Eastcliffe Hall	Fl.	2114	Hall Corporation
22E	CCGS Ville Marie	—	—	Min. des Transports
22E	CCGS C.D. Howe	—	—	Min. des Transports
21E	La Madelon II	Fl.	1175	Voyageur Nav.
23	Fort Liberte	Cót.	250	Cab. Unis
24	Thorshope	Oc	3100	Kerr SS.
31	Elisabeth Bergur	Oc	1204	Furness Withy
36	Rathlin Head	Oc	4309	McLean Kennedy
43N	Ocean Star	Oc	9419	Montreal Ship.
44N	Whitefish Bay	Fl.	13552	CSL
48	Dimitrovo	Oc	3287	March Ship.
54SE	Augusta Paulin	Oc	4513	Hurum Ship.
55SE	Elat	Oc	11890	Sutcliffe Ship.
55NW	George M. Carl	Fl.	7405	Scott Misener SS.
Vickers	CCGS N.B. McLean	—	—	Min. des Transports
"	CCGS Montcalm	—	—	Min. des Transports
"	Athelstemplar	Oc	5218	Ship. Ltd.
"	HMCS Fraser	—	—	Naval Service
"	S. Thomas Shaughnessy	Fl.	3994	Beaconsfield SS.
58	Upplana	Oc	9609	Fed. Com. & Nav.
71	Sunland	Oc	3000	Sag. Ship.
98	Transbay	Fl.	743	Transit Tankers
99	J. Edouard Simard	Cót.	3446	Branch Lines
101SE	Fairhead	Oc	648	McLean Kennedy
102SW	Imperial Verdun	Cót.	694	Imperial Oil
103S	W. Harold Rea	Cót.	2961	Shell Oil
106E	Hudson Transport	Cót.	2840	Hall Corporation
110W	Transtream	Fl.	1119	Transit Tankers
MOUILLAGE				
Lonsue - Pointe				
4	Prolegandros	Oc	—	March Ship.
7	Arrian	Oc	7952	Sutcliffe Ship.
Lanerole				
	Amorgos	Oc	9208	Sutcliffe Ship.
	Bariloche	Oc	9478	Montreal Ship.
	Baltisk	Oc	2851	March Ship.
	Beate Bolten	Oc	1434	Protos Ship.
	Cimbria	Oc	936	March Ship.
	Crystal Crown	Oc	4868	Colley M/S
	Constantia	Oc	7409	Colley M/S
	Cimbria	Oc	3842	Transworld Ship.
	Deborah	Oc	6805	March Ship.
	Dagan	Oc	2789	March Ship.
	Giovani Queirolo	Oc	5933	Hurum Ship.
	Irish Cedar	Oc	6053	Montreal Ship.
	Irish Oak	Oc	2741	Ship. Ltd.
	Jarabella	Oc	13773	March Ship.
	Jalagomati	Oc	3312	Montreal Ship.
	Kanev	Oc	5500	March Ship.
	La Chicra	Oc	10347	Montreal Ship.
	Lake Ontario	Oc	4800	March Ship.
	Monchique	Oc	6597	Montreal Ship.
	Margaret C. Ertel	Oc	3727	Can. Overseas Ship.
	Nahariya	Oc	1337	March Ship.
	Saskadoc	Fl.	2876	N.M. Paterson Sons
	Grovedale	Oc	7667	R. H. Read & Co.
	Saguenay	Fl.	13009	CSL
	Algocen	Fl.	5031	R. H. Read & Co.
	Hamiltonian	Fl.	12203	Papachristidis Co.
	Transoceanica Frances.	Oc	8552	March Ship.
	Thuredrecht	Oc	7426	Montreal Ship.
	Visund	Oc	7388	Fed. Com. & Nav.
	Orient Importer	Oc	—	Transworld Ship.
	Patignies	Oc	10650	Fed. Com. & Nav.
	Susanne Fritzen	Oc	6891	March Ship.
	Sommaro	Oc	1321	Can. Overseas Ship.
	Svanefjell	Oc	2800	Can. Overseas Ship.
	Surrey Trader	Oc	8930	McLean Kennedy

Niveau de l'eau : 37 pieds.

Résumé : Océaniques, 66; Pluviaux, 19; Côtiers, 5.

Mouvement des navires

Le Service de signalisation maritime du ministère des Transports (division du pilotage) a émis le bulletin suivant à 9 h. 30 le 17 mai :

NIVEAU DE L'EAU
Montréal 36'10"
Sorel 37'7"

MONTREAL (Sutherland) — Nuageux, sud-est.
(Montant) : 5.25 a.m. "MADELEINE", 5.35 a.m. "FORT PREVEL", 6.05 a.m. "BEAVERFIR".
(hier) : 5.05 p.m. CCGS "VILLE MARIE", 8.40 p.m. "MONT STE MARIE", 7.05 p.m. "BEATE BOLTEN", 9.40 p.m. "MARGARET CERTEL".
(Descendant) : 7.40 a.m. "CALGADOC", 7.45 a.m. "MONDOC".
(hier) : 5.45 p.m. "SUNLEAF", 7.10 p.m. "BAIE ST-PAUL".
CAP ST-MICHEL 14 — Nuageux, sud-est.
(Montant): 2.30 a.m. "OIL TRANSPORT", 3.55 a.m. "STE-FOY", 5 a.m. "CONTINENTAL PIONEER".
(hier) : 7.25 p.m. "IMPERIAL LACHINE", 7.40 p.m. "VERONA", 7.45 p.m. "SILVERBEACH", 8.55 p.m. "FLENSBURG", 9.35 p.m. "IMPERIAL VERDUN".
(Descendant) : 1.30 a.m. "SUNLEAF", 3.45 a.m. "TRANSBAY", 7.10 a.m. "OUTARDE".
SOREL 39 — Pluie légère, sud-ouest.
(Montant) : 5.15 a.m. "LONGBOAT".
(Parti) : 6.55 a.m. "ELPIS II", 7.05 a.m. CCGS "MONTMAGNY".
ancré) : 12.05 a.m. "CAPULUS".
(arrivé hier) : 8.45 p.m. "O'SHIMA MARU", 11.45 p.m. "SALVINA".
(Descendant) : 6 a.m. "CRYSTAL GEM".
(arrivé hier) : 7.30 p.m. "HERON BAY".
TROIS-RIVIERES 71 — Pluie légère, sud-est.
(Montant) : 7 a.m. "DOBROPOLJE", 7.40 a.m. "BRAHEHOLM".
(Descendant) : 6.50 a.m. "W. HAROLD RAE", 7.05 "HUDSON TRANSPORT".
(arrivé hier) : 1.15 p.m. CCGS "DETECTOR".
BATISCAN 88 — Nuageux, nord-est.
(Montant): 6.20 a.m. "ANETTE".
(Descendant) : 6.05 a.m. "MAPLEBRANCH", "J. E. F. MISENER", remorqueur "MICMAC".
(parti) : 4.45, remorqueur "SUNVALLEY".
GRONDINES 98 — Nuageux, léger nord.
QUEBEC 139 — Nuageux, léger est.
(Montant):
(Arrivé hier) : 1 p.m. "PERE NOUVEL", 1.30 p.m. "DONA KATERINA".
(Descendant) : 2.30 a.m. "SVANEFJELL", 5.30 a.m. "GOLDEN HIND" et "BERNARD HOWALDT", 5.50 a.m. "IRISH CEDAR", 6.55 a.m. "BALACHIKHA", 3.25 a.m. "CIMBRIA".
(Arrivé) : 3.55 a.m. "NORTH VOYAGEUR".
(Hier) : 3.05 p.m. "AIZU MARU", 6 p.m. "CITY OF HEREFORD".

GOLFE

LES ESCOUMINS 123 — (Montant) : 12.40 a.m. "HEERING ROSE" dest. Québec, 1.45 a.m. "MENIHEK LAKE", 2.45 a.m. "EVANGELIA", 4.25 a.m. "CORNWALL" dest. Port Alfred, 5.20 a.m. "ESPENHAIN", 6 a.m. "GEETJE BUISMAN", 6.50 a.m. "TRANSOCEANICA ELENA".

LES PAQUEBOTS
PORT DE MONTREAL

ATTENDUS : Le "Ryndam", de la ligne Holland-America, attendu au quai no 42 le 18 mai, venant de Rotterdam, Le Havre et Southampton; l'"Arkadia", de la Greek Line, attendu au hangar 42, le 20 mai, venant de Bremerhaven, Amsterdam, Zeebrugge, Londres et Le Havre.

DEPARTS : L'"Arkadia" appareillera de Montréal le 20 mai pour une croisière de quatre jours à Boston; le "Ryndam" partira de Montréal le 20 mai à destination de Southampton, Le Havre et Rotterdam.

GREVE DES MARINS : A cause de la grève des marins britanniques, le départ du "Carinthia" prévu pour le 20 mai, n'est pas certain. Les traversées de l'"Empress of England" et du "Franconia" prévues de Liverpool et Southampton les 19 et 20 mai respectivement, ont été contremandées. Le "Carinthia" est dérouté vers Halifax au lieu de venir à Montréal.

vous ne savez plus trop comment

ÉPARGNER?

Pas étonnant. On annonce de nos jours tant de plans d'épargne: comment s'y retrouver? Pour y voir clair, passez à la Banque Royale, qui vous offre le moyen d'épargner qui vous convient exactement, à *vous:* compte ou autre formule de dépôt. Chaque succursale offre des services complets.

Consultez cette liste. Puis passez vite à votre succursale de la Banque Royale. Pour votre compte en banque, *comptez sur la Banque Royale*

☐ **Comptes d'épargne**—pour épargner régulièrement et accumuler les intérêts. Avec un compte d'épargne à la Banque Royale, vous êtes en sécurité, et vos fonds sont toujours disponibles: vous êtes sûr de vous.

☐ **Comptes de chèques personnels**—pour acquitter vos factures sans toucher à vos économies, ce compte peut vous économiser jusqu'à un tiers des frais d'administration.

☐ **Comptes courants**—la façon simple et logique d'établir une comptabilité; vos chèques endossés vous sont retournés chaque mois.

☐ **Certificats d'épargne**—dépôt à long terme et à revenu élevé, entièrement rachetable en tout temps, avec intérêts payables tous les six mois.

☐ **Reçus de dépôt**—dépôt à long terme et à revenu élevé, avec intérêts payables à l'échéance.

Nos autres services comprennent: Mandats de banque—Chèques de voyageurs—Coffrets de sûreté et garde de titres—Change étranger—Traites bancaires—Lettres de crédit—Dépôt de nuit—Virements de fonds—Services d'investissement—Prêts plan-à-Terme—et bien d'autres encore.

Vous trouverez, près de chez vous, une succursale de la

BANQUE ROYALE

Il y a une succursale dans votre quartier

EATON

Une maison rénovée vaut une maison neuve... le déménagement en moins !

Voyez le pavillon-modèle au 5e étage chez EATON ou faites appel au SERVICE D'ACHATS A DOMICILE. Estimations effectuées sur place sans obligation ni frais supplémentaires. Modes de paiement faciles, pouvant s'échelonner jusqu'à 36 mois avec le NOUVEAU COMPTE EATON si FLEXIBLE. Et n'oubliez pas l'immuable garantie EATON : "ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS".

APPENTIS-GARAGE
Toiture en "Fiberglas" ou aluminium. Cadre en aluminium robuste avec supports attrayants. Protégez votre auto de la pluie, du soleil, et de la neige. Peut servir pour l'aménagement d'un patio pour l'extérieur.

BALUSTRADE EN FER FORGE
De forme élégante pour la protection et l'embellissement de votre maison.

TOITURE EN ASPHALTE
Bardeaux robustes, de qualité, conçus pour supporter la rigueur des hivers et étés canadiens. Grand choix de couleurs.

AUVENTS MODERNES
En "Fiberglas" ou en aluminium. Procurent un ombrage ventilé en été et une protection contre la neige durant l'hiver. Grand choix de coloris les plus en demande.

REVETEMENT EN ALUMINIUM
Un revêtement qui rehaussera l'apparence de votre demeure. Minimise les frais d'entretien et de peinture. Doublure isolante qui aide à garder votre maison au chaud durant l'hiver et ventilée en été. Fini similibois cuit, blanc ou de couleurs variées. Nouvelles persiennes modernes assorties au revêtement.

FENETRES A AUTO-REMISAGE
Construction en aluminium épais. Action inclinable. Avec 3 rainures et moustiquaire en aluminium inoxydable. Panneau amovible de l'intérieur, facilitant le nettoyage des vitres. Finis variés, dont le blanc ou aluminium anodisé.

PORTES D'INSTALLATION FACILE
Portes de 1¾" à 2 rainures. Grillage décoratif et protecteur de 12", poignée à bouton-poussoir et serrure, moustiquaire en aluminium antirouille. Fermeture à pression hydraulique, chaînette de sûreté. Fini blanc et autres couleurs variées ainsi qu'aluminium anodisé.

COMPOSEZ 842-9331, postes 284-703
EATON en ville (rayon 453) au cinquième étage

OMER DESERRES

POUR VOS TRAVAUX DE PELOUSE...

TONDEUSES LAWN BOY...
LES PLUS PRATIQUES POUR VOTRE ARGENT!

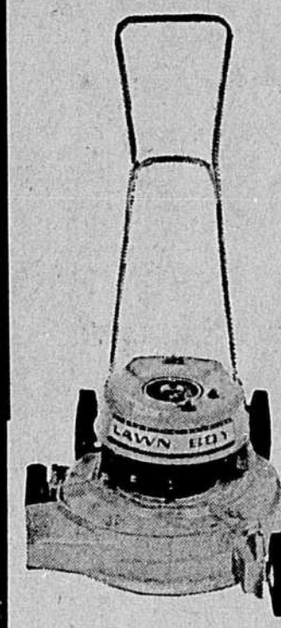

TONDEUSE
LAWN BOY
DE LUXE 19"

C'est la tondeuse qui se vend le plus au Canada, et son démarrage du bout des doigts en est l'une des raisons. Vous n'avez que deux doigts à lever pour la mettre en marche.

modèle 5234
$95.00

TONDEUSE
LAWN BOY
ENSACHEUSE 21"

C'est la tondeuse idéale pour ceux qui possèdent de grandes pelouses et le désir d'en préserver l'apparence. La Lawn-Boy ensacheuse 21" se taille un chemin de 21" de largeur tout en ramassant le gazon, les mauvaises herbes et les feuilles.

modèle 7255
$116.50

CISAILLES "MELNOR"
POUR VOS MENUS TRAVAUX

MODELE M-315 : Lames de 8", en acier trempé, poignée d'aluminium. **$5.95**
MODELE M-320 : Lame de 8" en acier trempé, poignée d'aluminium, poignée de plastique. **$6.75**
MODELE M-325 : Lame de 9", en acier trempé, poignée d'aluminium avec plastique antidérapant. **$8.25**

BOYAU D'ARROSAGE

- Fabriqué de plastique
- Longueur 50 pieds
- Couleur : noir
- Avec accouplement

SPECIAL **99¢**

MOULURES "MIRATRIM"

- Pour usages multiples, formes variées
- Faciles à appliquer aux :
- Plafonds
- Placards
- Comptoirs
- Etagères
- Panneaux muraux
- Dessus de table
- Planchers
- Bords d'évier

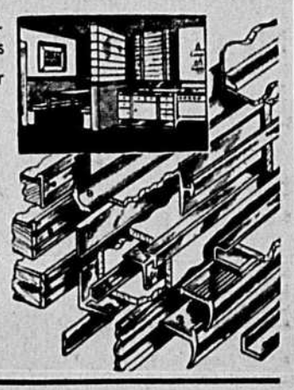

BROUETTE D'ACIER

"GARDEN PET"

- Capacité de 2½ pieds cubes
- Plateau de tôle épaisse sur armature d'acier tubulaire
- Roue semi-pneumatique

Rég.: $10.25
SPECIAL
$8.95

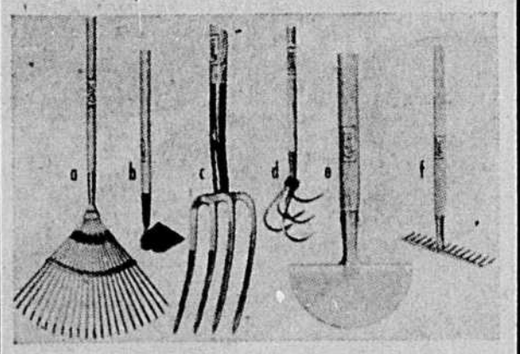

A. Balais à pelouse **$1.59**
B. Gratte pour le jardin **$1.99**
C. Fourche à bêcher **$2.59**
E. Coupe gazon (appui pied relevé) **$1.99**
F. Râteau à tête droite **$1.79**

ESTIMATION GRATUITE
SANS OBLIGATION DE VOTRE PART...
Des hommes qualifiés iront à votre domicile évaluer le coût de votre clôture résidentielle.
Clôture à maille de chaîne pour terrasses, parterres. Acier galvanisé, calibres de 13 et 11, maille 2" — Hauteur 36", 42" et 48".

288-0251
FACILITES DE PAIEMENT
1406 rue ST-DENIS 6955 rue ST-HUBERT

MADAME... facilitez votre travail avec le DUO

"INGLIS LIBERATOR"

LESSIVEUSE AUTOMATIQUE
- 3 cycles de lavage pour les différents tissus
- Fameux agitateur "Magimatic"
- 5 réglages automatiques pour la température de l'eau
- 7 rinçages séparés
- Grande cuve de 12 lb de capacité — fini acrylique en blanc étincelant
- Un an de service à domicile plus 4 ans de garantie sur le mécanisme

Dimensions : L. 29"; H. 36"; P. 25½".

$234.50
Norm. $339.50
(AUCUN VERSEMENT COMPTANT)
(TAXE DE VENTE PAYABLE A L'ACHAT)
SOLDE : 24 MENSUALITES DE $11.53

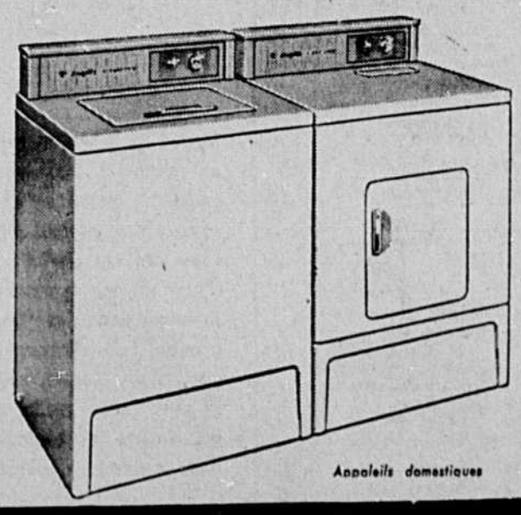

Appareils domestiques

SECHEUSE AUTOMATIQUE
- Réglage multiple de température pour sécher tous les tissus
- Période de refroidissement pour les tissus synthétiques à laver et porter
- Filtre à charpie
- Cuve fini acrylique en blanc étincelant
- Garantie d'un an contre toute défectuosité du fabricant

Dimensions : L. 29"; H. 36"; P. 25½".

PRIX :
$164.50
Norm. $239.50
(AUCUN VERSEMENT COMPTANT)
(TAXE DE VENTE PAYABLE A L'ACHAT)
SOLDE : 24 MENSUALITES DE $8.00

1406 ST-DENIS — 2ème ETAGE

Ouvert tous les jeudis et vendredis soirs jusqu'à 9:30

Stationnement facile et gratuit pour tous nos clients

OMER DESERRES Ltée

1406 rue ST-DENIS 6955 rue ST-HUBERT
CENTRE D'ACHATS WILDERTON
TEL. 288-0251

Profitez de nos différents modes de paiements

Nous acceptons le carte Credico

résultats au RICHELIEU

Première course — Trot — Conditions — $1,200

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	DUREE	Conducteurs	Cote
Bethel Mar Mic	2	2	5	3	2e	1 ½	1 3	2:08.4	Savignac R.	2.05
Jill Fedor	7	6	7	7	1e	2 5	2 cou	2:09.2	Lachance Gl.	F 1.50
Barbedos	1	1	4	4	3	3 4	3 8½	2:09.2	Desjardins Y.	8.60
Les Quatre As	8	7	2e	1e	4	5 5	4 1	2:11	Bergeron L.	63.70
Chapman Hanov.	6	5	6	6	6	4 ½	5 15	2:11.1	Grandmaison	24.75
Henville Lad	5	4	3e	5	8x	6 dis	6 8	2:14	Filion Hen.	4.60
Mr. Media	3	3	1x	2	7	x7	7		White E.	5.10

RETIRES : No 1 — Tourbillon — No 4 — Darnley's Raider

DUREE : :31.2 1:03.4 1:35.4 2:08.4 — Piste rapide

2 BETHEL MAR MIC	6.10	3.60	3.30
7 JILL FEDOR		3.50	3.20
1 BARBEDOS			4.40

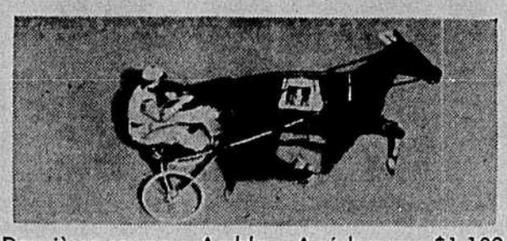

Deuxième course — Amble — A réclamer — $1,100

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	DUREE	Conducteurs	Cote
Quick Prime	1	1	4	3	3	1 ¾	1 2	2:09.1	Pelletier C.	F 1.55
Banjo Pick	4	4	6	5	5	5 2	2 cou	2:09.3	MacTavish Du.	6.40
Music Mir	7	7	1e	2	2	3 ½	3 cou	2:09.3	Lachance Gl.	4.05
Kawartha Way	2	2	5	4	4	4 1	4 2½	2:09.3	Filion G.	25.60
Freedom Pal	8	8	2e	1	1	2 ½	5 nez	2:10	Bourgoin L.	16.75
Raffles	6	6	8	7	6	x6 2	6 2	2:10	St-Jacques L.	20.40
Helferhey	5	5	7	6	7	7 10	7 15	2:10.2	Caldwell P.	21.95
Count Pick	3	3	3	x8	8	8	8	2:13.2	Bardier N.	15.35

PARI DOUBLE : 2 — 1 $9.10

DUREE : :31.2 1:03.1 1:36.2 2:09.1 — Piste rapide

1 QUICK PRIME	3.10	2.30	2.10
4 BANJO PICK		3.50	2.50
7 MUSIC MIR			2.70

Troisième course — Amble — A réclamer — $1,100

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	DUREE	Conducteurs	Cote
Forgetful	5	5	1e	1	1	1 1	1 1¾	2:10.1	Bailliargeon	F 1.90
Mister Foxboro	1	1	3	3	4	2 ½	2 1¼	2:10.3	Filion G.	8.65
Dale Lind	4	4	5	4	3e	5 1	3 ½	2:10.4	Pelletier C.	2.65
Penny Chief	3	3	2	2	2e	3 1	4 ½	2:10.4	Belly R.	4.15
Treasured Pick	2	2	4	5	5	4 1½	5 ¾	2:11	Bourgoin L.	8.50
Ban Dale	6	6	6	6	6	6 ½	6 cou	2:11.1	Brisson S.	7.35
Michael Mite	7	7	7	7	7	7 10	7 dis	2:11.1	Paradis C.	13.60
Shafter Fairy	8	8	8	8	8	8	8		White E.	91.90

DUREE : :32.1 1:05.4 1:38.2 2:10.1 — Piste rapide

5 FORGETFUL	5.80	3.70	2.90
1 MISTER FOXBORO		7.10	3.80
4 DALE LIND			3.30

Quatrième course — Trot — A réclamer — $1,000

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	DUREE	Conducteurs	Cote
So Saintly	1	1	1	1	1	1 1	1 ½	2:12	Lahaie J.L.	F 1.65
Ben Regent	4	4	6	5	x5	3 ½	2 tête	2:12	Ginaras M.	5.05
Live Fast	7	7	5e	5	4e	6 1½	3 ½	2:12.1	Bergeron L.	41.80
Marty's Last B.	3	3	3	2	2	2 1	4 ¾	2:12.1	Ginaras M.	3.65
Frank's Lasalle	2	2	4	4	3	4 1½	5 nez	2:12.2	Turcotte M.	5.20
Profitable	6	6	7	8	7	5 1	6 3½	2:12.2	Coutu R.	16.70
Mr. Joe	8	8	8	7	6e	7x2	7 8½	2:13	Bélanger C.	4.60
Todd Riddell	5	5	2e	3	8	8	8	2:14.4	Renaud A.	16.70

QUINELLA : 1 — 4 $14.20

DUREE : :31 1:04.4 1:38.3 2:12 — Piste bonne

1 SO SAINTLY	5.30	3.30	3.50
4 BEN REGENT		5.10	5.30
7 LIVE FAST			9.30

Cinquième course — Amble — A réclamer — $1,700

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	DUREE	Conducteurs	Cote
Bolo Hal	7	7	3	1	1	1 1	1 2	2:06.4	Filion G.	8.40
King Sherry	5	5	4	5	5	5 1	2 cou	2:07.1	St-Jacques C.	10.65
Key Pebble	1	1	2	3	2e	3 1	3 ¾	2:07.1	Jodoin J.	2.65
Well Away	3	3	1e	2	3	2 ½	4 cou	2:07.2	Turcotte M.	F 1.85
Armbro Champ	6	6	6	6	6	6 6	5 2	2:07.2	Filion Hen.	7.15
Direct M. Adios	4	4	5	4	4e	4 1	6	2:07.4	Bédard A.	3.40
Active Bud	2	2	x	n'a pas terminé					Grenier P.	13.90

Equipement défectueux : No 2 Active Bud

DUREE : :30.2 1:04.1 1:35.3 2:06.4 — Piste bonne

7 BOLO HALL	18.80	11.60	5.90
5 KING SHERRY		11.60	7.10
1 KEY PEBBLE			3.10

Sixième course — Amble — Conditions — $1,300

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	DUREE	Conducteurs	Cote
R. Yankee Wann	2	2	1	1	1	1 2	1 2	2:06.3	Boily R.	F 1.10
Speedy Sam	4	4	6	6	5	3 2	2 2¼	2:07	Pelletier C.	12.30
Mifflin Hanover	5	5	3	3	3	2 1	3 5½	2:07.2	St-Jacques C.	12.45
Sugar Prince	1	1	4	4	4e	4 ½	4 cou	2:08.3	Hanna A.	7.25
Rugged Pick	3	3	5	5	6	6 ½	5 1	2:08.3	MacTavish Du.	2.25
Gary Johnston	7	7	7	7	7	7 8	6 ¾	2:08.4	Poulin C.	48.90
Regret	8	8	8	8	8	8 7 1	7 1¼	2:08.4	Bédard A.	35.15
Honey Reed	6	6	2e	2e	2e	5 1½	8	2:09	Jodoin J.	7.40

DUREE : :32 1:03.2 1:36.1 2:06.3 — Piste bonne

2 R. YANKEE WANN	4.20	3.10	2.80
4 SPEEDY SAM		8.80	5.80
5 MIFFLIN HANOVER			5.60

Septième course — Amble — A réclamer — $1,200

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	DUREE	Conducteurs	Cote
Mr. Pogle	2	2	4	4	4e	1 1½	1 2	2:09	Filion Hen.	2.80
Major's Fairy	6	6	8	6	6e	4 1	2 nez	2:09.2	MacTavish Du.	4.70
Volo Tide	3	3	5	5	5	5 1½	3 cou	2:09.2	Bailliargeon G.	13.20
Mighty Rich	7	7	2e	1e	1	2 1	4 ½	2:09.2	Merel J.P.	F 1.70
Mary Lyn	1	1	3	3	3	3 1	5 3	2:09.2	Robillard P.	8.35
Mister Saint	8	8	7	8	7	7 1	6 1½	2:10	Lachance Gl.	24.60
Fay's Best	5	5	6	7	8	6 7	7 1¾	2:10.1	Ginaras M.	10.65
Remus Abe	4	4	1e	2	2e	6 ½	8	2:10.4	Bédard A.	13.40

QUINELLA : 2 — 6 $16.10

RETIRE : No 3 Lady Enchantress

DUREE : :31.2 1:03.3 1:36.3 2:09 — Piste bonne

2 MR. POGLE	7.60	3.80	2.70
6 MAJOR'S FAIRY		5.40	4.70
3 VOLO TIDE			5.60

Huitième course — Amble — A réclamer — $1,500

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	DUREE	Conducteurs	Cote
Prince Flyer	7	7	2	1	1	1 ½	1 cou	2:08.4	Baillargeon G.	6.40
Fiddler's Green	8	8	1e	2	2	2 ½	2 cou	2:08.4	Bélanger C.	6.60
Swing Harmony	1	1	4	4	3	3 1	3 ¾	2:08.4	Caldwell R.	3.15
Panama Hanover	4	4	6	6	7	5 ½	4 3	2:09	Waples K.	7.15
Marabelle	3	3	5	5	4e	4 1½	5 ½	2:09.3	Clark Al.	9.35
Armbro Davey	2	2	3	3	5e	6 ½	6 1	2:09.3	Lebeouf F.	F 3.20
Adios Ray C.	5	5	7	7	6	7 dis	7 2¾	2:09.4	Robillard P.	8.60
D. and M.	6	6	8	x8	8	8	8		Filion Hen.	7.85

DUREE : :31.2 1:04 1:36.3 2:08.4 — Piste bonne

7 PRICE FLYER	14.80	7.60	3.70
8 FIDDLER'S GREEN		8.90	4.40
1 SWING HARMONY			2.80

Neuvième course — Trot — 'Le Projectile' — $11,202

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	DUREE	Conducteurs	Cote
Jonairo	6	5	1e	1	1	1 1½	1 2	2:09.4	Gillis D.	2.55
Potomac Lass	3	2	2	2e	2	2 ½	2 cou	2:10.1	Geisel L.	10.35
Coronado Hanov.	1	1	3	3	3e	3 1½	3 2¼	2:10.1	Poulin C.	F 1.70
Avalon Van B.	8	7	7	5	4	4 2	4 2	2:10.3	Brinkerhoff T.	6.90
Speedy Man	5	4	5	7	7	7	5 1	2:11	Jodoin J.	4.60
Spee Du	7	6	6	6	5	5 ½	x6 1¾	2:11.1	Clark Al.	31.75
Mr. Parish	2	2	4	4	6xx6	1½	x7x	2:12	Boucher And.	7.65

RETIRE : No 4 Fleminston's Riddell

DUREE : :32.1 1:07.2 1:38.3 2:09.4 — Piste bonne

6 JONAIRO	7.10	5.40	4.20
3 POTOMAC LASS		8.30	3.90
1 CORONADO HANOVER			2.80

Dixième course — Amble — A réclamer — $1,000

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	DUREE	Conducteurs	Cote
Success Mark	6	6	4	5	6e	7 2	1 tête	2:13.1	Bourgoin L.	14.65
Blue Waters	7	7	8	7	5	2 1	2 1½	2:13.1	Filion G.	31.65
Borderview Rosa.	8	8	3	4	4e	6 ½	3 ½	2:13.2	Bailliargeon G.	8.65
The Great Chief	5	5	1	1	1	1 ½	4 ½	2:13.3	Geneau Y.	4.65
Incitatus	1	1	7	8	8	4 1½	5 ¾	2:13.3	Lachance Gl.	2.70
Claudette	2	2	6	6	7	8	6 1¼	2:13.4	Paradis C.	5.30
Sugar Lind	3	3	2	3	3	5 ½	7 1¼	2:14	White E.	11.25
Gaby Vonian	4	4	5	2e	2e	3 1	8	2:14.2	Bédard A.	F 1.90

EXACTA : 6 — 7 $324.80

DUREE : :32.2 1:05.4 1:39 2:13.1 — Piste bonne

6 SUCCESS MARK	31.30	15.10	10.20
7 BLUE WATERS		22.10	19.50
8 BORDERVIEW ROSAIR			6.80

ASSISTANCE : 6,426 PARI MUTUEL : $403,353

Parent s'intéresse à la cause des jeunes

L'organisation de la fête en l'honneur de Bernard Parent, gardien des Bruins de Boston, va bon train.

La fête aura lieu samedi prochain en la salle de l'Aréna Roussin de Pointe-aux-Trembles.

Un défilé sera organisé avec point de départ au centre d'achat Notre-Dame à 6 h. 30 p.m. Le défilé prendra fin à l'Académie Roussin.

Plusieurs joueurs des Bruins de Boston et du Canadien, ainsi que des représentants des quatre autres équipes de la ligue Nationale, réhausseront de leur présence l'éclat de cette soirée.

Une bourse sera remise à Bernard Parent et cet athlète a déjà annoncé qu'une partie de la bourse irait à la corporation des Loisirs du Mont-Saint-Antoine afin d'aider à la construction d'une aréna.

Tous ceux qui seraient intéressés à participer à cette fête sont priés de communiquer avec Roméo Gariépy à CL. 4-0944.

Un joueur inéligible avec le Rosemont?

par Jacques Doucet

Mieux vaut tard que jamais, dit l'axiome, mais dans le cas dont il va être question plus bas, il vaut mieux tôt que plus tard.

Cette année, avant le début de la saison, les dirigeants de la ligue de baseball junior de Montréal et du district ont discuté au cours d'une réunion du cas des joueurs "importés" (ne résidant pas sur l'île de Montréal ou dans le district de Longueuil).

Le club Rosemont bénéficie d'un statut particulier, puisqu'il appartenait en 1964 à la ligue Nationale. En vertu d'une entente, le club Rosemont peut garder ses joueurs importés jusqu'à ce qu'il n'en ait plus que deux. Ce n'est qu'à ce moment, que le Rosemont pourra en embaucher deux autres.

Pourtant, probablement par inadvertance, le Rosemont alignait un nouveau joueur importé dimanche, lors de la joute inaugurale de la saison, à Longueuil.

Il s'agit de Carol Bellemarre, un voltigeur de centre, qui a endossé l'uniforme des Maroons de Lachine, de la ligue Métropolitaine junior de hockey cet hiver.

Bellemarre est originaire d'Alma et réside temporairement à Montréal depuis deux ans. En 1964-65, il a porté les couleurs des Monarques de Notre-Dame-de-Grâce, au hockey, et il n'est rentré à Montréal, en 1965-66, que pour la saison de hockey. Cette année, toutefois, il projette de jouer au baseball à Montréal durant l'été au lieu de retourner chez lui, à Alma, pour la période estivale.

Sans viser une équipe en particulier, il est certain qu'un jour ou l'autre un instructeur ou un gérant aurait décelé cette irrégularité et peut-être que le Rosemont aurait perdu 10 ou 15 parties au classement.

André Houle à St-Henri

Chez les Royaux de Saint-Henri, le nouvel instructeur Michel Taboika a résolu plusieurs problèmes alors qu'il a fait signer des contrats à l'arrêt-court Michel Ortuso, au lanceur Howard Pashlin et surtout au receveur André Houle.

"Houle est un receveur qui compte trois saisons d'expérience avec le Verdun de la ligue Nationale junior et, même s'il a été inactif l'an dernier, il nous sera d'une très grande utilité. De plus, je respire un peu plus à l'aise depuis que Ortuso a signé son contrat. En dépit de sa petite taille, Ortuso est un joueur très combatif et très efficace", a déclaré Taboika.

Chez le Kiwanis-Villeray, le gérant général Pete Securo est convaincu d'avoir mis la main sur une future vedette.

"Il s'agit de Bruce Whibley, qui portait les couleurs du Fédéral de Jeanne-Mance, l'an dernier. Ce joueur semble avoir un talent naturel et à sa première saison, il devrait conserver une moyenne de .350 au bâton avec nous", a déclaré Securo.

Whibley serait utilisé à la place de Normand Descoteaux au deuxième but, même s'il évolue normalement à l'arrêt-court. Descoteaux ne peut participer à toutes les joutes de son équipe à cause de son travail.

Par ailleurs, hier, Securo nous a appris qu'il avait mis sous contrat le jeune Gilles Soulières, qui s'alignait avec le Rosemont juvénile. A cause des modifications apportées cette année, Soulières est trop âgé pour les rangs midgets et est d'âge junior "A". Puisqu'il demeure à St-Michel, il ne peut donc s'aligner avec le Rosemont puisqu'il est considéré comme joueur importé.

Carol Bellemarre

Securo, toujours prudent, s'est informé auprès des autorités de la ville de Montréal avant de faire signer le contrat à Soulières et il en a obtenu l'autorisation.

Soulières évoluera au premier coussin lorsque Robert Mailloux agira comme lanceur et il sera utilisé comme voltigeur lorsque Mailloux jouera au premier but. Soulières et Whibley sont les deux nouveaux importés du Kiwanis-Villeray.

Enfin, nous avons appris que les Royaux de Notre-Dame-de-Grâce ne porteront pas, cette année, le surnom des Royaux à cause de l'ambiguïté possible avec l'équipe de Saint-Henri, également surnommée les Royaux. L'an prochain, ils porteront le nom de Sénateurs.

Ce soir, dans la ligue Montréal junior, tous les clubs, exception faite du Longueuil et du Rosemont, livreront leur premier match de la saison.

téléphotos UPI

Enthousiasme "fou" à New York

Plus populaires à New York que les Yankees à leurs meilleurs jours, les Mets suscitent un enthousiasme délirant chez leurs partisans. Cet enthousiasme atteint ici son comble quand un spectateur saute sur le terrain pour venir faire quelques pas de danse avec le joueur de champ centre WILLIE MAYS, des Giants de San Francisco. Dans la photo du bas, un autre fait un brin de boxe imaginaire avec l'instructeur des Mets, YOGI BERRA. Inutile de dire que les deux ont été escortés en dehors du terrain par la police.

Améliorations pour le soccer à Jeanne-Mance

La Sun Youth Organization, un organisme qui s'occupe de sports chez les jeunes, en coopération avec M. Lucien Saulnier et trois conseillers du district St-Louis, est heureuse d'annoncer de nombreux développements et améliorations au terrain de soccer près de l'avenue Esplanade et du terrain de football et soccer, plus au sud.

Ces travaux consisteront en équipement de jeu, drainage du terrain, nivelage, pose d'un système d'éclairage.

Le premier stage de développement du parc Jeanne-Mance prévoit la construction prochaine d'un chalet, le remplacement de la piscine en mauvais état par une nouvelle, l'amélioration de terrains de baseball et la possibilité d'un court extérieur de basketball.

La Sun Youth Organization en coopération avec le département des parcs a examiné la situation dans le district et découvert qu'il y avait besoin de plus de parcs et de facilités. D'autres détails seront annoncés plus tard.

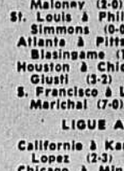

Joutes de baseball

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE

Cincinnati à New York — 8 h. 00
Maloney (2-0) vs McGraw (1-3)
St. Louis à Philadelphie — 8 h. 05
Simmons (0-0) vs Short (3-3)
Atlanta à Pittsburgh — 8 h. 15
Blasingame (1-2) vs Veale (3-2)
Houston à Chicago — 2 h. 30
Giusti (3-2) vs Broglio (1-2)
S. Francisco à L. Angeles 11 h. 00
Marichal (7-0) vs Drysdale (2-4)

LIGUE AMERICAINE

California à Kansas City — 9 h. 00
Lopez (2-3) vs Hunter (2-3)
Chicago à Minnesota — 9 h. 00
Horlen (1-3) vs Kaat (3-3)
New York à Détroit — 9 h. 00
Peterson (2-2) vs McLain (5-1)
Washington à Cleveland — 7 h. 30
Segui (1-1) vs McDowell (4-0)
Boston à Baltimore — 8 h. 00
Stephenson (2-2) vs Bertaina (1-0) ou Barber (2-0)

HIER

LIGUE AMERICAINE

Washington	000 100 000	1	7 1
Minnesota	001 000 001	2	8 0

Ortega, Cox (9e) et Casanova; Pascual (6-1) et Battey. LP—Ortega (2-2). Clr.: King (1er).

(Seule joute au programme)

LIGUE NATIONALE

(Aucune joute n'était à l'affiche)

JOUTE HORS CONCOURS

St Louis (N)	102 000 010	5	12 1
Détroit (A)	010 201 000	4	3 4

Stallard, Washburn (9e) et Corrales; Podres, Wickersham (6e) et McFarlane. LG—Washburn. LP—Wickersham. Clr.: Cash, Northrup.

CLASSEMENT

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Cleveland	18	6	.750	—
Baltimore	17	9	.654	2
Détroit	16	10	.615	3
California	17	12	.586	3½
Chicago	14	11	.560	4½
Minnesota	13	11	.542	5
Washington	10	17	.370	9½
New York	10	18	.357	10
Kansas City	9	18	.333	10½
Boston	8	20	.286	12

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
S. Francisco	22	9	.710	—
Houston	18	12	.600	3½
Los Angeles	17	14	.548	5
Pittsburgh	15	13	.536	5½
Philadelphie	13	13	.500	6½
New York	11	12	.478	7
Atlanta	15	18	.455	8
St. Louis	12	15	.444	8
Cincinnati	12	15	.444	8
Chicago	6	12	.231	13½

Elimination de l'Espagne

BARCELONE (AFP) — Après avoir eu la grande joie et l'honneur de disputer le "challenge round" à l'Australie, le tennis espagnol a connu aujourd'hui sa plus cruelle déception. Le dernier simple de la rencontre Espagne-Brésil de la coupe Davis 1966, est revenu après bien des péripéties, au Brésilien Edison Mandarino qui a battu l'Espagnol Juan Gisbert par 7-5, 3-6, 9-11, 8-6, 8-6.

L'Espagne se trouve ainsi éliminée. Gisbert pleurait à l'issue du match et avec lui les joueurs et supporteurs espagnols.

Personne n'aurait pu pronostiquer une victoire brésilienne avant la rencontre. L'Espagne, forte de son expérience acquise l'an dernier, et sur son propre court du Real club de tennis de Barcelone où elle avait battu aisément l'Afrique du Sud, les Etats-Unis et l'Inde, paraissait à l'abri de tout souci. Ses plans ont commencé à être dérangé par le mauvais temps qui a obligé le report de la première ajournée, puis, la blessure de Manuel Santana.

Santana, ne peut pas lever son bras plus haut qu'à l'horizontale et ne pourra certainement pas jouer avant 20 jours. Il ne pourra pas participer aux internationaux de France.

Randy Turpin est décédé

LEMINGTON SPA, Angleterre. (UPI) — Randy Turpin, un ancien champion mondial des poids moyens, a été trouvé mort à sa résidence, ici, ce matin. La cause de son décès n'était pas encore déterminée. Turpin, qui, en 1951, avait ravi le titre mondial des poids moyens à Sugar Ray Robinson, était âgé de 38 ans et était propriétaire d'un café. Turpin avait perdu son titre, aux mains du boxeur américain, 64 jours plus tard.

Turpin vivait dans cette ville en compagnie de son épouse Gwen et de leurs quatre filles : Gwen, 11 ans; Annette, 9 ans; Charmaine, 4 ans; et Carmen, 17 mois. Cette dernière a été transportée à l'hôpital ayant été atteinte d'une balle. Elle est dans un état critique.

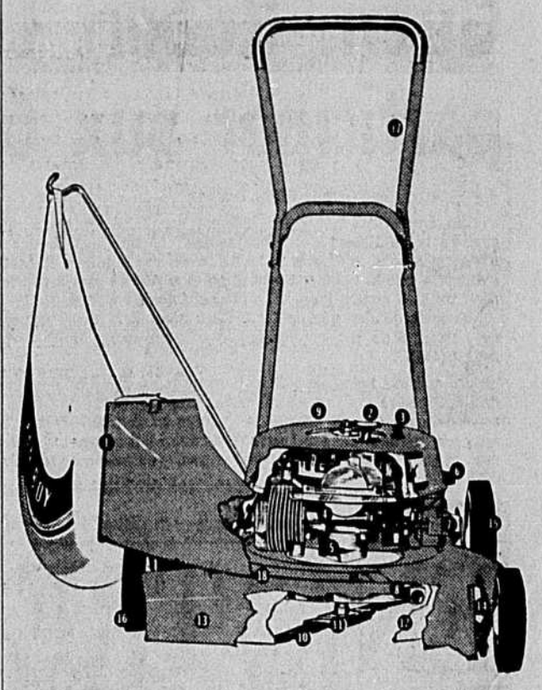

Le ramasse-herbe nettoie la pelouse en la coupant. Et ce n'est que l'un des 18 avantages pratiques de la Lawn-Boy.

(1) L'ensacheuse Lawn-Boy ramasse le gazon à mesure que vous le coupez. Elle ramasse les feuilles à l'automne. Elle nettoie votre pelouse au printemps. Elles ramasse les mauvaises herbes. Pour le vidage, décrochez le sac du bout des doigts, et tirez la glissière.

(2) Démarrage du bout des doigts: met la Lawn-Boy en marche avec 94% moins d'efforts que les tondeuses démodées qui gaspillent vos efforts.

(3) Commutateur d'amorçage de sécurité: empêche les démarrages accidentels.

(4) Moteur de 3 c.v.: fournit assez de puissance pour passer sans efforts à travers le gazon le plus épais.

(5) Montage du moteur à vibration réduite.

(6) Contrôle à deux vitesses: normale pour gazon ordinaire. Rapide pour gazon plus long.

(7) Purificateur d'air en polyuréthane facile d'entretien: empêche la poussière et les abrasifs nuisibles de pénétrer.

(8) Le silencieux le plus gros de tous.

(9) Réservoir plus grand contenant 3 chopines.

(10) Lame d'acier à ressort d'un tranchant doux.

(11) Renfort exclusif de la lame pour une coupe égale et douce.

(12) Carter de sécurité autour de la lame.

(13) Tunnel de soufflage de sûreté.

(14) Ajustement du bout des doigts de la hauteur des roues.

(15) Des pneus à semelle lisse ne charriant pas la boue et les saletés dans votre sous-sol ou garage.

(16) Roues décalées conservant votre Lawn-Boy de niveau, même si votre pelouse ne l'est pas.

(17) Guidon ajustable extra long.

(18) Carter en magnésium léger: il est plus résistant et *plus léger* que l'aluminium.

Aucune autre tondeuse ne possède toutes ces caractéristiques pratiques. Très peu en possèdent même *la moitié*. Et Lawn-Boy est garantie pour deux ans, soit plus longtemps que la durée de certains tondeuses. La Lawn-Boy est disponible avec ou sans ensacheuse, à déplacement manuel, ou automotrice—choisissez la Lawn-Boy qui peut faciliter votre travail. Elle est maintenant chez votre marchand.

Possédez une Lawn-Boy et ajoutez à vos heures de loisirs.

LAWN-BOY

Outboard Marine Corporation of Canada, Ltd., Peterborough, Canada

W. H. BENOIT INC.
544, boul. des Laurentides
Ville de Laval — 388-9207

T. BROCHU
151 rue Cartier
Pointe-Claire
695-5500

OMER DE SERRES
288-0251
1406, RUE ST-DENIS
6955, RUE ST-HUBERT
CENTRE D'ACHATS ROCKLAND
CENTRE D'ACHATS WILDERTON

Dupuis Motor Boat INC.
3597, rue HOCHELAGA
526-7707

FEDERAL MARINE (1964) CO.
12525 boul. LACHAPELLE
FE. 4-5730
à l'entrée du pont Cartierville

FECTEAU & FILS LTEE
7845 boul. ST-LAURENT
271-1050

International Electric Company Limited
Division des outils électriques portatifs et moteurs refroidis à l'air
6500 ouest, rue St-Jacques
481-8115

LAJEUNESSE AUTO ELECTRIC
15560 est, rue Sherbrooke
Pointe-aux-Trembles
645-0007

LANE AUTO ELECTRIC INC.
855, boul. Ste-Elizabeth
Laprairie — 659-0651

McGARR MARINE
1204 ouest, rue ST-LAURENT
en face du pont Jacques-Cartier
Longueuil — OR. 4-4159

J.-M. RAVARY INC.
4039 est, rue Ste-Catherine
LA. 6-9128

Ravary LIMITÉE
3767 est, rue STE-CATHERINE
527-2311

SAVARD MACHINE INC.
VENTE et SERVICE
980, rue ROY
Ville St-Laurent — 747-4719

W. VACHON
5211, rue Angers
766-3875

VENDEUR
Simpson
Outils à moteur et de jardin
Rayon 774 — Sous-sol
842-7221

SAUVÉ FRÈRES LIMITÉE, 6554 St-Hubert (près Beaubien) 273-6392
"Le plus important spécialiste du vêtement pour hommes et garçons"

ils s'crossent son

PREMIERE COURSE
TROT — (A RECLAMER)
BOURSE $1,200

6 Trader Jet,	G. Lachance	3-1
3 Mr Forbes Key,	J. Gordon	7-2
2 Leonard Abbey,	D. MacTavish	4-1
1 Lord Claire,	A. Bédard	6-1
5 Proper Way,	M. Ginaras	6-1
4 Archie Mon,	A. Hanna	8-1
7 Czar Venlan,	R. Beuthilier	8-1
8 Frivolous Ede,	A. Desuise	10-1

DEUXIEME COURSE
AMBLE — (A RECLAMER)
BOURSE $1,000

3 Silver's Bullet,	P. Dussault	3-1
6 Warpritus,	A. Bédard	7-2
1 Hal Volo,	Pas choisi	9-2
4 Dandy Sandy,	H. Filion	6-1
8 Meadow Frisco,	Laframboise	6-1
2 Indian Volo,	R. Beuthilier	8-1
5 Volo Tide,	G. Bailliargeon	8-1
7 Dell Cash,	G. Lachance	10-1
Aussi éligible :		
Lincoln Clipper,	J.-G. Brosseau	

TROISIEME COURSE
AMBLE — (A RECLAMER)
BOURSE $1,000

3 Stewart's Clan,	R. Roberge	3-1
2 Irene Royale,	R. Bérard	4-1
1 Judith Remus,	R. Savignac	9-2
7 Flying Bal,	G. Lachance	6-1
4 Go Hanover,	J. Lahaie	6-1
8 Scott Express,	G. Harton	8-1
6 Grandeo,	R. Beuthilier	8-1
5 Grand Creed,	G. Beauvrette	10-1
Aussi éligible :		
Kay Harmony,	Y. Plouffe	

QUATRIEME COURSE
TROT — (A RECLAMER)
BOURSE $1,000

7 Mr Day Key,	R. Caldwell	3-1
4 Joey Belwin,	G. Filion	4-1
3 Intrigant,	A. Desuise	9-2
2 Gus The Great,	G. Lachance	5-1
6 Doug Hanover,	M. Picard	6-1
1 Lotta Luck,	P. Caldwell	8-1
5 Foul Ball,	L. Bergeron	8-1
8 Twinkle Comet,	F. Lebeouf	10-1
Aussi éligibles :		
Fleminston's Frist,	J. Gordon	
Bonnie Jo Express,	L. Pelletier	

CINQUIEME COURSE
AMBLE — (A RECLAMER)
BOURSE $1,100

2 Michelle C.,	C. Pelletier	3-1
5 Shadydale Chant,	G. Lachance	7-2
1 Notable Pick,	Pas choisi

Naissances Décès Remerciements In memoriam

AUGER (Aurore) — A Montréal, le 15 mai 1966, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Willie Auger, née Aurore Parenteau, demeurant à 2535 Chambly. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte,
3635, rue Hochelaga,
pour se rendre à l'église Sainte-Jeanne-d'Arc où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDRY (Oscar) — A Verdun, le 16 mai 1966, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Oscar Beaudry, fils de feu Placide Beaudry, et de feu Marie-Louise Blais, demeurant 35 rue Gordon. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.
512, rue de l'Eglise
à 7 heures 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 8 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLOUIN (Nicole) — A Vaudreuil sur le Lac, le 15 mai 1966 à l'âge de 16 ans 9 mois, est décédée Mlle Nicole Blouin, enfant de M. Cyrille Blouin, et de Simonne Chagnon. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hubert Castonguay
28 rue St-Michel
pour se rendre à l'église paroissiale de Vaudreuil où le service sera célébré à 10 hrs. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOIVIN (Juliette-Aline) — A Montréal, le 15 mai 1966, à l'âge de 60 ans, est décédée Mlle Juliette-Aline Boivin, fille de feu Alfred Boivin et de feu Hermina Bourassa, demeurant à 4405 des Erables. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Paul Marchand,
4228, rue Papineau,
à 8 h. 40 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Roméo) — A Montréal, le 14 mai 1966, à l'âge de 71 ans, est décédé M. le docteur Roméo Boucher, résidant à Westmount. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
ave Notre-Dame-de-Grâce,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Léon de Westmount où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleurs, envoyer dons à la Fondation du Québec des Maladies du coeur.

BROCHU (Marie-Louise) — A Montréal, le 15 mai 1966, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve J.-B.-Adélard Brochu, née Marie-Louise Lachapelle. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 est, rue Crémazie,
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Joseph, Rivière-des-Prairies, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAREST (Alida) — A Montréal, le 16 mai 1966 à l'âge de 86 ans est décédée Mme veuve Hormisdas Charest née Alida Chartier. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier
3503 rue Papineau
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCOTEAUX (Philippe) — A Montréal, le 14 mai 1966, à l'âge de 72 ans, est décédé Philippe Descôteaux, époux de feu Alice Duchesne, demeurant à 2 Place Ravel, Cité de Laval (quartier Duvernay). Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11,130, boul. Pie-IX,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Sylvain où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHES (Hélène) — A Montréal, le 16 mai 1966, à l'âge de 71 ans, est decédée Mme veuve Albert Desroches, née Hélène Parent, demeurant à 2079 St-Urbain. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
25, ave Laurier est,
à 9 hrs, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Salette où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DIONNE (Elzéar) — A Montréal-Est, le 14 mai 1966, à l'âge de 63 ans, est décédé Elzéar Dionne, époux de feu Albertine Genest, demeurant à 41, rue Broadway, à Montréal-Est. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville et Gingras Ltée,
11,813 est, rue Notre-Dame,
Pointe-aux-Trembles,
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église St-Octave de Montréal-Est où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBEAU (Cordélie) — A St-Gabriel de Brandon, le 15 mai 1966 à l'âge de 89 ans 5 mois, est décédée Mme veuve Oscar Dubeau, née Cordélie Poirier. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yves Poitras
St-Gabriel de Brandon
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES

M. HORMISDAS FORTIN

A Napierville, le 15 mai, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Hormisdas Fortin, époux d'Emma Emmond. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses fils Emile, Wilfrid et Jean-Guy, ses filles Mme Lionel Beaudin (Clarice) et Marie; ses brus Mme Emile Fortin (Emma), Mme Wilfrid Fortin (Juliette), Mme Jean-Guy Fortin (Margaret), un gendre, M. Lionel Beaudin, ses frères M. René Fortin et Léopold Fortin; ses soeurs, Mme Arthur Hébert (Exilda), Mme Victor Hébert (Louisa), Mme Vitalien Bouchard (Irène), 16 petits-enfants et une arrière-petite-fille (Carole). La dépouille mortelle est exposée au salon René Fortin (frère du défunt) de Napierville. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 mai, à l'église St-Cyprien de Napierville à 3 hres p.m. Départ du salon à 2 h. 30. Inhumation au cimetière de Napierville.

DUBUC (Marie-Reine) — A St-Urbain de Châteauguay, le 15 mai 1966, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme veuve Rodolphe Dubuc, née Marie-Reine Bourcier. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Barrette et Ste-Marie
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCHESNE (Dieudonné) — A Hawkesbury, le 15 mai 1966, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Dieudonné Duchesne, fils de feu Napoléon Duchesne, et de feu Nathalie Boileau, oncle de M. l'abbé Percy McGuire, curé de Chute-à-Blondeau et de M. Bernard McGuire de Hawkesbury, des Révs soeurs Ste-Cécilia et St-Jacques, des Soeurs Grises de la Croix d'Ottawa. Ainsi que plusieurs autres neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noel Ltée,
416, rue McGill, à Hawkesbury
à 10 h. 15 pour se rendre à l'église St-Alphonse-Ligouri, de Hawkesbury où le service sera célébré à 10 h. 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

DUFORT (Georges) — A Montréal, le 16 mai 1966 à l'âge de 85 ans, est décédé M. Georges Dufort, époux en 1ères noces de Antoinette Lacoursière, et en 2èmes noces de Alma Villeneuve. Il laisse dans le deuil son fils Olivier, sa fille Françoise et ses petits-fils Serge et Daniel. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria
8078, rue Drolet angle Jarry
à 8 hres 50 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EMOND (Albert) — A Montréal, le 16 mai 1966, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Albert Emond, fils de feu François-Xavier Emond et de feu Parmélie Larochelle, demeurant à la paroisse Ste-Brigide. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
1385 rue Ontario est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Brigide où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
Exposé mercredi soir à 7 heures.

FALCO (Amélia) — A Montréal le 16 mai 1966, à l'âge de 44 ans, est décédée Mme Amélia de Pétrillo, épouse de Edouard Falco, mère de Richer, Michel, Linda et Danie; soeur de Mat. Gioino, Mme Roger Rocheleau (Hélène). Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FLEURY (Marie-Louise) — A Montréal, le 16 mai 1966, à l'âge de 89 ans 5 mois, est décédée Mme veuve Louis Fleury, née Marie-Louise Presseau, demeurant chez son fils Agnas Fleury (Fleury Smallware Enrg.), 8019, 12e avenue, Ville St-Michel. Elle était dame de Ste-Anne. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaires Inc.,
3254, rue Bellechasse,
coin 11e Avenue,
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FONDROUGE (Roger) — A Montréal, le 15 mai 1966, à l'âge de 34 ans, est décédé Roger Fondrouge, époux de Cécile Lanthier, demeurant à 6151, 59e ave, Laval-Ouest. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095, rue de Salaberry,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Théophile, Laval-Ouest, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIN (Hormidas) — A Napierville, le 15 mai 1966, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Hormidas Fortin, époux d'Emma Hémond, demeurant à Napierville. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons de son frère
René Fortin,
425 rue St-Jacques, à Napierville
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 3 hres p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Georges) — A Verdun, le 15 mai 1966, à l'âge de 66 ans, est décédé Georges Gagnon, époux en premières noces de feu Donalda Racine et en deuxièmes noces d'Yvonne Racine, père de Madeleine (Mme André Rémillard), Robert et Raymond, demeurant à 312, boul. Desmarchais. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault,
512, rue de l'Eglise, Verdun,
à 9 h. 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GASCON (Omer) — A Terrebonne, le 16 mai 1966 à l'âge de 76 ans, est décédé M. Omer Gascon, époux de feu Léontine Lespérance, demeurant à 128, rue Laurier. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
St-Louis
939, rue St-Louis, Terrebonne
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIARD (Pierre) — A Montréal, le 16 mai 1966, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Pierre Giard, fils de feu Joseph Giard et de feu Adélaïde Lacroix. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
7895 rue Notre-Dame est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-François-d'Assise où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Contrecoeur, où un libera sera chanté en l'église paroissiale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIRARD (Marguerite) — Aux Trois-Rivières, le 15 mai 1966, est décédée Mlle Marguerite Girard, fille de feu Léopold Girard et de feu Marie Bureau, demeurant à 197 rue Bonaventure. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires
Rousseau & Frère
rue des Volontaires
Les funérailles auront lieu mercredi le 18 mai à 3 hres p.m., en la Grande Chapelle du Séminaire St-Joseph. La défunte laisse dans le deuil ses frères Messieurs Jean-Marie et Paul Girard, gérants de Girard & Godin Ltée, son Honneur le Juge Léon Girard, de la Cour des Sessions de la Paix; une belle-soeur Mme Léon Girard, née Aline Héroux, son neveu Léon Girard Jr. marié à Claudette Rouette, sa nièce Marielte Girard, mariée au Dr Germain Auger.

HAMELIN (Jeanne) — A Montréal, le 14 mai 1966, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Léon Hamelin, née Jeanne Robert, demeurant à 8100 Parthenais. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Lussier et Fils,
4733, rue Papineau,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JEAN (Germaine) — A Montréal, le 15 mai 1966, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme veuve Horace Jean, née Germaine Larivée, demeurant à 5136 est, rue Notre-Dame. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,
à 7 h. 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré à 8 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S. V. P. pas de fleurs.

JOLY (Marie-Louise) — A l'hôpital, le 13 mai 1966, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme veuve Arsène Joly, née Marie-Louise Morin. Les funérailles auront lieu mardi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Armand Magnan Enrg.,
61 ouest, rue Blainville,
Ste-Thérèse,
pour se rendre à l'église Sainte-Thérèse où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFLAMME (Alice) — A Montréal, le 15 mai 1966, à l'âge de 85 ans, est décédée Mlle Alice Laflamme, soeur de Germaine, Antoinette (Mme Léopold Desmarais), Corrine (Mme Marc Bissonnette). Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
ave Notre-Dame-de-Grâce,
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 hrs. et de là au cimetière de Saint-Alphonse-sur-Richelieu, lieu de la sépulture, où un libare sera chanté. Parents et amis osnt priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Emélia) — A Hawkesbury, le 15 mai 1966, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Oscar Lalonde, née Emélia Lauzon, demeurant à Canton Ouest, Hawkesbury. Mère de MM. Eugène, Adrien, Henri, Claude, de Hawkesbury, de Mmes René Brenot (Cécile), de Niagara Falls, U.S.A., Mme veuve Jimm Mayotte (Yvonne), Toronto; Benoit Nadeau (Germaine), Gérard Goderre (Anita), de Hawkesbury; soeur de M. Joseph Lauzon de Beaudry, Québec, et de Mme Raoul Legros, de St-Zotique. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée,
1067 rue Landowne, Hawkesbury
pour se rendre à l'église de l'Ascension de Hawkesbury où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANTHIER (Hector) — A Montréal, le 16 mai, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Hector Lanthier, époux de Rolande Gariépy, demeurant 2507 Duvernay, père de André, Guy, Henri et Gilles. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame ouest,
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVALLEE (Julien) — A Montréal, le 14 mai 1966, à l'âge de 89 ans, est décédé Julien Lavallée, époux d'Alida Hétu, demeurant à 674, rue Mondor, à St-Vincent-de-Paul, Cité Laval. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Sylvain où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Olivette) — A Montréal, le 14 mai 1966, à l'âge de 47 ans, est décédée Mme Léo Lavoie, née Olivette Blais, demeurant à 8325 St-Urbain, appt 5, Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
Raoul Bourgie Inc.,
1345, rue Notre-Dame à Lachine,
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre à Montréal, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Raoul) — A Saint-Basile-le-Grand, le 15 mai 1966, à l'âge de 84 ans, 6 mois, est décédé Raoul Leduc, époux d'Yvonne Perron, demeurant à 275, boul. Richelieu, à Saint-Basile-le-Grand, père de Jean et Maurice. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Demers,
rue Principale, à Saint-Basile,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Juliette) — A Montréal, le 15 mai 1966, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme Albert Lefebvre, née Juliette Laurin, demeurant à 6776, rue Delaroche. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon.
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de La-Chute-à-Blondeau, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Evelina) — A Montréal, le 16 mai 1966, à l'âge de 82 ans, est décédée Mlle Evelina Legault, fille de feu Julien Legault et de feu Rose Léger, demeurant autrefois au 3711 rue Ethel Verdun. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Paul Marchand
4228 rue Papineau
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église Immaculé-Conception, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGER (Napoléon) — A Montréal, le 15 mai 1966, à l'âge de 84 ans est décédé Napoléon Léger, époux de Florestine Cyr, demeurant à 9564 Berri. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, boul. Crémazie est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église du Christ-Roi où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEWIS (Berthe) — A Montréal, le 16 mai 1966, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Joseph Lewis, née Berthe Moreau. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
de Frais funéraires,
4848, rue Papineau,
à 8 hres, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 8 hres 15, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LONGPRE (Antonio) — A Montréal, le 14 mai 1966, à l'âge de 53 ans, est décédé Antonio Longpré, demeurant à 1695, rue Ville-Marie. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955, rue Adam,
à 8 h. 50 pour se rendre à l'église Saint-Clément-de-Viauville où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUPIEN (Alberta) — A Montréal, le 15 mai 1966, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Armand Lupien, née Alberta Bonin, de Joliette. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
183 rue De Castelnau est
à 9 h. 45 pour se readre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSON (Rose-Alma) — A Oka, le 14 mai 1966, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Joseph Elie-Masson, née Rose-Alma Dufresne. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Proulx et Frères
162, rue Notre-Dame, Oka
pour se rendre à l'église paroissiale d'Oka où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MELOCHE (Roland) — A Montréal, le 14 mai 1966, à l'âge de 51 ans, est décédé Roland Meloche, ex-employé de Steinberg Ltée durant 17 ans, fils de Mme Bernadette Meloche, née Teasdale, frère de Laurette (Mme Raymond Beaulieu), demeurant rue Brébeuf. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Paul Marchand,
4228, rue Papineau,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-St-Sacrement où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MENARD (Phillas) — Subitement à St-Lazare de Vaudreuil, le 16 mai 1966 à l'âge de 46 ans, est décédé M. Phillas Ménard, célibataire, demeurant au rang St-François. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roussin et Leroux
St-Lazare
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MERCIER (Yvonne) — Subitement, à Salaberry de Valleyfield, le 15 mai 1966, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Paul-Henri Mercier, née Yvonne Lalonde, demeurant 24 rue St-Denis. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
R. Montpetit et Fils,
145, rue St-Laurent, Valleyfiled,
pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOGRIDGE (George-W) — A l'Hôpital des Vétérans Reine-Marie, samedi le 14 mai 1966, est décédé George William Mogridge, à l'âge de 47 ans, époux bien-aimé de Hilda Williams, de LaSalle, père de John et Kenneth, fils de Mme Elizabeth Mogridge. Service funèbre mardi à 10.30 a.m., en la chapelle de
J.W. MacGillivray & Sons,
5644 av. Bannantyne, Verdun,
Inhumation au Champ d'honneur de Pointe-Claire.

MONGEAU (Marie-Louise) A Montréal, à l'âge de 64 ans, est décédée Rév. Soeur St-Eugène, C.N.D., née Marie-Louise Mongeau, fille de feu Alexandre Mongeau et de feu Albina Mongeau. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
de la Maison Mère des Soeurs
de la Congrégation Notre-Dame
3440 rue Sherbrooke ouest
pour se rendre à la chapelle où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONTBLEAU (Dalvida) — A Montréal, le 16 mai 1966, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Dalvida Montbleau, époux de Graziella Brais, demeurant 1654 Nicolet. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre parira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3472, rue Ste-Catherine est,
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Très Saint-Rédempteur où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOREAU (Jean) — A Montréal, le 14 mai 1966, à l'âge de 81 ans, est décédé Jean Moreau, époux de feu Suzanne Raymond, demeurant à 8827, 13e ave, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
8880, boul. St-Michel,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Lucie où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORENCY (Eugénie) — A Montréal, le 13 mai 1966, à l'âge de 93 ans, est décédée Mme veuve Noël Morency, née Eugénie Langevin, demeurant au Foyer Notre-Dame. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955 rue Adam
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Clément de Viauville où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN (Delphina) — A Montréal, le 16 mai 1966, à l'âge de 82 ans, est décédée Delphina David, épouse de feu Ernest Morin. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
2548 rue Beaubien est
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Esprit où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NADON (Ubald) — A Laval-Ouest, le 16 mai 1966, à l'âge de 60 ans, est décédé Ubald Nadon, propriétaire de Nadon Bowling, ex-échevin de la ville de Laval-Ouest, membre des Chevaliers de Colomb, époux de Claire Vaudry, demeurant au 4131, 1ère Av., Laval-Ouest. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette,
3582, 24e Rue, Laval-Ouest
à 2 h. 45 pour se rendre à l'église St-Théophile où le service sera célébré à 3 hres p.m., et de là au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES

Mme Roméo Séguin

A Montréal, le 15 mai 1966, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme Roméo Séguin, née Geneviève Blouin, de 1663, Sicard.

Elle laisse, outre son époux, autrefois d'Ottawa et maintenant à l'emploi de l'hôpital St-Luc; deux frères, Joseph et Henri; deux soeurs, Mme veuve Albert Paiement (Lucienne), Mme Jules Alarie (Jeanne); deux belles-soeurs et plusieurs neveux et nièces; aussi deux beaux-frères et une belle-soeur d'Ottawa.

La dépouille mortelle est léguée par elle, par testament, à l'Université de Montréal, pour fins d'études sur le cancer.

Ses dernières volontés: pas de salon funéraire ni service ni messe et fleurs. Pas de visites. Toute contribution doit être faite à la Société Canadienne du Cancer de Montréal.

PANNETON (Wilfrid) — A Montréal, le 14 mai 1966, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Wilfrid Panneton, époux de Berthe Foucreault, demeurant au 2062, Bercy. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative de
Frais Funéraires,
302 rue Ste-Catherine est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUETTE (Lucienne) — A Outremont, le 15 mai 1966, à l'âge de 52 ans, est décédée Lucienne St-Jean, épouse de Lucien Paquette, demeurant 1090 Fairmount ouest. Les funérailles auront lieu le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
1111, rue Laurier ouest
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERRON (Fabiola) — A Montréal, le 15 mai 1966, est décédée Mlle Fabiola Perron, fille de feu Edmond Perron et de feu Evelina Tremblay. Elle laisse quatre soeurs, Marguerite, Mme Alexis Foisy (Herculina), Mme T.-V. Dépatie (Alice), Mme T.-J. de Yaure (Aurée). Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
5650, Chemin Côte-des-Neiges,
à 8 h. 40 pour se rendre à l'église St-Antonin où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POIRIER (François) — Accidentellement à St-Jérôme, le 15 mai 1966, à l'âge de 9 ans, est décédé François Poirier, fils de feu René Poirier, et de Marguerite Myre, demeurant 585, 7e avenue, Lachine. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
620 rue Provost, Lachine,
à 10 hres 15, pour se rendre à l'église du Très-Saint-Sacrement, où le service sera célébré à 10 hres 30 et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POIRIER (René) — Accidentellement, à St-Jérôme, le 15 mai 1966, à l'âge de 57 ans, est décédé M. René Poirier, époux de Marguerite Myre, demeurant 585, 7e avenue, Lachine. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
620 rue Provost, Lachine,
à 10 hres 15, pour se rendre à l'église du Très-Saint-Sacrement, où le service sera célébré à 10 hres 30 et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RICARD (Omer) — A Montréal, le 16 mai 1966, à l'âge de 74 ans 9 mois, est décédé M. Omer Ricard, époux de Bernadette Lapointe, demeurant à 6789 Louis-Hémon. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville et Gingras Ltée
11813, rue Notre-Dame est
Pointe-aux-Trembles
à 7 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Enfant-Jésus, Pointe-aux-Trembles, où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROULX (Roger) — A Ville Chambly, le 14 mai 1966, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Roger Proulx, époux de Gabrielle Isabelle, demeurant au 1519, rue Baker, Chambly ouest. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.,
330 rue Martel
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Joseph de Chambly où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROCHELEAU (Télesphore) — A Montréal, le 15 mai 1966, à l'âge de 58 ans, est décédé Télesphore Rocheleau, époux d'Alfreda Picard, demeurant à 2742 Aubry. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Langlois,
8628, rue Hochelaga,
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROSE (Marie-Louise) — A Verdun, le 16 mai 1966, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Honoré Rose, née Marie-Louise Côté, demeurant 3830, rue Claude, Verdun. Les funérailles auront lieu mercredi le

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	2 h.
2200	Abitibi	11¼	11⅛	11⅛
500	Algoma	29½	29½	29½
6200	Alliance	165	155	160
—	Alumin	41½	41½	—
100	Alum 4¼ P	43	43	—
—	Alcan 1 Pr	19½	19½	—
175	Alcan 2 Pr	42½	42½	42½
—	AngT 4½ P	38	38	—
—	AngT 200 P	50	50	—
—	Argus	19¼	19¼	—
—	ArgC Pr	11⅜	11⅜	—
4060	Alcan	38⅜	38	38⅜
625	Alcan Pr	43½	43	43½
—	Asbestos	21¼	21¼	—
—	Atl Sug	26⅜	26⅜	—
255	Bq CN	63	63	63
—	Bq Epargne	14½	14½	—
250	Bq Imp-C	63	62⅞	63
290	Bq Mont	58⅜	58½	58⅜
—	Bq N-E	68½	68½	—
100	Bq PC	43⅜	43⅜	43⅜
120	Bq Roy	73⅜	73½	73½
175	Bq Tor-D	61⅜	60⅜	60⅜
—	Bathurst P	24	24	—
—	Bath Wts	10⅜	10¼	—
—	Bath P A	54	54	—
2594	Bell Phone	51⅛	51⅛	51⅛
100	BowMer Pr	50	50	50
240	Bowater	8½	8½	8½
—	Brazil	10	9¾	—
440	BA Oil	31⅜	31½	31⅜
—	BC Forest	19	18½	—
25	BC Phone	61¾	61¾	61¾
—	BC Ph 4½	86	86	—
4825	Brinco	5⅜	5½	5⅜
—	Bruck A	24	24	—
—	Bruck B	11¼	11¼	—
300	CAE	9¼	9¼	9¼
325	Cal Pow	26½	26½	26½
—	Cal P 5 Pr	97	97	—
600	Can Cem	42	42	42
—	Can Cem P	24½	24½	—
—	CD Sugar	23	22¾	—
450	Can Iron	21	20¾	20¾
75	C S L	34	34	34
3950	C S L Pr	6¾	6¾	6¾
1700	C Brew	7	7	7
—	C Brew B	43	43	—
300	C Br Alm A	22¾	22¾	22¾
—	CBAL A w	900	900	—
—	CBAL B w	10½	900	—
—	C Chem w	635	595	—
—	C Fdtn A P	16⅜	16⅜	—
25	C I L	18	18	18
270	CI Pow	28½	27½	28½
—	CI Pow 5.2%	18	18	—
200	C Marconi	6½	6½	6½
1175	CPR	57⅞	57½	57⅜
—	CPR 4% Pr	87	87	—
800	C Pfina	11½	11½	11½
—	C Vickers	18	18	—
200	Central Del	10¼	10¼	10¼
—	Chemcell	13	12⅞	—
—	Chem 1.75 P	31½	31½	—
100	Col Cell	7	7	7
520	Cons MS	40¼	40	40
360	Cons Paper	38	37¼	37¼
250	Cons Text	21½	21	21½
—	Consu Glass	12	11⅜	—
—	Coronation	175	175	—
—	Corpex	8⅛	8	—
—	Couvret. 'A'	5⅜	5½	—
—	Créd Fonc.	64	64	—
—	Cr Cork	16	16	—
—	Cr Zell (A)	25½	25	—
100	Crush Int	14⅛	14⅜	14⅜
—	Cygnus (B)	6¾	6¾	—
200	Denison	46¼	46¼	46¼
3080	Dist Seag	33⅛	32	32½
100	D Bridge	22	22	22
—	D Coal Pr	400	400	—
—	D Corset	10	10	—
950	Do Fasco	23⅜	23½	23½
225	D Glass	146	146	146
—	Dosco	11⅛	11	—
—	D Stores	23	23	—
1345	Domtar	18	17⅞	18
175	D Text	35	35	35
200	Donohue	8	8	8
220	Du Pont	397	395½	397
—	Du Pont Pr	81⅞	81½	—
300	Dupuis (A)	7½	7½	7½
—	Eddy Match	36½	36½	—
—	Enamel (A)	6	6	—
310	Falcon	93	92¾	92¾
200	Fam Play	25½	25½	25½
25	Fleetwood	29½	29½	29½
50	Fraser	28	28	28
—	Freiman	460	460	—
—	Fr Pete	385	385	—
—	G Dynam	61	61	—
—	GMC	93	93	—
—	GB Can In	14¼	14¼	—
—	id pr	40	40	—
150	GL Paper	26½	26⅜	26½
—	Hdy Andy	6⅜	6⅜	—
—	Harding A	41½	40½	—
600	Hawk Sidd	450	450	450
—	Hollinger	21½	21½	—
1400	Home A	16½	16¼	16¼
—	id B	16¾	16¾	—
100	Horne Pf	285	285	285
80	H Smith pr	37½	37½	37½
—	Hud Bay M	79¼	79	—
850	HBC	16	15⅞	16
—	Husky Oil	12¼	12¼	—
270	Imp Oil	53⅛	53	53⅛
—	Imp Tob	14¼	14	—
—	Int Nickel	21¼	21¼	—
—	Inglis	8	8	—
940	Int Nickel	97¼	96¼	96½
—	Int Pap	30¼	30	—
380	Int Util	30⅛	30⅛	30⅛
—	Int Ut pr	32	32	—
100	Inter PL	77½	77½	77½
700	Inves Gr A	14	14	14
—	Jamaica PS	13¼	13	—
—	Jamaica p	110	110	—
—	Labatt	16½	16½	—
—	Lau Fin	8¼	8¼	—
—	Laur F 6¼	19	19	—
200	Loblaw A	9⅞	9⅞	9⅞
3700	Loblaw B	10¼	10	10
1275	Loeb M	13½	13¼	13½
—	MacKinn	19	19	—
1200	MacLare A	23	23	23
—	MacLare B	26	26	—
350	MB PR	26	26	26
—	Marit Elec	24	24	—
—	Marit Tel	22	21¾	—

Ventes		Haut	Bas	3 h.
3917	Massey F	35⅛	35	3 5⅛
—	McAllister	8¼	7¾	—
—	Miron 6%	10¼	9⅞	—
—	Mitch R A	12	12	—
225	Molson A	31½	31¼	31¼
50	Molson B	32	32	32
97	Mtl Loco	16	15½	15⅞
—	Mtl Trust	18¼	17½	—
—	Moore Corp	82	81¼	—
—	Morse R A	18¼	18¼	—
—	Mussens	8½	8½	—
—	NFLD Light	10½	10½	—
77	Noranda	50½	50⅛	50½
—	North C G	28½	28½	—
920	NS LP	12¾	12	12¾
25	Ogilvie	14½	14	14
—	Ogilvie Pr	32	32	—
—	Oshawa (A)	25	25	—
25	Pac Pete	12	12	12
50	Phillips C	32	32	32
—	Placer	26	26	—
925	Pow Corp	11⅜	11¼	11⅜
—	Pow C 4¾	42¾	42¾	—
1200	Price Br	14	14	14
3000	QN Gas	12⅜	12⅜	12⅜
125	Que Phone	23	23	23
—	Reitman's	11	11	—
—	Reitm "A"	9¼	9	—
200	Rio Algom	21⅞	21¾	21⅞
—	Rallond (A)	12	11½	—
200	Ronads F	11½	11½	11½
200	Rothmans	28½	28½	28½
—	Russel (A)	17	17	17
—	St-L C (A)	30½	30½	—
—	St-L C (A)	93½	93	—
100	Salada F	9¾	9¾	9¾
—	Scott LasA	15½	15½	—
400	Shell Can	21¼	21⅛	21⅛
—	Shell I Pr	25½	25½	—
—	Sher W	33	32	—
—	Shop Save	13¾	13¾	—
—	Sicard	6¾	6¾	—
300	Simpsons	28¼	28	28¼
—	Soc GP	7¼	7¼	—
300	Sogemines	11¾	11¾	11¾
—	Southam	36	36	—
925	Steel Can	23	22¾	23
—	Steinbg (A)	23½	23½	—
75	Texaco C	58	58	58
50	T Fin A	10⅝	10⅝	10⅝
200	Tr-C Corp	7½	7½	7½
150	Tr-C PL	32¾	32¼	32⅜
—	Tr Mt PL	17½	17½	—
—	Triad Oil	230	230	—
300	Un A A	16¼	16¼	16¼
25	Un Carbide	23⅞	23⅞	23⅞
—	Union Oil	28½	28½	—
—	Viau	12	11⅞	—
200	Wajax	12¼	12¼	12¼
540	Walk GW	31⅜	31⅜	31⅜
600	W Coact T	26⅞	26¾	26⅞
1500	Weston A	18¾	18¾	18¾
—	Zeller's	25	24¾	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
10500	Ajax	16	15	15
600	Alscope	150	140	140
1000	Alsof	9½	9½	9½
—	Amg B Bel	25	23	—
—	Ameranium	4½	4½	—
34500	Aggasix	45	41½	45
—	Anthonian	16	16	—
—	Arno	5	4	—
—	Atlanta	24½	24½	—
—	Augustus	45½	45	—
—	Bande Ore	17½	17	—
9000	Bateman	6½	6	6
—	Beauce PI	5	4½	—
—	Beld Cort	13	13	—
—	Beld C w	325	320	—
1000	Black Haw	110	110	110
1500	Black River	20	19½	19½
800	Blue Bon	330	325	325
—	Bluewater	21	20	—
500	Bormite	5	5	5
—	B Carpets	35	35	—
4000	Bruce-Prest	10	10	10
1000	Bruneau	20	20	20
—	Burnt Hill	35	33	—
—	Cadamet	320	315	—
—	Camflo	915	900	—
—	CI Inv Tr	30½	30½	—
—	C Interurb	360	360	—
500	C Magnesite	65	65	65
100	C Secur A	265	265	265
2000	Carbec	20	20	20
400	Cessland	550	545	545
325	Chemalloy	104	91	104
—	Chib Copper	7	7	—
22000	Chipman	21½	21	21
9000	Coastal M	21	21	21
—	Com H&M	52	52	—
3000	Com O&G	35	35	35
300	Commodor	135	130	130
—	Commod w	35	35	—
—	C Canorama	23	22	—
—	C Manitoba	42	32	—
—	C Mogador	23½	20	—
7500	C Monpas	5	5	5
9000	C New Pac	80	70	70
—	C Persh	10	9½	—
500	CG Smelt	62	62	62
560	C Virginia	43	35	35
—	Copstream	9	8	—
—	Cr MG (A)	7	7	—
—	Crownbridge	31	31	—
—	Dauphin	16	15	—
—	Delta Elec	195	170	—
—	Delta Min	16	13	—
—	Denault (A)	7¼	7	—
19500	Devil's Elb	30	28	30
4555	Dolsan	38	32½	38
1500	Dom Exp	16	16	16
1000	Dom Lease	31	31	31
—	D Oilcloth	22	21	—
—	Drum Weld	8	8	—
—	Dumagami	51	48	—
7000	Dumont	31	30	31
1800	Dyna Pet	350	340	340
400	East Sull	765	760	760
4000	East Vent	26	25	25
—	Empire Mn	21	18	—
12000	Equity Ex	67	66	67
—	Guardian	20	18	—
—	Fab Met	18	16	—
—	Fabi	6	6	—
1000	Fano	6	6	6
—	First Mr M	410	410	—
—	Fiscal	9	9	—
—	Fiscal p	16	15	—

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. Pub.	Bq.	Comb.	Pap.
	65	13	7	85	8
Clôture — 16 mai	159.61	138.39	118.63	151.77	115.58
Clôture — 13 mai	159.66	138.26	119.30	151.85	115.97
Sem. dernière	161.13	140.47	119.86	153.36	118.01
Mois dernier	169.20	146.47	123.17	160.60	119.64
Haut — 1966	171.39	158.41	132.91	164.02	129.44
Bas — 1966	159.66	138.26	119.30	151.85	115.97
Haut — 1965	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas — 1965	151.81	143.06	118.03	147.25	112.39

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA			
3 Perpetuels	1965	73	74
4 1er avril	1967	98½	99¼
5 1er juillet	1977	97¾	98½
5½ 1er août	1980	97½	98½
2¾ 15 juin	1968	96	96½
3¼ 1e juin	1976	82½	83½
4¼ 1e sept.	1972	92¼	93
5½ 1e oct.	1975	98½	99¼
4½ 1e sept.	1983	87	87¾
5¼ 1 mai	1990	94	95
5½ 1 oct.	1969	100	100¾
CNR 5½ 15 dec	1971	100	100¾
CNR 5¾ 1 jan.	1985	100	101
CNR 4½ 1 avril	1967	99	99¾
CNR 4 1 fev.	1981	82½	83½
CNR 5 oct.	1987	90¾	91½
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
A M F C	1987	91¼	92¼
BC Elect	1967	98⅛	98¾
BC Elect	1989	93¼	94½
BC Elect	1974	97½	98½
Man Hyd	1988	91	92
N. B.	1989	92¼	93¼
NFLD	1985	89	90
N. S.	1985	91¾	92¾
Ont.	1970	90	91
Ont.	1985	95½	96½
Ont. Hyd.	1968	94	95
Ont. Hyd.	1990	91½	92½
Que.	1969	91½	92½
Que.	1987	89¼	90¼
Que. Hyd.	1974	81¾	82¾
Que. Hyd	1988	91¾	92¾
Que Hy.	1995	84½	85½
Saskat.	1985	94½	95¼
MUNICIPALITES			
Montreal 5¼ juin	1989	92½	93½
Tor Mt 5½ 15 juin	1985	94	95
Vanc 5¼ 15 juin	1977	92½	93½
Hamit 5¼ 15	1977	91¼	92¼
EMPRUNTS CONVERTIBLES			
Abitibi 4½	1966	99½	102
Brazil Tr 4½	1971	90	93
Can Petrofina 4	1972	88	90
Can Utilities 5¼	1977	135	—
Inland Cmnt 4½	1976	90	—
Int Nat Gas 5½	1977	90	93
Loblaw 4¾	1976	160	—
Lob Lease 5½	1973	99½	100
Pace Pete 5	1977	96	—
Simpson's 5	1976	207	—
Simpson's 5½	1979	133	—
TC Pipeline 5	1989	100	103
TC Pipeline 5	1988	130	135
Triad 4¾	1971	90	92
Uted Twn El 6¼	1981	117	—
W Coast 5½ xd	1988	110	113
INDUSTRIES			
Abitibi 6¾	1977	100	102
Algoma 5¼	1978	91	93
Aluminium 4½	1973	90½	91½
BP Tanker 6¼	1985	99½	100½
BA Oil 5½	1977	91	93
Can Cement 3¾	1975	84	86
Can Br Alum 5¾	1980	95	96
CIL 5½	1977	96¼	97¼
CPR 5	1983	87½	89
Cr Foncier 5¾	1985	91	93
Dosco 6	1985	90	92
Dom Stores 5½	1985	95	96
Domtor 5⅝	1990	91	92
Eaton Acc 5¼	1985	94	95
Imp Oil 3	1962	99	99½
A C 6½	1983	98	100
Roy Tr Mtg 6	1975	98	99
Raynat 6¼	1981	98¾	99¼
Shell Oil 5⅞	1977	98	100
St Law Coru 5	1978	90	91
Simpsons 4¾	1973	93	95
Traders Fin 5¾	1985	85	87
Woodward's 5¾	1985	95	96
Weston 5½	1983	91	93
SERVICES PUBLICS			
Ang Con Tel 6	1983	96	98
Bell Tel 5¾	1984	96	98
Bell 3¾	1979	79	81
Bell 6¼	1978	100¼	102¼
Bell 5½	1982	93½	95½
Bow Pow 3¾	1980	79	81
Brcz Tr 4¾	1970	93	—
BC Phone 5¼	1986	96	98
Calgary P 5¼	1982	96	—
Cdn Elect 4	1968	95	—
C West NG 5¾	1982	94	—
Can Gas 5¼	1984	94	—
Can Gas 5	1978	89	91
Gt Lakes 5¾	1977	95	97
Lakeland NG 6	1982	92	95
Marit El 5¾	1982	94½	—
NFLD & P 5½	1978	94	—
N Ont N Gas 5¾	1982	92	94
Northw Ut 5¾	1968	95	—
Que Nat Gas 5¾	1985	89	91
Que Nat 6	1988	92	94
Que Tel 5¾	1983	92½	—
TC Pipe 5.85	1987	92	94
Union G 5½	1977	93½	95½
IMMEUBLES			
Bront Coach 6	1978	94	—
Eaton R 3½	1968	94	96
Eaton 5	1978	89	91
Steinbg 6	1984	95½	97½
Labiaw's 5½	1983	92	—

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Canadian Breweries	$0.10	tr.	1- 7-66	31- 5-66
Dominion Corset (ord)	$0.15	tr.	2- 7-66	17- 6-66
Famous Players Canadian Corp.	$0.27½	tr.	10- 6-66	25- 5-66
Furlong Plastics (ord)	$0.05	init.	4- 7-66	15- 6-66
id. (priv)	$0.12	tr.	4- 7-66	15- 6-66
Greyhound Line of Canada	$0.20	tr.	1- 7-66	1- 6-66
Imperial Tobacco (ord)	$0.17½	int.	30- 6-66	31- 5-66
Investment Foundation (ord)	$0.65	tr.	15- 7-66	15- 6-66
Standard Structural (ord)	$0.10	tr.	29- 6-66	15- 6-66
Ocean Fisheries (ord)	$0.07½	tr.	15- 7-66	30- 6-66

Spooner Mines & Oils en vedette à Toronto

L'activité n'est que modérément animée vers l'approche de la clôture, aujourd'hui mardi sur les Bourses de **Montréal.**

Les fluctuations des cours dans tous les secteurs sont légèrement en baisse, sauf aux métaux non ferreux. Falconbridge baisse de 2¼ à 92¾ et Inco de ½ à 97¼. Aux aciers, Algoma perd ½ à 29½ et Stelco ⅛ à 23.

Dans le groupe industriel, Du Pont fléchit de ½ à 39½, Dupuis A de ⅜ à 7½, Montreal Locomotive de ¼ à 16, Walker-Gooderham de ¼ à 31⅝. Parmi les raffineries, Home et B.A. Oil perdent ½ chacune à 16⅛ chacune à 16⅛ et 31⅝ respectivement.

Aux services publics, Quebec Telephone 4¾% privilégiée, perd ½ à 18¼ et Nova Scotia Light fléchit de ⅛ à 12¾.

Aux banques et aux papeteries, la banque de Montréal baisse de ⅞ à 58¾ et Royale de ¼ à 73. MacMillan Bloedel fléchit de ¼ à 26 et Great Lakes Paper de ⅛ à 26¾.

Parmi les minières et pétrolières, East Sullivan recule de 35 cents à $7.60, Western Tin de 5 à 60 cents et St. Lawrence Columbium de 5 à $2.15. Futurity gagne 10 cents à 1.00 et Wisconsin en gagne 4 à 67 cents.

TORONTO — A l'instar de Montréal, la tendance générale est également plus faible à Toronto.

Spooner Mines and Oils continue de capter l'attention des spéculateurs.

Lundi, au début de l'après-midi, par ordre des autorités de la Bourse, le commerce dans les actions de Spooner fut arrêté temporairement en attendant de recevoir des informations sur les affaires de la compagnie. Les transactions n'ont débuté que 1½ heure après l'ouverture du marché, aujourd'hui mardi; les actions sont en baisse de 62 cents à 90 cents, s'affaissent ensuite jusqu'à 75 cents et puis remontent à 90 cents. Le président de la compagnie, V. N. Harbinson aurait déclaré aux autorités de la Bourse, qu'il ne connaissait aucune raison justifiant l'activité anormale des actions en ce moment.

Cette compagnie détient des concessions minières et pétrolières dans l'ouest du Canada, au Québec, aux Etats-Unis et au Mexique.

* * *

NEW YORK — Une reprise assez animée était en cours à Wall Street lorsque la nouvelle de l'échec orbital du satellite Agena devint connu.

L'activité se ralentit, le marché hésite et quelques aérospatiales commencent de perdre du terrain, mais néanmoins, la tendance générale demeure plus élevée.

Lockheed, le principal producteur du satellite Agena fléchit légèrement.

Boeing, par contre, à la suite de la nouvelle d'un accident survenu à un de ses avions qui était sur le point de décoller de Kansas City, a des hauts et des bas rapides et successifs. Les actions débutent en baisse de 4 points, remontent de 3 et reculent de nouveau de 3 points.

* * *

LONDRES (Reuter) — L'activité a été restreinte aujourd'hui à la Bourse de Londres, par suite de la grève des gens de mer et la faiblesse de la livre sterling qui s'ensuit. Aucune des entreprises industrielles d'exportation n'a été particulièrement touchée toutefois.

Les titres transigés en dollars ont perdu du terrain à cause de la baisse survenue à Wall Street; mais la prime du dollar a contribué à soutenir les prix. General Motors a été terne.

du parquet de la bourse

cote des grains

COTES DES GRAINS

16 MAI 1966

WINNIPEG

Marché à terme

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
LIN :				
Mai	2 93½	2 93½	2 92¼	2 92¾
Juil.	2 97	2 97	2 96	2 96¾
Oct.	3 02¾	3 02¾	3 01⅜	3 02⅜
Déc.	3 01⅜	3 01⅜	3 00⅛	3 00½
GRAINE DE COLZA :				
Mai	2 66½	2 66½	2 64¾	2 65½
Juil.	2 67⅞	2 68⅛	2 66¾	2 67½
Nov.	2 62¼	2 62¼	2 61½	2 62½
AVOINE :				
Mai	90	90	89¾	89¾
Juil.	90⅜	90½	90¼	90½
Oct.	89½	89½	89¼	89⅜
Déc.	—	—	—	87⅜
ORGE :				
Mai	1 29¾	1 29¾	1 28¾	1 29¾
Juil.	1 30⅛	1 30¼	1 29½	1 30¼
Oct.	1 28	1 28	1 27⅛	1 28¼
Déc.	—	—	—	1 26½
SEIGLE :				
Mai	1 24⅜	1 24⅜	1 24⅜	1 23⅞
Juil.	1 26⅞	1 27⅛	1 26¾	1 27⅛
Oct.	1 31¼	1 31½	1 31⅛	1 31⅜
Déc.	1 32½	1 32½	1 32¼	1 32½

Marché au comptant

AVOINE — 2 cw 89¾ ; ex 3 cw, 3 cw et ex 1 fourragère ; 1 fourragère 86 ; 2 fourragère 83 ; 3 fourragère 80 ; fourragère mélangée 57.

ORGE — 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.28⅛ ; 2 cw 2-rang 1.26¼ ; 3 cw 6-rang 1.27⅜ ; 3 cw 2-rang et 1 fourragère 1.24¾ ; 2 fourragère 1.23 ; 3 fourragère 1.20.

SEIGLE — 1 et 2 cw 1.24¼ ; 3 cw 1.19¼ ; 4 cw 1.09¼ ; ergoté 1.04¼ ; sur voie, 1.24¼.

LIN — 1 cw 2.92⅜ ; 2 cw 2.87⅜ ; 3 cw 2.62⅜ ; sur voie, 2.92⅜.

GRAINE DE COLZA — No 1, Cdn 2.64⅜ ; No 2 Cdn, 2.49¾.

Marché du lin : Prix comptant : 2.80¼.

CHICAGO

BLE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	1.61¾	1.62	1.61	1.61¾
Juil.	1.61	1.61½	1.60½	1.60⅝
Sept.	1.63¾	1.63⅞	1.62⅝	1.62⅝
Déc.	1.68½	1.68¾	1.67½	1.68⅛
Mars	1.71½	1.71⅝	1.70⅝	1.70½
MAIS :				
Mai	1.27¼	1.27⅜	1.27⅛	1.27¼
Juil.	1.27⅜	1.27½	1.27⅛	1.27⅛
Sept.	1.24½	1.24¾	1.24¼	1.24⅜
Déc.	1.21¼	1.21⅞	1.21¼	1.21¼
Mars	1.25½	1.25¾	1.25¼	1.25
AVOINE :				
Mai	69¾	70⅝	69¾	70½
Juil.	68⅜	68⅞	68⅜	68⅜
Sept.	69¾	69¾	69⅛	69¼
Déc.	71⅜	71⅜	71⅛	71¼
Mars	—	—	—	—
SEIGLE :				
Mai	1 22¼	1 22½	1 20¾	1 21
Juil.	1 23¾	1 23¾	1 22⅜	1 22⅝
Sept.	1 26¾	1 26¾	1 25⅛	1 25⅜
Déc.	1 30¼	1 30½	1 29⅛	1 29½
Mars	—	—	—	1 32½
FEVES SOYA :				
Mai	3 05	3 05¾	3 02⅛	3 03
Juil.	3 07½	3 08¼	3 05¼	3 05¼
Août	3 04¾	3 04⅞	3 01¾	3 01¾
Sept.	2 86½	2 86¾	2 84½	2 84⅝
Nov.	2 79¼	2 79⅜	2 77¼	2 77⅜
Jan.	2 83¼	2 83¼	2 81¼	2 81¼
Mars	2 86½	2 86½	2 84½	2 84⅝

NEWyork au comptoir

par la PRESSE ASSOCIEE

ACF Ind	4000	48	47¾	47⅞ — ⅛
Address	3300	62	60¼	62 + ⅛
Allegany	7400	12¼	12	12 — ⅛
Allis Ch	12700	30⅜	28¾	30¼ + ⅞
Alcan Alm	5500	35⅞	35⅛	35⅞ + ⅜
Amerada	7500	76½	75¼	76½ + ⅜
Am Can	3400	50½	49⅝	50¼ + ¼
Am Cyan	3000	38½	38	38½ + ⅛
Am Home	2400	72¾	72¼	72¼ — ⅜
Am Mot	5600	8⅞	8¾	8⅞ + ⅛
Am Smit	1200	62½	62	62½ + ⅜
Am Std	4300	20⅞	20⅜	20⅜ — ⅛
Am Sugar	800	28	27¾	27⅞ — ⅛
Am Tel T	34300	55½	55⅛	55½ + ¼
Am Tob	12600	32⅞	32⅜	32⅞ — ¼
Amsted xd	300	41⅜	41⅜	41⅜ — ⅛
Ancnda	3800	83⅞	81½	83¼ +1⅜
Armco Stl	3800	55¾	55⅛	55⅛ — ½
Armst CK	1700	54½	54	54½ +1
Avco Corp	12200	24¼	23⅝	23⅞ — ⅛
Babcock	1800	31⅜	31	31⅜ + ⅛
Bell How	7600	39¼	38¼	39¼ +1⅛
Beth Stl	13100	32¼	31⅝	31¾ — ¼
Boeing	23900	131½	127¼	131 — ½
Borden	1100	35	34⅝	35
Borg War	4500	43⅜	42¾	43¼ — ½
Bos Edison	700	40⅝	40¼	40⅝ + ⅛
Brunswk	20600	8¾	8⅝	8¾
Bucy Erie	1400	58¾	58	58¼ + ¼
Bulrind	1800	39 ¼	38¾	39 — ⅛
Bulr Ind	1800	39¼	38¾	39 — ⅛
Burrghs	20200	54⅞	52¾	54½ +2¼
Calumet	4200	42	41½	42 + ⅛
Campb RL	2100	21¾	21	21⅜ + ⅛
Camp Sp	4300	29⅝	28⅞	29⅜ + ¼
CPR	1800	53⅞	53⅜	53⅞ + ½
Case JI	7600	23¼	22⅝